



BNP PARIBAS

TROISIEME AMENDEMENT AU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2021

DEPOSE AUPRES DE L'AMF LE 29 JUILLET 2022

Document d'Enregistrement Universel et rapport financier annuel 2021 déposé auprès de l'AMF le 15 mars 2022, sous le numéro D. D.22-0098.

Premier amendement au Document d'Enregistrement Universel et rapport financier annuel 2021 déposé auprès de l'AMF le 3 mai 2022, sous le numéro D. 22-0098-A01.

Second amendement au Document d'Enregistrement Universel et rapport financier annuel 2021 déposé auprès de l'AMF le 28 juin 2022, sous le numéro D. 22-0098-A02.

Société anonyme au capital de 2 468 663 292 euros
Siège social : 16 boulevard des Italiens, 75009 PARIS
R.C.S. : PARIS 662 042 449

Table des matières



1.	RAPPORT D'ACTIVITÉ TRIMESTRIEL	3
2.	INFORMATION FINANCIERE AU 30 JUIN 2022 :	83
3.	FACTEURS DE RISQUE INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :	217
4.	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :	236
5.	RESPONSABLE DU CONTROLE DES COMPTES :	241
6.	RESPONSABLE DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL :	242
7.	TABLES DE CONCORDANCE	243



Ce troisième amendement au Document d'Enregistrement Universel 2021 a été déposé le 29 juillet 2022 auprès de l'AMF, en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) n°2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement.

Le Document d'Enregistrement Universel peut être utilisé aux fins d'une offre au public de valeurs mobilières ou de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété par une note relative aux valeurs mobilières et le cas échéant, un résumé et tous les amendements apportés au document d'enregistrement universel. L'ensemble est approuvé par l'AMF conformément au règlement (UE) n°2017/1129.

Le présent Document d'Enregistrement Universel peut faire partie de tout prospectus de l'Emetteur composé de documents séparés au sens du Règlement Prospectus.

1. RAPPORT D'ACTIVITÉ SEMESTRIEL

1.1. Le Groupe BNP Paribas

Fort de son modèle intégré et diversifié, BNP Paribas est leader des services bancaires et financiers en Europe. Le Groupe s'appuie sur des franchises de clientèle solides et des métiers avec des positions de premier plan notamment en Europe, stratégiquement alignées pour mieux servir les clients et partenaires à long terme. Le Groupe est présent dans 65 pays et compte près de 190 000 collaborateurs, dont près de 145 000 en Europe.

L'organisation de BNP Paribas a évolué en 2021, s'appuyant désormais sur trois pôles opérationnels : Corporate & Institutional Banking (CIB), Commercial, Personal Banking & Services (CPBS) et Investment & Protection Services (IPS).

Le pôle **Corporate and Institutional Banking (CIB)**, regroupe:

- Global Banking,
- Global Markets,
- et Securities Services.

Le pôle **Commercial, Personal Banking & Services**, regroupe :

- Les banques commerciales de la zone euro :
 - la Banque Commerciale en France (BCEF),
 - BNL banca commerciale (BNL bc), la Banque Commerciale en Italie,
 - la Banque Commerciale en Belgique (BCEB),
 - la Banque Commerciale au Luxembourg (BCEL) ;
- Les banques commerciales hors zone euro, qui s'organisent autour de :
 - Europe Méditerranée, couvrant les banques commerciales en dehors de la zone euro et des États-Unis, notamment en Europe Centrale, en Europe de l'Est, en Turquie et en Afrique
 - BancWest aux États-Unis ;
- Les métiers spécialisés :
 - BNP Paribas Personal Finance,
 - Arval et BNP Paribas Leasing Solutions,
 - Les Nouveaux Métiers Digitaux (notamment Nickel, Floa, Lyf) et BNP Paribas Personal Investors.

Le pôle **Investment & Protection Services** regroupe :

- l'Assurance (BNP Paribas Cardif),
- la Gestion Institutionnelle et Privée : BNP Paribas Asset Management, BNP Paribas Real Estate, la gestion du portefeuille de participations industrielles et commerciales non cotées et cotées du Groupe BNP Paribas (BNP Paribas Principal Investments) et BNP Paribas Wealth Management.

BNP Paribas SA est la Maison Mère du Groupe BNP Paribas.

1.2. Résultat du 1^{er} semestre 2022

FORTE CROISSANCE DU RÉSULTAT ET EFFET DE CISEAUX POSITIF

Les performances de BNP Paribas ce semestre confirment une trajectoire solide accompagnée d'une croissance des revenus, d'un effet de ciseaux positif¹ et d'une gestion de risque prudente.

Le modèle diversifié et intégré du Groupe et sa capacité à accompagner les clients et l'économie de façon globale ont continué de soutenir la forte croissance de l'activité et des résultats au premier semestre 2022. BNP Paribas dispose d'un modèle solide générant une croissance supérieure à son économie sous-jacente. Ces performances sont le reflet d'une position unique en Europe s'appuyant sur des plateformes de premier plan.

Le potentiel de croissance est avéré et soutenu par une activité dynamique et par les renforcements stratégiques concrétisés en 2021 et 2022. Les encours de crédit progressent de 7,0% par rapport au premier semestre 2021 et les encours de dépôt de 7,2%. La croissance est disciplinée et accompagnée d'un objectif d'effet de ciseaux positif tous les ans et dans tous les pôles. Enfin, le Groupe bénéficie d'une gestion des risques de long terme, prudente et proactive, telle qu'illustrée par exemple par son coût du risque rapporté au résultat brut d'exploitation parmi les plus bas d'Europe.

Sur l'ensemble du premier semestre, le produit net bancaire, à 25 999 millions d'euros, progresse fortement de 10,1% par rapport au premier semestre 2021.

Dans les pôles opérationnels, les revenus sont en forte progression de 11,6%² par rapport au premier semestre 2021, tiré par une activité commerciale robuste. Ils enregistrent une nette augmentation des revenus de 19,3%³ chez Corporate & Institutional Banking et est en croissance dans les trois métiers. Le produit net bancaire⁴ est en forte hausse de 9,8%⁵ chez Commercial, Personal Banking & Services, porté par une très forte croissance des banques commerciales et des métiers spécialisés. Enfin, Investment & Protection Services enregistre une croissance de 1,0%⁶ dans un environnement marqué par la performance des marchés financiers.

Les frais de gestion du Groupe, à 17 372 millions d'euros, sont en hausse de 10,2% par rapport au premier semestre 2021. Ils incluent au premier semestre 2022, l'impact exceptionnel des coûts de restructuration⁷ et d'adaptation⁸ (54 millions d'euros) et des coûts de renforcement informatique (132 millions d'euros) pour un total d'éléments exceptionnels de 185 millions d'euros (148 millions au premier semestre 2021).

Dans les pôles opérationnels, les frais de gestion progressent de 9,0%⁹ par rapport au premier semestre 2021. L'effet de ciseaux est très positif (+2,6 points). Les frais de gestion de Corporate & Institutional Banking progressent de 16,2%¹⁰ avec l'accompagnement de la croissance de l'activité, l'impact du changement de périmètre et la hausse des taxes soumises à IFRIC 21. L'effet de ciseaux est très positif (+3,1 points). Les frais de gestion sont en hausse de 5,8% chez Commercial, Personal Banking & Services¹¹ en raison de la progression de l'activité et des effets de périmètre dans les banques commerciales et les métiers spécialisés. L'effet de ciseaux est très positif (+4,0 points). Enfin, les frais de gestion d'Investment & Protection Services progressent de 5,1%

¹² en lien notamment avec l'accompagnement du développement de l'activité et des initiatives ciblées.

¹ A périmètre et change constants

² +9,7% à périmètre et change constants

³ +14,5% à périmètre et change constants

⁴ Intégrant 100% de la Banque Privée dans les banques commerciales (y compris effets PEL/CEL en France)

⁵ +8,9% à périmètre et change constants

⁶ +1,2% à périmètre et change constants

⁷ Coûts de restructuration liés en particulier à l'arrêt ou la restructuration de certaines activités (notamment chez CIB)

⁸ Mesures d'adaptation liées notamment à BancWest, et CIB

⁹ +6,7% à périmètre et change constants

¹⁰ +9,9% à périmètre et change constants

¹¹ Intégrant 100% de la Banque Privée dans les banques commerciales

¹² +4,7% à périmètre et change constants

Le résultat brut d'exploitation du Groupe s'établit à 8 627 millions d'euros, en forte hausse de 10,1% et en forte progression de 16,5% dans les pôles opérationnels.

Le coût du risque à 1 245 millions d'euros, baisse de 27,2% par rapport au premier semestre 2021, reflétant en particulier les reprises de provisions sur encours sains (strates 1 et 2), notamment chez BancWest au premier trimestre 2022. Il s'établit à un niveau bas de 27 points de base des encours de crédit à la clientèle.

Le résultat d'exploitation du Groupe, à 7 382 millions d'euros, est ainsi en très forte hausse de 20,5% par rapport au premier semestre 2021 et de 27,8% pour les pôles opérationnels.

Les éléments hors exploitation du Groupe s'élèvent à 397 millions d'euros (890 millions d'euros au premier semestre 2021). À 15 millions d'euros, les éléments exceptionnels sont en forte baisse par rapport au premier semestre 2021 (698 millions d'euros). Ils enregistrent ce semestre l'impact positif de l'écart d'acquisition négatif sur bpost banque pour +244 millions d'euros et d'une plus-value de +204 millions d'euros, compensés par la dépréciation des titres d'Ukrsibbank pour -159 millions d'euros et l'impact négatif du recyclage de la réserve de conversion pour -274 millions d'euros. Pour rappel, au premier semestre 2021, ils enregistraient l'impact exceptionnel de la plus-value réalisée sur la cession d'immeubles pour +302 millions d'euros, de la plus-value réalisée sur la cession d'une participation de BNP Paribas Asset Management pour +96 millions d'euros et de la plus-value réalisée sur la cession de titres Allfunds¹ pour +300 millions d'euros.

Le résultat avant impôt, à 7 779 millions d'euros, est ainsi en nette progression de 10,9%. L'impact des effets induits par la situation d'hyperinflation² en Turquie sur le résultat avant impôt du premier semestre 2022 est au global limité et s'élève à +10 millions d'euros.

Le taux moyen d'impôt sur les bénéfices s'établit à 26,0% du fait notamment de la comptabilisation au premier trimestre des taxes et contributions au titre de l'année en application de la norme IFRIC 21 « Taxes » dont une part importante n'est pas déductible.

Le résultat net part du Groupe s'élève à 5 285 millions d'euros, en forte hausse de 13,0% par rapport au premier semestre 2021. Hors éléments exceptionnels, il s'établit à 5 409 millions d'euros, est en très forte hausse de 26,4% par rapport au premier semestre 2021.

La rentabilité annualisée des fonds propres tangibles non réévalués est de 12,4%. Elle reflète les solides performances du Groupe BNP Paribas grâce à la force de son modèle diversifié et intégré.

Au 30 juin 2022, le ratio « *common equity Tier 1* » s'établit à 12,2%³. La réserve de liquidité du Groupe, instantanément mobilisable, est de 450 milliards d'euros, soit plus d'un an de marge de manœuvre par rapport aux ressources de marché. Le ratio de levier⁴ s'établit à 3,8%.

L'actif net comptable tangible⁵ par action s'élève à 78,0 euros, soit un taux de croissance annuel moyen de 6,8% depuis le 31 décembre 2008.

Le Groupe continue de développer une politique d'engagement dans la société. Il déploie une approche globale organisée autour de trois grands objectifs réaffirmés avec le plan stratégique « Growth, Technology & Sustainability 2025 » et s'engage aux côtés de ses clients dans la transition vers une économie durable. Il renforce ses outils de pilotage, ses processus et sa gouvernance. Enfin, il engage les mesures nécessaires à l'alignement de ses portefeuilles pour respecter son engagement de neutralité carbone. Le magazine *Euromoney* récompense cette approche avec, pour la deuxième année consécutive, deux prix : « *Best Bank for Sustainable Finance* » et « *Best Bank for ESG data & technology* ».

Enfin, le Groupe poursuit le renforcement de son dispositif de contrôle interne.

¹ Cession de 6,7% du capital d'Allfunds

² Application de la norme IAS 29 et prise en compte de la performance de la couverture par le portefeuille d'obligations indexées sur l'inflation (*CPI linkers*), désormais comptabilisée au sein des « autres éléments hors exploitation »

³ CRD4 ; y compris dispositions transitoires IFRS9

⁴ Calculé conformément au Règlement (UE) n°2019/876, sans opter pour l'exemption temporaire des dépôts auprès des banques centrales de l'Eurosystème autorisée par la décision de la BCE du 18 juin 2021

⁵ Réévalué

CORPORATE & INSTITUTIONAL BANKING (CIB)

CIB enregistre un très bon niveau de résultat. L'activité commerciale est dynamique, s'appuyant sur un modèle diversifié et intégré, avec des capacités renforcées pour accompagner les clients.

Sur les marchés de taux, de change et de dérivés sur matières premières, la forte demande de la clientèle liée notamment aux besoins de réallocation et de couverture observée se poursuit. Le niveau d'activité des métiers actions est soutenu par une bonne dynamique sur les dérivés et un bon niveau d'activité de *prime services* et de *cash equities* malgré un marché primaire moins porteur. Au second trimestre, les financements dirigés pour les clients au niveau mondial sur les marchés primaires (crédits syndiqués, obligations et actions) sont en baisse de 34%¹ par rapport au second trimestre 2021 avec néanmoins un rebond des volumes de crédits syndiqués au second trimestre 2022 par rapport au premier trimestre 2022 au niveau mondial². Enfin, Securities Services enregistre une forte dynamique commerciale et un niveau de transactions très élevé.

Sur l'ensemble du premier semestre, le produit net bancaire de CIB, à 8 809 millions d'euros, est en forte augmentation de 19,3% par rapport au premier semestre 2021 (+14,5% à périmètre et change constants) porté par la diversification des métiers et le développement des plateformes. Il est en progression dans les trois métiers : Global Markets (+33,8%), Global Banking (+1,4%) et Securities Services (+10,7%).

Les revenus de Global Banking, à 2 516 millions d'euros, augmentent de 1,4% par rapport au premier semestre 2021 (-2,4% à périmètre et change constants), une très bonne performance dans un marché peu porteur. Le métier poursuit ses gains de part de marché.

À 5 017 millions d'euros, les revenus de Global Markets, sont en très forte hausse de 33,8% par rapport au premier semestre 2021. En croissance de 31,4%, les revenus de FICC³ s'établissent à 3 017 millions d'euros, portés par une très forte hausse de la demande liée en particulier aux besoins de réallocation et de couverture, sur les produits de taux et de change, les marchés émergents et les dérivés sur matières premières. En augmentation de 37,6%, les revenus d'Equity & Prime Services s'établissent à 2 000 millions d'euros soutenus par un bon niveau d'activité au global sur les marchés d'actions, notamment en dérivés.

À 1 276 millions d'euros, les revenus de Securities Services sont en hausse de 10,7% par rapport au premier semestre 2021 (+8,8% à périmètre et change constants) avec la hausse des actifs en moyenne sur le semestre, la très forte hausse des volumes de transactions et l'effet de l'environnement de taux.

Les frais de gestion de CIB, à 5 668 millions d'euros, sont en hausse de 16,2% par rapport au premier semestre 2021, en lien avec la bonne croissance de l'activité, l'impact du changement de périmètre et la hausse des taxes soumises à IFRIC 21. Le pôle dégage un effet de ciseaux très positif (+3,1 points).

Le résultat brut d'exploitation de CIB est ainsi en très forte hausse de 25,3% par rapport au premier semestre 2021, à 3 141 millions d'euros.

À 78 millions d'euros, le coût du risque de CIB s'établit à un niveau bas. Il s'améliore de 151 millions d'euros par rapport au premier semestre 2021, en raison d'une base élevée notamment au premier trimestre 2021.

CIB dégage ainsi un résultat avant impôt de 3 077 millions d'euros, en très forte hausse de 32,6% par rapport au premier semestre 2021.

¹ Source : Dealogic au 30.06.22

² EMEA : Europe, Moyen-Orient, Afrique

³ Fixed Income, Currency and Commodities

COMMERCIAL, PERSONAL BANKING & SERVICES (CPBS)

Les résultats de CPBS sont en forte croissance et le pôle enregistre un effet de ciseaux très positif. Les banques commerciales affichent de très bonnes performances et la progression des métiers spécialisés est forte. À 659 milliards d'euros, les encours de crédit augmentent de 5,9% par rapport au premier semestre 2021. À 640 milliards d'euros, les encours de dépôt sont en hausse de 7,8% par rapport au premier semestre 2021. La banque privée enregistre une bonne collecte nette de près de 8,4 milliards d'euros au premier semestre 2022.

Enfin, le pôle poursuit la transformation de son modèle opérationnel.

Sur l'ensemble du premier semestre, le produit net bancaire¹, à 14 163 millions d'euros, est en forte hausse de 9,8% par rapport au premier semestre 2021, porté par la très bonne performance des banques commerciales, avec une progression toujours soutenue de la zone Euro et une forte hausse d'Europe Méditerranée, et une forte augmentation des métiers spécialisés portée par la très forte croissance d'Arval, la nette progression de Leasing Solutions et un bon niveau de résultats de Personal Finance.

Les frais de gestion¹ progressent de 5,8% par rapport au premier semestre 2021, à 9 112 millions d'euros, en lien avec l'accompagnement de l'activité. L'effet de ciseaux est très positif (+4,0 points). Le résultat brut d'exploitation⁴ s'établit ainsi à 5 051 millions d'euros et progresse fortement de 17,8% par rapport au premier semestre 2021.

Le coût du risque¹ recule fortement de 23,2% par rapport au premier semestre 2021 pour s'établir à 1 046 millions d'euros, en lien notamment avec les reprises de provisions chez BancWest au premier trimestre 2022.

Ainsi, après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée au métier Wealth Management (pôle Investment & Protection Services), le pôle dégage un résultat avant impôt² de 4 139 millions d'euros, en forte hausse par rapport au premier semestre 2021 (+44,1%). L'impact des effets induits par la situation d'hyperinflation³ en Turquie est au global limité sur le résultat avant impôt (+23 millions d'euros¹).

Banque Commerciale en France (BCEF)

L'activité commerciale de BCEF est en progression sur l'ensemble des clientèles. Les encours de crédit augmentent de 3,5% par rapport au premier semestre 2021, tirés par la bonne progression des crédits d'investissement aux entreprises, ainsi que des crédits immobiliers et des crédits à la consommation. Les encours de dépôt sont en hausse de 6,0% par rapport au premier semestre 2021 avec une augmentation des dépôts des entreprises et des particuliers. Les encours d'épargne hors-bilan sont en retrait de 3,0% par rapport au 30 juin 2021 dans un contexte de marché défavorable. La Banque Privée réalise une très forte collecte nette de 4,5 milliards d'euros notamment par l'acquisition de nouveaux clients et par l'extension des relations avec les entrepreneurs au second trimestre.

Sur l'ensemble du premier semestre, le produit net bancaire¹ s'élève à 3 342 millions d'euros, en hausse de 8,2% par rapport au premier semestre 2021. Les revenus d'intérêt⁴ sont en hausse de 6,6%, du fait de la progression de l'activité de crédit et de l'impact de l'environnement de taux et de marché. Les commissions¹ sont en hausse de 10,1%, une hausse marquée sur l'ensemble des segments de clientèle.

¹ Intégrant 100% de la Banque Privée dans les banques commerciales y compris effets PEL/CEL (+25 M€ au premier semestre 2022, +21 M€ au premier semestre 2021)

² Intégrant 2/3 de la Banque Privée dans les banques commerciales

³ Application de la norme IAS 29 et prise en compte de la performance de la couverture par le portefeuille d'obligations indexées sur l'inflation (*CPI linkers*), désormais comptabilisée au sein des « autres éléments hors exploitation »

Les frais de gestion¹, à 2 356 millions d'euros, sont en hausse de 4,7% par rapport au premier semestre 2021, en lien avec l'accompagnement de la croissance de l'activité. L'effet de ciseaux est très positif (+3,5 points).

Le résultat brut d'exploitation¹ s'élève à 986 millions d'euros, en hausse de 17,7% par rapport au premier semestre 2021.

Le coût du risque¹ s'élève à 157 millions d'euros (226 millions d'euros au premier semestre 2021). À 14 points de base des encours de crédit à la clientèle, il est à un niveau bas.

Ainsi, après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée en France au métier Wealth Management (pôle Investment & Protection Services), BCEF dégage un résultat avant impôt² de 782 millions d'euros en très forte hausse de 41,5% par rapport au premier semestre 2021.

BNL banca commerciale (BNL bc)

L'activité commerciale de BNL bc est dynamique. Les encours de crédit sont en hausse de 2,4% par rapport au premier semestre 2021 et de 4,7% sur le périmètre hors crédits douteux, avec une bonne progression sur les crédits immobiliers et les crédits aux entreprises. Les encours de dépôt augmentent de 9,9% par rapport au premier semestre 2021, en nette progression dans tous les segments de clientèle. Les encours d'épargne hors-bilan sont en retrait de 2,7% par rapport au 30 juin 2021 dans un contexte de marché défavorable. Les encours en assurance-vie sont en progression de 4,0% par rapport au 30 juin 2021. La Banque Privée réalise une collecte nette de 836 millions d'euros. Le métier poursuit la transformation de son modèle opérationnel avec l'externalisation de certaines activités IT et de *back-office*.

Sur l'ensemble du premier semestre, le produit net bancaire³ recule de 1,4% par rapport au premier semestre 2021 (-0,1% à périmètre constant⁴) et s'établit à 1 326 millions d'euros. Les revenus d'intérêt³ se contractent de 2,1%, malgré la hausse des volumes de crédit. Les commissions³ sont en retrait de 0,4% et en hausse de 2,9% à périmètre constant⁴, portées par la progression des commissions bancaires, notamment sur la clientèle des entreprises.

À 870 millions d'euros, les frais de gestion³ sont en retrait de 2,6%⁵, grâce notamment aux effets de la transformation du modèle opérationnel et des mesures d'adaptation (plan de départ à la retraite « *Quota 100* »). L'effet de ciseaux est positif (+1,2 point).

Le résultat brut d'exploitation³ est en légère hausse de 0,9%, à 456 millions d'euros.

À 237 millions d'euros, le coût du risque³ se dégrade légèrement de 23 millions d'euros, mais reste à un niveau toujours bas (59 points de base des encours de crédit à la clientèle), en lien avec le nombre limité de nouveaux défauts.

Ainsi, après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée en Italie au métier Wealth Management (pôle Investment & Protection Services), BNL bc dégage un résultat avant impôt⁶ de 205 millions d'euros, en retrait de 6,5% par rapport au premier semestre 2021.

¹ Intégrant 100% de la Banque Privée en France y compris effets PEL/CEL (+25 M€ au premier semestre 2022 ; +21 M€ au premier semestre 2021)

² Intégrant 2/3 de la Banque Privée en France (y compris effet PEL/CEL)

³ Avec 100% de la Banque Privée en Italie

⁴ Cession d'une activité au 02.01.22

⁵ -0,7% à périmètre constant

⁶ Intégrant 2/3 de la Banque Privée en Italie

Banque Commerciale en Belgique (BCEB)

L'activité commerciale de BCEB est bonne. Les encours de crédit augmentent de 14,4% par rapport au premier semestre 2021 et de 7,2% à périmètre et change constants¹, portés par la forte progression des crédits aux entreprises et la hausse des crédits aux particuliers, notamment des crédits immobiliers. Les encours de dépôt augmentent de 9,6% par rapport au premier semestre 2021 et de 1,6% à périmètre et change constants¹. L'épargne hors-bilan est en retrait de 3,1% par rapport au 30 juin 2021, du fait de la performance des marchés. La collecte nette de la banque privée est de 1,7 milliard d'euros pour le premier semestre 2022.

Sur l'ensemble du premier semestre, le produit net bancaire² est en forte hausse de 10,3% par rapport au premier semestre 2021 et atteint 1 900 millions d'euros. Les revenus d'intérêt² sont en nette augmentation de 11,5%, avec la croissance de l'activité sur le segment des entreprises et la progression des volumes de crédit sur la clientèle des particuliers. La progression des commissions² est forte (+7,8%), en nette hausse sur l'ensemble des clientèles.

À 1 459 millions d'euros, les frais de gestion² sont en augmentation (+9,4% par rapport au premier semestre 2021), en lien avec la croissance de l'activité, les effets de périmètre¹ et la hausse des taxes soumises à IFRIC 21. L'effet de ciseaux est positif (+0,9 point).

Le résultat brut d'exploitation² est en très forte hausse de 13,5%, à 442 millions d'euros.

À 1 million d'euros, le coût du risque² est en nette amélioration de 93 millions d'euros par rapport au premier semestre 2021. Le provisionnement sur créances douteuses (strate 3) est en baisse.

Proche de zéro, le coût du risque en point de base des encours de crédit à la clientèle est bas.

Ainsi, après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée en Belgique au métier Wealth Management (pôle Investment & Protection Services), BCEB dégage ainsi un résultat avant impôt³ de 421 millions d'euros, en très forte croissance (+56,1% par rapport au premier semestre 2021) reflétant la forte hausse du résultat brut d'exploitation et la baisse du coût du risque.

Banque Commerciale au Luxembourg (BCEL)

Le niveau d'activité commerciale est très bon. Les encours de crédit augmentent de 6,9% par rapport au premier semestre 2021, portés par la progression des crédits immobiliers et des crédits aux entreprises. Les encours de dépôt augmentent de 8,9% par rapport au premier semestre 2021. Enfin, l'épargne hors-bilan est en retrait de 8,0% par rapport au 30 juin 2021 impactée par la performance des marchés.

Sur l'ensemble du premier semestre, le produit net bancaire⁴ progresse fortement de 10,5% par rapport au premier semestre 2021 pour atteindre 228 millions d'euros. Les revenus d'intérêt⁴ sont en forte hausse de 7,1% par rapport au premier semestre 2021, en lien avec la progression des volumes. Les commissions⁴ sont en très forte hausse de 24,6% par rapport au premier semestre 2021, avec notamment une progression des commissions financières.

À 146 millions d'euros, les frais de gestion⁴ progressent de 2,2% par rapport au premier semestre 2021, en lien avec l'accompagnement de l'activité. L'effet de ciseaux est très largement positif (+8,3 points).

Le coût du risque⁵ est à un niveau très bas et est en reprise à 8 millions d'euros (reprise de 2 millions d'euros au premier semestre 2021).

¹ Intégration de bpost banque au 01.01.22

² Intégrant 100% de la Banque Privée en Belgique

³ Intégrant 2/3 de la Banque Privée en Belgique

⁴ Intégrant 100% de la Banque Privée au Luxembourg

⁵ Intégrant 100% de la Banque Privée au Luxembourg

Après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée au Luxembourg au métier Wealth Management (pôle Investment & Protection Services), BCEL dégage ainsi un résultat avant impôt de 89 millions d'euros¹ (63 millions au premier semestre 2021).

Europe Méditerranée

Europe Méditerranée confirme une très bonne dynamique commerciale. Les encours de crédit sont en hausse de 19,5%² par rapport au premier semestre 2021, tirés par la progression significative des volumes en Pologne et en Turquie, sur tous les segments de clientèle avec une hausse plus marquée sur la clientèle des entreprises. Les encours de dépôt augmentent de 19,6%³ par rapport au premier semestre 2021, en hausse en Pologne et en Turquie. Enfin, les commissions sont en progression continue sur l'ensemble des segments.

Sur l'ensemble du premier semestre, le produit net bancaire³ à 1 205 millions d'euros, est en très forte hausse de 48,2%³, tiré par la forte croissance des revenus d'intérêt.

Les frais de gestion⁴, à 840 millions d'euros, sont en forte hausse de 20,2%³ par rapport au premier semestre 2021. L'effet de ciseaux est très positif.

Le résultat brut d'exploitation progresse de 213 millions par rapport au premier semestre 2021, pour s'établir à 365 millions d'euros. Le coût du risque⁴ baisse à 87 millions d'euros au premier semestre 2022 (97 millions d'euros au premier semestre 2021).

Après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée en Turquie et en Pologne au métier Wealth Management (pôle Investment & Protection Services), Europe Méditerranée dégage ainsi un résultat avant impôt⁴ de 445 millions d'euros, soit un résultat avant impôt 2,6³ fois supérieur au résultat avant impôt du premier semestre 2021, malgré l'impact négatif au global des effets induits par la situation d'hyperinflation⁵ en Turquie pour -12 millions d'euros⁴ sur le résultat avant impôt au second trimestre 2022.

BancWest

L'activité commerciale de BancWest est soutenue. La production de crédit est très bonne (15,8%⁶ par rapport au premier semestre 2021) soutenue par une forte progression des crédits aux entreprises et un niveau élevé de production de crédit immobilier. Les encours de crédit sont néanmoins en recul de 2,7%³ par rapport au premier semestre 2021, en raison de l'effet de l'arrêt des prêts PPP (*Paycheck Protection Program*) et de l'impact de l'arrêt d'une activité en 2020. Les encours de dépôt sont en baisse de 1,3%³, avec en particulier une baisse des dépôts de la clientèle⁷ (-9,5%²) et un repli notamment des dépôts sur le marché monétaire (« *Money Market Deposits*»). Les actifs sous gestion de la Banque Privée progressent de 2,0%³ par rapport au 30 juin 2021 pour atteindre 18,5 milliards de dollars au 30 juin 2022. Enfin, le Groupe rappelle qu'il a annoncé le 20 décembre 2021 la cession de Bank of the West à BMO Groupe Financier, avec une clôture de l'opération attendue fin 2022⁸.

Sur l'ensemble du premier semestre, le produit net bancaire⁹, à 1 275 millions d'euros, est en retrait de 4,5%¹⁰ par rapport au premier semestre 2021.

¹ Intégrant 2/3 de la Banque Privée au Luxembourg

² A périmètre et change constants

³ Intégrant 100% de la Banque Privée en Turquie et en Pologne

⁴ Intégrant 2/3 de la Banque Privée en Turquie et en Pologne

⁵ Application de la norme IAS 29 et prise en compte de la performance de la couverture par le portefeuille d'obligations indexées sur l'inflation (*CPI linkers*), désormais comptabilisée au sein des « autres éléments hors exploitation »

⁶ A périmètre et change constants hors prêts *Paycheck Protection Program*

⁷ Hors dépôts auprès de la trésorerie

⁸ Sous réserve des conditions suspensives habituelles, incluant l'approbation des autorités réglementaires et de la concurrence compétentes, cf. communiqué de presse du 20 décembre 2021

⁹ Intégrant 100% de la Banque Privée aux États-Unis

¹⁰ A périmètre et change constants

Les frais de gestion², à 970 millions d'euros, sont en augmentation de 8,3%³, en lien notamment avec des projets ciblés.

Le résultat brut d'exploitation² s'établit ainsi à 306 millions d'euros, en retrait de 30,6%³ par rapport au premier semestre 2021.

Le coût du risque² est en forte reprise de 164 millions d'euros, en raison notamment des fortes reprises de provisions (strates 1 et 2) liées à la crise sanitaire au premier trimestre 2022.

Ainsi, après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée aux États-Unis au métier Wealth Management (pôle Investment & Protection Services), BancWest dégage un résultat avant impôt¹ de 453 millions d'euros au premier semestre 2022, soit un résultat avant impôt en hausse de 5,6%³ par rapport au premier semestre 2021.

Métiers spécialisés - Personal Finance

L'activité commerciale de Personal Finance est bonne. Les encours de crédit du métier progressent de 2,3% par rapport au premier semestre 2021 (après prise en compte de 50% des encours de crédits de Floa, intégrés à partir du 1^{er} février 2022).

Sur l'ensemble du premier semestre, le produit net bancaire, à 2 759 millions d'euros, est en progression de 4,1% par rapport au premier semestre 2021 et de 1,4% à périmètre et change constants, du fait notamment de l'augmentation des volumes et de la reprise marquée de la production.

Les frais de gestion, à 1 494 millions, progressent de 3,0% par rapport au premier semestre 2021 (+0,7% à périmètre et change constants) en lien notamment avec l'accompagnement de la croissance de l'activité commerciale. L'effet de ciseaux est positif (0,7 point).

Le résultat brut d'exploitation progresse de 5,4% par rapport au premier semestre 2021 et s'établit à 1 266 millions d'euros. Le coût du risque à 624 millions d'euros, est en amélioration de 41 millions d'euros par rapport au premier semestre 2021.

Tiré par la baisse du coût du risque, le résultat avant impôt de Personal Finance s'établit ainsi à 670 millions d'euros, en forte hausse de 23,6% par rapport au premier semestre 2021 (+19,9% à périmètre et change constants).

¹ Intégrant 2/3 de la Banque Privée aux États-Unis

Métiers spécialisés – Arval & Leasing Solutions

Les métiers spécialisés Arval et Leasing Solutions enregistrent ce trimestre une très bonne performance.

Le parc financé d'Arval progresse de 6,2%¹ par rapport au premier semestre 2021. Les prix des véhicules d'occasion sont à un niveau toujours très élevé. Les encours de Leasing Solutions progressent de 3,9%² par rapport au premier semestre 2021 avec une bonne résistance de la dynamique commerciale

Sur l'ensemble du premier semestre, le produit net bancaire, à 1 705 millions d'euros, est en progression de 30,4% par rapport au premier semestre 2021, portée par la très bonne performance d'Arval, en lien avec la progression organique du parc financé et un niveau élevé du prix des véhicules d'occasion, et la bonne performance de Leasing Solutions en lien avec la hausse des encours.

Les frais de gestion, à 707 millions, progressent de 7,7% par rapport au premier semestre 2021. L'effet de ciseaux est très largement positif (+23,7 points) reflétant la capacité de croissance à coût marginal et l'amélioration de la productivité.

Le résultat avant impôt d'Arval et Leasing Solutions est en très nette augmentation de 64,1% par rapport au premier semestre 2021 et atteint 965 millions d'euros. Il intègre l'impact positif de l'application de la norme IAS 29 en Turquie à hauteur de +40 millions d'euros au premier semestre 2022.

Métiers spécialisés – Nouveaux métiers digitaux (Nickel, Floa, Lyf) et Personal Investors

Les Nouveaux Métiers Digitaux et Personal Investors enregistrent dans l'ensemble de bonnes performances. Nickel lance son offre de paiement « nouvelle génération » en Belgique et poursuit son développement en France et en Espagne avec un rythme élevé d'ouvertures de comptes³, pour atteindre 2,7 millions de comptes ouverts au 30 juin 2022 et plus de 7 500 points de vente⁴. Floa, le leader français du paiement fractionné, dont le Groupe a finalisé l'acquisition le 31 janvier 2022, dispose de 4,0 millions de clients (+27,4% par rapport au 30 juin 2021). La contribution de Floa est intégrée à 50% au sein des Nouveaux Métiers Digitaux depuis le 1^{er} février 2022. Enfin, Personal Investors enregistre une forte hausse du nombre de clients (+7,6% par rapport au premier semestre 2021) avec un niveau toujours élevé du nombre d'ordres dans un contexte de marché défavorable.

Sur l'ensemble du premier semestre, le produit net bancaire⁵, à 422 millions d'euros, est en forte progression de 10,1% par rapport au premier semestre 2021, portée par le fort développement de Nickel et la normalisation des revenus à un niveau élevé chez Personal Investors.

Les frais de gestion⁵, à 271 millions d'euros, progressent de 12,9% par rapport au premier semestre 2021, en lien avec le développement des métiers et les coûts de lancement des nouveaux métiers digitaux.

Le résultat brut d'exploitation⁵ progresse de 5,4% par rapport au premier semestre 2021 pour s'établir à 150 millions d'euros.

Le coût du risque⁵ se détériore à 35 millions d'euros, en lien avec les dotations de provisions sur Floa.

Impacté par la hausse du coût du risque, le résultat avant impôt⁶ des Nouveaux Métiers Digitaux et de Personal Investors après attribution d'un tiers du résultat de la Banque Privée en Allemagne au métier Wealth Management (pôle Investment & Protection Services), recule de 17,4% par rapport au premier semestre 2021 à 110 millions d'euros.

*
* *

¹ Progression de la flotte moyenne en milliers de véhicules

² A périmètre et change constants

³ En moyenne au 2T22 en France et en Espagne

⁴ Depuis la création en France et en Espagne

⁵ Intégrant 100% de la Banque Privée en Allemagne

⁶ Intégrant 2/3 de la Banque Privée en Allemagne

INVESTMENT & PROTECTION SERVICES (IPS)

La dynamique commerciale est bonne dans l'ensemble. À +9,0 milliards d'euros, la collecte nette du premier semestre 2022 résiste bien dans un environnement de marché défavorable. L'activité sous-jacente du métier Assurance est bonne et est en hausse pour le métier Immobilier, porté par l'activité *Advisory*.

Sur l'ensemble du premier semestre, les revenus progressent de 1,0%, par rapport au premier semestre 2021. Ils sont portés par la hausse des revenus de Wealth Management et du métier Immobilier. Ils enregistrent l'impact de la baisse des marchés financiers sur le résultat financier de l'Assurance partiellement compensée par des plus-values dans le métier Assurance. Les revenus de l'Asset Management¹ sont quasi-stables dans un environnement de marché très défavorable.

À 2 119 millions d'euros, les frais de gestion sont en hausse de 5,1% par rapport au premier semestre 2021, avec l'accompagnement de la dynamique commerciale et des initiatives ciblées.

Le résultat brut d'exploitation est de 1 254 millions d'euros, en repli de 5,1% par rapport au premier semestre 2021.

À 1 411 millions d'euros, le résultat avant impôt d'IPS est en baisse de 5,6% par rapport au second semestre 2021. Il se compare à une base élevée au premier semestre 2021 liée à une cession en Asset Management. La contribution est en hausse et des plus-values de cession de participation sont enregistrées au second trimestre 2022 dans les sociétés mises en équivalence.

Collecte et actifs sous gestion

Au 30 juin 2022, les actifs sous gestion² s'établissent à 1 198 milliards d'euros et sont en retrait de 0,6% par rapport au 31 décembre 2021, du fait notamment d'un effet performance très défavorable de -117,7 milliards d'euros, lié à l'évolution des marchés, partiellement compensé par un effet change favorable de +17,6 milliards d'euros et d'un effet de périmètre positif pour +12,0 milliards d'euros, lié notamment à l'acquisition de *Dynamic Credit Group* aux Pays-Bas et d'un nouveau partenariat en Inde. Au global, au premier semestre 2022, la collecte nette résiste bien (+9,0 milliards d'euros). La collecte nette de Wealth Management est très bonne, soutenue par l'activité en Europe et notamment en France et en Allemagne. La collecte nette de l'Assurance est bonne, notamment en unités de compte, et la collecte brute est très bonne en particulier en France. Le métier Asset Management enregistre une décollecte nette sur le semestre en lien avec la forte décollecte sur les fonds monétaires partiellement compensée par la collecte nette du second trimestre sur les supports moyen et long terme.

Au 30 juin 2022, les actifs sous gestion¹ se répartissent entre : 531 milliards d'euros pour la gestion d'actifs (incluant 30 milliards d'euros de Real Estate Investment Management et 1 milliard d'euros pour Principal Investments), 411 milliards d'euros pour Wealth Management et 255 milliards d'euros pour l'Assurance.

Assurance

Le métier Assurance poursuit sa très bonne dynamique commerciale. Le métier enregistre une bonne collecte nette, notamment en unités de compte et poursuit une très bonne collecte brute, en particulier en France. L'activité Protection est en progression avec une croissance de l'activité en France, avec une bonne performance de la prévoyance et de l'assurance dommages et habitation (Cardif IARD), et à l'international, en particulier en Amérique Latine et en Asie.

Sur l'ensemble du premier semestre, les revenus sont en retrait de 3,2% par rapport au premier semestre 2021, à 1 508 millions d'euros. La bonne performance de l'activité d'Epargne et la hausse de l'activité de Protection est compensée par l'impact de la baisse des marchés sur le résultat financier partiellement compensé par des plus-values.

¹ Y compris Principal Investments

² Y compris actifs distribués

Les frais de gestion, à 780 millions d'euros, sont en hausse de 4,0% par rapport au premier semestre 2021, en accompagnement de la dynamique commerciale et de projets ciblés.

À 826 millions d'euros, le résultat avant impôt de l'Assurance recule de 4,6% par rapport au premier semestre 2021 malgré la hausse de la contribution et des plus-values de cession d'activités des sociétés mises en équivalence au second trimestre 2022.

Gestion Institutionnelle et Privée (GIP)¹

L'activité des métiers de GIP¹ résiste bien au global. Le métier Wealth Management enregistre une très bonne collecte nette, soutenue par l'activité en Europe, notamment en France et en Allemagne. Dans un contexte difficile, Asset Management enregistre une décollecte nette sur le semestre, liée à la forte décollecte sur les fonds monétaires partiellement compensée par la collecte nette au second trimestre 2022, sur les supports moyen et long terme. Enfin, l'activité du métier immobilier poursuit sa reprise, avec une bonne performance de l'*Advisory*.

Sur l'ensemble du premier semestre, les revenus progressent de 4,8% par rapport au premier semestre 2021, à 1 865 millions d'euros. Ils sont portés par la très bonne performance de Wealth Management, la forte hausse des revenus du métier Immobilier, notamment en *Advisory* et des revenus quasi-stables en Asset Management², malgré l'impact défavorable du contexte de marché au second trimestre 2022.

Les frais de gestion sont en croissance de 5,7% par rapport au premier semestre 2021, à 1 339 millions d'euros, en lien avec l'accompagnement de la croissance des métiers.

Le résultat avant impôt de la Gestion Institutionnelle et Privée s'élève ainsi à 585 millions d'euros, en retrait de 6,9% par rapport au second trimestre 2021. Il se compare à une base élevée au premier semestre 2021 qui enregistrait l'effet de la plus-value de cession liée à une participation d'Asset Management au premier trimestre 2021.

*
* *

¹ Asset Management, Wealth Management, Real Estate et Principal Investments

² Y compris Principal Investments

AUTRES ACTIVITÉS

Sur l'ensemble du premier semestre, le produit net bancaire s'élève à 16 millions d'euros, contre 322 millions d'euros au premier semestre 2021, reflétant l'impact positif de 108 millions d'euros lié à la réévaluation du risque de crédit propre inclus dans les dérivés (DVA) compensé par l'impact d'un élément non récurrent négatif au premier trimestre 2022.

Les frais de gestion s'élèvent à 679 millions d'euros au premier semestre 2022. Ils enregistrent notamment une hausse des taxes soumises à IFRIC 21¹, et intègrent l'impact exceptionnel des coûts de restructuration² et des coûts d'adaptation³ pour 54 millions d'euros et des coûts de renforcement informatique pour 132 millions d'euros. Le coût du risque est de 117 millions d'euros, contre 121 millions d'euros au premier semestre 2021.

Les autres éléments hors exploitation s'élèvent à -109 millions d'euros au premier semestre 2022 contre 589 millions d'euros au premier semestre 2021. Ils enregistrent l'impact d'une dépréciation des titres d'Ukrsibbank de -159 millions d'euros et du recyclage de la réserve de conversion⁴ pour -274 millions, partiellement compensé par l'effet positif de l'écart d'acquisition négatif lié à bpost banque pour +244 millions d'euros et d'une plus-value de cession d'une participation de 204 millions d'euros. Au premier semestre 2021, ils incluaient l'impact exceptionnel des plus-values réalisées sur la cession d'immeubles pour 302 millions d'euros et d'une plus-value réalisée sur la cession de titres Allfunds⁵ pour 300 millions d'euros.

Le résultat avant impôt des « Autres Activités » s'établit ainsi à -847 millions d'euros contre +330 millions d'euros au premier semestre 2021.

¹ Comptabilisation au 1T de la quasi-totalité des taxes et contributions au titre de l'année en application de IFRIC 21 « taxes » dont contribution estimée au Fonds de Résolution Unique

² Liés notamment à BancWest et CIB

³ Coûts de restructuration liés notamment à l'arrêt ou aux restructurations de certaines activités (entre autres, CIB)

⁴ Précédemment constaté en capitaux propres

⁵ Cession de 6,7% du capital d'Allfunds

STRUCTURE FINANCIÈRE

Le Groupe a une structure financière solide.

Le ratio « *common equity Tier 1* » s'élève à 12,2%¹ au 30 juin 2022, en baisse de 20 points de base par rapport au 31 mars 2022, du fait principalement :

- de la mise en réserve du résultat net du premier trimestre après prise en compte d'un taux de distribution de 60%, net de la croissance organique des actifs pondérés (+0 pb)
- de l'impact sur les « *Other Comprehensive Income* » (OCI) des prix de marché au 30 juin 2022 et de l'effet de l'augmentation de la volatilité sur le « *Prudent Value Adjustment* » (PVA) : -20 pb (-30 pb depuis le 31 décembre 2021)

Les autres effets sont au global limités sur le ratio.

Le ratio de levier² s'élève à 3,8% au 30 juin 2022.

Les réserves de liquidité disponibles instantanément s'élèvent à 450 milliards d'euros au 30 juin 2022 et représentent une marge de manœuvre de plus d'un an par rapport aux ressources de marché.

¹ CRD4 ; y compris dispositions transitoires IFRS 9

² Calculé conformément au Règlement (UE) n°2019/876, sans opter pour l'exemption temporaire des dépôts auprès des banques centrales de l'Eurosystème autorisée par la décision de la BCE du 18 juin 2021



RÉSULTATS AU 30 JUIN 2022

29 Juillet 2022



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Avertissement

Les chiffres figurant dans cette présentation ne sont pas audités.

Cette présentation contient des informations prospectives fondées sur des opinions et des hypothèses actuelles relatives à des événements futurs. Ces informations prospectives comportent des projections et des estimations financières qui se fondent sur des hypothèses, des considérations relatives à des projets, des objectifs et des attentes en lien avec des événements, des opérations, des produits et des services futurs et sur des suppositions en termes de performances et de synergies futures. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces projections et estimations qui sont soumises à des risques inhérents, des incertitudes et des hypothèses relatives à BNP Paribas, ses filiales et ses investissements, au développement des activités de BNP Paribas et de ses filiales, aux tendances du secteur, aux futurs investissements et acquisitions, à l'évolution de la conjoncture économique, notamment dans le contexte de la pandémie de la Covid-19, ou à celle relative aux principaux marchés locaux de BNP Paribas, à la concurrence et à la réglementation. La réalisation de ces événements étant incertaine, leur issue pourrait se révéler différente de celle envisagée aujourd'hui, ce qui est susceptible d'affecter significativement les résultats attendus. Les résultats actuels pourraient différer significativement de ceux qui sont projetés ou impliqués dans les informations prospectives.

BNP Paribas ne s'engage en aucun cas à publier des modifications ou des actualisations de ces informations prospectives qui sont données à la date de cette présentation. Il est rappelé dans ce cadre que le « Supervisory Review and Evaluation Process » est un processus conduit annuellement par la Banque Centrale Européenne, celle-ci pouvant modifier chaque année ses exigences relatives aux ratios réglementaires pour BNP Paribas.

Les informations contenues dans cette présentation, dans la mesure où elles sont relatives à d'autres parties que BNP Paribas, ou sont issues de sources externes, n'ont pas fait l'objet de vérifications indépendantes et aucune déclaration ni aucun engagement n'est donné à leur égard, et aucune certitude ne doit être accordée sur l'exactitude, la sincérité, la précision et l'exhaustivité des informations ou opinions contenues dans cette présentation. Ni BNP Paribas ni ses représentants ne peuvent voir leur responsabilité engagée pour une quelconque négligence ou pour tout préjudice pouvant résulter de l'utilisation de cette présentation ou de son contenu ou de tout ce qui leur est relatif ou de tout document ou information auxquels elle pourrait faire référence.

La somme des valeurs figurant dans les tableaux et analyses peut différer légèrement du total reporté en raison des arrondis.

Crédits photos (page de couverture) : Getty Images © piranka, Adobe Stock © VOJTa Herout, Adobe Stock © Maria_Savenko, Adobe Stock © pikselstock

Sauf mention contraire, les informations et éléments financiers contenus dans ce communiqué incluent en particulier l'activité relative à BancWest pour refléter une vision opérationnelle. Ils sont donc présentés hors effets de l'application de la norme IFRS5 relative aux groupes d'actifs et de passifs destinés à la vente. Le communiqué de presse relatif aux résultats du 2T22 et du 1S22 inclut en annexe une réconciliation entre la vision opérationnelle présentée hors application de la norme IFRS5 et les états financiers consolidés appliquant la norme IFRS5.



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 2

2T22 : Forte croissance du résultat et effet de ciseaux positif

Une trajectoire solide Croissance des revenus, effet de ciseaux positif et profil de risque prudent

Forte croissance des revenus soutenue par l'ensemble des pôles

- Très nette progression de **Corporate & Institutional Banking** (+10,6%)
- Très forte hausse de **Commercial, Personal Banking & Services**¹ (+11,1%)
- Croissance d'**Investment & Protection Services** (+2,2%)

Performance opérationnelle élevée et effet de ciseaux positif (+0,9 pt)

Accompagnement de la croissance de l'activité
~35% de la hausse des frais de gestion liée aux effets périmètre et change

Profil de risque prudent, gestion proactive et de long-terme reflétés par un coût du risque bas

Dotation au titre du provisionnement ex-ante des pertes attendues (strates 1 et 2) en lien avec la situation macro-économique et géopolitique

Forte hausse du Résultat Net Part du Groupe

(+18,5% / 2T21 hors éléments exceptionnels²)

Bilan robuste

Progression de la rentabilité (ROTE³ : 12,4%)

PNB

+8,5% / 2T21

Frais de gestion

+7,6% / 2T21

RBE⁴

5 062 M€ (+9,9% / 2T21)

Coût du risque : 33 pb⁵

789 M€ (-3,0% / 2T21)

RNPG⁶

3 177 M€ (+9,1% / 2T21)

Ratio CET1 : 12,2%⁷

1. Intégrant 100% de la Banque Privée dans les banques commerciales (y compris effets PEL/CEL en France) ;
2. cf. diapositive 9 ; 3. Rentabilité des fonds propres tangibles non réévalués, cf. détails du calcul en diapositive 84 ; 4. Résultat brut d'exploitation ;
5. Coût du risque / encours de crédit à la clientèle début de période ; 6. Résultat Net Part du Groupe ; 7. cf. diapositive 16



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

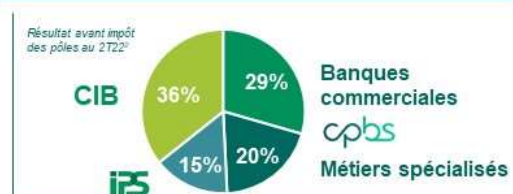
Résultats au 30.06.22 | 3

Un modèle solide, diversifié et intégré,
générant une croissance supérieure à son économie sous-jacente

Forte croissance du résultat



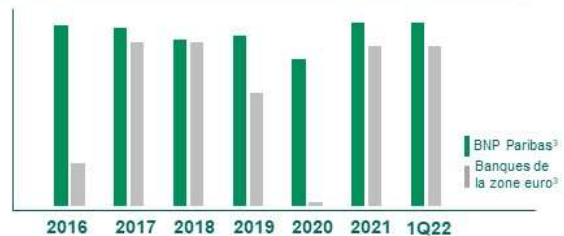
Répartition équilibrée du résultat avant impôt



Hausse de la rentabilité avec le renforcement des franchises



Résilience et croissance du ROTE supérieure à la moyenne³



1. BPA : Bénéfice par action cf. diapositive 82 ; ROTE : Rentabilité des fonds propres tangibles, cf. détails du calcul en diapositive 84 ;
2. En % du résultat avant impôt des pôles opérationnels ; 3. Source: Bloomberg, BBVA, Crédit Agricole SA, Deutsche Bank, ING, Intesa SP, Santander, Société Générale, Unicredit



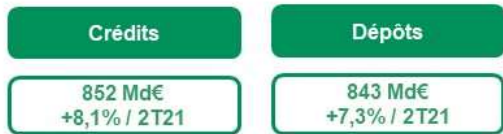
BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 4

Un potentiel de croissance avéré

- **Activité commerciale dynamique portée par la diversification des métiers, un positionnement favorable et la complétude de l'offre**



1^{ère} Banque Privée de la zone Euro¹
 N°1 en *Corporate Banking* en Europe¹
 3^{ème} CIB en EMEA, 1^{ère} CIB européenne¹
 Leader dans les activités de flux en Europe¹

- **Potentiel de croissance additionnelle dès 2022**

+900 M€ de PNB annuel récurrent²
 générés par les renforcements stratégiques
 déjà concrétisés (Métiers actions, paiement
 fractionné...)

~11 Md€ (170 pb) de CET1
 libérés par la cession de Bank of the West
 avec un redéploiement progressif et
 discipliné à venir³

Une croissance disciplinée accompagnée d'un objectif d'effet de ciseaux positif tous les ans et dans tous les pôles

1. Sources : Actifs sous gestion tels que publiés par les banques - Greenwich share leaders 2021 - Coalition Greenwich Competitor Analytics au 1T22 (classement intégrant les banques de l'Index Coalition), EMEA: Europe, Middle East and Africa; 2. Rappel : objectifs 2022 annuels cumulés des nouvelles activités intégrées en 2021 et début 2022; 3. Sous réserve des conditions suspensives habituelles; estimations préliminaires cf. communiqué de presse du 20.12.21



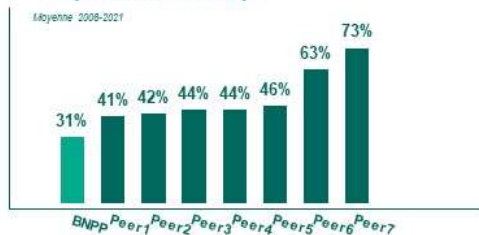
BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

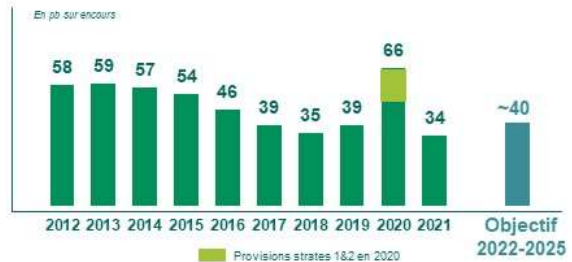
Résultats au 30.06.22 | 5

Gestion des risques de long terme, prudente et proactive en constante amélioration

- **Approche prudente : ratio CdR / RBE parmi les plus bas en Europe¹**



- **Amélioration continue du coût du risque**



- **Dotation de +511 M€ au 2T22 au titre du provisionnement ex-ante des pertes attendues (strates 1 et 2)** en lien avec la prise en compte des effets indirects de l'invasion de l'Ukraine, de la hausse de l'inflation et des taux
- **Reprise de provisions liées à la crise sanitaire (-187 M€ au 2T22)**
 Rappel : dotation en 2020 de 1,4 Md€ de provisions ex-ante des pertes attendues liées à la crise sanitaire (strates 1 et 2)

1. Sources : publications des banques de la zone Euro : BBVA, Crédit Agricole SA, Deutsche Bank, Intesa SP, Santander, Société Générale, Unicredit



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 6

Augmentation de 10 pts du taux de distribution
avec le plan stratégique « GTS 2025 »



Dès l'exercice 2021

Taux de distribution ordinaire à 60%¹

- dont taux de distribution en numéraire : 50% à 60%
- dont taux de distribution sous forme de programme de rachat d'actions : 0% à 10%



**Cession de Bank of the West : distribution extraordinaire
sous forme de programme de rachat d'actions de ~4 Md€
pour neutraliser la dilution²**

1. Distribution sous forme de dividende en numéraire (sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale) et de programmes de rachat d'action - taux appliqué au résultat net hors contribution de Bank of the West et plus-value de cession - cf. diapositive 86 ; 2. Sous réserve des conditions suspensives habituelles - estimations préliminaires cf. communiqué de presse du 20 décembre 2021



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 7



BNP PARIBAS

RÉSULTATS DU GROUPE

RÉSULTATS DES PÔLES

CONCLUSION

RÉSULTATS DÉTAILLÉS DU 1S22 et 2T22

ANNEXES

2T22 - Principaux éléments exceptionnels

Total des éléments exceptionnels négatifs ce trimestre

● Éléments exceptionnels

Frais de gestion

- Coûts de restructuration¹ et coûts d'adaptation² («Autres Activités»)
- Coûts de renforcement IT («Autres Activités»)

Total frais de gestion exceptionnels

Autres éléments hors exploitation

- Plus-value de cession de titres de Allfunds³ («Autres Activités»)

Total autres éléments hors exploitation exceptionnels

Total des éléments exceptionnels (avant impôt)

Total des éléments exceptionnels (après impôt)⁴

- Impact sur le résultat avant impôt du 2T22 des effets induits par la situation d'hyperinflation en Turquie au 1S22⁵ (détails en diapositive 64)

	2T22	2T21
	-28 M€ -82 M€	-24 M€ -47 M€
	-110 M€	-71 M€
		+300 M€
		+300 M€
	-110 M€	+229 M€
	-81 M€	+162 M€
	+10 M€	NA

1. Liés à l'arrêt ou la restructuration de certaines activités (notamment chez CIB) ; 2. Liés notamment à CIB, CPB et Wealth Management ; 3. Cession de 6,7% du capital d'Allfunds ; 4. Part du Groupe ; 5. Application de la norme IAS 29 « Information financière dans les économies hyper-inflationnistes » et prise en compte de la performance de la couverture par le portefeuille d'obligations indexées sur l'inflation (CPI linkers), désormais comptabilisée au sein des « autres éléments hors exploitation »



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 9

2T22 - Groupe consolidé

Forte croissance et effet de ciseaux positif

	2T22	2T21	2T22 / 2T21	2T22 / 2T21 Périmètre & change constants
Produit net bancaire	12 781 M€	11 776 M€	+8,5%	+6,5%
Frais de gestion	-7 719 M€	-7 172 M€	+7,6%	+4,9%
Résultat brut d'exploitation	5 062 M€	4 604 M€	+9,9%	+8,9%
Coût du risque	-789 M€	-813 M€	-3,0%	-7,3%
Résultat d'exploitation	4 273 M€	3 791 M€	+12,7%	+12,3%
Éléments hors exploitation	229 M€	403 M€	-43,2%	+126,9%
Résultat avant impôt	4 502 M€	4 194 M€	+7,4%	+14,6%
Résultat Net Part du Groupe (RNPG)	3 177 M€	2 911 M€	+9,1%	
RNPG hors exceptionnels ¹	3 258 M€	2 748 M€	+18,5%	

Rentabilité des fonds propres tangibles (ROTE)² : 12,4%

Bénéfice par action (BPA)³ : 4,04€ +13,5% / 1S21

1. Cf. diapositive 9 ; 2. Non réévalués, cf. détails du calcul en diapositive 82 ; 3. Cf. détails du calcul en diapositive 84



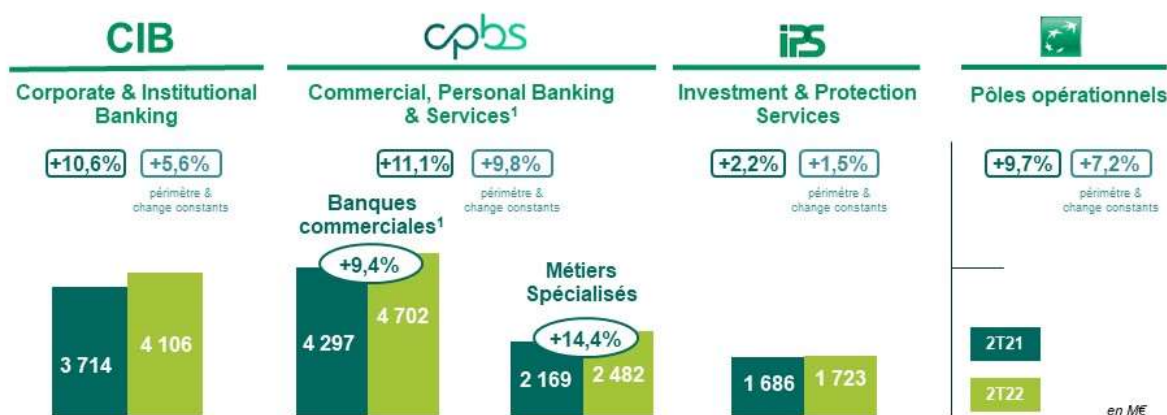
BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 10

2T22 - Revenus

Modèle diversifié soutenant une croissance très solide



- **CIB** : très nette progression des revenus – croissance dans les 3 métiers - cristallisation des gains de parts de marché et accélération avec les renforcements stratégiques concrétisés en 2021 et 2022 (Métier Actions, mandats stratégiques de BNPP Securities Services)
- **CPBS** : très forte croissance des revenus des banques commerciales avec le développement continu des commissions et la hausse de la marge d'intérêt – très forte hausse des revenus des métiers spécialisés
- **IPS** : croissance des revenus dans un marché difficile – bonne progression de la Banque Privée, de l'Assurance et de l'Immobilier compensant l'impact de la performance des marchés sur l'Asset Management

1. Intégrant 100% de la Banque Privée dans les banques commerciales (y compris effets PEL/CEL en France)



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 11

2T22 - Frais de gestion

Effet de ciseaux positif des pôles opérationnels (+0,9 pt)



- **CIB** : accompagnement de la croissance de l'activité et impact du changement de périmètre avec un effet de ciseaux positif (+0,6 pt à périmètre et change constants)
- **CPBS** : hausse des frais de gestion avec la progression de l'activité et les effets de périmètre dans les banques commerciales et les métiers spécialisés – effet de ciseaux très positif (+4,5 pts)
- **IPS** : progression des frais de gestion en lien avec l'accompagnement du développement de l'activité et des initiatives ciblées

1. Intégrant 100% de la Banque Privée dans les banques commerciales



BNP PARIBAS

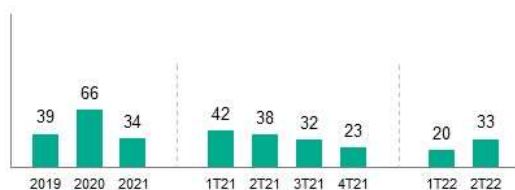
La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 12

Coût du risque (1/3)

Coût du risque / Encours de crédit à la clientèle début de période (en pb annualisés)

Groupe



- Coût du risque : 789 M€ (+333 M€ / 1T22 ; -24 M€ / 2T21)
- Coût du risque à un niveau bas
- Provisions sur créances douteuses (strates 3) faibles et dotation de provisions sur encours sains¹ au 2Q22
- Rappel 1T22 : reprise de provisions sur encours sains¹ liée notamment à BancWest

CIB - Global Banking



- Coût du risque : 85 M€ (+105 M€ / 1T22 ; +21 M€ / 2T21)
- Coût du risque à un niveau bas
- Rappel 1T22 : reprise de provisions sur encours sains¹

1. Strates 1 & 2



BNP PARIBAS

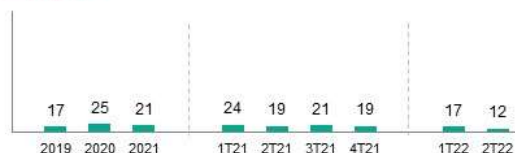
La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 13

Coût du risque (2/3)

Coût du risque / Encours de crédit à la clientèle début de période (en pb annualisés)

BCEF¹



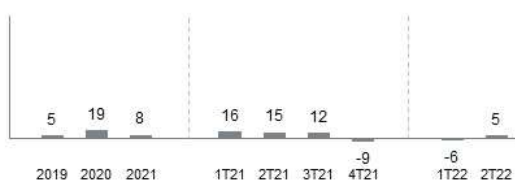
- Coût du risque : 64 M€ (-29 M€ / 1T22 ; -37 M€ / 2T21)
- Coût du risque à un niveau très bas

BNL bc¹



- Coût du risque : 110 M€ (-18 M€ / 1T22 ; +5 M€ / 2T21)
- Coût du risque bas et baisse des dotations de provisions sur créances douteuses (strate 3)

BCEB¹



- Coût du risque : 16 M€ (+34 M€ / 1T22 ; -28 M€ / 2T21)
- Coût du risque à un niveau très bas

1. Intégrant 100% de la Banque Privée



BNP PARIBAS

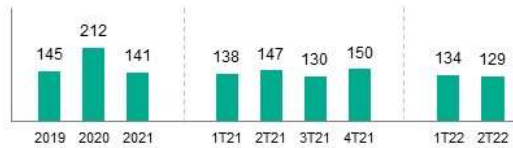
La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 14

Coût du risque (3/3)

Coût du risque / Encours de crédit à la clientèle début de période (en pb annualisés)

Personal Finance



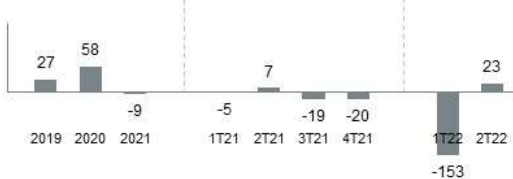
- Coût du risque : 309 M€ (-6 M€ / 1T22 ; -35 M€ / 2T21)
- Coût du risque bas
- Dotation de provisions sur encours sains² liée notamment à l'impact anticipé de la hausse de l'inflation (+137 M€) compensée par une reprise de provisions liées à la crise sanitaire² (-159 M€)

Europe Méditerranée¹



- Coût du risque : 48 M€ (+9 M€ / 1T22 ; -10 M€ / 2T21)
- Coût du risque bas malgré la dotation de provisions sur encours sains² en lien avec la situation macro-économique et géopolitique (+83 M€) partiellement compensée par des reprises de provisions sur encours sains²

BancWest¹



- Coût du risque : 30 M€ (+223 M€ / 1T22 ; +21 M€ / 2T21)
- Coût du risque à niveau bas
- Rappel 1T22 : forte reprise de provisions² liée à la crise sanitaire

1. Intégrant 100% de la Banque Privée ; 2. Strates 1 & 2



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

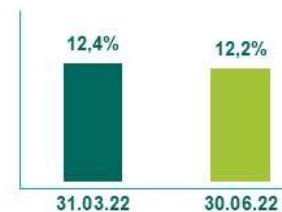
Résultats au 30.06.22 | 15

Structure financière très solide

Ratio CET1 : 12,2%¹ au 30.06.22

- Résultat de 2T22, après prise en compte d'un taux de distribution de 60% net de la croissance organique des actifs pondérés : +0 pb
- Impact sur les « Other Comprehensive Income » (OCI) des prix de marché au 30.06.22 et effet de l'augmentation de la volatilité sur le « Prudent Value Adjustment » (PVA) : -20 pb (-30 pb depuis le 31.12.21)
- Les autres effets sont au global limités sur le ratio

Ratio CET1



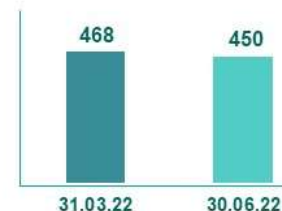
Ratio de levier² : 3,8% au 30.06.22

Réserve de liquidité immédiatement disponible : 450 Md€³

(468 Md€ au 31.03.22) : Marge de manœuvre > 1 an / aux ressources de marché

Liquidity Coverage Ratio : 134% au 30.06.22

Réserve de liquidité (Md€)³



2. Calculé conformément au Règlement (UE) n°2019/676, sans opter pour l'exemption temporaire des dépôts auprès des banques centrales de l'Eurosystème autorisée par la décision de la BCE du 18 juin 2021 ;
3. Actifs liquides de marché ou éligibles en banques centrales (« counterbalancing capacity ») tenant compte des règles prudentielles, notamment américaines, diminués des besoins intra-journaliers des systèmes de paiement



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 16

Création de valeur continue et soutenue à travers le cycle

Augmentation régulière de l'actif net comptable tangible par action : 78,0 €
+1,7 € (+2,2%) / 30.06.21



1. De l'actif net comptable par action ; 2. De l'actif net comptable tangible par action sur la période 2008 – 2T22



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 17

Une politique ambitieuse d'engagement dans la société

S'engager avec nos clients pour les accompagner dans leur transition

Approche globale du Groupe organisée autour de 3 grands objectifs, réaffirmée avec le plan GTS 2025



S'engager aux côtés des clients dans la transition vers une économie durable

Renforcer les outils de pilotage, les processus et la gouvernance

Aligner nos portefeuilles de crédit sur notre engagement de neutralité carbone

Déploiement à l'échelle de nos engagements

Epargne, Investissements et Financements durables

- Top 2 mondial pour l'émission d'obligations durables avec 18,4 Md\$ au 1S22¹
- 1^{er} fonds obligataire sur les villes durables en Asie de BNP Paribas Asset Management (article 9 - SFDR)
- BNP Paribas arrangeur du 1^{er} Sustainability-Linked Loan dans le secteur des matériaux de construction durables en APAC pour Saint-Gobain

Transition vers la neutralité carbone

- Mise en œuvre opérationnelle de l'engagement net-zéro pris par le Groupe (NZBA²) : objectifs de réduction de l'intensité d'émissions carbone financées à horizon 2025 dans trois des secteurs les plus émetteurs :
 - production d'électricité : au moins -30% vs 2020³
 - pétrole & gaz (extraction et raffinage) : au moins -10% vs 2020⁴
 - automobile (constructeurs automobiles) : au moins -25% vs 2020⁵
- Sur le pétrole et le gaz, des engagements additionnels pris :
 - réduction de 12 % de l'exposition de crédit pour les activités de production de pétrole & gaz d'ici 2025
 - réduction de 25 % de l'exposition de crédit pour les activités de production de pétrole d'ici 2025

1. Source : Dealogic au 30.06.22, bookrunner ; 2. Net-Zero Banking Alliance ; 3. Intensité d'émissions en gCO₂/kWh ; 4. Intensité d'émissions en gCO₂/e(MJ) ; 5. Intensité d'émissions en gCO₂/km WLTP



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 18

Une politique ambitieuse d'engagement dans la société

Mobiliser le modèle spécifique autour de domaines prioritaires

Transition vers la neutralité carbone

- **Nouvelle offre de location avec option d'achat** proposée par BNP Paribas Personal Finance pour faciliter l'accès des ménages modestes à une voiture plus durable (véhicule Crit'Air 0 ou 1)
- **Nouveau prêt personnel rénovation énergétique à un taux avantageux** proposé par BGL BNP Paribas

Capital naturel & Biodiversité

- **1^{ère} mesure de l'empreinte biodiversité du portefeuille d'investissements de BNP Paribas Asset Management** avec une méthodologie élaborée en partenariat avec Iceberg Data and I Care & Consult
- **Participation à la 2^{ème} version du cadre de gestion et de reporting des risques de la TNFD**, qui traite des outils de mesure

Economie circulaire

- **BNP Paribas co-teneur de livre & co-structureur ESG pour une obligation verte** conforme à la taxonomie de l'UE, de **Hera** (projets de collecte et traitement des eaux usées, collecte de déchets, compostage de biodéchets...)
- **BNP Paribas teneur de livre pour la 1^{ère} obligation verte de Jabil** (conception et fabrication de circuits électroniques) : accompagnement vers un modèle plus circulaire

Inclusion sociale

- **1^{er} rapport de performance sociale** sur l'engagement du Groupe en matière d'inclusion financière : en 32 ans, près d'**1,2 Md€** de crédits cumulés octroyés à **2,9 M de bénéficiaires dans le monde**
- **Investisseur unique dans le 1^{er} Contrat à Impact de Développement porté par le gouvernement français**, soutenant un programme mené par l'ONG CARE en Ethiopie pour améliorer l'accès à l'éducation et à l'autonomisation des femmes en luttant contre la précarité menstruelle
- **3 ans de L'Ascenseur : 400 000 jeunes accompagnés en France** par le collectif (égalité des chances)



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 19

Contrôle Interne Renforcé

- **Dispositif toujours plus solide en matière de conformité et de contrôle et poursuite de l'insertion opérationnelle d'une culture de conformité renforcée**
 - **Amélioration constante du modèle opérationnel de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme :**
 - Approche normative adaptée aux risques, dispositif de gestion des risques partagé entre Métiers et *Compliance Officers* (connaissance du client, revue des transactions atypiques...)
 - Pilotage global renforcé au niveau du Groupe avec une information régulière aux organes de supervision
 - **Renforcement continu des dispositifs de respect des sanctions financières internationales :**
 - Mise en œuvre rigoureuse et diligente des mesures nécessaires à l'application des sanctions internationales, dès leur publication
 - Large diffusion des procédures et forte centralisation garantissant une couverture efficace et cohérente du périmètre de surveillance
 - Optimisation permanente des outils de filtrage des transactions transfrontalières et de criblage des bases de relations
 - **Poursuite de l'amélioration du cadre de lutte contre la corruption avec une intégration accrue au sein des processus opérationnels du Groupe**
 - **Programme de formation en ligne intensifié :** formations obligatoires pour tous les collaborateurs sur la sécurité financière (sanctions & embargos, lutte contre le blanchiment & le financement du terrorisme), la lutte contre la corruption, et sur l'éthique professionnelle pour tous les nouveaux entrants
 - **Maintien des missions régulières de l'Inspection Générale pour auditer la sécurité financière au sein des entités générant des flux en dollars.** Ces revues rapprochées ont cours depuis début 2015 au travers de cycles de 18 mois chacun. Les 4 premiers ont vu une amélioration continue des dispositifs de traitements et de contrôles. Le 5^{ème} cycle a été entamé l'an passé et s'est déroulé au bon rythme en dépit des contraintes sanitaires. Il confirme les tendances précédentes et s'achèvera à la fin du mois de juillet 2022
- **Plan de remédiation décidé dans le cadre de l'accord global de juin 2014 avec les autorités des États-Unis très largement réalisé**



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 20

RÉSULTATS DU GROUPE
RÉSULTATS DES PÔLES

CONCLUSION
 RÉSULTATS DÉTAILLÉS DU 1S22 et 2T22

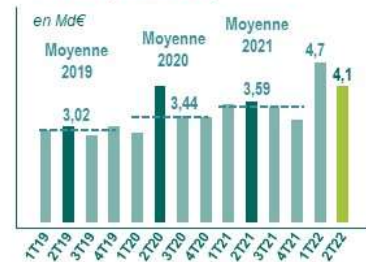
ANNEXES

Corporate & Institutional Banking - 2T22

Très bon niveau de résultat porté par la nouvelle envergure du dispositif

- **Activité commerciale dynamique s'appuyant sur un modèle diversifié et intégré...**
 - **Financements** : bonne performance dans un marché primaire (crédits syndiqués, obligations et actions) en baisse
 - **Marchés** : poursuite de la forte demande de la clientèle sur les marchés de taux, de change et de dérivés sur matières premières observée au 1T22 ; bon niveau des métiers d'actions
 - **Services titres** : forte dynamique commerciale et niveau de transaction très élevé
- **...avec des capacités renforcées pour accompagner les clients**
 - Positions confortées en EMEA¹ avec le développement continu des différentes plateformes et les renforcements stratégiques concrétisés en 2021 et 2022
 - Poursuite du bon développement de l'activité en Asie-Pacifique et dans la zone Amériques

● **Développement des revenus de CIB (1T19-2T22)**



● **Des positions de leader reconnues**



PNB : 4 106 M€ (+10,6% / 2T21) <ul style="list-style-type: none"> • +5,6% à périmètre et change constants • Progression dans les 3 métiers • Très bonne performance de Global Banking dans un contexte défavorable (+0,8%) • Très forte hausse de Global Markets (+15,3%) • Très nette progression de Securities Services (+16,0%)
--

Frais de gestion : 2 314 M€ (+13,3% / 2T21) <ul style="list-style-type: none"> • +5,0% à périmètre et change constants et effet de ciseaux positif (+0,6 pt) • Hausse en lien avec la forte activité et l'effet du renforcement des activités
--

Résultat avant impôt : 1 724 M€ (+5,3% / 2T21) <ul style="list-style-type: none"> • RBE² en forte hausse de +7,2% / 2T21 • Coût du risque à un niveau bas

1. EMEA : Europe, Moyen-Orient et Afrique ; 2. Résultat Brut d'Exploitation

CIB - Global Banking - 2T22

Bonne dynamique commerciale

● Bon niveau d'activité dans un contexte défavorable

- **Financements dirigés pour les clients** au niveau mondial sur les marchés de crédits syndiqués, d'obligations et d'actions en baisse de 34%¹ / 2T21 avec un rebond des volumes de crédits syndiqués¹ au 2T22 / 1T22 au niveau mondial
- Forte progression de l'activité en **cash management** et en **trade finance** dans les 3 régions
- **Crédits** (176 Md€, +9,8% / 2T21²) : poursuite de la hausse (+2,8% / 1T22²)
- **Dépôts** (198 Md€, +2,3% / 2T21²) : croissance continue (+1,9% / 1T22²)

● Poursuite des gains de part de marché

- Leader sur les financements en EMEA (n°1 pour les émissions obligataires³ et pour les crédits syndiqués³)
- Gestion prudente et poursuite des gains de part de marché dans les financements⁴ au 1S22 / 1S21 en EMEA ainsi qu'au niveau mondial

PNB : 1 248 M€
(+0,8% / 2T21)

- -4,0% à périmètre et change constants
- Bonne résistance de la performance de Capital Markets en EMEA (-25,5%) dans un marché très défavorable, avec un renforcement des parts de marché
- Forte hausse en **trade finance** et **cash management** (+22,4%)
- Nette progression de la zone Asie-Pacifique
- Hausse des revenus de M&A en EMEA dans un marché en repli

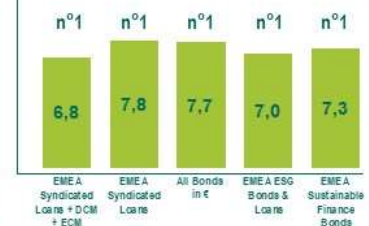
1. Source : Dealogic au 30.06.22 ; 2. Encours moyens, variation à périmètre et change constants ; 3. Parts de marché bookrunner en volume 1S22, source : Dealogic au 30.06.22 ; 4. Parts de marché bookrunner en volume sur les marchés de crédits syndiqués, d'obligations et d'actions, source : Dealogic

● Maintien du PNB à un niveau élevé dans un marché en baisse



● Un leader européen reconnu

Classements : et parts de marché en volume au 1S22⁵ (%)



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 23

CIB - Global Markets - 2T22

Forte hausse des revenus portée par la nouvelle dimension du dispositif

● Activité d'ensemble de la clientèle très soutenue

- **Taux, change & matières premières** : poursuite de la très forte demande de la clientèle, liée en particulier aux besoins de réallocation et de couverture, sur les produits de taux et de change, les marchés émergents et les dérivés sur matières premières
- **Marchés d'actions** : bonne dynamique sur les dérivés ce trimestre, bon niveau d'activité de **prime services** et du **cash equities**, malgré un marché primaire moins porteur
- **Activité primaire** : n°1 sur les émissions obligataires dirigées au niveau mondial en euros dans un marché qui se contracte¹

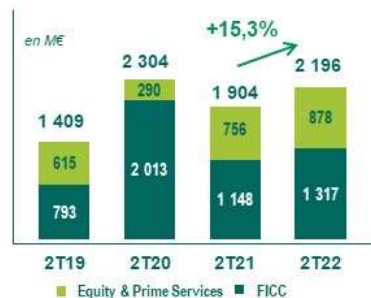
● Poursuite du développement des plateformes électroniques

- Consolidation des positions de leader au 30.06.22
- **Cortex FX²** reconnue comme la meilleure plateforme électronique pour le change aux **Financial News Trading and Technology Awards 2022**

PNB : 2 196 M€
(+15,3% / 2T21)

- +9,5% à périmètre et change constants
- FICC (+14,8%) : très bonne performance sur les taux, le change et les dérivés sur matières premières ; contexte moins porteur pour les activités primaires et de crédit
- Equity & Prime Services (+16,1%) : niveau soutenu d'activité de la clientèle notamment dans les dérivés d'action, contribution de ~70 M€ de BNP Paribas Exane et bon niveau de contribution de **prime services**

● Forte hausse du PNB



● Classements sur les plateformes électroniques multi-dealers

- **Marché des changes** : N°1 sur les volumes globaux³
- **Marché de taux** : N°1 sur les Swaps en €³
N°1 sur les Obligations d'État en €⁴
- **Marché du crédit** : N°1 sur les Obligations en €⁵
- **Dérivés d'actions** : N°1 sur les warrants et certificats cotés en Europe⁶

1. Source : Dealogic au 30.06.22 ; bookrunner en volume ; 2. Plateforme électronique de BNP Paribas pour les opérations de change ; 3. Source : Bloomberg au 1S22 ; 4. Bloomberg et TradeWeb au 1S22 ; 5. Source : Bloomberg au 2T22 ; 6. En part de marché au 1S22 ; source : agrégat des volumes (i) publiés par les bourses et (ii) échangés sur les plateformes OTC



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

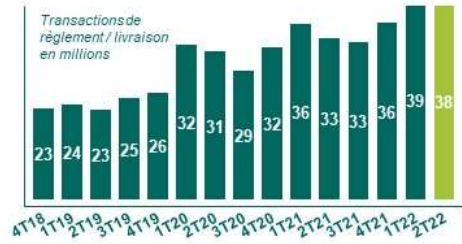
Résultats au 30.06.22 | 24

CIB - Securities Services - 2T22

Très forte progression des revenus

- Très bonne dynamique commerciale**
 - Développement commercial soutenu, en particulier sur le secteur cible du *Private Capital*
 - Hausse très significative des volumes de transactions : +15,1% / 2T21
- Très bonne résistance des encours**
 - Encours moyens en baisse modérée de 1,4% / 2T21
 - Déploiement de nouveaux mandats importants en 2021 et 2022
 - Baisse des encours en fin de période (-6,8% / 30.06.21) du fait de l'effet négatif de la baisse des marchés
- Innovation et transformation du modèle opérationnel**
 - Investissement minoritaire dans *Proxymity*, plateforme digitale en temps réel de communication entre émetteurs et investisseurs

Volumes de transactions



PNB : 663 M€
(+16,0% / 2T21)

- +13,6% à périmètre et change constants
- Très forte progression notamment des commissions sur les transactions et effet de l'environnement de taux

Actifs en conservation (AuC) et sous administration (AuA)



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 25

Commercial, Personal Banking & Services - 2T22

Forte croissance du résultat et effet de ciseaux très positif

- Très bonne performance des banques commerciales**
 - Hausse soutenue du résultat avant impôt des banques commerciales de la zone Euro** (+25,5%¹ / 2T21) : augmentation des revenus d'intérêt (+8,0%²) et des commissions (+6,0%²) et effet de ciseaux très positif (+2,8 pts²)
 - Très forte augmentation du résultat avant impôt d'Europe-Méditerranée** (x2,1³ / 2T21) : forte hausse des revenus d'intérêt (+57,6%⁴) et des commissions (+27,8%⁴), effet de ciseaux très positif et stabilité du coût du risque
 - Transformation du modèle opérationnel** : poursuite de l'externalisation de certaines activités chez BNL - plateforme de gestion de données de KYC mutualisées entre plusieurs institutions financières opérationnelle au Luxembourg
- Poursuite de la forte progression des métiers spécialisés**
 - Poursuite d'une très forte croissance des revenus d'Arval, nette hausse de **Leasing Solutions** et bonne progression de **Personal Finance**
 - Niveau record de comptes ouverts chez **Nickel** en France et en Espagne (~50 000 / mois⁵) et forte progression de la production de **Floa** (+17,7% / 2T21)

Crédits



Dépôts



PNB² : 7 184 M€
(+11,1% / 2T21)

- Très bonne performance des banques commerciales (+9,4%)
- Forte croissance des métiers spécialisés (+14,4% ; +11,2% à périmètre et change constants)

Frais de gestion² : 4 263 M€
(+6,5% / 2T21)

- Accompagnement du développement de l'activité
- Effet de ciseaux très positif (+4,5 pts)

Résultat avant impôt¹ : 2 378 M€
(+34,9% / 2T21)

- Forte croissance du RBE² (+18,5%) et baisse du coût du risque² (-7,1%)
- Impact lié à la situation d'hyperinflation en Turquie au global positif et limité (+23 M€)⁶

¹ Intégrant 2/3 de la Banque Privée y compris effets PEL/CEL ; ² Intégrant 100% de la Banque Privée y compris effets PEL/CEL ; ³ A périmètre et change constants et intégrant 2/3 de la Banque Privée ; ⁴ Intégrant 100% de la Banque Privée à périmètre et change constants ; ⁵ En moyenne au 2T22 en France et en Espagne ; ⁶ Intégrant 100% de la Banque Privée - Cf. détails en diapositive 64



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 26

CPBS - Banque Commerciale en France - 2T22

Très forte hausse du résultat - Progression sur l'ensemble des clientèles

Bonne dynamique commerciale

- **Crédits** : +4,5% / 2T21, bonne progression des crédits d'investissement aux entreprises, ainsi que des crédits immobiliers et des crédits à la consommation
- **Dépôts** : +5,7% / 2T21, augmentation des dépôts de l'ensemble des clientèles
- **Épargne hors-bilan** : -3,0% / 30.06.21, progression de la collecte brute en assurance-vie (+3,4% / 2T21) - contexte de marché défavorable
- **Banque Privée** : très forte collecte nette (2,2 Md€) notamment par acquisition de clientèle et par extension de relation avec des entrepreneurs
- **Hello bank!** : hausse continue du nombre de clients (>725k, +12% / 30.06.21)

Forte croissance des commissions

- **Hausse des commissions financières** (+5,2% / 2T21)
- **Nette augmentation des commissions bancaires** (+9,8% / 2T21) avec notamment une progression continue des activités de *cash management* et de moyens de paiement (+11,9% / 2T21)

PNB¹ : 1 728 M€ (+7,6% / 2T21)
<ul style="list-style-type: none"> • Revenus d'intérêt : +6,9%, forte hausse liée à la progression de l'activité de crédit et à l'impact de l'environnement de taux et de marché • Commissions : +8,3%, hausse marquée sur l'ensemble des segments de clientèle

Frais de gestion¹ : 1 117 M€ (+3,9% / 2T21)
<ul style="list-style-type: none"> • Hausse contenue en lien avec la croissance de l'activité • Effet de ciseaux très positif (+3,6 pts)

Revenus d'intérêt



Commissions



Résultat avant impôt² : 531 M€
(+33,2% / 2T21)

- Coût du risque à un niveau très bas

1. Intégrant 100% de la Banque Privée en France y compris effets PEL/CEL (+14 M€ au 2T22, +19 M€ au 2T21) ; 2. Intégrant 2/3 de la Banque Privée en France y compris effets PEL/CEL



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 27

CPBS - BNL banca commerciale - 2T22

Forte croissance du résultat et effet de ciseaux très positif

Activité commerciale en hausse

- **Crédits** : +2,6% / 2T21, hausse de 5,0% sur le périmètre hors crédits douteux, bonne progression sur les crédits immobiliers et les crédits aux entreprises
- **Dépôts** : +11,3% / 2T21, nette augmentation dans tous les segments de clientèle
- **Épargne hors-bilan** : -2,7% / 30.06.21, bonne progression des encours en assurance-vie (+4,0% / 30.06.21) - contexte de marché défavorable

Poursuite de la transformation du modèle opérationnel

- Externalisation de certaines activités de back office au 2T22 après celles réalisées au 1T22 pour l'IT
- Accélération de la transformation digitale et amélioration de la qualité de service
- Variabilisation des coûts (transfert au global de 737 ETP)

PNB¹ : 671 M€ (+0,3% / 2T21)
<ul style="list-style-type: none"> • +1,8% à périmètre constant² • Revenus d'intérêt : +0,1%, quasi-stables malgré la hausse des volumes de crédit • Commissions : +0,6% (+4,2% à périmètre constant²), hausse des commissions bancaires notamment sur la clientèle des entreprises (+14,2%)

Frais de gestion¹ : 416 M€ (-4,2% / 2T21)
<ul style="list-style-type: none"> • -2,2% à périmètre constant² • Effet de ciseaux très positif (+4,5 pts) • Effet de la transformation du modèle opérationnel et des mesures d'adaptation (plan de départ à la retraite « Quota 100 »)

Crédits (hors douteux)



RBE¹



Résultat avant impôt³ : 139 M€
(+15,8% / 2T21)

1. Intégrant 100% de la Banque Privée en Italie - RBE¹ Résultat Brut d'Exploitation ; 2. Cession d'activité au 02.01.22 ; 3. Intégrant 2/3 de la Banque Privée en Italie



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 28

CPBS - Banque Commerciale en Belgique - 2T22

Très forte hausse des résultats

● Bon niveau d'activité commerciale

- **Crédits¹** : +15,4% / 2T21 (+8,1% à périmètre et change constants²), forte progression des crédits aux entreprises et hausse des crédits aux particuliers, notamment des crédits immobiliers
- **Dépôts¹** : +8,7% / 2T21 (+0,8% à périmètre et change constants²), hausse sur le segment des particuliers
- **Épargne hors-bilan** : -3,1% / 30.06.21 en lien avec la performance des marchés
- **Banque Privée** : bonne collecte nette de 0,6 Md€

● Très bonne dynamique sur la clientèle des entreprises

- Fort soutien à l'économie belge : hausse des encours de +12,7% / 2T21 avec un niveau d'activité très élevé en affacturage (+31,3%)
- Nette croissance des commissions (+12,8% / 2T21), liée en particulier aux besoins de couverture des clients et aux activités de *trade finance* et de *cash management*

PNB³ : 965 M€
(+11,8% / 2T21)

- +6,6% à périmètre et change constants²
- Revenus d'intérêt : +14,9%, hausse avec la progression de l'activité de crédit et la contribution des filiales spécialisées
- Commissions : +5,0%, augmentation soutenue par les commissions bancaires sur l'ensemble des clientèles

Frais de gestion³ : 554 M€
(+13,4% / 2T21)

- Effet de ciseaux très positif (+2,5 pts) à périmètre et change constants² et hors taxes soumises à IFRIC 21 au 2T21
- Accompagnement de la croissance de l'activité
- Effet des mesures de réduction des coûts et d'optimisation du dispositif

Résultat avant impôt⁴ : 379 M€
(+20,4%)

- Baisse du coût du risque à un niveau très bas

● Crédits¹



● Forte hausse du RBE³



1. Cf. diapositive 59 ; 2. Intégration de bpost banque au 01.01.2022 ; 3. Intégrant 100% de la Banque Privée en Belgique - RBE : Résultat Brut d'Exploitation ; 4. Intégrant 2/3 de la Banque Privée en Belgique



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 29

CPBS - Europe Méditerranée - 2T22

Très bonne dynamique commerciale et forte hausse du résultat

● Hausse significative de l'activité

- **Crédits** : +21,8%¹ / 2T21, poursuite de la progression significative des volumes en Pologne et en Turquie sur tous les segments de clientèles avec une hausse plus marquée sur la clientèle des entreprises
- **Dépôts** : +22,2%¹ / 2T21, en hausse en Pologne et en Turquie
- Progression continue des **commissions** sur l'ensemble des segments

● Application de la norme IAS 29 en Turquie et prise en compte de la performance de la couverture²

- Première application de la norme IAS 29 « *Information financière dans les économies hyper-inflationnistes* » à partir du 01/01/2022
- Impact limité au global des effets induits par la situation d'hyperinflation en Turquie sur le résultat avant impôt du 2T22 : -12 M€²
- Impacts au titre du 1S22 enregistrés au 2T22

● Crédits¹



● Evolution des commissions



PNB³ : 566 M€
(+50,7%¹ / 2T21)

- Forte hausse des revenus d'intérêt¹
- Poursuite de la forte croissance des commissions (+27,8%¹ / 2T21)
- Impact lié à la situation d'hyperinflation en Turquie (+35 M€)²

Frais de gestion³ : 418 M€
(+30,0%¹ / 2T21)

- Hausse en lien notamment avec l'inflation et une augmentation temporaire de cotisations⁴
- Effet de ciseaux très largement positif (+20,7 pts¹)

Résultat avant impôt⁵ : 200 M€
(+114,3%¹ / 2T21)

- Bonne contribution des sociétés mises en équivalence
- Impact lié à la situation d'hyperinflation en Turquie sur les « *Autres éléments hors exploitation* » (-31 M€)²

1. A périmètre et change constants ; 2. Cf. diapositive 64 pour les détails - Intégrant 100% de la Banque Privée ; 3. Intégrant 100% de la Banque Privée en Turquie et en Pologne ; 4. Anticipation de cotisations futures ; 5. Intégrant 2/3 de la Banque Privée en Turquie et en Pologne



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 30

CPBS - BancWest - 2T22

Activité commerciale soutenue

● Maintien de la bonne dynamique commerciale

- **Très bonne production de crédits** (+7,1%¹ / 2T21) : forte progression des crédits aux entreprises (+20,7%¹) et niveau élevé de production de crédit immobilier
- **Crédits** : -0,7%² / 2T21, baisse liée à l'arrêt des prêts PPP (*Paycheck Protection Program*) et à l'impact de l'arrêt d'une activité en 2020
- **Dépôts** : -5,5%² / 2T21, baisse des dépôts de la clientèle³ (-5,0%²), repli notamment des dépôts sur le marché monétaire (« *Money Market Deposits* »)
- **Banque Privée** : 18,5 Md\$ d'actifs sous gestion au 30.06.22 (+2,0%² / 30.06.21)

- **Rappel** : annonce le 20 décembre 2021 de la cession à BMO Groupe Financier (clôture de l'opération attendue fin 2022)⁴

● Production de crédits



● Actifs sous gestion Banque privée



Résultat avant impôt⁶ : 123 M€
(-36,9%² / 2T21)

- Impact de la normalisation du coût du risque

PNB⁵ : 657 M€
(-1,1%² / 2T21)

- Baisse liée notamment à l'impact de l'arrêt des prêts PPP et d'une activité en 2020 sur les volumes de crédit

Frais de gestion⁵ : 495 M€
(+8,3%² / 2T21)

- Hausse en lien avec des projets ciblés

1. A périmètre et change constants hors prêts PPP (*Paycheck Protection Program*) ; 2. A périmètre et change constants ; 3. Hors dépôts auprès de la trésorerie ; 4. Sous réserve des conditions suspensives habituelles, cf. communiqué de presse du 20 décembre 2021 ; 5. Intégrant 100% de la Banque Privée aux États-Unis ; 6. Intégrant 2/3 de la Banque Privée aux États-Unis



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 31

CPBS - Métiers Spécialisés - Personal Finance - 2T22

Hausse du résultat, effet de ciseaux positif et coût du risque bas

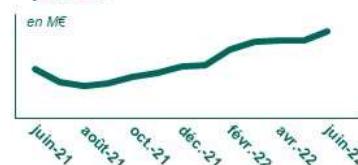
● Croissance des encours et bon niveau de production

- **Encours de crédit** : +2,7%¹ / 2T21 à un niveau supérieur à 2019, prise en compte de 50% des encours de crédit de Floa (1,0 Md€)²
- **Hausse de la production** (+8,9%³ / 2T21) notamment en fin de période malgré un contexte moins porteur sur le secteur automobile

● Amélioration continue du profil de risque

- Profil de risque bénéficiant de l'évolution du mix produit et géographique
- Gestion efficace des impayés et maintien d'un niveau élevé de performance au recouvrement
- Dotation de 137 M€ au titre des provisions ex-ante des pertes attendues (strates 1 & 2) en lien notamment avec la hausse de l'inflation, compensée par une reprise de provisions liées à la crise sanitaire (-159 M€)

● Croissance des encours fin de période



● Evolution du portefeuille de produits



PNB : 1 371 M€
(+3,9% / 2T21)

- +0,7% à périmètre² et change constants
- Hausse portée par l'augmentation des volumes et la progression de la production

Frais de gestion : 718 M€
(+2,6% / 2T21)

- -0,2% à périmètre² et change constants
- Effet de ciseaux positif (+1,3 pt)

Résultat avant impôt : 358 M€
(+35,3% / 2T21)

- Croissance du RBE⁴ (+5,4%)
- Baisse du coût du risque au global

1. +1,6% hors Floa ; 2. Intégration de 50% de la contribution de Floa à partir du 01.02.22 ; 3. +5,6% hors Floa ; 4. Résultat Brut d'Exploitation



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 32

CPBS - Métiers spécialisés - Arval & Leasing Solutions - 2T22

Très forte performance et effet de ciseaux positif

Arval

- **Bonne progression organique du parc financé** (+5,9%¹ / 2T21) et niveau toujours très élevé du prix des véhicules d'occasion
- **Signature d'un accord avec BCR (Groupe Erste)** pour la reprise d'une partie de ses activités de location longue durée en Roumanie (> 3 500 véhicules)²
- **Élargissement du partenariat stratégique avec MG Motors** en France, après l'Allemagne et l'Italie, concentré principalement sur les véhicules électriques
- **Renforcement des services connectés** : lancement de la solution **Arval Connect**, pour aider les clients à mieux contrôler les coûts de leur flotte et contribuer à l'amélioration de la sécurité des conducteurs

Leasing Solutions

- **Hausse des encours** (+3,6%³ / 2T21) et bonne résistance de la **dynamique commerciale**
- **Reconnu « Debut issuer of the year »** aux « *Global Capital European Securitization Awards* » en mai 2022 pour la 1^{ère} titrisation publique réalisée sur des contrats de location d'équipements professionnels en Europe fin 2021

PNB : 895 M€ (+33,6% / 2T21)	Frais de gestion : 341 M€ (+6,9% / 2T21)
<ul style="list-style-type: none"> • Très bonne performance d'Arval (avec un niveau très élevé du prix des véhicules d'occasion) et bonne progression de Leasing Solutions avec la hausse des encours 	<ul style="list-style-type: none"> • Croissance à coût marginal avec l'amélioration de la productivité • Effet de ciseaux très largement positif (+26,7 pts)

Arval : répartition équilibrée des revenus



Leasing Solutions : hausse continue des encours



Résultat avant impôt : 545 M€ (+72,0% / 2T21)

- Impact de la situation d'hyperinflation en Turquie (+40 M€⁴)

1. Progression de la flotte moyenne en milliers de véhicules ; 2. Soumis à l'approbation des clients. Signature le 31 mai 2022 avec une finalisation de l'opération prévue d'ici fin 2022 ; 3. À périmètre et change constants ; 4. Impact sur les « autres éléments hors exploitation » - Cf. détail diapositive 04



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 33

CPBS - Métiers spécialisés - 2T22

Nouveaux Métiers Digitaux (Nickel, Floa, Lyf) et Personal Investors

NICKEL, une offre de paiement « nouvelle génération »

- Lancement de l'offre en Belgique et poursuite du développement dans les autres pays avec un rythme élevé d'ouvertures de comptes (près de 50 000 / mois¹)
- 2,7 M de comptes ouverts² au 30.06.22 (+26,5% / 30.06.21), > 7 500 points de vente² (+11,9% / 30.06.21)

FLOA, leader français du paiement fractionné

- Poursuite de l'acquisition de nouveaux clients : 4,0 M de clients au 30.06.22 (+27,4% / 30.06.21)
- Forte progression de la production (+17,7% / 2T21)

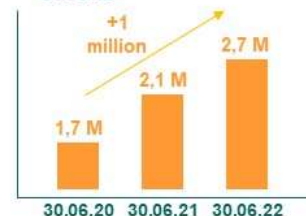


BNP PARIBAS PERSONAL INVESTORS, spécialiste des services bancaires et d'investissements digitaux

- Forte hausse du nombre de clients (+6,6% / 2T21)
- Niveau toujours élevé du nombre d'ordres dans un contexte de marché défavorable

PNB³ : 217 M€ (+20,0% / 2T21)	Frais de gestion³ : 139 M€ (+14,4% / 2T21)
<ul style="list-style-type: none"> • Forte hausse dans les Nouveaux Métiers Digitaux avec le développement de l'activité • Revenus en légère baisse⁴ de Personal Investors dans un contexte de marché défavorable • Rappel : intégration de 50% de la contribution de Floa à partir du 01.02.22 	<ul style="list-style-type: none"> • Forte hausse en lien avec la stratégie de développement des Nouveaux Métiers digitaux • Effet de ciseaux très positif (+5,6 pts)

Nickel : nombre de comptes ouverts²



Floa : nombre de clients



Résultat avant impôt⁵ : 52 M€ (-4,1% / 2T21)

- Effet de l'intégration de Floa sur le coût du risque le 01.02.22

1. En moyenne au 2T22 en France et en Espagne ; 2. Depuis la création en France et en Espagne ; 3. Intégrant 100% de la Banque Privée en Allemagne ; 4. À périmètre et change constants ; 5. Intégrant 2/3 de la Banque Privée en Allemagne



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 34

Investment & Protection Services - 2T22

Croissance des revenus et du résultat dans un environnement peu porteur

● Bonne dynamique de l'activité commerciale

- **Bonne résistance de la collecte nette (+9,0 Md€ au 2T22)** : bonne collecte nette en Assurance, très forte collecte en Wealth Management en particulier en Allemagne et en France, collecte légèrement positive en Asset Management portée par les supports de moyen et long terme
- **Bonne activité sous-jacente** du métier Assurance et hausse de l'activité du métier Immobilier portée par l'*Advisory*

● Déploiement de l'ESG au sein des différents métiers

- **Positionnement de 1^{er} plan en matière de finance durable** du métier Asset Management : poursuite de la hausse progressive du pourcentage de fonds ouverts classés Article 8 ou Article 9² atteignant 86% au 30.06.22
- **Offre à impact** du métier Wealth Management récompensée aux 2022 *WealthBriefing* « *Wealth for Good Awards* »
- **Développement de l'offre durable** du métier Immobilier : gain de l'appel à projets urbains innovants lancé par la Ville de Paris³

PNB : 1 723 M€
(+2,2% / 2T21)

- Hausse des revenus dans l'Assurance
- Bonne progression des revenus des métiers Wealth Management et Immobilier
- Impact de l'environnement de marché sur les revenus de l'Asset Management

Frais de gestion : 1 068 M€
(+6,7% / 2T21)

- Hausse en lien avec le développement de l'activité et des initiatives ciblées

● Actifs sous gestion¹



● Résultat avant impôt



Résultat avant impôt : 729 M€
(+1,1% / 2T21)

- Bonne contribution des sociétés mises en équivalence et plus-values de cession

1. Y compris actifs distribués ; 2. Actifs sous gestion des Fonds ouverts distribués en Europe classifiés Article 8 ou Article 9 d'après la réglementation SFDR ; 3. Transformation durable du siège de l'AP-HP (Assistance Publique - Hôpitaux de Paris)



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 35

IPS - Collecte et actifs sous gestion - 1S22

Evolution défavorable des marchés, bonne résistance de la collecte nette

● Actifs sous gestion : 1 198 Md€ au 30.06.22

- -0,6% / 30.06.21
- **Effet performance** très défavorable avec l'évolution des marchés : -117,7 Md€
- **Effet de change** favorable : +17,6 Md€
- **Autres** : +12,0 Md€, effet périmètre positif en Asset Management lié notamment à l'acquisition de Dynamic Credit Group aux Pays-Bas et d'un nouveau partenariat en Inde

● Évolution des actifs sous gestion¹



● Collecte nette : +9,0 Md€ au 1S22

- **Wealth Management** : très bonne collecte nette soutenue par l'activité en Europe notamment en France et en Allemagne
- **Asset Management** : décollecte nette sur le semestre liée à la forte décollecte sur les fonds monétaires partiellement compensée par la collecte nette au 2T22 sur les supports de moyen et long terme
- **Assurance** : bonne collecte nette notamment en unités de compte et poursuite de la très bonne collecte brute, en particulier en France

● Actifs sous gestion¹ au 30.06.22



1. Y compris actifs distribués ; 2. Actifs sous gestion de Real Estate : 30 Md€ ; Actifs sous gestion de Principal Investments : 1 Md€



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 36

IPS - Assurance - 2T22

Bonne dynamique commerciale

● Maintien d'un bon niveau d'activité

- **Bonne performance de l'activité Épargne** en France comme à l'international avec une collecte brute en hausse (+6,9% / 1S21) ; part largement majoritaire des unités de compte dans la collecte nette
- **Hausse de l'activité Protection** : poursuite de la croissance en France avec une bonne performance de la prévoyance et de l'assurance dommages et habitation (Cardif IARD) ; à l'international, progression en particulier en Amérique Latine et en Asie

● Poursuite du développement du modèle des partenariats

- **Élargissement du partenariat avec Boulanger**, spécialiste des équipements électroménagers et multimédia, avec le lancement d'une extension de garantie illimitée des équipements
- **Renouvellement du partenariat avec Orange**, opérateur mondial de télécommunications, incluant l'offre d'assurance des appareils mobiles

PNB : 787 M€
(+2,7% / 2T21)

- Progression liée à la bonne dynamique d'activité en Épargne et en Protection
- Impact de la baisse des marchés sur le résultat financier partiellement compensée par des plus-values

Frais de gestion : 396 M€
(+7,8% / 2T21)

- Accompagnement de la dynamique commerciale et projets ciblés

● Collecte brute en Épargne



● Résultat avant impôt



Résultat avant impôt : 453 M€
(+6,8% / 2T21)

- Bonne contribution des sociétés mises en équivalence et plus-values de cession (+2,1% hors cet effet)



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 37

IPS - Gestion Institutionnelle et Privée¹ - 2T22

Bonne résistance de l'activité au global

● Wealth Management

- Très bonne collecte nette, en particulier en Allemagne et en France et progression des commissions transactionnelles en particulier en Asie
- Intégration dans l'offre digitale d'une nouvelle solution, « *Private Assets Portal* » dédiée aux investissements dans les actifs privés

● Asset Management

- Collecte positive ce trimestre dans un contexte difficile, portée par la collecte sur les supports de moyen et long terme compensant la décollecte sur les fonds monétaires
- Développement et élargissement de la gamme d'investissement responsable et durable (86% des actifs sous gestion classifiés art. 8 ou 9² au 30.06.22)

● Real Estate

- Bonne performance de l'activité *Advisory* (+13% / 2T21)

PNB : 936 M€
(+1,9% / 2T21)

- Hausse des revenus de Wealth Management liée notamment au bon niveau d'activité
- Impact très défavorable de l'environnement de marché sur les revenus d'Asset Management
- Hausse des revenus du métier Immobilier portée par l'activité *Advisory*

Frais de gestion : 672 M€
(+6,0% / 2T21)

- Accompagnement de la croissance de l'activité de Wealth Management et du métier Immobilier
- Baisse des coûts à périmètre et change constants du métier Asset Management

● Des positions de leaders reconnues

Meilleure banque privée en Europe de l'ouest³
Meilleure banque privée pour les clients UHNW³
Meilleure banque privée pour les services clients digitaux, monde⁴

● Fonds ouverts classés Art.8 ou 9²



Résultat avant impôt : 276 M€
(-7,2% / 2T21)

1. Asset Management, Wealth Management, Real Estate et Principal Investments ; 2. Actifs sous gestion des Fonds ouverts distribués en Europe classifiés Article 8 ou Article 9 d'après la réglementation SFDR ; 3. Private Banker International London Awards 2022 ; 4. PWM Wealth Tech Award 2022



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 38

RÉSULTATS DU GROUPE
RÉSULTATS DES PÔLES
CONCLUSION

RÉSULTATS DÉTAILLÉS DU 1S22 et 2T22
ANNEXES

Conclusion



Une trajectoire solide
Croissance des revenus, effet de ciseaux positif
et profil de risque prudent

Force du modèle distinctif de BNP Paribas
PNB : 12 781 M€
+8,5 % / 2T21

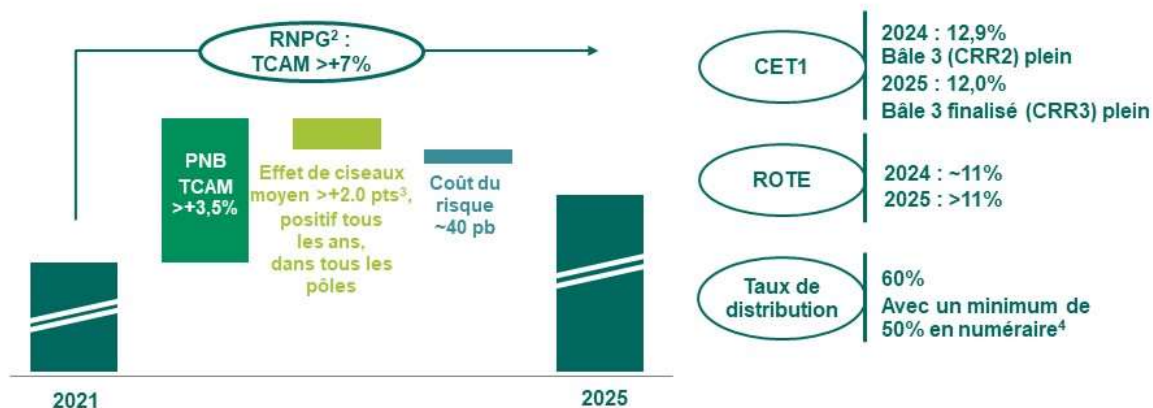
Effet de ciseaux positif (+0,9 pt)

Coût du risque bas (33 pb)¹

Forte hausse du résultat
RNPG² : 3 177 M€ (+9,1 % / 2T21)
(+18,5% hors éléments exceptionnels)

**Un modèle solide, diversifié et intégré,
générant une croissance supérieure à son économie sous-jacente**

1. Coût du risque / encours de crédit à la clientèle début de période ; 2. Résultat Net Part du Groupe



1. Périmètre : excluant Bank of The West ; 2. Résultat Net Part du Groupe ; 3. TCAM 21-25 du PNB moins TCAM 21-25 des Frais de Gestion ; 4. Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 41



BNP PARIBAS

RÉSULTATS DU GROUPE
 RÉSULTATS DES PÔLES
 CONCLUSION
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS
 DU 1S22 et 2T22**
 ANNEXES

Principaux éléments exceptionnels - 1S22

Éléments exceptionnels

Frais de gestion

- Coûts de restructuration¹ et coûts d'adaptation² («Autres Activités»)
- Coûts de renforcement IT («Autres Activités»)

Total frais de gestion exceptionnels

Autres éléments hors exploitation

- Ecart d'acquisition négatif (bpost banque) («Autres Activités»)
- Plus-value de cession d'une participation («Autres Activités»)
- Dépréciation (Ukrsibbank) («Autres Activités»)
- Recyclage de la réserve de conversion³ (Ukrsibbank) («Autres Activités»)
- Plus-value de cession d'une participation de BNP Paribas Asset Management dans une JV («Gestion Institutionnelle et Privée»)
- Plus-value de cession d'immeubles («Autres Activités»)
- Plus-value de cessions de titres de Allfunds⁴ («Autres Activités»)

Total autres éléments hors exploitation

Total des éléments exceptionnels (avant impôt)

Total des éléments exceptionnels (après impôt)⁵

Impact sur le résultat avant impôt du 2T22 des effets induits par la situation d'hyperinflation en Turquie⁶ (détails en diapositive 64)

1S22	1S21
-54 M€ -132 M€	-82 M€ -66 M€
-185 M€	-148 M€
+244 M€ +204 M€ -159 M€ -274 M€	+96 M€ +302 M€ +300 M€
+15 M€	+698 M€
-171 M€	+550 M€
-124 M€	+399 M€
+10 M€	NA

1. Liés notamment à la restructuration de certaines activités (notamment chez CIB) ; 2. Liés notamment à BancWest et CIB ; 3. Précédemment constatée en capitaux propres ; 4. Cession de 6,7% du capital d'Allfunds ; 5. Part du Groupe ; 6. Application de la norme IAS 29 « Information financière dans les économies hyper-inflationnistes » et prise en compte de la performance de la couverture par le portefeuille d'obligations indexées sur l'inflation (CPI linkers), désormais comptabilisée au sein des « autres éléments hors exploitation »



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 43

1S22 - Groupe consolidé

Résultats robustes - Effet de ciseaux positif à périmètre et change constants

	1S22	1S21	1S22 / 1S21	1S22 / 1S21 Périmètre & change constants
Produit net bancaire	25 999 M€	23 605 M€	+10,1%	+8,5%
Frais de gestion	-17 372 M€	-15 769 M€	+10,2%	+7,6%
Résultat brut d'exploitation	8 627 M€	7 836 M€	+10,1%	+10,1%
Coût du risque	-1 245 M€	-1 709 M€	-27,2%	-34,0%
Résultat d'exploitation	7 382 M€	6 127 M€	+20,5%	+22,4%
Éléments hors exploitation	397 M€	890 M€	-55,4%	-45,8%
Résultat avant impôt	7 779 M€	7 017 M€	+10,9%	+17,0%
Résultat Net Part du Groupe (RNPG)	5 285 M€	4 679 M€	+13,0%	
RNPG hors exceptionnels¹	5 409 M€	4 280 M€	+26,4%	

Rentabilité des fonds propres tangibles (ROTE)² : 12,4%

Bénéfice par action (BPA)³ : 4,04€ +13,5% / 1S21

1. Cf. diapositive 43 ; 2. Non réévalués, cf. détails du calcul en diapositive 82 ; 3. cf. détails du calcul en diapositive 84



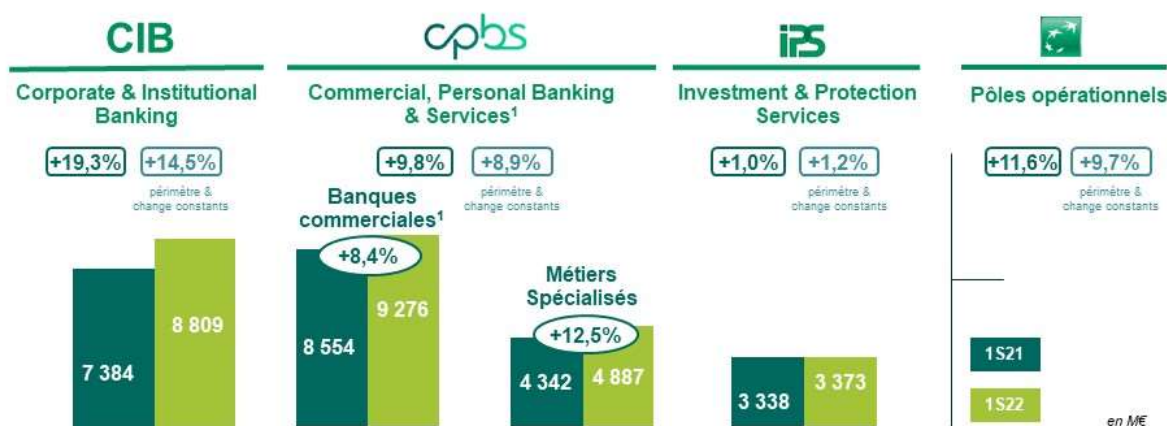
BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 44

1S22 - Revenus

Modèle diversifié soutenant une croissance très solide



- **CIB** : très forte progression des revenus – croissance dans les 3 métiers – cristallisation des gains de parts de marché et accélération avec les renforcements stratégiques concrétisés en 2021 et 2022 (Métier Actions, mandats stratégiques de BNPP Securities Services)
- **CPBS** : très forte croissance des banques commerciales avec le développement continu des commissions et la hausse de la marge d'intérêt – très forte hausse des revenus des métiers spécialisés (notamment Arval)
- **IPS** : croissance des revenus dans un environnement peu porteur lié à la performance des marchés financiers

1. Intégrant 100% de la Banque Privée dans les banques commerciales (y compris effets PEL/CEL en France)



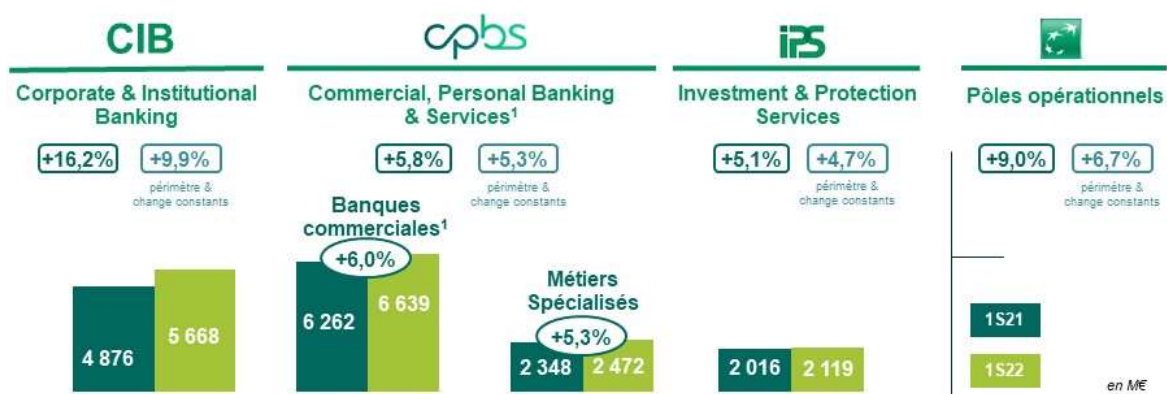
BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 45

1S22 - Frais de gestion

Effet de ciseaux positif des pôles opérationnels (+2,6 pts)



- **CIB** : accompagnement de la croissance de l'activité et impact du changement de périmètre (44% de la hausse liée aux effets périmètre et change et augmentation des taxes soumises à IFRIC 21) – effet de ciseaux très positif (+3,1 pts)
- **CPBS** : hausse des frais de gestion avec la progression de l'activité et les effets de périmètre dans les banques commerciales et les métiers spécialisés – effet de ciseaux très largement positif (+4,0 pts)
- **IPS** : progression des frais de gestion en lien avec l'accompagnement du développement de l'activité et des initiatives ciblées

1. Intégrant 100% de la Banque Privée dans les banques commerciales



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 46

1S22 & 2T22 - Groupe BNP Paribas

	2T22	2T21	2T22 / 2T21	1T22	2T22 / 1T22	1S22	1S21	1S22 / 1S21
<i>En millions d'euros</i>								
Groupe								
PNB	12 781	11 776	+8,5%	13 218	-3,3%	25 999	23 605	+10,1%
<i>incl. Marge d'intérêt</i>	5 695	5 370	6,1%	5 734	-0,7%	11 429	10 822	5,6%
<i>incl. Commissions</i>	2 615	2 640	-0,9%	2 637	-0,8%	5 252	5 195	1,1%
Frais de gestion	-7 719	-7 172	+7,6%	-9 653	-20,0%	-17 372	-15 769	+10,2%
RBE	5 062	4 604	+9,9%	3 565	+42,0%	8 627	7 836	+10,1%
Coût du risque	-789	-813	-3,0%	-456	+73,0%	-1 245	-1 709	-27,2%
Résultat d'exploitation	4 273	3 791	+12,7%	3 109	+37,4%	7 382	6 127	+20,5%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	251	101	n.s.	165	-52,1%	416	225	+84,9%
Autres résultats hors exploitation	-22	302	n.s.	3	n.s.	-19	665	n.s.
Résultat avant impôt	4 502	4 194	+7,4%	3 277	+37,4%	7 779	7 017	+10,9%
Impôt sur les bénéfices	-1 240	-1 193	+4,0%	-1 047	+18,4%	-2 287	-2 162	+5,8%
Intérêts minoritaires	-85	-90	-5,5%	-122	-30,3%	-207	-176	+17,6%
Résultat net part du groupe	3 177	2 911	+9,1%	2 108	+50,7%	5 285	4 679	+13,0%
Coefficient d'exploitation	60,4%	60,9%	-0,5 pt	73,0%	-12,6 pt	66,8%	66,8%	+0,0 pt

- Impôt sur les bénéfices : taux moyen de 26,0% au 1S22, impact de la comptabilisation au premier trimestre des taxes et contributions au titre de l'année en application de IFRIC 21 « Taxes » dont une part importante n'est pas déductible

- Pôles opérationnels :

(1S22 / 1S21)	Périmètre & change historiques	Périmètre & change constants	(2T22 / 2T21)	Périmètre & change historiques	Périmètre & change constants
Produit net bancaire	+11,0%	+9,7%	Produit net bancaire	+9,7%	+7,2%
Frais de gestion	+9,0%	+6,7%	Frais de gestion	+8,6%	+5,7%
Résultat brut d'exploitation	+16,5%	+15,3%	Résultat brut d'exploitation	+11,3%	+9,5%
Coût du risque	-28,9%	-32,7%	Coût du risque	-2,6%	-8,3%
Résultat d'exploitation	+27,8%	+27,1%	Résultat d'exploitation	+14,0%	+12,8%
Résultat avant impôt	+29,0%	+27,5%	Résultat avant impôt	+17,2%	+14,4%



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 47

Corporate and Institutional Banking - 1S22

	2T22	2T21	2T22 / 2T21	1T22	2T22 / 1T22	1S22	1S21	1S22 / 1S21
<i>€m</i>								
Corporate and Institutional Banking								
PNB	4 106	3 714	+10,6%	4 702	-12,7%	8 809	7 384	+19,3%
Frais de gestion	-2 314	-2 042	+13,3%	-3 353	-31,0%	-5 668	-4 876	+16,2%
RBE	1 792	1 672	+7,2%	1 349	+32,8%	3 141	2 507	+25,3%
Coût du risque	-76	-57	+34,9%	-2	n.s.	-78	-229	-65,9%
Résultat d'exploitation	1 716	1 615	+6,2%	1 347	+27,3%	3 063	2 279	+34,4%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	9	10	-7,8%	4	n.s.	13	19	-27,5%
Autres éléments hors exploitation	-1	12	n.s.	1	n.s.	0	23	-99,7%
Résultat avant impôt	1 724	1 637	+5,3%	1 353	+27,5%	3 077	2 320	+32,6%
Coefficient d'exploitation	56,4%	55,0%	+1,4 pt	71,3%	-14,9 pt	64,3%	66,0%	-1,7 pt
Fonds propres alloués (MoE, sur la période cumulée)						28,9	25,3	+13,9%

- **PNB : +19,3% / 1S21** (+14,5% à périmètre et change constants)
 - Progression dans les 3 métiers : Global Markets (+33,8%), Global Banking (+1,4%), Securities Services (+10,7%)
- **Frais de gestion : +16,2% / 1S21** (+9,9% / 1S21 à périmètre et change constants)
 - Accompagnement de la croissance de l'activité, impact du changement de périmètre et hausse des taxes soumises à IFRIC 21 (44% de la hausse liée aux effets périmètre et change et augmentation des taxes soumises à IFRIC 21)
 - Effet de ciseaux très positif (+3,1 pts)
- **Coût du risque : -65,9% / 1S21**, forte baisse par rapport à une base élevée notamment au 1T21
- **Fonds propres alloués : +13,9% / 1S21**
 - Hausse en lien avec la croissance des volumes, les impacts réglementaires au 1T22 et l'impact de la volatilité des marchés



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 48

Corporate and Institutional Banking

Global Banking - 1S22

€m	2T22	2T21	2T22 / 2T21	1T22	2T22 / 1T22	1S22	1S21	1S22 / 1S21
Global Banking								
PNB	1 248	1 238	+0,8%	1 268	-1,5%	2 516	2 481	+1,4%
Frais de gestion	-657	-589	+11,5%	-815	-19,3%	-1 472	-1 357	+8,5%
RBE	591	649	-9,0%	453	+30,4%	1 043	1 124	-7,2%
Coût du risque	-85	-64	+33,5%	20	n.s.	-65	-249	-73,7%
Résultat d'exploitation	505	585	-13,7%	473	+6,9%	978	876	+11,7%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	1	9	-90,8%	1	-21,8%	2	14	-87,3%
Autres éléments hors exploitation	0	0	n.s.	0	n.s.	0	0	n.s.
Résultat avant impôt	506	594	-14,7%	474	+6,9%	980	890	+10,2%
Coefficient d'exploitation	52,7%	47,6%	+5,1 pt	64,3%	-11,6 pt	58,5%	54,7%	+3,8 pt
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)						16,0	13,5	+18,0%

- **PNB : +1,4% / 1S21** (- 2,4% à périmètre et change constants)
 - Très bonne performance dans un marché peu porteur
 - Poursuite des gains de part de marché
- **Frais de gestion : +8,5% / 1S21** (-1,6% / 1S21 à périmètre et change constants)
 - Hausse en lien avec l'activité
- **Coût du risque : -73,7% / 1S21**, forte baisse par rapport à une base élevée notamment au 1T21
- **Fonds propres alloués : +18,0% / 1S21**
 - Hausse en lien avec la hausse des volumes, les impacts règlementaires au 1T22 et l'effet change



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 49

Corporate and Institutional Banking

Global Markets - 1S22

€m	2T22	2T21	2T22 / 2T21	1T22	2T22 / 1T22	1S22	1S21	1S22 / 1S21
Global Markets								
PNB	2 196	1 904	+15,3%	2 821	-22,2%	5 017	3 750	+33,8%
<i>incl. FICC</i>	1 317	1 148	+14,8%	1 700	-22,5%	3 017	2 296	+31,4%
<i>incl. Equity & Prime Services</i>	878	757	+16,1%	1 121	-21,7%	2 000	1 454	+37,6%
Frais de gestion	-1 158	-999	+15,9%	-2 000	-42,1%	-3 158	-2 563	+23,2%
RBE	1 038	905	+14,7%	821	+26,4%	1 859	1 187	+56,6%
Coût du risque	8	5	+77,9%	-21	n.s.	-13	19	n.s.
Résultat d'exploitation	1 046	910	+15,0%	799	+30,9%	1 846	1 206	+53,0%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	8	5	+69,6%	2	n.s.	10	7	+44,1%
Autres éléments hors exploitation	-1	2	n.s.	1	n.s.	0	6	n.s.
Résultat avant impôt	1 053	917	+14,9%	802	+31,3%	1 856	1 219	+52,2%
Coefficient d'exploitation	52,7%	52,5%	+0,2 pt	70,9%	-18,2 pt	63,0%	68,3%	-5,3 pt
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)						11,5	10,7	+7,4%

- **PNB : +33,8% / 1S21** (+27,6% à périmètre et change constants)
 - Très forte hausse de la demande liée en particulier aux besoins de réallocation et de couverture, sur les produits de taux et de change, les marchés émergents et les dérivés sur matières premières
 - Bon niveau d'activité au global sur les marchés d'actions, notamment en dérivés
- **Frais de gestion : +23,2% / 1S21** (+17,9% / 1S21 à périmètre et change constants)
 - Hausse en lien avec la très forte croissance de l'activité, les effets de changement de périmètre et la hausse des taxes soumise à IFRIC 21
 - Effet de ciseaux très positif (+10,6 pts)
- **Coût du risque** : coût du risque très faible
- **Fonds propres alloués : +7,4% / 1S21**, hausse en lien notamment avec l'impact de la volatilité des marchés notamment sur les matières premières sur le risque de marché et de contrepartie



BNP PARIBAS

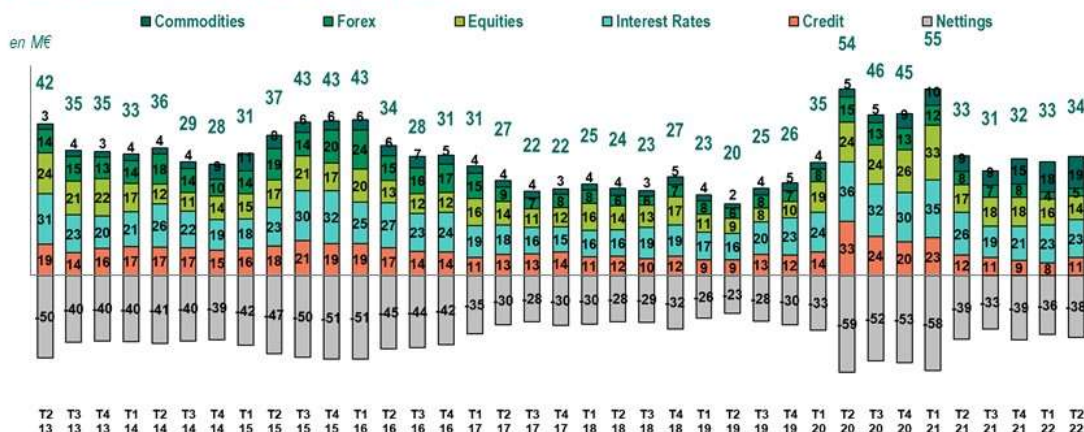
La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 50

Corporate and Institutional Banking

Risques de marché – 2T22

● VaR – Value at Risk - (1 jour, 99%) moyenne



● VaR moyenne maintenue à un niveau faible ce trimestre en dépit d'une forte volatilité¹

- VaR à un niveau bas, quasi inchangé / 1T22, du fait d'une gestion prudente. Au global, niveau lié principalement aux matières premières, notamment au marché du gaz naturel.
- Aucun événement de *back-testing* théorique constaté ce trimestre.
- 37 événements de *back-testing* depuis le 01.01.2007, soit un peu plus de 2 par an sur longue période incluant des crises, en ligne avec le modèle interne de calcul de la VaR (1 jour, 99%)

1. VaR calculée pour le suivi des limites de marché



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 51

Corporate and Institutional Banking

Securities Services – 1S22

€m	2T22	2T21	2T22 / 2T21	1T22	2T22 / 1T22	1S22	1S21	1S22 / 1S21
Securities Services								
PNB	663	571	+16,0%	613	+8,0%	1 276	1 153	+10,7%
Frais de gestion	-499	-454	+10,0%	-538	-7,3%	-1 037	-957	+8,4%
RBE	164	117	+39,3%	75	n.s.	239	196	+21,9%
Coût du risque	0	2	-90,3%	0	n.s.	0	1	-71,1%
Résultat d'exploitation	164	120	+36,7%	75	n.s.	239	197	+21,4%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	-4	n.s.	1	-84,0%	2	-3	n.s.
Autres éléments hors exploitation	0	10	-99,9%	0	n.s.	0	17	-100,0%
Résultat avant impôt	164	126	+30,1%	77	n.s.	241	211	+13,9%
Coefficient d'exploitation	75,3%	79,4%	-4,1 pt	87,7%	-12,4 pt	81,3%	83,0%	-1,7 pt
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)						1,4	1,1	+25,5%

- **PNB : +10,7% / 1S21** (+8,8% à périmètre et change constants), effet de la hausse des actifs en moyenne sur le semestre, de la très forte hausse des volumes de transactions et de l'environnement de taux
- **Bonne maîtrise des frais de gestion** : effet de ciseaux très positif (+2,3 pts)

	30.06.22	30.06.21	Variation / 30.06.21	31.03.22	Variation / 31.03.22
Securities Services					
Actifs en conservation (en Md€)	11 214	12 067	-7,1%	11 907	-5,8%
Actifs sous administration (en Md€)	2 256	2 388	-5,6%	2 426	-7,0%
	2T22	2T21	2T22 / 2T21	1T22	2T22 / 1T22
Nombre de transactions (en millions)	38,3	33,3	+15,1%	38,6	-0,9%



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 52

Commercial, Personal Banking & Services - 1S22

€m	2T22	2T21	2T22 / 2T21	1T22	2T22 / 1T22	1S22	1S21	1S22 / 1S21
Commercial, Personal Banking & Services (incluant 100% de la Banque Privée en France, en Belgique, en Italie, au Luxembourg, en Pologne, en Turquie, aux Etats-Unis et en Allemagne) ¹								
PNB	7 184	6 467	+11,1%	6 979	+2,9%	14 163	12 887	+9,8%
Frais de gestion	-4 263	-4 001	+6,5%	-4 848	-12,1%	-9 112	-8 610	+5,8%
RBE	2 921	2 466	+18,5%	2 131	+37,1%	5 051	4 287	+17,8%
Coût du risque	-845	-894	-7,1%	-401	+61,0%	-1 046	-1 362	-23,2%
Résultat d'exploitation	2 275	1 771	+28,5%	1 730	+31,5%	4 005	2 925	+36,9%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	157	73	n.s.	86	+82,1%	243	125	+95,5%
Autres éléments hors exploitation	32	-10	n.s.	6	n.s.	38	46	n.s.
Résultat avant impôt	2 464	1 834	+34,4%	1 822	+35,2%	4 286	3 004	+42,7%
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-86	-71	+21,3%	-61	+41,0%	-148	-131	+12,6%
Résultat avant impôt de Commercial, Personal Banking & Services	2 378	1 763	+34,9%	1 761	+35,0%	4 139	2 872	+44,1%
Coefficient d'exploitation	59,3%	61,9%	-2,6 pt	69,5%	-10,2 pt	64,3%	66,8%	-2,5 pt

Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée ; incluant 2/3 de la Banque Privée en France, en Belgique, en Italie, au Luxembourg, en Pologne, en Turquie, aux Etats-Unis et en Allemagne)

46,3 43,5 +6,6%

1. Incluant 100% de la Banque Privée en France, en Belgique, en Italie, au Luxembourg, en Pologne, en Turquie et aux Etats-Unis pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

PNB : +9,8% / 1S21

- Très bonne performance des banques commerciales avec une progression toujours soutenue de la zone euro et une forte progression d'Europe Méditerranée
- Forte hausse des métiers spécialisés avec une très forte croissance d'Arval, une nette progression de Leasing Solutions et un bon niveau de revenus de Personal Finance

Frais de gestion : +5,8% / 1S21, hausse en accompagnement de l'activité – effet de ciseaux très positif (+4,0 pts)

Résultat avant impôt : +44,1% / 1S21

- Forte hausse du RBE (+17,8%) et baisse du coût du risque (-23,2%) notamment au 1T22 avec les reprises de provisions de BancWest
- Impact limité au global des effets induits par la situation d'hyperinflation en Turquie à partir du 01.01.22 enregistré au 2T22 (cf. détail diapositive 64)



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 53

CPBS - Banque Commerciale en France - 1S22

€m	2T22	2T21	2T22 / 2T21	1T22	2T22 / 1T22	1S22	1S21	1S22 / 1S21
Banque Commerciale en France (incluant 100% de la Banque Privée en France) ¹								
PNB	1 728	1 607	+7,6%	1 613	+7,1%	3 342	3 088	+8,2%
incl. Revenus d'intérêt	919	860	6,9%	847	8,5%	1 766	1 657	6,6%
incl. Commissions	809	747	8,3%	766	5,6%	1 575	1 431	10,1%
Frais de gestion	-1 117	-1 075	+3,9%	-1 239	-9,9%	-2 356	-2 250	-4,7%
RBE	612	532	+14,9%	374	+63,4%	986	838	+17,7%
Coût du risque	-64	-101	-36,7%	-93	-31,2%	-157	-226	-30,7%
Résultat d'exploitation	548	431	+27,0%	281	+94,6%	829	612	+35,5%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	1	-2	n.s.	0	n.s.	1	-1	n.s.
Autres éléments hors exploitation	25	0	n.s.	0	n.s.	25	0	n.s.
Résultat avant impôt	574	429	+33,7%	282	n.s.	855	610	+40,2%
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-42	-30	-40,7%	-31	+35,4%	-74	-58	+27,2%
Résultat avant impôt de la Banque Commerciale en France	531	399	+33,2%	250	n.s.	782	552	+41,5%
Coefficient d'exploitation	64,6%	66,9%	-2,3 pt	76,8%	-12,2 pt	70,5%	72,9%	-2,4 pt

Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée ; incluant 2/3 de la Banque Privée en France)

11,0 10,8 +2,0%

1. Incluant 100% de la Banque Privée en France pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

PNB : +8,2% / 1S21

- Revenus d'intérêt : hausse liée à la progression de l'activité de crédit et l'impact de l'environnement de taux et de marché
- Commissions : hausse marquée sur l'ensemble des commissions et des segments de clientèle

Frais de gestion : +4,7% / 1S21

- Hausse en lien avec l'accompagnement de la croissance ; effet de ciseaux très positif (+3,5 pts)

Résultat avant impôt : +41,5% / 1S21, forte croissance du RBE et forte baisse du coût du risque

1. Effet PEL/CEL : +25 M€ au 1S22 (+20 M€ au 1S21)



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 54

CPBS - Banque Commerciale en France Volumes

Encours moyens en milliards d'euros	2T22	Variation / 2T21	Variation / 1T22	1S22	Variation / 1S21
CREDITS	207,7	+4,5%	+2,4%	205,3	+3,5%
Particuliers	110,1	+5,9%	+1,7%	109,2	+5,9%
Dont Immobilier	98,6	+5,9%	+1,4%	97,9	+6,1%
Dont Consommation	11,5	+5,9%	+3,6%	11,3	+4,9%
Entreprises	97,6	+3,0%	+3,2%	96,1	+0,8%
DEPOTS	243,7	+5,7%	+1,6%	241,7	+6,0%
Dépôts à vue	169,9	+7,3%	+2,5%	167,9	+7,7%
Comptes d'épargne	67,8	+1,5%	+0,7%	67,6	+1,6%
Dépôts à taux de marché	6,0	+9,9%	-9,0%	6,3	+10,1%

En milliards d'euros	30.06.22	Variation / 30.06.21	Variation / 31.03.22
EPARGNE HORS-BILAN			
Assurance-vie	100,9	-0,2%	-1,9%
OPCVM	35,0	-10,4%	-9,4%



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 55

CPBS - BNL banca commerciale - 1S22

€m	2T22	2T21	2T22 / 2T21	1T22	2T22 / 1T22	1S22	1S21	1S22 / 1S21
BNL bc (incluant 100% de la Banque Privée en Italie) ¹								
PNB	671	669	+0,3%	654	+2,8%	1 326	1 345	-1,4%
incl. Revenus d'intérêt	387	387	0,1%	380	1,6%	766	784	-2,1%
incl. Commissions	284	283	0,6%	274	3,7%	558	561	-0,4%
Frais de gestion	-416	-435	-4,2%	-454	-8,3%	-870	-893	-2,6%
RBE	255	235	+8,7%	201	+27,2%	456	452	+0,9%
Coût du risque	-110	-105	+4,6%	-128	-14,3%	-237	-215	+10,6%
Résultat d'exploitation	148	130	+11,9%	73	n.s.	219	237	-8,0%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	n.s.	0	n.s.	0	0	n.s.
Autres éléments hors exploitation	2	0	n.s.	0	n.s.	2	0	n.s.
Résultat avant impôt	148	130	+13,3%	73	n.s.	220	238	-7,2%
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-8	-10	-17,3%	-8	+6,1%	-16	-19	-15,5%
Résultat avant impôt de BNL bc	139	120	+15,8%	65	n.s.	205	219	-6,5%
Coefficient d'exploitation	62,0%	64,9%	-2,9 pt	60,3%	-7,3 pt	65,6%	66,4%	-0,8 pt
Fonds propres alloués (M.0E., sur la période cumulée, incluant 2/3 de la Banque Privée en Italie)						6,0	5,3	+11,7%

1. Incluant 100% de la Banque Privée en Italie pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

- **PNB : -1,4% / 1S21 (-0,1% à périmètre constant¹)**
 - Baisse des revenus d'intérêt malgré la hausse des volumes de crédit
 - Hausse des commissions bancaires à périmètre constant¹ notamment sur la clientèle des entreprises
- **Frais de gestion : -2,6% / 1S21 (-0,7% à périmètre constant¹)**
 - Effet de la transformation du modèle opérationnel et des mesures d'adaptation (plan de départ à la retraite « Quota 100 »)
 - Effet de ciseaux positif (+1,2 pt)
- **Résultat avant impôt : -6,5% / 1S21**, hausse du coût du risque restant à un niveau toujours bas avec un nombre limité de nouveaux défauts

1. Cession d'activité au 02.01.22



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 56

Encours moyens en milliards d'euros	2T22	1T22	Variation / 2T21	Variation / 1T22	1S22	Variation / 1S21
CREDITS	78,2	78,6	+2,6%	-0,4%	78,4	+2,4%
Particuliers	38,3	37,8	+0,9%	+1,2%	38,1	+1,0%
Dont Immobilier	27,2	26,7	+4,1%	+2,0%	26,9	+3,8%
Dont Consommation	5,0	4,9	+1,6%	+2,2%	4,9	+1,7%
Entreprises	39,9	40,7	+4,3%	-2,0%	40,3	+3,7%
DEPOTS	65,3	62,5	+11,3%	+4,5%	63,9	+9,9%
Dépôts Particuliers	38,2	37,8	+7,1%	+1,2%	38,0	+7,8%
Dont Dépôts à vue	38,0	37,6	+7,2%	+1,2%	37,8	+7,8%
Dépôts Entreprises	27,1	24,7	+17,8%	+9,5%	25,9	+13,3%
	30.06.22	31.03.22	Variation / 30.06.21	Variation / 31.03.22		
EPARGNE HORS-BILAN						
Assurance-vie	25,7	25,9	+4,0%	-0,9%		
OPCVM	15,3	16,7	-12,2%	-8,4%		



CPBS - Banque Commerciale en Belgique - 1S22

€m	2T22	2T21	2T22 / 2T21	1T22	2T22 / 1T22	1S22	1S21	1S22 / 1S21
Banque Commerciale en Belgique (incluant 100% de la Banque Privée en Belgique) ¹								
PNB	965	864	+11,8%	935	+3,3%	1 900	1 722	+10,3%
incl. Revenus d'intérêt	677	589	+14,9%	632	+7,1%	1 309	1 174	+11,3%
incl. Commissions	288	275	+5,0%	303	-4,8%	591	548	+7,8%
Frais de gestion	-554	-488	+13,4%	-905	-38,8%	-1 459	-1 333	+9,4%
RBE	412	378	+9,0%	30	n.a.	442	389	+13,5%
Coût du risque	-16	-45	-63,5%	17	n.s.	1	-92	n.s.
Résultat d'exploitation	396	331	+19,5%	47	n.a.	443	298	+48,9%
Quotepart du résultat net des sociétés mises en équivalence	1	2	-78,2%	0	n.s.	0	-1	n.s.
Autres éléments hors exploitation	3	4	-16,3%	4	-29,3%	7	7	+10,5%
Résultat avant impôt	399	337	+18,5%	52	n.a.	451	304	+48,5%
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-20	-22	-9,5%	-10	n.s.	-30	-34	-12,0%
Résultat avant impôt de la Banque Commerciale en Belgique	379	315	+20,4%	42	n.a.	421	270	+56,1%
Coefficient d'exploitation	57,3%	58,5%	+0,8 pt	96,8%	-30,5 pt	78,8%	77,4%	-0,8 pt
Fonds propres alloués (M d'€ sur la période cumulée) ; incluant 2/3 de la Banque Privée en Belgique)						6,2	5,2	+19,6%

1. Incluant 100% de la Banque Privée en Belgique pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

● **PNB : +10,3% / 1S21**

- Revenus d'intérêt : +11,5%, forte croissance liée notamment à la progression de l'activité sur le segment des entreprises et la progression des volumes de crédit sur la clientèle des particuliers
- Commissions : +7,8%, forte progression des commissions sur l'ensemble des clientèles

● **Frais de gestion : +9,4% / 1S21**, en lien avec la croissance de l'activité ; effet de ciseaux positif (+0,9 pt)

● **Résultat avant impôt : +56,1% / 1S21**, forte croissance du RBE et impact de la baisse du coût du risque



CPBS - Banque Commerciale en Belgique Volumen

Encours moyens en milliards d'euros	2T22	1T22	Variation / 2T21	Variation / 1T22	1S22	Variation / 1S21
CREDITS	134,4	130,5	+15,4%	+3,0%	132,5	+14,4%
Particuliers	86,6	85,2	+15,9%	+1,6%	85,9	+15,6%
Dont Immobilier	64,2	64,1	+17,9%	+0,3%	64,1	+18,1%
Dont Consommation	0,4	0,1	+13,5%	n.s.	0,3	+11,9%
Dont Entrepreneurs	22,0	21,0	+10,5%	+4,5%	21,5	+8,8%
Entreprises et collectivités publ.	47,8	45,3	+14,3%	+5,4%	46,5	+12,4%
DEPOTS	161,7	160,8	+8,7%	+0,5%	161,3	+9,6%
Dépôts à vue	75,9	78,8	+9,7%	-3,7%	77,3	+13,5%
Comptes d'épargne	83,3	79,8	+7,9%	+4,4%	81,5	+6,3%
Dépôts à terme	2,5	2,3	+9,0%	+9,7%	2,4	+4,0%

En milliards d'euros	30.06.22	31.03.22	Variation / 30.06.21	Variation / 31.03.22
EPARGNE HORS-BILAN				
Assurance-vie	24,6	25,3	+1,7%	-2,8%
OPCVM	37,8	41,1	-6,0%	-8,0%

Recomposition des encours 2021 avec l'intégration d'une activité



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 59

CPBS - Banque Commerciale au Luxembourg - 1S22

€m	2T22	2T21	2T22 / 2T21	1T22	2T22 / 1T22	1S22	1S21	1S22 / 1S21
Banque Commerciale au Luxembourg (incluant 100% de la Banque Privée au Luxembourg)								
PNB	114	106	+7,1%	115	-1,1%	228	207	+10,9%
inc. Revenus d'intérêt	90	85	+5,9%	88	2,3%	178	166	+7,1%
inc. Commissions	24	21	+13,7%	27	-12,1%	50	40	+24,6%
Frais de gestion	-66	-64	+2,7%	-80	-18,1%	-146	-143	+2,2%
RBE	48	42	+13,7%	35	+38,4%	83	64	+28,9%
Coût du risque	3	1	n.s.	5	-69,9%	8	2	n.s.
Résultat d'exploitation	51	43	+17,5%	40	+28,4%	91	68	+37,9%
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	n.s.	0	n.s.	0	0	+80,2%
Autres éléments hors exploitation	0	0	+14,2%	2	-66,4%	2	0	n.s.
Résultat avant impôt	51	43	+17,3%	42	+21,6%	92	68	+40,3%
Résultat attribuable à la Gestion Institutionnelle et Privée	-2	-1	+14,2%	-2	-13,7%	-3	-3	+18,9%
Résultat avant impôt de la Banque Commerciale au Luxembourg	49	42	+17,4%	40	+23,1%	89	63	+41,2%
Coefficient d'exploitation	57,8%	60,2%	-2,4 pt	60,8%	-12,0 pt	63,8%	60,0%	-5,2 pt

Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée, incluant 213 de la Banque Privée au Luxembourg) 0,8 0,7 +9,8%

1. Incluant 100% de la Banque Privée au Luxembourg pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

PNB : +7,1% / 2T21 ; +10,5% / 1S21

- Revenus d'intérêt : +5,5% / 2T21 ; +7,1% / 1S21, hausse en lien avec la progression des volumes
- Commissions : +13,7% / 2T21 ; +24,6% / 1S21, progression de l'ensemble des commissions

Frais de gestion : +2,7% / 2T21 ; +2,2% / 1S21, hausse contenue et effet de ciseaux très positif (+8,3 pts au 1S22)

Résultat net avant impôt : +17,4% / 2T21 ; +41,2% / 1S21, impact favorable du coût du risque



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 60

Encours moyens en milliards d'euros	2T22	Variation / 2T21	Variation / 1T22	1S22	Variation / 1S21
CREDITS	12,9	+6,6%	+1,5%	12,8	+6,9%
Particuliers	8,1	+4,0%	+0,9%	8,0	+4,3%
Entreprises et collectivités publ.	4,8	+11,3%	+2,7%	4,8	+11,7%
DEPOTS	30,4	+11,0%	+5,9%	29,5	+8,9%
Dépôts à vue	19,4	+11,8%	+9,9%	18,5	+7,9%
Comptes d'épargne	8,7	-2,6%	-1,9%	8,8	-0,2%
Dépôts à terme	2,4	n.s.	+5,5%	2,3	+87,3%

En milliards d'euros	30.06.22	Variation / 30.06.21	Variation / 31.03.22
EPARGNE HORS-BILAN			
Assurance-vie	1,1	-4,8%	-1,7%
OPCVM	2,0	-9,6%	-8,9%

- **Crédits : +6,6% / 2T21 ; +6,9% / 1S21**, bonne dynamique avec la progression des prêts immobiliers et des crédits aux entreprises
- **Dépôts : + 11,0% / 2T21 ; +8,9% / 1S21**, progression significative des dépôts
- **Épargne hors-bilan / 30.06.21 : -8,0% / 30.06.21**, en lien avec la performance des marchés



CPBS - Europe Méditerranée - 1S22

€m	2T22	2T21	2T22 / 2T21	1T22	2T22 / 1T22	1S22	1S21	1S22 / 1S21
Europe-Méditerranée (incluant 100% de la Banque Privée en Pologne et en Turquie)								
PNB	566	464	+21,9%	639	-11,4%	1 205	981	+22,9%
ind. Revenus d'intérêt	455	349	+30,4%	518	-12,2%	974	748	+30,1%
ind. Commissions	111	115	-3,8%	121	-8,0%	231	232	-0,3%
Frais de gestion	-418	-394	+6,0%	-422	-1,1%	-840	-828	+1,4%
RBE	148	71	n.s.	217	-31,6%	365	152	n.s.
Coût du risque	-48	-58	-17,4%	-39	+22,9%	-87	-97	-9,8%
Résultat d'exploitation	100	12	n.s.	178	-43,6%	278	55	n.s.
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	132	77	+71,2%	70	+87,5%	202	117	+73,1%
Autres éléments hors exploitation	-29	-7	n.s.	0	n.s.	-29	-49	-40,6%
Résultat avant impôt	203	82	n.s.	248	-18,3%	451	123	n.s.
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-3	-2	+45,9%	-3	-11,2%	-6	-5	+38,0%
Résultat avant impôt de Europe-Méditerranée	200	80	n.s.	245	-18,4%	445	119	n.s.
Coefficient d'exploitation	73,8%	84,8%	-11,0 pt	66,1%	+7,7 pt	69,7%	84,5%	-14,8 pt
Fonds propres alloués (M€), sur la période cumulée ; incluant 2/3 de la Banque Privée en Pologne et en Turquie)						5,2	5,0	+4,7%

1. Incluant 100% de la Banque Privée en Turquie et en Pologne pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

- **Effet change lié à l'appréciation de l'euro par rapport à la livre turque et au zloty**
 - TRY/EUR¹ : -42,2% / 2T21, -10,5% / 1T22
 - PLN/EUR² : -2,6% / 2T21, -0,6% / 1T22
- **Rappel : application de la norme IAS 29 en Turquie à partir du 01.01.22³**
- **A périmètre et change constants / 1S21**
 - **PNB⁴** : +48,2%, tiré par la forte croissance des revenus d'intérêt
 - **Frais de gestion⁴** : +20,2%, hausse en lien avec l'inflation et une augmentation temporaire de cotisations - effet de ciseaux très largement positif (+28,0 pts)
 - **Résultat avant impôt⁵** : x2,6, impact limité au global des effets induits par la situation d'hyperinflation en Turquie à partir du 01.01.22 enregistré au 2T22 (cf. détail diapositive 64)

1. Cours moyens jusqu'au 31.03.22 et prise en compte à partir du 01.04.22 d'un taux de change fin de période avec l'application en Turquie d'IAS 29 ;

2. Cours moyens ; 3. cf. diapositive 64 pour les détails ; 4. Incluant 100% de la Banque Privée en Turquie et en Pologne ; 5. Incluant 2/3 de la Banque Privée en Turquie et en Pologne ; 6. Incluant 100% de la Banque Privée



CPBS - Europe Méditerranée

Volumes et risques

Encours moyens en milliards d'euros	2T22	Variation / 2T21		Variation / 1T22		1S22	Variation / 1S21	
		historique	à périmètre et change constants	historique	à périmètre et change constants		historique	à périmètre et change constants
CREDITS	35,3	+4,4%	+21,8%	+3,3%	+6,8%	34,7	+2,2%	+19,5%
DEPOTS	40,9	+2,6%	+22,2%	+2,5%	+7,2%	40,3	+2,0%	+19,6%

Répartition géographique des encours de crédit 2T22¹



Coût du risque / encours

Coût du risque annualisé / encours début de période	2T21	3T21	4T21	1T22	2T22
Turquie	1,21%	0,04%	0,61%	0,62%	0,22%
Pologne	0,26%	0,06%	-0,03%	0,16%	0,63%
Autres	0,78%	0,51%	0,79%	0,83%	0,64%
Europe Méditerranée	0,65%	0,17%	0,34%	0,43%	0,53%

TEB : une banque solide et bien capitalisée

- Ratio de solvabilité² de 14,65% au 30.06.22
- Très largement auto-financée
- 1,0% des encours de crédit du Groupe au 30.06.22

1. Sur la base du périmètre au 30.06.22 ; 2. Capital Adequacy Ratio (CAR)



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 63

Situation d'hyperinflation en Turquie (1/2)

Application en Turquie de la norme IAS 29 « Information financière dans les économies hyperinflationnistes » à partir du 01/01/2022, impacts sur le 1S22 enregistrés au 2T22

- Contexte : inflation supérieure à 100% en cumulé sur 3 ans
- Principes de la norme : assurer le comparabilité des états financiers dans un contexte d'hyperinflation en retraitant les états financiers en les exprimant en monnaie dite « courante », tenant compte de l'évolution générale des prix

Principaux effets de l'application de la norme IAS 29 en Turquie et prise en compte de la performance de la couverture (CPI linkers, obligations indexées sur l'inflation) ¹

- Impact cumulé positif au 30.06.22 sur les capitaux propres (+517 M€)
- Impact positif et limité au global sur le résultat avant impôt enregistré au 2T22 au titre du 1S22 (+10 M€)

Impact de niveau Groupe (y compris effet change) (en M€)	Total 1S22 enregistré au 2T22		Au titre du 1T22	Au titre du 2T22
Produit net bancaire	43	dont +35M€ pour Europe Méditerranée	11	32
Frais de gestion	-15		-4	-10
Coût du risque	-1		-1	0
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-10		-6	-4
Autres éléments hors exploitation	-8	dont +40 M€ pour Arval & Leasing Solutions et -31 M€ pour Europe Méditerranée	-12	4
Résultat avant impôt	10		-12	22

1. Désormais comptabilisée au sein des « autres éléments hors exploitation »



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 64

Situation d'hyperinflation en Turquie (2/2)

Principaux effets de l'application de la norme IAS 29 et prise en compte de la performance de la couverture

Capitaux propres : impact cumulé positif au 30.06.22 (+517 M€)

1. Réévaluation des actifs non-monnaïres : application sur leur valeur comptable de l'effet de l'évolution des prix entre leur date d'entrée dans le patrimoine et 01.01.22 (1^{ère} application), et à chaque date d'arrêté
2. Réévaluation au 1^{er} janvier 2022 du résultat couru des *CPI linkers* (obligations indexées sur l'inflation) avec un CPI fin de période (1^{ère} application)

en millions d'euros	1 ^{ère} application au 1 ^{er} janvier 2022	Effet cumulé au 30 juin 2022
Capitaux propres totaux	174	517

Compte de résultat : impact positif et limité au global sur le résultat avant impôt au 2T22 au titre du 1S22 (+10 M€, y compris effet change)

1. Comptabilisation à chaque arrêté de l'effet de l'évolution des prix sur la position nette non monétaire au sein des « autres éléments hors exploitation » (inscrite en contrepartie des capitaux propres (hors immobilisations))
2. Comptabilisation à chaque arrêté des revenus des *CPIs linkers* (obligations indexées sur l'inflation) en fonction de l'indice CPI fin de période au sein des « autres éléments hors exploitation »¹

➔ **Equilibre de ces effets au sein des « autres éléments hors exploitation » au 30.06.22 (+11 M€), la situation nette non monétaire étant presque entièrement couverte par le portefeuille d'obligations indexées**

3. Réévaluation des éléments du compte de résultat avec l'effet de l'inflation et du taux de change fin de période

➔ **Impact très limité des effets (hors (1) et (2)) sur le résultat avant impôt au 30.06.22 (-1 M€)**

¹ Rappel : revenus des *CPI linkers* comptabilisés en PNB jusqu'au 1T22



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 65

CPBS - BancWest - 1S22

€m	2T22	2T21	2T22 / 2T21	1T22	2T22 / 1T22	1S22	1S21	1S22 / 1S21
BancWest (incluant 100% de la Banque Privée aux Etats-Unis)¹								
PNB	657	387	+11,9%	619	+6,2%	1 275	1 212	+5,2%
ind. Revenus d'intérêt	542	493	+10,0%	519	+4,6%	1 061	1 031	+2,9%
ind. Commissions	114	94	+21,6%	100	+14,3%	214	181	+18,5%
Frais de gestion	-495	-406	+22,1%	-475	+4,2%	-970	-815	+18,9%
RBE	162	182	-10,9%	144	+12,6%	306	397	-23,0%
Coût du risque	-30	-8	n.s.	194	n.s.	164	-2	n.s.
Résultat d'exploitation	132	173	-23,8%	337	-60,9%	469	395	+18,9%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	n.s.	0	n.s.	0	0	n.s.
Autres éléments hors exploitation	2	3	-36,6%	0	n.s.	2	5	-63,4%
Résultat avant impôt	134	176	-24,0%	337	-60,3%	471	399	+17,9%
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-11	-5	n.s.	-7	+59,2%	-18	-12	+45,2%
Résultat avant impôt de BancWest	123	171	-28,0%	330	-62,7%	453	387	+17,1%
Coefficient d'exploitation	75,4%	69,1%	+6,3 pt	76,8%	-1,4 pt	76,0%	67,3%	+8,7 pt
Fonds propres alloués (M€), sur la période cumulée ; incluant 2/3 de la Banque Privée aux Etats-Unis)						5,4	5,0	+8,3%

¹ Incluant 100% de la Banque Privée aux Etats-Unis pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

Effet change : appréciation du dollar par rapport à l'euro

- USD / EUR¹ : +13,2% / 2T21, +5,4% / 1T22

A périmètre et change constants / 1S21

- **PNB²** : -4,5%, -0,5% hors impact d'élément non récurrent positif au 1S21, baisse liée notamment à l'effet de l'arrêt des prêts PPP et d'une activité en 2020 sur les volumes de crédit
- **Frais de gestion²** : +8,3%, hausse en lien notamment avec des projets ciblés
- **Résultat avant impôt³** : +5,6%, forte reprise sur le coût du risque au 1T22 de provisions (strates 1 & 2) liées à la crise sanitaire

¹ Cours moyens ; ² Intégrant 100% de la Banque Privée aux Etats-Unis ; ³ Intégrant 2/3 de la Banque Privée aux Etats-Unis



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 66

Encours moyens en milliards d'euros	2T22	Variation / 2T21		Variation / 1T22		1S22	Variation / 1S21	
		historique	à périmètre et change constants	historique	à périmètre et change constants		historique	à périmètre et change constants
CREDITS	54,9	+12,4%	-0,7%	+7,2%	+1,7%	53,0	+7,3%	-2,7%
Particuliers	23,4	+19,6%	+5,7%	+8,7%	+3,1%	22,5	+13,2%	+2,6%
Dont Immobilier	10,1	+30,1%	+15,0%	+11,8%	+6,1%	9,6	+20,1%	+8,9%
Dont Consommation	13,3	+12,7%	-0,5%	+6,4%	+1,0%	12,9	+8,5%	-1,6%
Immobilier commercial	15,4	+11,2%	-1,7%	+4,3%	-1,0%	15,1	+8,8%	-1,4%
Crédits aux Entreprises	16,0	+4,2%	-8,0%	+7,9%	+2,4%	15,4	-1,5%	-10,6%
DEPOTS	72,5	+7,0%	-5,5%	+0,2%	-4,9%	72,4	+8,9%	-1,3%
Dépôts clientèle	67,4	+7,6%	-5,0%	+0,5%	-4,6%	67,3	+8,9%	-1,3%



CPBS - Métiers Spécialisés - Personal Finance - 1S22

€m	2T22	2T21	2T22 / 2T21	1T22	2T22 / 1T22	1S22	1S21	1S22 / 1S21
Personal Finance								
PNB	1 371	1 319	+3,9%	1 388	-1,2%	2 759	2 651	+4,1%
Frais de gestion	-718	-700	+2,6%	-776	-7,4%	-1 494	-1 451	+3,0%
RBE	653	619	+5,4%	612	+6,6%	1 266	1 200	+5,4%
Coût du risque	-309	-344	-10,2%	-315	-2,1%	-624	-655	-6,1%
Résultat d'exploitation	344	276	+24,9%	297	+15,9%	642	536	+19,7%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	26	-2	n.s.	14	+80,8%	40	14	n.s.
Autres éléments hors exploitation	-12	-9	+35,4%	0	n.s.	-12	-8	+47,3%
Résultat avant impôt	358	264	+35,3%	312	+14,8%	670	542	+23,6%
Coefficient d'exploitation	52,4%	53,1%	-0,7 pt	56,9%	-3,5 pt	54,1%	54,7%	-0,6 pt
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)						8,0	7,8	+1,4%

● A périmètre et change constants / 1S21

- **PNB : +1,4%**, hausse liée à l'augmentation des volumes et à la reprise marquée de la production, +4,1% à périmètre et change historiques avec l'intégration de Floa à partir du 01.02.22
- **Frais de gestion : +0,7%**, hausse en lien avec l'accompagnement de la croissance de l'activité commerciale, +3,0% à périmètre et change historiques - effet de ciseaux positif (+0,6 pt)
- **Résultat avant impôt : +19,9%**, progression en lien notamment avec la hausse du RBE et la forte baisse du coût du risque



CPBS - Métiers Spécialisés - Personal Finance

Volumes et risques

Encours moyens en milliards d'euros	2T22	Variation / 2T21		Variation / 1T22		1S22	Variation / 1S21	
		historique	à périmètre et change constants	historique	à périmètre et change constants		historique	à périmètre et change constants
ENCOURS CONSOLIDÉS	93,8	+2,7%	+1,3%	+1,2%	+0,7%	93,2	+2,3%	+1,1%
ENCOURS GERES (1)	108,9	+4,3%	+1,2%	+1,1%	+0,5%	108,3	+4,1%	+1,1%

(1) Intégrant 100% des encours des filiales non détenues à 100% ainsi que des partenariats

Coût du risque / encours

Coût du risque annualisé / encours début de période	2T21	3T21	4T21	1T22	2T22
France	0,35%	1,04%	1,41%	1,13%	1,70%
Italie	1,05%	1,28%	0,70%	1,64%	1,56%
Espagne	4,54%	1,88%	2,37%	1,40%	1,56%
Autres Europe de l'Ouest	1,15%	1,08%	1,57%	0,98%	0,77%
Europe de l'Est	2,47%	1,00%	1,51%	1,25%	-0,35%
Brésil	7,49%	5,79%	7,05%	6,61%	6,11%
Autres	2,14%	1,75%	1,67%	1,73%	0,75%
Personal Finance	1,47%	1,30%	1,50%	1,34%	1,29%



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 69

CPBS - Métiers spécialisés - 1S22

Arval & Leasing Solutions

€m	2T22	2T21	2T22 / 2T21	1T22	2T22 / 1T22	1S22	1S21	1S22 / 1S21
Arval & Leasing Solutions								
PNB	895	670	+33,6%	811	+10,3%	1 705	1 308	+30,4%
Frais de gestion	-341	-319	+6,9%	-366	-6,8%	-707	-657	+7,7%
RBE	553	350	+57,9%	445	+24,4%	998	651	+53,3%
Coût du risque	-49	-34	+44,3%	-30	+63,3%	-79	-66	+19,8%
Résultat d'exploitation	505	317	+59,4%	415	+21,6%	920	586	+57,0%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	1	1	+54,7%	4	-80,9%	5	2	n.s.
Autres éléments hors exploitation	40	0	n.s.	0	n.s.	40	0	n.s.
Résultat avant impôt	545	317	+72,0%	419	+30,1%	965	588	+64,1%
Coefficient d'exploitation	38,1%	47,7%	-9,6 pt	45,1%	-7,0 pt	41,5%	50,2%	-8,7 pt
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)						3,4	3,3	+2,3%

PNB : +30,4% / 1S21

- Très bonne performance d'Arval en lien avec la progression organique du parc financé et un niveau élevé du prix des véhicules d'occasion
- Bonne progression de Leasing Solutions en lien avec la hausse des encours

Frais de gestion : +7,7% / 1S21

- Croissance à coût marginal avec l'amélioration de la productivité
- Effet de ciseaux très largement positif (+22,7 pts)

Résultat avant impôt : +64,1% / 1S21 (rappel : impact au 2T22 de la situation d'hyperinflation en Turquie sur les autres éléments hors exploitation - cf. détail diapositive 64)



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 70

CPBS - Métiers spécialisés Arval & Leasing Solutions

Arval

Encours moyens en milliards d'euros	2T22	Variation / 2T21		Variation / 1T22		1S22	Variation / 1S21	
		historique	à périmètre et change constants	historique	à périmètre et change constants		historique	à périmètre et change constants
Encours consolidés	26,2	+9,2%	+9,0%	+2,4%	+2,3%	25,9	+9,5%	+9,3%
Parc Financé (en milliers de véhicules)	1 501	+5,9%	+5,9%	+1,1%	+1,1%	1 492	+6,2%	+6,2%

- **Encours consolidés : +9,0%¹ / 2T21**, bonne progression dans toutes les zones géographiques
- **Parc financé : +5,9% / 2T21**, très bonne dynamique commerciale

Leasing Solutions

Encours moyens en milliards d'euros	2T22	Variation / 2T21		Variation / 1T22		1S22	Variation / 1S21	
		historique	à périmètre et change constants	historique	à périmètre et change constants		historique	à périmètre et change constants
Encours consolidés	22,4	+3,0%	+3,6%	+1,1%	+1,5%	22,2	+3,5%	+3,9%

- Rappel : recomposition des encours 2021 en lien avec l'intégration d'une activité
- **Encours consolidés : +3,6%¹ / 2T21**, bonne résistance de la dynamique commerciale

1. A périmètre et change constants



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 71

CPBS - Métiers spécialisés - 1S22 Nouveaux Métiers Digitaux et Personal Investors

€m	2T22	2T21	2T22 / 2T21	1T22	2T22 / 1T22	1S22	1S21	1S22 / 1S21
Nouveaux Métiers Digitaux & Personal Investors (incluant 100% de la Banque Privée en Allemagne)¹								
PNB	217	180	+20,0%	205	+5,5%	422	383	+10,1%
Frais de gestion	-139	-122	+14,4%	-132	+5,4%	-271	-240	+12,9%
RBE	77	59	+31,7%	73	+5,7%	150	143	+5,4%
Coût du risque	-23	-1	n.s.	-12	+86,2%	-35	-2	n.s.
Résultat d'exploitation	54	58	-5,9%	61	-10,6%	115	140	-17,9%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-2	-3	-21,5%	-3	-7,1%	-5	-6	-22,6%
Autres éléments hors exploitation	1	0	n.s.	0	n.s.	1	0	n.s.
Résultat avant impôt	53	55	-4,1%	58	-9,8%	111	134	-17,3%
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	0	0	-0,1%	-1	-37,2%	-1	-1	-2,8%
Résultat avant impôt des Nouveaux Métiers Digitaux & Personal Investors	52	54	-4,1%	58	-9,5%	110	133	-17,4%
Coefficient d'exploitation	64,3%	67,5%	-3,2 pt	64,4%	-0,1 pt	64,3%	62,7%	+1,6 pt
Fonds propres alloués (Mo€, sur la période cumulée ; incluant 2/3 de la Banque Privée en Allemagne)						0,5	0,3	+35,5%

1. Incluant 100% de la Banque Privée en Allemagne pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

PNB¹ : +10,1% / 1S21

- Fort développement de Nickel et intégration de 50% de la contribution de Floa (rappel : intégration à partir du 01.02.22)
- Repli des revenus de Personal Investors dans un contexte de marché défavorable

Frais de gestion¹ : +12,9% / 1S21, hausse en lien avec le développement et les coûts de lancement des nouveaux métiers digitaux

Résultat avant impôt² : -17,4% / 1S21, effet de l'intégration de Floa sur le coût du risque

1. Intégrant 100% de la Banque Privée en Allemagne; 2. Intégrant 2/3 de la Banque Privée en Allemagne



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 72

CPBS - Métiers spécialisés

Nouveaux Métiers Digitaux et Personal Investors

● Nickel

- 2,7 millions de comptes ouverts¹ à fin juin 2022 (+26,5% / 30.06.21)

● Floa

- Intégration de 50% de Floa à partir du 01.02.22
- **4,0 millions de clients à fin juin 2022** (+27,4% / 30.06.21)

● Personal Investors

Encours moyens en milliards d'euros	2T22	Variation / 2T21	Variation / 1T22	1S22	Variation / 1S21
CREDIT S	0,6	+19,0%	+22,9%	0,6	+3,3%
DEPOT S	30,6	+12,6%	+1,0%	30,5	+14,3%

En milliards d'euros	30.06.22	Variation / 30.06.21	Variation / 31.03.22
ACTIFS SOUS GESTION	147,2	-6,2%	-9,4%
Ordres Particuliers Europe (millions)	10,1	+0,8%	-22,1%

- **Dépôts : +12,6% / 2T21**, bon niveau de collecte externe
- **Actifs sous gestion : -6,2% / 30.06.21** repli en lien avec la performance des marchés financiers
- **Stabilisation (+0,8% / 30.06.21) à un niveau élevé des ordres particuliers** en lien avec le contexte économique actuel

1. Depuis la création en France et en Espagne



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 73

Investment & Protection Services - 1S22

€m	2T22	2T21	2T22 / 2T21	1T22	2T22 / 1T22	1S22	1S21	1S22 / 1S21
Investment & Protection Services								
PNB	1 723	1 686	+2,2%	1 650	+4,5%	3 373	3 338	+1,0%
Frais de gestion	-1 068	-1 001	+6,7%	-1 051	+1,7%	-2 119	-2 016	+5,1%
RBE	655	684	-4,3%	599	+9,3%	1 254	1 322	-5,1%
Coût du risque	-6	-3	+91,2%	-7	-16,2%	-13	-8	+56,8%
Résultat d'exploitation	649	681	-4,7%	592	+9,6%	1 241	1 314	-5,9%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	66	38	+73,8%	52	+27,4%	118	82	+43,1%
Autres éléments hors exploitation	13	2	n.s.	39	-65,1%	52	98	-47,0%
Résultat avant impôt	729	721	+1,1%	683	+6,7%	1 411	1 495	-5,6%
Coefficient d'exploitation	62,0%	59,4%	+2,6 pt	63,7%	-1,7 pt	62,8%	60,4%	+2,4 pt
Fonds propres alloués (MoE, sur la période cumulée)						10,0	11,6	-14,0%

● PNB : +1,0% / 1S21

- Impact lié à la baisse des marchés, sur les revenus de l'Assurance, partiellement compensé par des plus-values
- Progression des revenus de Wealth Management et du métier Immobilier
- Revenus quasi-stables de l'Asset Management¹ dans un environnement de marché très défavorable

● Frais de gestion : +5,1% / 1S21

- Hausse en lien avec le développement de l'activité et des initiatives ciblées

● Résultat avant impôt : -5,6% / 1S21

- Hausse de la contribution des sociétés mises en équivalence et plus-values de cession au 2T22
- NB: comparaison à une base élevée des « autres éléments hors exploitation » au 1S21 liée à une cession en Asset Management

1. Y compris Principal Investments



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 74

IPS - Assurance - 1S22

€m	2T22	2T21	2T22 / 2T21	1T22	2T22 / 1T22	1S22	1S21	1S22 / 1S21
Assurance								
PNB	787	767	+2,7%	721	+9,1%	1 508	1 558	-3,2%
Frais de gestion	-386	-367	+7,8%	-384	+3,1%	-780	-750	+4,0%
RBE	391	399	-2,1%	337	+16,0%	728	808	-9,9%
Coût du risque	-1	-1	+29,7%	0	n.s.	-1	0	n.s.
Résultat d'exploitation	390	399	-2,1%	337	+15,9%	727	808	-10,0%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	48	25	+91,2%	36	+35,3%	84	58	+44,6%
Autres éléments hors exploitation	14	0	n.s.	1	n.s.	15	0	n.s.
Résultat avant impôt	453	424	+6,8%	373	+21,4%	826	866	-4,6%
Coefficient d'exploitation	50,3%	47,9%	+2,4 pt	53,3%	-3,0 pt	51,7%	48,1%	+3,6 pt
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)						7,2	9,1	-21,3%

- **Provisions techniques : +0,2% / 1S21**
- **PNB : -3,2% / 1S21**
 - Bonne performance de l'activité d'Épargne et hausse de l'activité Protection
 - Impact de la baisse des marchés sur le résultat financier partiellement compensée par des plus-values
- **Frais de gestion : +4,0% / 1S21** en lien avec l'accompagnement de la dynamique commerciale et la poursuite de projets ciblés
- **Résultat avant impôt : -4,6% / 1S21**, hausse de la contribution des sociétés mises en équivalence et plus-values de cession d'activités au 2T22



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 75

IPS - Gestion Institutionnelle & Privée - 1S22

€m	2T22	2T21	2T22 / 2T21	1T22	2T22 / 1T22	1S22	1S21	1S22 / 1S21
Gestion Institutionnelle et Privée								
PNB	936	919	+1,9%	929	+0,8%	1 865	1 780	+4,8%
Frais de gestion	-672	-634	+6,0%	-667	+0,9%	-1 339	-1 266	+5,7%
RBE	264	285	-7,4%	262	+0,7%	526	514	+2,4%
Coût du risque	-5	-2	n.s.	-7	-23,6%	-12	-8	+48,8%
Résultat d'exploitation	259	282	-8,4%	255	+1,3%	514	506	+1,6%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	18	13	+39,4%	16	+10,0%	34	24	+39,5%
Autres éléments hors exploitation	-1	2	n.s.	38	n.s.	37	98	-62,2%
Résultat avant impôt	276	297	-7,2%	310	-11,0%	585	628	-6,9%
Coefficient d'exploitation	71,8%	69,0%	+2,8 pt	71,8%	+0,0 pt	71,8%	71,1%	+0,7 pt
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)						2,8	2,5	+12,6%

- **PNB : +4,8% / 1S21**
 - Très bonne performance de Wealth Management
 - Revenus quasi-stables en Asset Management¹ malgré l'impact défavorable du contexte de marché au 2T22
 - Forte hausse des revenus du Métier Immobilier (notamment en *Advisory*)
- **Frais de gestion : +5,7% / 1S21**
 - Accompagnement de la croissance des métiers
- **Résultat avant impôt : -6,9% / 1S21**, comparaison à une base élevée au 1S21 avec la plus-value de cession liée à une participation d'Asset Management au 1T21

1. Y compris *Principal Investments*



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 76

IPS - Assurance et GIP¹

Activité

En milliards d'euros	30.06.22	30.06.21	Variation / 30.06.21	31.03.22	Variation / 31.03.22
Actifs sous gestion (en Md€)	1 197,6	1 204,6	-0,6%	1 244,1	-3,7%
Assurance	255,2	274,4	-7,0%	270,4	-5,6%
Wealth Management	411,4	411,4	-0,0%	420,6	-2,2%
AM+RE+PI	531,0	518,8	+2,4%	553,2	-4,0%
Gestion d'actifs	499,7	489,4	+2,1%	522,2	-4,3%
Real Estate	30,4	28,8	+5,4%	30,1	+1,1%
Principal Investments	0,9	0,5	+77,2%	0,9	-0,8%
	2T22	2T21	Variation / 2T21	1T22	Variation / 1T22
Collecte nette (en Md€)	9,0	12,1	-25,2%	0,0	n.s.
Assurance	1,7	1,6	+1,1%	2,6	-36,3%
Wealth Management	6,7	4,8	+39,7%	3,6	+85,7%
AM+RE+PI	0,7	5,7	-87,2%	-6,2	n.s.
Gestion d'actifs	0,4	5,3	-91,9%	-6,7	n.s.
Real Estate	0,3	0,4	-30,5%	0,5	-41,9%
Principal Investments	0,0	0,0	n.s.	0,0	n.s.

● Actifs sous gestion : -46,5 Md€ / 31.03.22, dont notamment

- **Effet performance** : -64,0 Md€, très défavorable avec l'évolution des marchés financiers
- **Collecte nette** : + 9,0 Md€, très bonne collecte nette chez Wealth Management, bonne collecte nette en Assurance et collecte nette positive au 2T22 portée par la collecte nette sur les supports de moyen et long terme partiellement compensée par la décollecte sur les fonds monétaires en Asset Management
- **Effet change** : +6,8 Md€, avec la baisse de l'euro

1. Wealth Management, Asset Management, Real Estate et Principal Investments



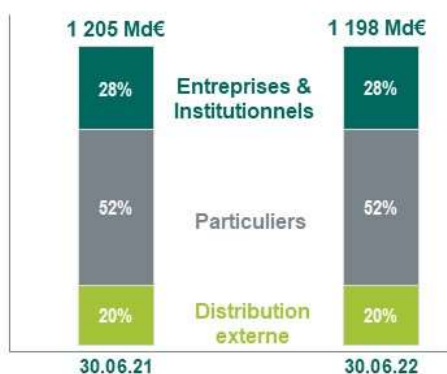
BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

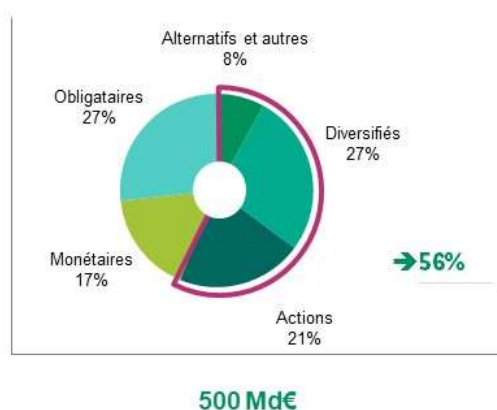
Résultats au 30.06.22 | 77

IPS - Assurance & GIP¹

● Assurance et GIP Répartition des actifs par origine de clientèle



● Gestion d'actifs Ventilation des actifs gérés au 30.06.22



1. Wealth Management, Asset Management, Real Estate et Principal Investments



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 78

Autres Activités - 2T22

€m	2T22	2T21	2T22 / 2T21	1T22	2T22 / 1T22	1S22	1S21	1S22 / 1S21
Autres activités								
PNB	-50	79	n.s.	66	n.s.	16	322	-95,1%
Frais de gestion	-168	-217	-22,6%	-511	-67,2%	-679	-461	+47,4%
<i>incl. coûts de restructuration, de renforcement IT et d'adaptation</i>	-110	-71	+54,1%	-76	+45,1%	-165	-148	+24,8%
RBE	-218	-138	+57,9%	-445	-51,1%	-663	-138	n.s.
Coût du risque	-63	-67	-6,9%	-54	+16,4%	-117	-121	-3,8%
Résultat d'exploitation	-281	-205	+36,7%	-499	-43,8%	-780	-260	n.s.
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	19	-20	n.s.	23	-17,0%	41	0	n.s.
Autres éléments hors exploitation	-66	298	n.s.	-43	+56,0%	-109	589	n.s.
Résultat avant impôt	-328	73	n.s.	-519	-36,8%	-847	330	n.s.
Fonds propres alloués (M€), sur la période cumulée)						3,5	4,3	-16,7%

● Rappel : périmètre excluant Principal Investments intégré à IPS

● Frais de gestion

- Coûts de restructuration et coût d'adaptation¹ : 28 M€ (24 M€ au 2T21)
- Coûts de renforcement IT : 82 M€ (47 M€ au 2T21)

● Autres éléments hors exploitation

- Provisions pour dépréciations : 57 M€
- Rappel 2T21 : plus-value réalisée sur la cession de titres (dont Allfunds² à hauteur de +300 M€)

1. Liés notamment à CIB, CPB et Wealth Management ; 2. Cession de 6,7% du capital d'Allfunds



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 79

Autres Activités – 1S22

● Rappel : périmètre excluant Principal Investments intégré à IPS

● PNB

- Réévaluation du risque de crédit propre inclus dans les dérivés (DVA) (+108 M€) compensée par un élément non récurrent négatif au 1T22
- Rappel 1S21 : plus-value sur la cession de 4,99% dans SBI Life pour +58 M€

● Frais de gestion

- Augmentation des taxes soumises à IFRIC 21¹ au 1T22
- Coûts de restructuration et coût d'adaptation² : 54 M€ (82 M€ au 1S21)
- Coûts de renforcement IT : 132 M€ (66 M€ au 1T21)

● Autres éléments hors exploitation

- Ecart d'acquisition négatif (bpost banque) : +244 M€
- Plus-value de cession d'une participation : +204 M€
- Dépréciation (Ukrsibbank) : -159 M€
- Recyclage de la réserve de conversion (Ukrsibbank)³ : -274 M€
- Rappel 1S21 :
 - Plus-values réalisées sur la cession d'immeubles (élément exceptionnel) : +302 M€ (+464 M€ au 1S20)
 - Plus-value réalisée sur la cession de titres (dont Allfunds⁴ à hauteur de +300 M€ (élément exceptionnel))

1. Comptabilisation au 1T de la quasi-totalité des taxes et contributions au titre de l'année en application de IFRIC 21 « taxes » dont contribution estimée au Fonds de Résolution Unique ;
2. Liés notamment à CIB, CPB et Wealth Management ; 3. Précédemment constaté en capitaux propres ; 4. Cession de 6,7% du capital d'Allfunds



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 80

RÉSULTATS DU GROUPE
RÉSULTATS DES PÔLES
CONCLUSION
RÉSULTATS DÉTAILLÉS DU 1S22 et 1T22
ANNEXES

Nombre d'actions et Bénéfice par Action

● Nombre d'actions

<i>en millions</i>	30-juin-22	30-juin-21
Nombre d'actions (fin de période)	1 234	1 250
Nombre d'actions hors actions autodétenues (fin de période)	1 232	1 249
Nombre moyen d'actions sur la période, hors actions autodétenues	1 233	1 248

Rappel : annulation de 15 466 915 actions, acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions de BNP Paribas, exécuté entre le 1^{er} novembre 2021 et le 6 décembre 2021

● Bénéfice Net par Action

<i>en millions</i>	30-juin-22	30-juin-21
Nombre moyen d'actions sur la période, hors actions autodétenues	1 233	1 248
Résultat net part du Groupe	5 285	4 679
Rémunération nette d'impôts des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée (TSSDI)	-183	-217
Effet change sur les Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée remboursés	-123	-18
Résultat net part du Groupe, après rémunération et effet change sur TSSDI	4 979	4 444
Bénéfice Net par Action (BNA) en euros	4,04	3,56



Ratios de fonds propres et Actif net par Action

● Ratios de Fonds propres

	30-juin-22	31-déc.-21	30-juin-21
Ratio de solvabilité global (a)	15,7%	16,4%	16,5%
Ratio Tier 1 (a)	13,2%	14,0%	14,2%
Ratio Common equity Tier 1 (a)	12,2%	12,9%	12,9%

(a) CRD4, sur la base des risques pondérés à 756 Md€ au 30.06.22, 714 Md€ au 31.12.21 et 705 Md€ au 30.06.21 ; cf. diapositive 89

● Actif Net par Action

en millions d'euros	30-juin-22	30-juin-21	
Capitaux propres comptables part du Groupe	115 945	115 991	(1)
dont variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres (gains et pertes latents ou différés)	-594	86	
dont Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée (TSSDI)	7 853	9 211	(2)
dont rémunération nette d'impôts à verser sur les Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée	101	104	(3)
Actif Net Comptable (a)	107 991	106 676	(1)-(2)-(3)
Ecart d'acquisition et immobilisations incorporelles	11 926	11 352	
Actif Net Comptable Tangible (a)	96 065	95 324	
Nombre d'actions hors actions autodétenues (fin de période) en millions	1 232	1 249	
Actif Net Comptable par Action (euros)	87,6	85,4	
dont actif net comptable par action non réévalué (euros)	88,1	85,3	
Actif Net Comptable Tangible par Action (euros)	78,0	76,3	

(a) Hors TSSDI et rémunération nette d'impôts à verser sur TSSDI



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 83

Rentabilité des Fonds Propres et Capitaux Permanents

● Calcul de la rentabilité des fonds propres

en millions d'euros	30-juin-22	30-juin-21	
Résultat net part du Groupe (RNPG)	5 285	4 679	(1)
Eléments exceptionnels (a)	-124	359	(2)
dont éléments exceptionnels (non annualisés)	11	504	(3)
dont coûts de renforcement IT, adaptation et de restructuration (annualisés)	-135	-105	(4)
Contribution au Fonds de Résolution Unique (FRU) et taxes après impôts	-1 637	-1 265	(5)
RNPG non retraité des éléments exceptionnels et contribution au FRU et taxes systémique bancaire non annualisées (b)	12 468	10 329	(6)
Rémunération nette d'impôts des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée (TSSDI) et effet change	-505	-429	
Impact des coûts de renforcement IT, adaptation et de restructuration (annualisés)	-270	-210	
RNPG pour le calcul du ROE / ROTE (c)	11 691	9 690	
Moyenne des capitaux propres permanents, non réévalués, utilisée pour le calcul du ROE (d)	108 270	102 588	
Rentabilité des fonds propres	11,0%	9,4%	
Moyenne des capitaux propres permanents, non réévalués, utilisée pour le calcul du ROTE (e)	94 533	91 217	
Rentabilité des fonds propres tangibles	12,4%	10,6%	

(a) cf. diapositive 43 ; (b) RNPG retraité annualisé au 30 juin 2022, (6) = 2 * [(1)-(2)-(5)+(3)+(5)] ; (c) RNPG retraité annualisé au 30 juin 2022 ; (d) Moyenne des capitaux propres permanents : moyenne entre début d'année et fin de période y compris notamment le résultat net annualisé au 30 juin 2022 avec éléments exceptionnels et contribution au FRU et taxes non annualisés (Capitaux propres permanents = capitaux propres comptables part du groupe - variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres - Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée - rémunération nette d'impôts à verser sur TSSDI - hypothèse de distribution de dividende) ; (e) Moyenne des capitaux propres permanents tangibles : moyenne entre début d'année et fin de période y compris notamment le résultat net annualisé au 30 juin 2022 avec éléments exceptionnels et contribution au FRU et taxes non annualisés (Capitaux propres permanents tangibles = capitaux permanents - immobilisations incorporelles - écarts d'acquisition)

● Capitaux permanents part du Groupe non réévalués utilisés pour le calcul du ROE / ROTE

en millions d'euros	30-juin-22	30-juin-21	
Actif Net Comptable	107 991	106 676	(1)
dont variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres (gains latents ou différés)	-594	86	(2)
dont projet de distribution du dividende 2020		1 936	(3)
dont projet de distribution du dividende 2021		4 846	(4)
dont projet de distribution du résultat 2022	6 581		(5)
Annualisation du résultat retraité (a)	6 911	5 440	(6)
Annualisation des coupons courus non échus	-199	3	(7)
Capitaux propres permanents part du Groupe, non réévalués, utilisés pour le calcul du ROE (b)	108 716	105 251	(1)-(2)-(3)-(4)-(5)+(6)+(7)
Ecart d'acquisition et immobilisations incorporelles	11 926	11 352	
Capitaux propres permanents tangibles part du Groupe, non réévalués, utilisés pour le calcul du ROTE (b)	96 790	93 899	
Moyenne des capitaux propres permanents, non réévalués, utilisée pour le calcul du ROE (c)	108 270	102 588	
Moyenne des capitaux propres permanents, non réévalués, utilisée pour le calcul du ROTE (d)	94 533	91 217	

(a) RNPG du 15, hors éléments exceptionnels ; à l'exclusion des coûts de renforcement IT, d'adaptation et de restructuration, et hors contribution au FRU et taxes après impôts ; (b) Hors TSSDI et rémunération nette d'impôts à verser sur TSSDI et incluant les projets de distribution du résultat ; (c) Moyenne des capitaux propres permanents : moyenne entre début d'année et fin de période y compris notamment le résultat net annualisé au 30 juin 2022 avec éléments exceptionnels et contribution au FRU et taxes non annualisés (Capitaux propres permanents = capitaux propres comptables part du groupe - variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres - Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée - rémunération nette d'impôts à verser sur TSSDI - hypothèse de distribution de dividende) ; (d) Moyenne des capitaux propres permanents tangibles : moyenne entre début d'année et fin de période y compris notamment le résultat net annualisé au 30 juin 2022 avec éléments exceptionnels et contribution au FRU et taxes non annualisés (Capitaux propres permanents tangibles = capitaux permanents - immobilisations incorporelles - écarts d'acquisition)



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 84

Un bilan de qualité

● Créances douteuses / encours bruts

	30-juin-22	30-juin-21
Créances douteuses (a) / encours bruts (b)	1,8%	2,1%

(a) Encours dépréciés (stage 3), bilan et hors bilan, non nettés des garanties reçues, sur la clientèle et les établissements de crédit, y compris les titres de dette au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres ; (b) Encours bruts sur la clientèle et les établissements de crédit, bilan et hors bilan, y compris titres au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres (hors assurance)

● Taux de couverture

en milliards d'euros	30-juin-22	30-juin-21
Provisions (a)	15,1	16,8
Engagements douteux (b)	20,7	23,6
Taux de couverture Stage 3	73,2%	71,3%

(a) Dépréciations stage 3 ; (b) Encours dépréciés (stage 3), bilan et hors bilan, nettés des garanties reçues, sur la clientèle et les établissements de crédit, y compris les titres de dette au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres (hors assurance)



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 85

Ratio common equity Tier 1

● Ratio common equity Tier 1 de Bâle 3¹ (passage des fonds propres comptables aux fonds propres prudentiels)

en Milliards d'euros	30-juin-22	31-mars-22
Capitaux propres	120,5	123,6
Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée (TSSDI)	-7,9	-8,6
Projet de distribution du résultat 2021	0,0	-4,5
Projet de distribution du résultat 2022	-2,8	-1,0
Ajustements réglementaires sur capitaux propres ²	-1,8	-1,5
Ajustements réglementaires sur intérêts minoritaires	-2,8	-3,0
Ecart d'acquisition et immobilisations incorporelles	-10,6	-10,3
Impôts différés actifs sur déficits reportables	-0,2	-0,3
Autres ajustements réglementaires	-1,3	-1,2
Déduction des engagements de paiement irrévocable	-1,1	-1,1
Fonds propres Common Equity Tier One	92,0	92,1
Actifs pondérés	756	745
Ratio Common Equity Tier 1	12,2%	12,4%

¹ CRD4 ; ² Y compris Prudent Valuation Adjustment et disposition transitoire IFRS 9



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 86

Ressources de marché à moyen / long terme

Présence continue sur les marchés de dette

Programme d'émissions réglementaires pour 2022¹: ~20,5 Md€

- **Instruments de capital : ~5,5 Md€ (dont 2 à 3 Md€ d'AT1); 3,5 Md€ déjà émis², dont les principales émissions benchmark suivantes:**
 - **AT1** : 1,25 Md\$, négocié le 05.01.22, PerpNC5³, coupon de 4,625% (s.a. 30/360), equiv. US Treasuries à 5 ans +320 pb
 - **Tier 2** : 350 MSGD, négocié le 15.02.22, 10NC5⁴, coupon de 3,125% (s.a. Act/365), equiv. à mid-swap 5 ans SORA-OIS +140 pb
 - **Tier 2** : 1,50 Md€, négocié le 25.03.22, 10NC5⁴, 2,5% (a. Act/Act), equiv. Mid-swap€ +160 pb
 - **Tier 2** : 300 MSGD, négocié le 04.07.22, 10NC5⁴, 5,25% (s.a. Act/365), equiv. Mid-swap 5 ans SORA-OIS +275 pb
- **Dette Senior Non Préférée : ~ 15 Md€ ; 10,3 Md€ déjà émis², dont les principales émissions benchmark suivantes :**
 - 1,5 Md€ négocié le 04.01.22, 8.5NC7.5⁵, mid-swap€+83 pb
 - 220 MCHF, négocié le 06.01.22, 6NC5⁶, CHF mid-swap +68 pb
 - Emission en deux tranches négociées le 12.01.22 :
 - 1,75 Md\$, 6NC5⁶, US Treasuries +110 pb
 - 1,25 Md\$, 11NC10⁷, US Treasuries +140 pb
 - 525 M A\$ négocié le 17.02.22², deux tranches à taux fixe et flottant, 6NC5⁶, 3m BBSW +150 pb
 - 450 M€, négocié le 17.02.22, 7 ans bullet, à UK Gilt +155 pb
 - 1,50 Md€ négocié le 31.03.22, 10 ans bullet, mid-swap€ +90 pb
 - 1,50 Md€ négocié le 18.05.22, 6.2NC5.2⁸, mid-swap€ +137 pb



2/3 du programme réglementaire réalisé au 21 juillet 2022

1. Sous réserve des conditions de marché, montants indicatifs ; 2. Au 21 juillet 2022, contrevaleurs en € sur la base des cours de change historiques pour les émissions swappées contre autre devise, ou au 30 juin 2022 sinon ; 3. Perpétuel, avec option de rachat à 5 ans, puis tous les 5 ans ; 4. Échéance à 10 ans, avec une seule option de rachat à 5 ans ; 5. Échéance à 8,5 ans avec une seule option de rachat à 7,5 ans ; 6. Échéance à 6 ans avec une seule option de rachat à 5 ans ; 7. Échéance à 11 ans avec une seule option de rachat à 10 ans ; 8. Échéance à 6,2 ans avec une seule option de rachat à 5,2 ans



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 87

Ratio TLAC : ~390pb au-dessus de l'exigence sans utiliser la dette Senior Préférée

Exigence TLAC au 30.06.22 : 22,11% des actifs pondérés

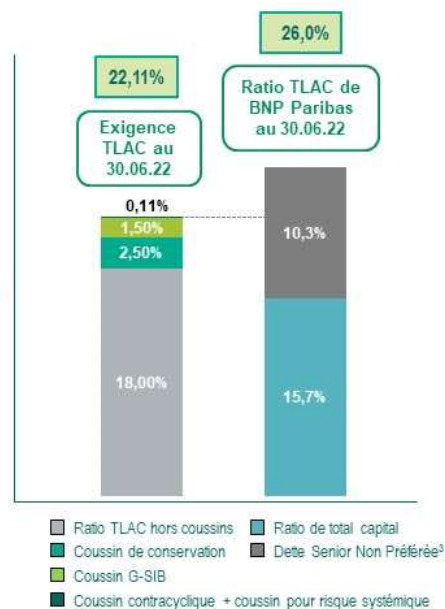
- Incluant le coussin de conservation des fonds propres, le coussin pour les établissements d'importance systémique mondiale (G-SIB buffer), le coussin de fonds propres contracyclique (3 pb au 2T22), et le coussin pour risque systémique¹ (8 pb au 2T22)

Exigence TLAC au 30.06.22 : 6,75% des expositions de levier

Ratio TLAC de BNP Paribas au 30.06.22²

- ✓ **26,0% des actifs pondérés :**
 - ✓ Total capital de 15,7% au 30 juin 2022
 - ✓ 10,3% de dette senior non préférée³
 - ✓ Sans utiliser la dette senior préférée éligible

- ✓ **7,4% de l'exposition de levier**



1. Coussin pour risque systémique au niveau du Groupe résultant de l'instauration d'une exigence supplémentaire de capital pour les expositions sur les crédits immobiliers en Belgique, en remplacement du add-on sur les actifs pondérés, avec un impact globalement neutre ; 2. Conformément aux paragraphes 3 et 4 de l'article 72ter du Règlement (UE) n° 2019/876, certaines dettes senior préférées (dont le montant atteint 9 568 millions d'euros au 30 juin 2022 peuvent être éligibles dans la limite de 3,5% des actifs pondérés. BNP Paribas n'utilise pas cette option au 30 juin 2022 ; 3. Capital restant dû et autres ajustements réglementaires, dont fraction amortie des instruments de Tier 2 ayant une échéance résiduelle supérieure à 1 an



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 88

Distance aux seuils de restrictions des distributions

Rappel : Le Pilier 2 est composé :

- De l'exigence Pilier 2 (P2R), publique, applicable aux ratios de CET1, Tier 1 et Total Capital
- De la recommandation Pilier 2 (P2G), non publique, non applicable pour le calcul des restrictions applicables aux distributions

Exigences de Fonds Propres au 30.06.22¹:

- CET1 : 9,39%
- Tier 1 : 11,15%
- Total Capital : 13,50%

Exigence MREL au 30.06.22:

- Distance aux possibles restrictions de distribution (M-MDA) applicable au 01.01.22 ; contrainte non mordante car plus élevée que la distance aux seuils de restrictions des distributions

Distance au 30 juin 2022 aux seuils de restrictions applicables aux distributions², égale au plus petit des trois montants : 15,4 Md€

Ratios de capital de BNP Paribas au 30 juin 2022

Distance³ au 30 juin 2022 aux seuils de restrictions applicables aux distributions²

Exigences de Fonds Propres au 30.06.22¹



1. Y compris un coussin contractuel de 3 pb et un coussin pour risque systémique de 8 pb ; 2. Telle que définie dans l'article 141 de la CRD4 ; 3. Calculée sur la base de 756 Md€ d'actifs pondérés au 30.06.22



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 89

Coût du risque sur encours (1/2)

Coût du risque / Encours de crédit à la clientèle début de période (en pb annualisés)

	2019	2020	1T21	2T21	3T21	4T21	2021	1T22	2T22
Commercial Personal Banking and Services¹									
Encours début de trimestre (en Md€)	603,3	620,6	625,0	624,4	629,7	633,5	628,2	643,1	659,1
Coût du risque (en M€)	2 922	4 212	668	694	639	597	2 598	401	645
Coût du risque (en pb, annualisé)	48	68	43	44	41	38	41	25	39
Banques Commerciales dans la zone Euro¹									
Encours début de trimestre (en Md€)	391,1	408,1	421,0	420,8	426,6	429,9	424,6	437,5	448,6
Coût du risque (en M€)	883	1 268	281	249	288	211	1 030	198	187
Coût du risque (en pb, annualisé)	23	31	27	24	27	20	24	18	17
Banque Commerciale en France¹									
Encours début de trimestre (en Md€)	190,4	202,2	212,5	212,9	215,7	214,7	214,0	218,3	221,0
Coût du risque (en M€)	329	496	125	101	115	99	441	93	64
Coût du risque (en pb, annualisé)	17	25	24	19	21	19	21	17	12
BNL bc¹									
Encours début de trimestre (en Md€)	77,2	76,6	78,9	77,5	78,2	80,5	78,8	81,5	79,1
Coût du risque (en M€)	490	525	110	105	130	143	487	128	110
Coût du risque (en pb, annualisé)	64	69	56	54	67	71	62	63	55
Banque Commerciale en Belgique¹									
Encours début de trimestre (en Md€)	113,0	117,8	117,9	118,4	120,5	122,5	119,8	125,0	135,8
Coût du risque (en M€)	55	230	47	45	36	-28	99	-17	16
Coût du risque (en pb, annualisé)	5	19	16	15	12	-9	8	-6	5

1. Avec la Banque Privée à 100%



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 90

Coût du risque sur encours (2/2)

Coût du risque / Encours de crédit à la clientèle début de période (en pb annualisés)

	2019	2020	1T21	2T21	3T21	4T21	2021	1T22	2T22
Banques Commerciales dans le reste du monde¹									
Encours début de trimestre (en Md€)	95,8	95,3	86,9	86,9	85,8	87,1	86,7	87,2	89,2
Coût du risque (en M€)	547	759	32	67	-8	8	99	-154	78
Coût du risque (en pb, annualisé)	57	80	15	31	-4	4	11	-71	35
BancWest¹									
Encours début de trimestre (en Md€)	55,1	55,8	49,8	51,1	49,0	49,3	49,8	50,6	52,5
Coût du risque (en M€)	148	322	-7	8	-23	-24	-45	-194	30
Coût du risque (en pb, annualisé)	27	58	-5	7	-19	-20	-9	-153	23
Europe Méditerranée¹									
Encours début de trimestre (en Md€)	40,7	39,5	37,2	35,8	36,8	37,8	36,9	36,6	36,7
Coût du risque (en M€)	399	437	39	58	15	32	144	39	48
Coût du risque (en pb, annualisé)	98	111	42	65	17	34	39	43	53
Personal Finance									
Encours début de trimestre (en Md€)	93,5	94,4	93,1	93,4	93,5	92,5	93,1	94,0	96,0
Coût du risque (en M€)	1 354	1 997	321	344	303	346	1 314	315	309
Coût du risque (en pb, annualisé)	145	212	138	147	130	150	141	134	129
CIB - Global Banking									
Encours début de trimestre (en Md€)	145,6	164,4	144,7	154,0	153,1	156,5	152,1	163,0	169,5
Coût du risque (en M€)	223	1 308	185	64	24	-72	201	-20	85
Coût du risque (en pb, annualisé)	15	80	51	17	6	-18	13	-5	20
Groupe²									
Encours début de trimestre (en Md€)	827,1	867,3	846,9	866,8	873,9	883,0	867,7	903,8	942,7
Coût du risque (en M€)	3 203	5 717	896	813	706	510	2 925	456	789
Coût du risque (en pb, annualisé)	39	66	42	38	32	23	34	20	33

1. Avec la Banque Privée à 100% ; 2. Y compris coût du risque des activités de marché, de Investment and Protection Services et Autres Activités



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 91

Actifs pondérés

Actifs pondérés Bâle 3¹ : 756 Md€ au 30.06.22 (745 Md€ au 31.03.22)

La variation de +11 Md€ s'explique principalement par :

- +7 Md€ de hausse du risque de crédit
- +2 Md€ de hausse de risque de contrepartie
- +2 Md€ de hausse sur les positions de titrisation du portefeuille bancaire

En Md€	30.06.22	31.03.22
Risque de Crédit	581	574
Risque Opérationnel	62	63
Risque de Contrepartie	48	47
Risque Marché / Change	29	29
Positions de titrisation du portefeuille bancaire	16	14
Autres ²	20	19
Total des actifs pondérés Bâle 3¹	756	745

1. CRD4 ; 2. Inclut les DTA et les participations significatives dans les entités du secteur financier, sujets à une pondération de 250%

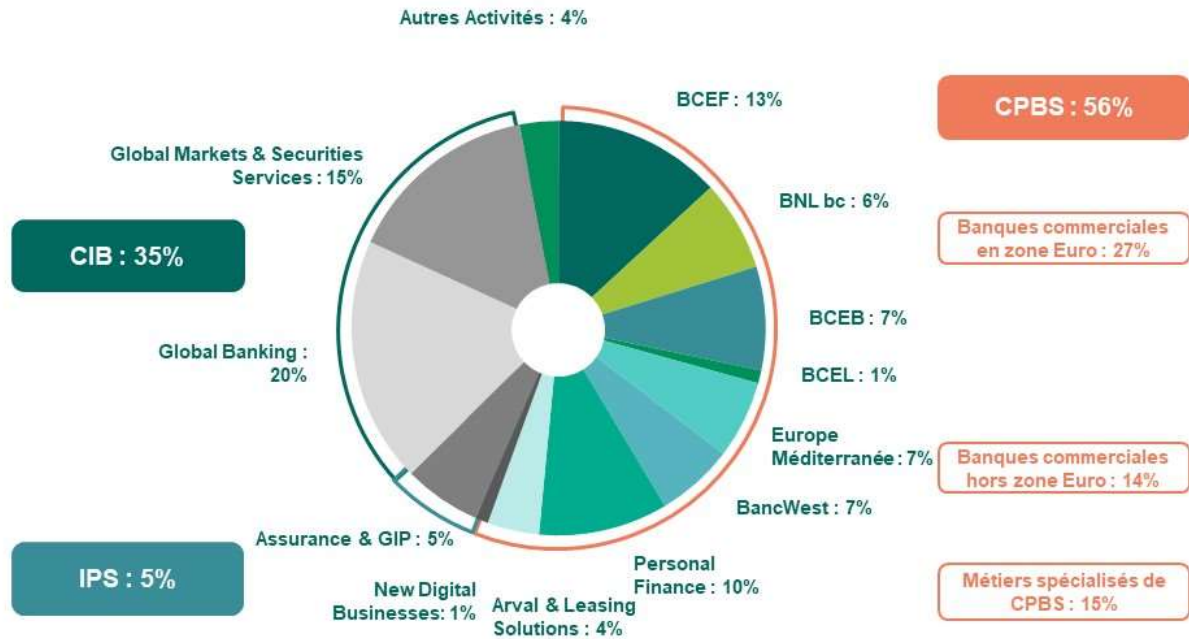


BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 92

Actifs pondérés Bâle 3¹ par métier au 30.06.22



1. CRD4

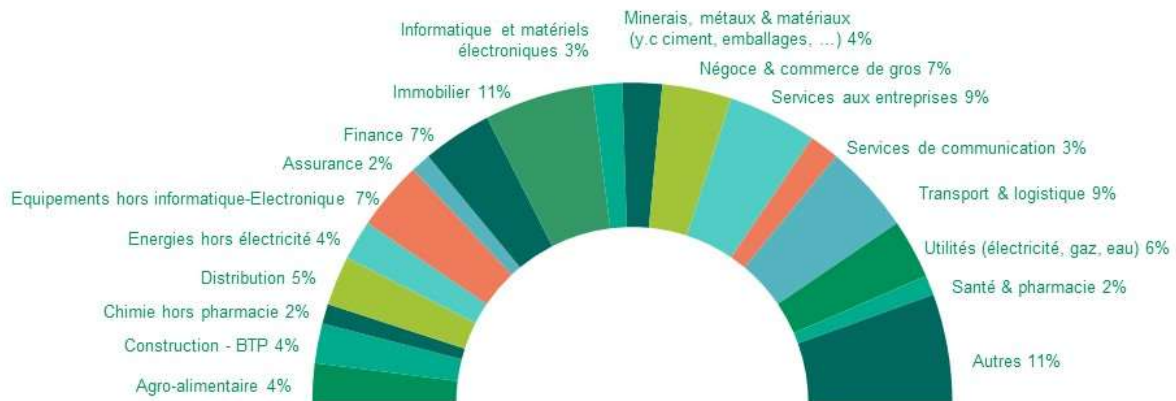


BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 93

Ventilation des engagements commerciaux par secteur d'activité (classe d'exposition « entreprises »)



Engagements bruts, bilan et hors bilan, non pondérés de la classe d'exposition « entreprises » = 828 Md€ au 30.06.22, soit 41% du total d'exposition Groupe au risque de crédit (1 999 Md€ au 30.06.22)

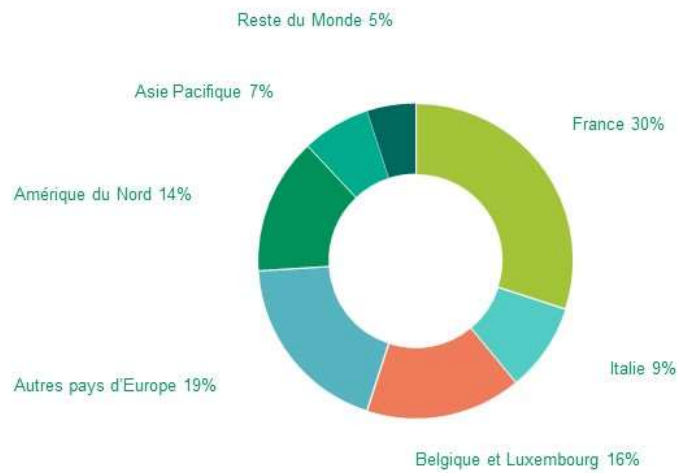


BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 94

Ventilation des engagements commerciaux par zone géographique



**Engagements bruts, bilan et hors bilan, non pondérés
= 1 999 Md€¹ au 30.06.22**

1. Hors exposition au risque de crédit par la classe d'exposition "Actions"



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

Résultats au 30.06.22 | 95

APPLICATION DE LA NORME IFRS 5 – TABLEAUX DE PASSAGE (NON AUDITE)

Le Groupe a annoncé le 20 décembre 2021 la conclusion d'un accord avec BMO Financial Group pour la cession de 100 % de ses activités de banque commerciale aux États-Unis opérées par le groupe BancWest. Les conditions de cette opération rentrent dans le champ d'application de la norme IFRS 5 relative aux groupes d'actifs et de passifs destinés à la vente (cf. note 7.d Activités destinées à être cédées des États financiers consolidés au 31 décembre 2021) conduisant à retraiter l'exercice 2020 pour présenter sur une ligne distincte le « Résultat net des activités destinées à être cédées ».

Sauf mention contraire, les informations et éléments financiers contenus dans ce communiqué incluent en particulier l'activité relative à BancWest pour refléter une vision opérationnelle. Ils sont donc présentés hors effets de l'application de la norme IFRS 5 relative aux groupes d'actifs et de passifs destinés à la vente. Il est proposé ci-dessous une réconciliation entre la vision opérationnelle présentée hors application de la norme IFRS 5 et les états financiers consolidés appliquant la norme IFRS 5.

Compte de résultat consolidé au 30 juin 2022 - Tableau de passage IFRS 5



Résultat du Groupe BNP Paribas - 1er semestre 2022

Application de la norme IFRS 5 - Tableau de passage

En millions d'euros	1er semestre 2022 avant IFRS 5	1er semestre 2022 effet IFRS 5	1er semestre 2022 selon IFRS 5	1er semestre 2021 avant IFRS 5	1er semestre 2021 effet IFRS 5	1er semestre 2021 retraité selon IFRS 5
Marge d'intérêts	11 429	(1 111)	10 318	10 822	(972)	9 850
Produits nets de commissions	5 252	(193)	5 059	5 195	(157)	5 038
Gains nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat	5 584	(2)	5 582	4 109	(39)	4 070
Gains nets sur instruments financiers à la valeur de marché par capitaux propres	126	(16)	110	124	(17)	107
Gains nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	(5)	-	(5)	50	(37)	13
Produits nets des activités d'assurance	2 295	-	2 295	2 318	-	2 318
Produits et charges des autres activités	1 318	13	1 331	987	(19)	968
Produit net bancaire	25 999	(1 309)	24 690	23 605	(1 241)	22 364
Frais de personnel	(9 327)	554	(8 773)	(8 643)	475	(8 168)
Autres charges générales d'exploitation	(6 769)	303	(6 466)	(5 886)	233	(5 653)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(1 276)	85	(1 191)	(1 240)	79	(1 161)
Résultat brut d'exploitation	8 627	(367)	8 260	7 836	(454)	7 382
Coût du risque	(1 245)	(165)	(1 410)	(1 709)	2	(1 707)
Résultat d'exploitation	7 382	(532)	6 850	6 127	(452)	5 675
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	416	-	416	225	-	225
Gains nets sur autres actifs immobilisés	(277)	(1)	(278)	665	(5)	660
Variation de valeur des écarts d'acquisition	258	-	258	-	-	-
Résultat courant avant impôt	7 779	(533)	7 246	7 017	(457)	6 560
Impôt sur les bénéfices	(2 287)	168	(2 119)	(2 162)	89	(2 073)
Résultat des activités destinées à être cédées		365	365		368	368
Intérêts minoritaires	(207)	-	(207)	(176)	-	(176)
RESULTAT NET, PART DU GROUPE	5 285	-	5 285	4 679	-	4 679

Bilan au 30 juin 2022 - Tableau de passage IFRS 5



Bilan du Groupe BNP Paribas au 30 juin 2022

Application de la norme IFRS 5 - Tableau de passage

En millions d'euros	30/06/2022 hors IFRS5	Impact IFRS 5	30/06/2022 selon IFRS5	31/12/2021 selon IFRS 5
ACTIF				
Caisse, banques centrales	357 727	(5 309)	352 418	347 883
Instruments financiers en valeur de marché par résultat				
Portefeuille de titres	211 483	(645)	210 838	191 507
Prêts et opérations de pensions	296 601	(26)	296 575	249 808
Instruments financiers dérivés	354 330	(260)	354 070	240 423
Instruments financiers dérivés de couverture	15 497	-	15 497	8 680
Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres				
Titres de dettes	43 440	(5 055)	38 385	38 906
Instruments de capitaux propres	2 285	-	2 285	2 558
Actifs financiers au coût amorti				
Prêts et créances sur les établissements de crédit	37 515	(174)	37 341	21 751
Prêts et créances sur la clientèle	911 078	(56 034)	855 044	814 000
Titres de dettes	137 073	(17 891)	119 182	108 510
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(4 047)	-	(4 047)	3 005
Placements des activités d'assurance	253 163	-	253 163	280 766
Actifs d'impôts courants et différés	5 910	(401)	5 509	5 866
Comptes de régularisation et actifs divers	213 803	(1 649)	212 154	179 123
Participations dans les entreprises mises en équivalence	6 699	-	6 699	6 528
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	36 524	(454)	36 070	35 083
Immobilisations incorporelles	3 892	(241)	3 651	3 659
Ecarts d'acquisition	8 034	(2 752)	5 282	5 121
Actifs destinés à être cédés	-	90 891	90 891	91 267
TOTAL ACTIF	2 891 007	-	2 891 007	2 634 444
DETTES				
Banques centrales	3 250	-	3 250	1 244
Instruments financiers en valeur de marché par résultat				
Portefeuille de titres	128 819	-	128 819	112 338
Dépôts et opérations de pensions	335 399	-	335 399	293 456
Dettes représentées par un titre	67 057	-	67 057	70 383
Instruments financiers dérivés	315 785	(325)	315 460	237 397
Instruments financiers dérivés de couverture	28 265	(239)	28 026	10 076
Passifs financiers au coût amorti				
Dettes envers les établissements de crédit	192 293	(551)	191 742	165 699
Dettes envers la clientèle	1 082 688	(74 027)	1 008 661	957 684
Dettes représentées par un titre	162 597	(148)	162 449	149 723
Dettes subordonnées	25 702	-	25 702	24 720
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(14 993)	-	(14 993)	1367
Passifs d'impôts courants et différés	3 135	(30)	3 105	3 103
Comptes de régularisation et passifs divers	199 492	(1 011)	198 481	145 399
Provisions techniques et autres passifs d'assurance	231 779	-	231 779	254 795
Provisions pour risques et charges	9 210	(173)	9 037	10 187
Dettes liées aux actifs destinés à être cédés	-	76 504	76 504	74 366
TOTAL DETTES	2 770 478	-	2 770 478	2 511 937
CAPITAUX PROPRES				
<i>Capital et réserves</i>	111 254	-	111 254	108 176
<i>Résultat de la période, part du groupe</i>	5 285	-	5 285	9 488
Total capital, réserves consolidées et résultat de la période, part du Groupe	116 539	-	116 539	117 664
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	(594)	-	(594)	222
Total part du Groupe	115 945	-	115 945	117 886
Intérêts minoritaires	4 584	-	4 584	4 621
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	120 529	-	120 529	122 507
TOTAL PASSIF	2 891 007	-	2 891 007	2 634 444

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ - GROUPE

	2T22	2T21	2T22 / 2T21	1T22	2T22 / 1T22	1S22	1S21	1S22 / 1S21
<i>En millions d'euros</i>								
Groupe								
PNB	12 781	11 776	+8,5%	13 218	-3,3%	25 999	23 605	+10,1%
<i>incl. Marge d'intérêt</i>	5 695	5 370	6,1%	5 734	-0,7%	11 429	10 822	5,6%
<i>incl. Commissions</i>	2 615	2 640	-0,9%	2 637	-0,8%	5 252	5 195	1,1%
Frais de gestion	-7 719	-7 172	+7,6%	-9 653	-20,0%	-17 372	-15 769	+10,2%
RBE	5 062	4 604	+9,9%	3 565	+42,0%	8 627	7 836	+10,1%
Coût du risque	-789	-813	-3,0%	-456	+73,0%	-1 245	-1 709	-27,2%
Résultat d'exploitation	4 273	3 791	+12,7%	3 109	+37,4%	7 382	6 127	+20,5%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	251	101	n.s.	165	+52,1%	416	225	+84,9%
Autres résultats hors exploitation	-22	302	n.s.	3	n.s.	-19	665	n.s.
Résultat avant impôt	4 502	4 194	+7,4%	3 277	+37,4%	7 779	7 017	+10,9%
Impôt sur les bénéfices	-1 240	-1 193	+4,0%	-1 047	+18,4%	-2 287	-2 162	+5,8%
Intérêts minoritaires	-85	-90	-5,5%	-122	-30,3%	-207	-176	+17,6%
Résultat net part du groupe	3 177	2 911	+9,1%	2 108	+50,7%	5 285	4 679	+13,0%
Coefficient d'exploitation	60,4%	60,9%	-0,5 pt	73,0%	-12,6 pt	66,8%	66,8%	+0,0 pt

L'information financière de BNP Paribas pour le deuxième trimestre 2022 est constituée du présent communiqué de presse et de la présentation attachée.

L'information réglementée intégrale, y compris le document de référence, est disponible sur le site Internet :

<http://invest.bnpparibas.com> dans l'espace « Résultats » et est publiée par BNP Paribas en application des dispositions de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier et des articles 222-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF)

RÉSULTAT PAR POLE AU DEUXIEME TRIMESTRE 2022

	Commercial, Personal Banking & Services (2/3 de la Banque Privée)	Investment & Protection Services	CIB	Pôles opérationnels	Autres activités	Groupe	
<i>En millions d'euros</i>							
Produit net bancaire	7 001	1 723	4 106	12 831	-50	12 781	
	var/2T21	+11,2%	+2,2%	+10,6%	+9,7%	n.s.	+8,5%
	var/1T22	+3,0%	+4,5%	-12,7%	-2,4%	n.s.	-3,3%
Frais de gestion	-4 168	-1 068	-2 314	-7 551	-168	-7 719	
	var/2T21	+6,6%	+6,7%	+13,3%	+8,6%	-22,6%	+7,6%
	var/1T22	-12,0%	+1,7%	-31,0%	-17,4%	-67,2%	-20,0%
Résultat Brut d'exploitation	2 833	655	1 792	5 280	-218	5 062	
	var/2T21	+18,7%	-4,3%	+7,2%	+11,3%	+57,9%	+9,9%
	var/1T22	+37,4%	+9,3%	+32,8%	+31,7%	-51,1%	+42,0%
Coût du risque	-644	-6	-76	-726	-63	-789	
	var/2T21	-6,2%	+91,2%	+34,9%	-2,6%	-6,9%	-3,0%
	var/1T22	+63,6%	-16,2%	n.s.	+80,6%	+16,4%	+73,0%
Résultat d'exploitation	2 189	649	1 716	4 554	-281	4 273	
	var/2T21	+28,8%	-4,7%	+6,2%	+14,0%	+36,7%	+12,7%
	var/1T22	+31,2%	+9,6%	+27,3%	+26,2%	+43,8%	+37,4%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	157	66	9	232	19	251	
Autres éléments hors exploitation	32	13	-1	44	-66	-22	
Résultat avant impôt	2 378	729	1 724	4 830	-328	4 502	
	var/2T21	+34,9%	+1,1%	+5,3%	+17,2%	n.s.	+7,4%
	var/1T22	+35,0%	+6,7%	+27,5%	+27,2%	-36,8%	+37,4%

	Commercial, Personal Banking & Services (2/3 de la Banque Privée)	Investment & Protection Services	CIB	Pôles opérationnels	Autres activités	Groupe	
<i>En millions d'euros</i>							
Produit net bancaire	7 001	1 723	4 106	12 831	-50	12 781	
	2T21	6 298	1 686	3 714	11 697	79	11 776
	1T22	6 800	1 650	4 702	13 152	66	13 218
Frais de gestion	-4 168	-1 068	-2 314	-7 551	-168	-7 719	
	2T21	-3 912	-1 001	-2 042	-6 955	-217	-7 172
	1T22	-4 738	-1 051	-3 353	-9 142	-511	-9 653
Résultat Brut d'exploitation	2 833	655	1 792	5 280	-218	5 062	
	2T21	2 386	684	1 672	4 742	-138	4 604
	1T22	2 062	599	1 349	4 010	-445	3 565
Coût du risque	-644	-6	-76	-726	-63	-789	
	2T21	-686	-3	-57	-746	-67	-813
	1T22	-394	-7	-2	-402	-54	-456
Résultat d'exploitation	2 189	649	1 716	4 554	-281	4 273	
	2T21	1 700	681	1 615	3 996	-205	3 791
	1T22	1 669	592	1 347	3 608	-499	3 109
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	157	66	9	232	19	251	
	2T21	73	38	10	121	-20	101
	1T22	86	52	4	142	23	165
Autres éléments hors exploitation	32	13	-1	44	-66	-22	
	2T21	-10	2	12	4	298	302
	1T22	6	39	1	46	-43	3
Résultat avant impôts	2 378	729	1 724	4 830	-328	4 502	
	2T21	1 763	721	1 637	4 121	73	4 194
	1T22	1 761	683	1 353	3 796	-519	3 277
Impôt sur les bénéfices							-1 240
Intérêts minoritaires							-85
Résultat net part du groupe							3 177

RESULTATS PAR PÔLE AU PREMIER SEMESTRE 2022

	Commercial, Personal Banking & Services (2/3 de la Banque Privée)	Investment & Protection Services	CIB	Pôles opérationnels	Autres activités	Groupe	
<i>En millions d'euros</i>							
Produit net bancaire		13 802	3 373	8 809	25 983	16	25 999
	var/1S21	+9,9%	+1,0%	+19,3%	+11,6%	-95,1%	+10,1%
Frais de gestion		-8 906	-2 119	-5 668	-16 693	-679	-17 372
	var/1S21	+5,8%	+5,1%	+16,2%	+9,0%	+47,4%	+10,2%
Résultat Brut d'exploitation		4 895	1 254	3 141	9 290	-663	8 627
	var/1S21	+18,1%	-5,1%	+25,3%	+16,5%	n.s.	+10,1%
Coût du risque		-1 038	-13	-78	-1 128	-117	-1 245
	var/1S21	-23,2%	+56,8%	-65,9%	-28,9%	-3,8%	-27,2%
Résultat d'exploitation		3 857	1 241	3 063	8 162	-780	7 382
	var/1S21	+38,1%	-5,5%	+34,4%	+27,8%	n.s.	+20,5%
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		243	118	13	375	41	416
Autres éléments hors exploitation		38	52	0	90	-109	-19
Résultat avant impôt		4 139	1 411	3 077	8 626	-847	7 779
	var/1S21	+44,1%	-5,6%	+32,6%	+29,0%	n.s.	+10,9%
Impôt sur les bénéfices							-2 287
Intérêts minoritaires							-207
Résultat net part du groupe							5 285

HISTORIQUE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

€m	2T22	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
Groupe						
PNB	12 781	13 218	11 232	11 398	11 776	11 829
<i>incl. Marge d'intérêt</i>	5 695	5 734	5 169	5 218	5 370	5 452
<i>incl. Commissions</i>	2 615	2 637	2 919	2 603	2 640	2 555
Frais de gestion	-7 719	-9 653	-7 930	-7 412	-7 172	-8 597
RBE	5 062	3 565	3 302	3 986	4 604	3 232
Coût du risque	-789	-456	-510	-706	-813	-896
Résultat d'exploitation	4 273	3 109	2 792	3 280	3 791	2 336
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	251	165	138	131	101	124
Autres résultats hors exploitation	-22	3	240	39	302	363
Résultat avant impôt	4 502	3 277	3 170	3 450	4 194	2 823
Impôt sur les bénéfices	-1 240	-1 047	-759	-836	-1 193	-969
Intérêts minoritaires	-85	-122	-105	-111	-90	-86
Résultat net part du groupe	3 177	2 108	2 306	2 503	2 911	1 768
Coefficient d'exploitation	60,4%	73,0%	70,6%	65,0%	60,9%	72,7%
Encours moyens de prêts (Md€)	851,8	828,3	806,4	793,5	787,9	781,9
Dépôts moyens (Md€)	842,9	824,7	809,3	796,2	785,4	770,2
Encours de prêts au début du trimestre (utilisés pour le coût du risque en pb)	942,7	903,8	883,0	873,9	866,8	846,9
Coût du risque (en pb annualisé)	33	20	23	32	38	42

€m	2T22	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
Commercial, Personal Banking & Services (incluant 100% de la Banque Privée en France, en Belgique, en Italie, au Luxembourg, en Pologne, en Turquie, aux Etats-Unis et en Allemagne)¹						
PNB	7 184	6 979	6 506	6 485	6 467	6 430
Frais de gestion	-4 263	-4 848	-4 252	-4 046	-4 001	-4 609
RBE	2 921	2 131	2 253	2 439	2 466	1 821
Coût du risque	-645	-401	-597	-639	-694	-688
Résultat d'exploitation	2 275	1 730	1 657	1 800	1 771	1 154
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	157	86	70	92	73	51
Autres éléments hors exploitation	32	6	-5	104	-10	-36
Résultat avant impôt	2 464	1 822	1 722	1 996	1 834	1 169
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-86	-61	-74	-70	-71	-60
Résultat avant impôt de Commercial, Personal Banking & Services	2 378	1 761	1 648	1 926	1 763	1 110
Coefficient d'exploitation	59,3%	69,5%	65,4%	62,4%	61,9%	71,7%
Encours moyens de crédits (Md€)	667	651	636	628	624	622
Encours de crédits au début du trimestre (utilisés pour le coût du risque en pb)	659	643	633	630	624	625
Dépôts moyens (Md€)	645	634	624	612	600	586
Coût du risque (en pb annualisé)	39	25	38	41	44	43
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée ; incluant 2/3 de la Banque Privée en France, en Belgique, en Italie, au Luxembourg, en Pologne, en Turquie, aux Etats-Unis et en Allemagne)	46,3	44,9	43,3	43,3	43,5	43,8
RWA (Md€)	426,5	422,3	402,8	395,6	393,7	395,3
€m	2T22	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
Commercial, Personal Banking & Services (incluant 2/3 de la Banque Privée en France, en Belgique, en Italie, au Luxembourg, en Pologne, en Turquie, aux Etats-Unis et en Allemagne)						
PNB	7 001	6 800	6 334	6 321	6 298	6 263
Frais de gestion	-4 168	-4 738	-4 153	-3 954	-3 912	-4 504
RBE	2 833	2 062	2 181	2 367	2 386	1 759
Coût du risque	-644	-394	-597	-638	-686	-665
Résultat d'exploitation	2 189	1 669	1 583	1 729	1 700	1 094
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	157	86	70	92	73	51
Autres éléments hors exploitation	32	6	-5	104	-10	-36
Résultat avant impôt	2 378	1 761	1 648	1 926	1 763	1 110
Coefficient d'exploitation	59,5%	69,7%	65,6%	62,5%	62,1%	71,9%
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	46,3	44,9	43,3	43,3	43,5	43,8
RWA (Md€)	422,2	418,1	398,9	391,8	389,9	391,7
€m	2T22	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
Banques Commerciales (incluant 100% de la Banque Privée en France, en Belgique, en Italie, au Luxembourg, en Pologne, en Turquie et aux Etats-Unis)¹						
PNB	4 702	4 575	4 318	4 379	4 297	4 257
<i>incl. Revenus d'intérêt</i>	<i>3 071</i>	<i>2 984</i>	<i>2 745</i>	<i>2 873</i>	<i>2 763</i>	<i>2 798</i>
<i>incl. Commissions</i>	<i>1 630</i>	<i>1 590</i>	<i>1 574</i>	<i>1 507</i>	<i>1 534</i>	<i>1 459</i>
Frais de gestion	-3 065	-3 575	-3 071	-2 959	-2 861	-3 402
RBE	1 637	1 000	1 247	1 420	1 437	855
Coût du risque	-265	-43	-219	-280	-316	-313
Résultat d'exploitation	1 372	957	1 028	1 140	1 121	542
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	133	70	48	76	78	37
Autres éléments hors exploitation	3	6	-12	68	-1	-36
Résultat avant impôt	1 508	1 033	1 064	1 283	1 198	542
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-86	-61	-73	-70	-71	-69
Résultat avant impôt des Banques Commerciales	1 422	972	991	1 214	1 127	483
Coefficient d'exploitation	65,2%	78,1%	71,1%	67,6%	66,6%	79,9%
Encours moyens de crédits (Md€)	523	510	496	491	486	486
Encours de crédits au début du trimestre (utilisés pour le coût du risque en pb)	538	525	517	512	508	508
Dépôts moyens (Md€)	614	604	594	584	573	560
Coût du risque (en pb annualisé)	20	3	17	22	25	25
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée ; incluant 2/3 de la Banque Privée en France, en Belgique, en Italie, au Luxembourg, en Pologne, en Turquie et aux Etats-Unis)	34,6	33,5	32,0	31,9	32,0	32,4
RWA (Md€)	317,9	315,5	300,5	294,9	291,9	291,3
€m	2T22	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
Banques Commerciales (incluant 2/3 de la Banque Privée en France, en Belgique, en Italie, au Luxembourg, en Pologne, en Turquie et aux Etats-Unis)						
PNB	4 521	4 398	4 149	4 217	4 131	4 092
Frais de gestion	-2 972	-3 466	-2 974	-2 868	-2 773	-3 299
RBE	1 550	932	1 174	1 349	1 358	793
Coût du risque	-264	-36	-219	-279	-308	-310
Résultat d'exploitation	1 286	896	955	1 070	1 050	483
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	133	70	48	76	78	37
Autres éléments hors exploitation	3	6	-12	68	-1	-37
Résultat avant impôt	1 422	972	991	1 214	1 127	483
Coefficient d'exploitation	65,7%	78,8%	71,7%	68,0%	67,1%	80,6%
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	34,6	33,5	32,0	31,9	32,0	32,4
RWA (Md€)	313,6	311,3	296,6	291,1	288,2	287,7

1. Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

€m	2T22	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
Banques Commerciales dans la zone euro (incluant 100% de la Banque Privée en France, en Belgique, en Italie et au Luxembourg)¹						
PNB	3 479	3 317	3 243	3 280	3 246	3 116
<i>incl. Revenus d'intérêt</i>	2 074	1 947	1 922	1 979	1 921	1 861
<i>incl. Commissions</i>	1 405	1 370	1 321	1 302	1 325	1 255
Frais de gestion	-2 152	-2 678	-2 220	-2 151	-2 061	-2 557
RBE	1 327	640	1 023	1 129	1 185	559
Coût du risque	-187	-198	-211	-288	-249	-281
Résultat d'exploitation	1 140	442	812	841	936	277
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	1	0	1	5	1	-3
Autres éléments hors exploitation	31	6	-15	60	3	3
Résultat avant impôt	1 171	448	799	906	940	278
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-72	-50	-64	-63	-64	-50
Résultat avant impôt des Banques Commerciales dans la zone euro	1 099	397	735	843	876	228
Coefficient d'exploitation	61,9%	80,7%	68,5%	65,6%	63,5%	82,1%
Encours moyens de crédits (Md€)	433	425	412	407	404	402
Encours de crédits au début du trimestre (utilisés pour le coût du risque en pb)	449	437	430	427	421	421
Dépôts moyens (Md€)	501	492	481	473	465	456
Coût du risque (en pb annualisé)	17	18	20	27	24	27
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée ; incluant 2/3 de la Banque Privée en France, en Belgique, en Italie et au Luxembourg)	24,0	23,2	22,0	22,0	22,0	22,2
RWA (Md€)	214,0	218,8	207,2	201,7	201,3	201,5
€m	2T22	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
Banques Commerciales dans la zone euro (incluant 2/3 de la Banque Privée en France, en Belgique, en Italie et au Luxembourg)						
PNB	3 326	3 164	3 096	3 137	3 099	2 971
Frais de gestion	-2 073	-2 583	-2 136	-2 073	-1 986	-2 465
RBE	1 254	582	960	1 065	1 113	506
Coût du risque	-186	-191	-212	-287	-241	-278
Résultat d'exploitation	1 068	391	748	778	872	227
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	1	0	1	5	1	-3
Autres éléments hors exploitation	31	6	-15	60	3	3
Résultat avant impôt	1 099	397	735	843	876	228
Coefficient d'exploitation	62,3%	81,6%	69,0%	66,1%	64,1%	83,0%
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	24,0	23,2	22,0	22,0	22,0	22,2
RWA (Md€)	209,9	214,7	203,4	198,0	197,6	197,9
€m	2T22	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
Banque Commerciale en France (incluant 100% de la Banque Privée en France)¹						
PNB	1 728	1 613	1 608	1 574	1 607	1 481
<i>incl. Revenus d'intérêt</i>	919	847	884	859	860	797
<i>incl. Commissions</i>	809	766	724	714	747	684
Frais de gestion	-1 117	-1 239	-1 178	-1 129	-1 075	-1 175
RBE	612	374	430	444	532	306
Coût du risque	-64	-93	-99	-115	-101	-125
Résultat d'exploitation	548	281	331	329	431	181
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	1	0	0	0	-2	0
Autres éléments hors exploitation	25	0	-15	54	0	0
Résultat avant impôt	574	282	316	383	429	181
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-42	-31	-35	-34	-30	-28
Résultat avant impôt de la Banque Commerciale en France	531	250	280	349	399	153
Coefficient d'exploitation	64,6%	76,8%	73,3%	71,8%	66,9%	79,3%
Encours moyens de crédits (Md€)	208	203	201	200	199	198
Encours de crédits au début du trimestre (utilisés pour le coût du risque en pb)	221	218	215	216	213	213
Dépôts moyens (Md€)	244	240	241	237	231	226
Coût du risque (en pb annualisé)	12	17	19	21	19	24
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée ; incluant 2/3 de la Banque Privée en France)	11,0	10,6	10,6	10,7	10,8	10,8
RWA (Md€)	102,8	103,2	98,0	96,4	97,1	99,6

1. Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

Rappel Provision PEL/CEL : provision, comptabilisée dans le PNB de la Banque de Détail en France, en regard du risque généré par les Plans Epargne Logement (PEL) et Comptes Epargne Logement (CEL) sur l'ensemble de leur durée

€m	2T22	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
PEL/CEL - 100% Banque Privée en France	14	11	6	3	19	1
€m	2T22	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
Banque Commerciale en France (incluant 2/3 de la Banque Privée en France)						
PNB	1 647	1 531	1 530	1 499	1 531	1 406
Frais de gestion	-1 078	-1 195	-1 136	-1 091	-1 036	-1 132
RBE	569	336	395	408	495	274
Coût du risque	-64	-86	-100	-113	-94	-121
Résultat d'exploitation	505	250	295	295	401	153
Elements hors exploitation	26	0	-15	54	-2	1
Résultat avant impôt	531	250	280	349	399	153
Coefficient d'exploitation	65,4%	78,0%	74,2%	72,8%	67,7%	80,5%
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	11,0	10,6	10,6	10,7	10,8	10,8
RWA (Md€)	100,0	100,4	95,5	93,9	94,6	97,2

€m	2T22	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
BNL bc (incluant 100% de la Banque Privée en Italie)¹						
PNB	671	654	668	667	669	676
<i>incl. Revenus d'intérêt</i>	387	380	370	385	387	398
<i>incl. Commissions</i>	284	274	298	282	283	278
Frais de gestion	-416	-454	-438	-449	-435	-458
RBE	255	201	230	218	235	217
Coût du risque	-110	-128	-143	-130	-105	-110
Résultat d'exploitation	146	73	87	88	130	107
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	0	0	0	0
Autres éléments hors exploitation	2	0	0	0	0	0
Résultat avant impôt	148	73	87	88	130	107
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-8	-8	-9	-8	-10	-9
Résultat avant impôt de BNL bc	139	65	78	80	120	98
Coefficient d'exploitation	62,0%	69,3%	65,6%	67,3%	64,9%	67,9%
Encours moyens de crédits (Md€)	78	79	78	77	76	77
Encours de crédits au début du trimestre (utilisés pour le coût du risque en pb)	79	82	80	78	77	79
Dépôts moyens (Md€)	65	63	62	59	59	58
Coût du risque (en pb annualisé)	55	63	71	67	54	56
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée ; incluant 2/3 de la Banque Privée en Italie)	6,0	5,9	5,3	5,3	5,3	5,5
RWA (Md€)	49,3	49,8	49,1	49,2	48,2	47,7
€m	2T22	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
BNL bc (incluant 2/3 de la Banque Privée en Italie)						
PNB	649	633	645	645	647	654
Frais de gestion	-403	-440	-424	-435	-422	-445
RBE	246	193	222	210	225	208
Coût du risque	-109	-128	-143	-130	-104	-110
Résultat d'exploitation	138	65	78	80	120	98
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	0	0	0	0
Autre éléments hors exploitation	2	0	0	0	0	0
Résultat avant impôt	139	65	78	80	120	98
Coefficient d'exploitation	62,0%	69,5%	65,7%	67,4%	65,2%	68,1%
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	6,0	5,9	5,3	5,3	5,3	5,5
RWA (Md€)	48,8	49,3	48,7	48,8	47,8	47,3
€m	2T22	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
Banque Commerciale en Belgique (incluant 100% de la Banque Privée en Belgique)¹						
PNB	965	935	854	933	864	858
<i>incl. Revenus d'intérêt</i>	677	632	581	649	589	585
<i>incl. Commissions</i>	288	303	273	284	275	274
Frais de gestion	-554	-905	-540	-511	-488	-845
RBE	412	30	314	422	376	14
Coût du risque	-16	17	28	-36	-45	-47
Résultat d'exploitation	396	47	342	386	331	-33
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	1	0	2	5	2	-3
Autres éléments hors exploitation	3	4	1	6	4	3
Résultat avant impôt	399	52	344	397	337	-33
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-20	-10	-18	-20	-22	-12
Résultat avant impôt de la Banque Commerciale en Belgique	379	42	326	377	315	-45
Coefficient d'exploitation	57,3%	96,8%	63,3%	54,8%	56,5%	98,4%
Encours moyens de crédits (Md€)	134	131	120	119	116	115
Encours de crédits au début du trimestre (utilisés pour le coût du risque en pb)	136	125	122	120	118	118
Dépôts moyens (Md€)	162	161	149	149	149	146
Coût du risque (en pb annualisé)	5	-6	-9	12	15	16
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée ; incluant 2/3 de la Banque Privée en Belgique)	6,2	5,9	5,3	5,2	5,2	5,2
RWA (Md€)	54,2	58,4	53,1	49,4	49,1	47,5
€m	2T22	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
Banque Commerciale en Belgique (incluant 2/3 de la Banque Privée en Belgique)						
PNB	920	890	810	890	819	813
Frais de gestion	-529	-870	-514	-486	-466	-811
RBE	392	20	296	403	353	3
Coût du risque	-16	18	28	-37	-44	-48
Résultat d'exploitation	376	38	324	367	309	-45
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	1	0	2	5	2	-3
Autres éléments hors exploitation	3	4	1	6	4	3
Résultat avant impôt	379	42	326	377	315	-45
Coefficient d'exploitation	57,4%	97,8%	63,4%	54,7%	56,9%	99,7%
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	6,2	5,9	5,3	5,2	5,2	5,2
RWA (Md€)	53,5	57,6	52,4	48,7	48,4	46,8

1. Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

€m	2T22	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
Banque Commerciale au Luxembourg (incluant 100% de la Banque Privée au Luxembourg)¹						
PNB	114	115	113	107	106	101
<i>incl. Revenus d'intérêt</i>	90	88	87	86	85	81
<i>incl. Commissions</i>	24	27	26	21	21	20
Frais de gestion	-66	-80	-64	-62	-64	-79
RBE	48	35	49	45	42	22
Coût du risque	3	5	3	-7	1	1
Résultat d'exploitation	51	40	52	38	43	23
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	0	0	0	0
Autres éléments hors exploitation	0	2	0	0	0	0
Résultat avant impôt	51	42	52	38	43	23
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-2	-2	-2	-2	-1	-1
Résultat avant impôt de la Banque Commerciale au Luxembourg	49	40	50	37	42	21
Coefficient d'exploitation	57,8%	69,8%	56,3%	58,1%	60,2%	78,2%
Encours moyens de crédits (Md€)	13	13	12	12	12	12
Encours de crédits au début du trimestre (utilisés pour le coût du risque en pb)	13	13	12	12	12	12
Dépôts moyens (Md€)	30	29	29	28	27	27
Coût du risque (en pb annualisé)	-9	-17	-10	23	-3	-2
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée ; incluant 2/3 de la Banque Privée au Luxembourg)	0,8	0,8	0,7	0,7	0,7	0,7
RWA (Md€)	7,6	7,5	6,8	6,6	6,8	6,7

€m	2T22	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
Banque Commerciale au Luxembourg (incluant 2/3 de la Banque Privée au Luxembourg)						
PNB	110	111	110	104	103	97
Frais de gestion	-64	-78	-62	-61	-62	-77
RBE	46	33	48	43	41	21
Coût du risque	3	5	3	-7	1	1
Résultat d'exploitation	49	38	51	36	42	21
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	0	0	0	0
Autres éléments hors exploitation	0	2	0	0	0	0
Résultat avant impôt	49	40	50	37	42	21
Coefficient d'exploitation	57,9%	70,4%	56,5%	58,2%	60,4%	78,9%
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	0,8	0,8	0,7	0,7	0,7	0,7
RWA (Md€)	7,5	7,4	6,8	6,6	6,8	6,7

€m	2T22	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
Banques Commerciales dans le reste du monde (incluant 100% de la Banque Privée en Pologne, en Turquie et aux Etats-Unis)¹						
PNB	1 223	1 258	1 075	1 099	1 052	1 141
<i>incl. Revenus d'intérêt</i>	997	1 037	822	894	842	938
<i>incl. Commissions</i>	225	221	253	205	209	204
Frais de gestion	-913	-897	-851	-808	-799	-845
RBE	310	361	224	291	252	297
Coût du risque	-78	154	-8	8	-67	-32
Résultat d'exploitation	232	515	216	299	185	265
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	132	70	46	71	77	40
Autres éléments hors exploitation	-27	0	2	8	-4	-40
Résultat avant impôt	337	585	265	378	258	265
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-14	-10	-9	-7	-7	-9
Résultat avant impôt des Banques Commerciales dans le reste du monde	323	575	256	371	251	255
Coefficient d'exploitation	74,6%	71,3%	79,2%	73,5%	76,0%	74,0%
Encours moyens de crédits (Md€)	90	85	84	83	83	84
Encours de crédits au début du trimestre (utilisés pour le coût du risque en pb)	89	87	87	86	87	87
Dépôts moyens (Md€)	113	112	113	111	108	105
Coût du risque (en pb annualisé)	35	-71	4	-4	31	15
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée ; incluant 2/3 de la Banque Privée en Pologne, en Turquie et aux Etats-Unis)	10,6	10,3	10,0	10,0	10,0	10,2
RWA (Md€)	103,8	96,8	93,4	93,2	90,7	89,8

€m	2T22	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
Banques Commerciales dans le reste du monde (incluant 2/3 de la Banque Privée en Pologne, en Turquie et aux Etats-Unis)						
PNB	1 195	1 234	1 053	1 080	1 032	1 122
Frais de gestion	-899	-883	-839	-795	-787	-834
RBE	296	351	214	284	245	288
Coût du risque	-78	154	-8	8	-67	-32
Résultat d'exploitation	218	505	207	292	178	255
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	132	70	46	71	77	40
Autre éléments hors exploitation	-27	0	2	8	-4	-40
Résultat avant impôt	323	575	256	371	251	255
Coefficient d'exploitation	75,2%	71,6%	79,6%	73,7%	76,3%	74,3%
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	10,6	10,3	10,0	10,0	10,0	10,2
RWA (Md€)	103,7	96,7	93,2	93,1	90,6	89,8

1. Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

€m	2T22	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
Europe-Méditerranée (incluant 100% de la Banque Privée en Pologne et en Turquie)¹						
PNB	566	639	449	511	464	516
<i>incl. Revenus d'intérêt</i>	455	518	320	401	349	399
<i>incl. Commissions</i>	111	121	129	109	115	117
Frais de gestion	-418	-422	-395	-383	-394	-435
RBE	148	217	54	128	71	82
Coût du risque	-48	-39	-32	-15	-58	-39
Résultat d'exploitation	100	178	22	113	12	43
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	132	70	46	71	77	40
Autres éléments hors exploitation	-29	0	-3	-1	-7	-41
Résultat avant impôt	203	248	65	183	82	41
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-3	-3	-2	-1	-2	-3
Résultat avant impôt de Europe-Méditerranée	200	245	63	182	80	39
Coefficient d'exploitation	73,8%	66,1%	87,9%	74,9%	84,8%	84,2%
Encours moyens de crédits (Md€)	35	34	34	35	34	34
Encours de crédits au début du trimestre (utilisés pour le coût du risque en pb)	37	37	38	37	36	37
Dépôts moyens (Md€)	41	40	41	41	40	39
Coût du risque (en pb annualisé)	53	43	34	17	65	42
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée ; incluant 2/3 de la Banque Privée en Pologne et en Turquie)	5,2	5,1	5,0	5,0	5,0	5,1
RWA (Md€)	51,8	48,4	46,5	47,6	45,9	44,5
Europe-Méditerranée (incluant 2/3 de la Banque Privée en Pologne et en Turquie)						
PNB	560	634	445	508	461	512
Frais de gestion	-416	-420	-393	-381	-392	-433
RBE	145	214	52	127	69	80
Coût du risque	-48	-39	-32	-15	-58	-39
Résultat d'exploitation	97	174	20	112	10	41
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	132	70	46	71	77	40
Autres éléments hors exploitation	-29	0	-3	-1	-7	-41
Résultat avant impôt	200	245	63	182	80	39
Coefficient d'exploitation	74,1%	66,3%	88,3%	75,0%	85,1%	84,5%
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	5,2	5,1	5,0	5,0	5,0	5,1
RWA (Md€)	51,8	48,4	46,5	47,6	45,9	44,5
BancWest (incluant 100% de la Banque Privée aux Etats-Unis)¹						
PNB	657	619	626	588	587	625
<i>incl. Revenus d'intérêt</i>	542	519	502	493	493	538
<i>incl. Commissions</i>	114	100	124	96	94	87
Frais de gestion	-495	-475	-457	-425	-406	-410
RBE	162	144	169	163	182	215
Coût du risque	-30	194	24	23	-8	7
Résultat d'exploitation	132	337	194	186	173	222
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	0	0	0	0
Autres éléments hors exploitation	2	0	6	9	3	2
Résultat avant impôt	134	337	199	195	176	223
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	-11	-7	-7	-6	-5	-7
Résultat avant impôt de BancWest	123	330	192	189	171	216
Coefficient d'exploitation	75,4%	76,8%	73,0%	72,3%	69,1%	65,6%
Encours moyens de crédits (Md€)	55	51	50	49	49	50
Encours de crédits au début du trimestre (utilisés pour le coût du risque en pb)	53	51	49	49	51	50
Dépôts moyens (Md€)	73	72	72	71	68	65
Coût du risque (en pb annualisé)	23	-153	-20	-19	7	-5
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée ; incluant 2/3 de la Banque Privée aux Etats-Unis)	5,4	5,2	5,0	4,9	5,0	5,0
RWA (Md€)	52,1	48,3	46,8	45,5	44,8	45,3
BancWest (incluant 2/3 de la Banque Privée aux Etats-Unis)						
PNB	635	600	608	572	571	609
Frais de gestion	-484	-463	-446	-415	-395	-401
RBE	151	137	162	157	176	208
Coût du risque	-30	194	24	23	-8	7
Résultat d'exploitation	121	331	187	180	168	215
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	0	0	0	0
Autres éléments hors exploitation	2	0	6	9	3	2
Résultat avant impôt	123	330	192	189	171	216
Coefficient d'exploitation	76,2%	77,2%	73,3%	72,5%	69,1%	65,8%
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	5,4	5,2	5,0	4,9	5,0	5,0
RWA (Md€)	52,0	48,2	46,7	45,4	44,7	45,3

1. Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

€m	2T22	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
Métiers spécialisés (Personal Finance, Arval & Leasing Solutions, Nouveaux Métiers Digitaux & Personal Investors incluant 100% de la Banque Privée en Allemagne)¹						
PNB	2 482	2 404	2 187	2 106	2 169	2 173
Frais de gestion	-1 199	-1 274	-1 181	-1 087	-1 141	-1 207
RBE	1 284	1 130	1 007	1 019	1 029	966
Coût du risque	-380	-357	-378	-359	-378	-354
Résultat d'exploitation	903	773	629	660	650	612
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	24	16	22	17	-4	15
Autres éléments hors exploitation	28	0	7	36	-9	1
Résultat avant impôt	956	789	658	712	637	627
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	0	-1	-1	0	0	-1
Résultat avant impôt des métiers spécialisés	956	789	658	712	636	626
Coefficient d'exploitation	48,3%	53,0%	54,0%	51,6%	52,6%	55,5%
Encours de crédits au début du trimestre (utilisés pour le coût du risque en pb)	121	118	116	117	117	117
Coût du risque (en pb annualisé)	125	121	130	122	130	121
Fonds propres alloués (M€€, sur la période cumulée ; incluant 2/3 de la Banque Privée en Allemagne)	11,8	11,4	11,3	11,4	11,5	11,4
RWA (M€€)	108,6	106,8	102,3	100,7	101,7	104,0
€m	2T22	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
Personal Finance						
PNB	1 371	1 388	1 294	1 271	1 319	1 332
Frais de gestion	-718	-776	-710	-644	-700	-750
RBE	653	612	584	627	619	581
Coût du risque	-309	-315	-346	-303	-344	-321
Résultat d'exploitation	344	297	238	324	276	260
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	26	14	22	16	-2	16
Autres éléments hors exploitation	-12	0	-2	36	-9	1
Résultat avant impôt	358	312	258	376	264	277
Coefficient d'exploitation	52,4%	55,9%	54,9%	50,7%	53,1%	56,4%
Total des encours consolidés moyens (M€€)	94	93	91	90	91	91
Encours de crédits au début du trimestre (utilisés pour le coût du risque en pb)	96	94	93	94	93	93
Coût du risque (en pb annualisé)	129	134	150	130	147	138
Fonds propres alloués (M€€, sur la période cumulée)	8,0	7,7	7,7	7,8	7,8	7,8
RWA (M€€)	73,1	72,4	69,5	68,4	70,0	71,5
€m	2T22	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
Arval & Leasing Solutions						
PNB	895	811	709	658	670	639
Frais de gestion	-341	-366	-328	-314	-319	-338
RBE	553	445	381	344	350	301
Coût du risque	-49	-30	-30	-54	-34	-32
Résultat d'exploitation	505	415	351	291	317	269
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	1	4	3	3	1	2
Autres éléments hors exploitation	40	0	0	0	0	0
Résultat avant impôt	545	419	353	293	317	271
Coefficient d'exploitation	38,1%	45,1%	46,2%	47,7%	47,7%	52,9%
Fonds propres alloués (M€€, sur la période cumulée)	3,4	3,3	3,2	3,2	3,3	3,3
RWA (M€€)	30,7	29,5	29,3	28,9	28,2	29,0
Total des encours consolidés moyens (M€€)	49	48	47	46	46	45
Flotte financée (en milliers de véhicules)	1 501	1 484	1 470	1 441	1 417	1 393
€m	2T22	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
Nouveaux Métiers Digitaux & Personal Investors (incluant 100% de la Banque Privée en Allemagne)¹						
PNB	217	205	184	177	180	203
Frais de gestion	-139	-132	-143	-130	-122	-119
RBE	77	73	41	47	59	84
Coût du risque	-23	-12	-1	-1	-1	-2
Résultat d'exploitation	54	61	40	46	58	82
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-2	-3	-3	-2	-3	-3
Autres éléments hors exploitation	1	0	9	0	0	0
Résultat avant impôt	53	58	47	43	55	79
Résultat attribuable à la Gestion institutionnelle et privée	0	-1	-1	0	0	-1
Résultat avant impôt des Nouveaux Métiers Digitaux & Personal Investors	52	58	46	43	54	79
Coefficient d'exploitation	64,3%	64,4%	77,6%	73,4%	67,5%	58,6%
Fonds propres alloués (M€€, sur la période cumulée ; incluant 2/3 de la Banque Privée en Allemagne)	0,5	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3
RWA (M€€)	4,8	4,9	3,5	3,4	3,4	3,5
Nombre de comptes ouverts chez Nickel	0	0	0	0	0	0
Encours moyens de crédits chez Personal Investors et NDB (M€€)	2	1	1	1	1	1
Encours moyens de dépôts chez Personal Investors (M€€)	31	30	30	28	27	26
Actifs sous gestion de Personal Investors (M€€)	147	162	163	161	157	146
Ordres Particuliers Europe (en millions) de Personal Investors	10,1	13,0	11,8	10,7	10,0	12,4

1. Intégrant 100% de la Banque Privée pour les lignes PNB à Résultat avant impôt

€m	2T22	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
Investment & Protection Services						
PNB	1 723	1 650	1 639	1 498	1 686	1 652
Frais de gestion	-1 068	-1 051	-1 164	-1 038	-1 001	-1 015
RBE	655	599	475	461	684	638
Coût du risque	-6	-7	7	-6	-3	-5
Résultat d'exploitation	649	592	482	455	681	633
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	66	52	57	17	38	44
Autres éléments hors exploitation	13	39	-3	-4	2	97
Résultat avant impôt	729	683	537	468	721	774
Coefficient d'exploitation	62,0%	63,7%	71,0%	69,3%	59,4%	61,4%
Actifs sous gestion avec 100% des Banques Privées en France, Belgique, Italie, Luxembourg, Pologne, Turquie, Etats-Unis et Allemagne (Md€)	1 198	1 244	1 277	1 220	1 205	1 174
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	10,0	9,9	12,0	11,8	11,6	11,5
RWA (Md€)	44,8	48,8	51,3	50,2	50,5	51,4
Assurance						
PNB	787	721	655	613	767	792
Frais de gestion	-396	-384	-410	-376	-367	-383
RBE	391	337	245	237	399	409
Coût du risque	-1	0	-1	0	-1	0
Résultat d'exploitation	390	337	244	237	399	409
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	48	36	30	-2	25	33
Autres éléments hors exploitation	14	1	-2	-4	0	0
Résultat avant impôt	453	373	272	231	424	442
Coefficient d'exploitation	50,3%	53,3%	62,6%	61,3%	47,9%	48,3%
Actifs sous gestion (Md€)	255	270	282	277	274	268
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	7,2	7,2	9,4	9,2	9,1	9,0
RWA (Md€)	18,2	23,2	26,4	26,5	26,5	28,6
Gestion Institutionnelle et Privée						
PNB	936	929	984	885	919	861
Frais de gestion	-672	-667	-754	-662	-634	-632
RBE	264	262	230	223	285	229
Coût du risque	-5	-7	8	-5	-2	-5
Résultat d'exploitation	259	255	238	218	282	223
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	18	16	28	19	13	12
Autres éléments hors exploitation	-1	38	0	0	2	96
Résultat avant impôt	276	310	265	237	297	331
Coefficient d'exploitation	71,8%	71,8%	76,6%	74,8%	69,0%	73,4%
Actifs sous gestion avec 100% des Banques Privées en France, Belgique, Italie, Luxembourg, Pologne, Turquie, Etats-Unis et Allemagne (Md€)	942	974	995	944	930	906
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	2,8	2,8	2,6	2,6	2,5	2,5
RWA (Md€)	26,5	25,5	24,8	23,6	23,9	22,7
Wealth Management						
PNB	393	389	365	375	369	367
Frais de gestion	-285	-311	-290	-280	-270	-294
RBE	108	78	75	95	99	73
Coût du risque	-3	-7	1	-2	-6	-4
Résultat d'exploitation	105	71	77	93	93	69
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	0	0	0	0
Autres éléments hors exploitation	0	0	0	0	1	0
Résultat avant impôt	105	71	77	93	94	69
Coefficient d'exploitation	72,5%	79,9%	79,3%	74,7%	73,1%	80,1%
Actifs sous gestion avec 100% des Banques Privées en France, Belgique, Italie, Luxembourg, Pologne, Turquie, Etats-Unis et Allemagne (Md€)	411	421	427	412	411	403
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	1,3	1,3	1,2	1,3	1,3	1,3
RWA (Md€)	13,4	12,4	11,9	11,2	11,4	11,4
Asset Management (incluant Real Estate & Principal Investments)						
PNB	543	540	619	510	550	494
Frais de gestion	-387	-356	-464	-381	-364	-338
RBE	156	184	155	128	186	156
Coût du risque	-2	1	6	-4	3	-1
Résultat d'exploitation	154	185	161	125	189	155
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	18	16	28	19	13	12
Autres éléments hors exploitation	-1	38	0	0	1	96
Résultat avant impôt	171	239	189	144	203	262
Coefficient d'exploitation	71,3%	65,9%	75,0%	74,8%	66,2%	68,4%
Actifs sous gestion (Md€)	531	553	588	532	519	503
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	1,5	1,5	1,3	1,3	1,3	1,2
RWA (Md€)	13,2	13,2	12,9	12,4	12,5	11,3

€m	2T22	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
Corporate and Institutional Banking						
PNB	4 106	4 702	3 264	3 588	3 714	3 670
Frais de gestion	-2 314	-3 353	-2 348	-2 243	-2 042	-2 834
RBE	1 792	1 349	915	1 346	1 672	836
Coût du risque	-76	-2	80	-24	-57	-172
Résultat d'exploitation	1 716	1 347	996	1 322	1 615	664
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	9	4	6	9	10	9
Autres éléments hors exploitation	-1	1	1	0	12	11
Résultat avant impôt	1 724	1 353	1 003	1 331	1 637	683
Coefficient d'exploitation	56,4%	71,3%	72,0%	62,5%	55,0%	77,2%
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	28,9	27,4	26,2	25,8	25,3	25,0
RWA (Md€)	260,7	256,2	234,8	236,7	231,8	224,9
€m	2T22	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
Global Banking						
PNB	1 248	1 268	1 324	1 282	1 238	1 243
Frais de gestion	-657	-815	-655	-640	-589	-768
RBE	591	453	669	642	649	475
Coût du risque	-85	20	72	-24	-64	-185
Résultat d'exploitation	505	473	741	618	585	290
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	1	1	1	1	9	6
Autres éléments hors exploitation	0	0	-1	-3	0	0
Résultat avant impôt	506	474	740	616	594	296
Coefficient d'exploitation	52,7%	64,3%	49,5%	49,9%	47,6%	61,8%
Encours moyens de crédits (Md€)	176	168	161	156	154	149
Encours de crédits au début du trimestre (utilisés pour le coût du risque en pb)	170	163	156	153	154	145
Dépôts moyens (Md€)	198	190	185	184	185	184
Coût du risque (en pb annualisé)	20	-5	-18	6	17	51
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	16,0	15,2	14,3	14,0	13,5	13,6
RWA (Md€)	149,0	145,3	133,8	137,4	134,5	124,0
€m	2T22	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
Global Markets						
PNB	2 196	2 821	1 338	1 731	1 904	1 846
<i>incl. FICC</i>	<i>1 317</i>	<i>1 700</i>	<i>755</i>	<i>896</i>	<i>1 148</i>	<i>1 149</i>
<i>incl. Equity & Prime Services</i>	<i>878</i>	<i>1 121</i>	<i>583</i>	<i>835</i>	<i>757</i>	<i>697</i>
Frais de gestion	-1 158	-2 000	-1 224	-1 137	-999	-1 564
RBE	1 038	821	115	594	905	282
Coût du risque	8	-21	10	-2	5	14
Résultat d'exploitation	1 046	799	124	592	910	296
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	8	2	5	2	5	2
Autres éléments hors exploitation	-1	1	-5	4	2	3
Résultat avant impôt	1 053	802	125	598	917	302
Coefficient d'exploitation	52,7%	70,9%	91,4%	65,7%	52,5%	84,7%
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	11,5	10,9	10,7	10,7	10,7	10,4
RWA (Md€)	98,5	96,3	89,1	87,4	85,6	90,2
€m	2T22	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
Securities Services						
PNB	663	613	602	575	571	581
Frais de gestion	-499	-538	-469	-465	-454	-503
RBE	164	75	132	110	117	78
Coût du risque	0	0	-2	2	2	-1
Résultat d'exploitation	164	75	130	112	120	77
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	1	0	6	-4	1
Autres éléments hors exploitation	0	0	7	-1	10	7
Résultat avant impôt	164	77	138	117	126	85
Coefficient d'exploitation	75,3%	87,7%	78,0%	80,9%	79,4%	86,5%
Actifs en détention (Md€)	11 214	11 907	12 635	12 273	12 067	11 638
Actifs sous administration (Md€)	2 256	2 426	2 521	2 451	2 388	2 295
Nombre de transactions (en millions)	38,3	38,6	35,5	32,8	33,3	35,7
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	1,4	1,3	1,2	1,2	1,1	1,1
RWA (Md€)	13,2	14,6	11,8	11,8	11,7	10,6

€m	2T22	1T22	4T21	3T21	2T21	1T21
Autres activités						
PNB	-50	66	-5	-10	79	243
Frais de gestion	-168	-511	-264	-178	-217	-244
<i>incl. coûts de restructuration, de renforcement IT et d'adaptation</i>	<i>-110</i>	<i>-76</i>	<i>-82</i>	<i>-62</i>	<i>-71</i>	<i>-77</i>
RBE	-218	-445	-269	-187	-138	0
Coût du risque	-63	-54	0	-38	-67	-54
Résultat d'exploitation	-281	-499	-269	-225	-205	-54
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	19	23	4	13	-20	20
Autres éléments hors exploitation	-66	-43	247	-61	298	292
Résultat avant impôt	-328	-519	-18	-274	73	257
Fonds propres alloués (Md€, sur la période cumulée)	3,5	3,8	4,3	4,2	4,3	3,9
RWA (Md€)	28,3	22,1	28,7	33,4	32,4	35,2

Indicateurs alternatifs de performance - Article 223-1 du Règlement Général de l'AMF

Indicateurs Alternatifs de Performance	Définition	Justification de l'utilisation
Agrégats du compte de résultat des Pôles Opérationnels (PNB, frais de gestion, résultat brut d'exploitation, résultat d'exploitation, résultat avant impôt)	Somme des agrégats du compte de résultat de Domestic Markets (avec les agrégats du compte de résultat de Domestic Markets, incluant 2/3 de la banque privée en France, en Italie, en Belgique et au Luxembourg), IFS et CIB Agrégats du compte de résultat du Groupe BNP Paribas = Agrégats du compte de résultat des Pôles Opérationnels + agrégats du compte de résultat de Autres Activités La réconciliation avec les agrégats du compte de résultat du Groupe est fournie dans les tableaux « Résultats par pôle »	Mesure représentative de la performance opérationnelle du Groupe BNP Paribas
Agrégats du compte de résultat hors effet PEL/CEL (PNB, résultat brut d'exploitation, résultat d'exploitation, résultat avant impôt)	Agrégat du compte de résultat hors effet PEL/CEL La réconciliation avec les agrégats du compte de résultat du Groupe est fournie dans les tableaux « Historique des résultats trimestriels »	Mesure représentative des agrégats de la période retraités de la variation de provision comptabilisant le risque généré par les PEL et CEL sur l'ensemble de leur durée
Agrégats du compte de résultat d'une activité de Banque de Détail avec 100 % de la Banque Privée	Agrégat du compte de résultat d'une activité de Banque de Détail, incluant la totalité du compte de résultat de la banque privée La réconciliation avec les agrégats du compte de résultat du Groupe est fournie dans les tableaux « Historique des résultats trimestriels »	Mesure représentative de la performance de l'activité d'une Banque de Détail y compris la totalité de la performance de la banque privée (avant partage du compte de résultat avec le métier Wealth Management, la banque privée étant sous la responsabilité conjointe de la Banque de Détail (2/3 du compte de résultat) et du métier Wealth Management (1/3 du compte de résultat)
Évolution des frais de gestion hors impact IFRIC 21	Évolution des frais de gestion excluant les taxes et contributions soumises à IFRIC 21	Mesure représentative de l'évolution des frais de gestion excluant les taxes et contributions soumises à IFRIC 21 comptabilisées dans leur quasi-totalité au 1 ^{er} semestre pour l'ensemble de l'année, donnée afin d'éviter toute confusion par rapport aux autres périodes.
Coefficient d'exploitation	Rapport entre les coûts et les revenus	Mesure de l'efficacité opérationnelle dans le secteur bancaire
Coût du risque/encours de crédit à la clientèle début de période (en points de base)	Rapport entre coût du risque (en M€) et encours de crédit à la clientèle début de période Les détails du calcul sont fournis dans l'annexe « Coût du risque sur encours » des diapositives de présentation des résultats	Mesure du niveau de risque par métier en pourcentage du volume des encours
Taux de couverture des engagements douteux	Rapport entre les dépréciations stage 3 et les encours dépréciés (stage 3), bilan et hors-bilan, nettés des garanties reçues, sur la clientèle et les établissements de crédit, y compris les titres de dette au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres (hors assurance)	Mesure du provisionnement des créances douteuses
Résultat net part du Groupe hors exceptionnels	Résultat net part du Groupe retraité des éléments exceptionnels Le détail des éléments exceptionnels est fourni dans la diapositive « Principaux éléments exceptionnels » de présentation des résultats	Mesure du résultat du Groupe BNP Paribas hors éléments non récurrents d'un montant significatif ou éléments ne reflétant pas la performance opérationnelle, notamment les coûts de d'adaptation et de restructuration
Rentabilité des fonds propres (ROE)	Les détails du calcul du ROE sont fournis dans l'annexe « Rentabilité des Fonds Propres et Capitaux Permanents » des diapositives de présentation des résultats	Mesure de la rentabilité des capitaux propres du Groupe BNP Paribas
Rentabilité des fonds propres tangibles (ROTE)	Les détails du calcul du ROTÉ sont fournis dans l'annexe « Rentabilité des Fonds Propres et Capitaux Permanents » des diapositives de présentation des résultats	Mesure de la rentabilité des capitaux propres tangibles du Groupe BNP Paribas

Note méthodologique – Analyse comparative à périmètre et change constants

Les modalités de détermination des effets périmètre sont liées à différents types d'opérations (acquisitions, cessions, etc.). L'objectif sous-tendant le calcul des effets périmètre est d'améliorer la comparabilité des données d'une période sur l'autre.

Dans le cas d'acquisitions ou de création de société, l'entité est exclue pour chaque agrégat des résultats à périmètre constant des trimestres de l'exercice courant pour la période correspondante de non détention au cours de l'exercice précédent.

Dans le cas de cessions, les résultats de l'entité sont exclus de manière symétrique pour chaque agrégat sur l'exercice précédent pour les trimestres où l'entité n'est plus détenue.

En cas de changement de méthode de consolidation, les résultats sont présentés au taux d'intégration minimum sur les deux années (exercice courant et exercice antérieur) pour les trimestres faisant l'objet d'un retraitement à périmètre constant.

Le principe retenu par le Groupe BNP Paribas pour élaborer les analyses à change constant est de recalculer les résultats du trimestre de l'année N-1 (trimestre de référence) en les convertissant au cours de change du trimestre équivalent de l'année N (trimestre analysé). L'ensemble de ces calculs est effectué par rapport à la devise de reporting de l'entité.

Rappel

Produit Net Bancaire (PNB) : dans l'ensemble du document, les termes « Produit Net Bancaire » ou « Revenus » sont utilisés indifféremment.

Frais de gestion : correspondent à la somme des Frais de personnel, Autres charges générales d'exploitation, Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles. Dans l'ensemble du document, les termes « Frais de gestion » ou « Coûts » peuvent être utilisés indifféremment.

Pôles Opérationnels : ils regroupent les trois pôles suivants :

- **Commercial, Personal Banking and Services (CPBS)** composé de :
 - Des banques commerciales en France, en Belgique, en Italie, au Luxembourg, en Europe-Méditerranée et aux États-Unis ;
 - Les métiers spécialisés avec Arval & Leasing Solutions ; BNP Paribas Personal Finance ; Nouveaux métiers digitaux (incluant Nickel, Lyf...) & Personal Investors ;
- **Investment & Protection Services (IPS)** composé de : Assurance, Gestion Institutionnelle et Privée (GIP) qui comprend Wealth Management, Asset Management, Real Estate et Principal Investments ;
- **Corporate and Institutional Banking (CIB)** regroupant : Global Banking, Global Markets, Securities Services.

1.3. Notations long-terme

Notation LT/CT	S&P	Fitch	Moody's	DBRS
Au 15 mars 2022	A+/A-1 (perspective Stable)	AA-/F1+ (perspective stable)	Aa3/Prime-1 (perspective stable)	AA (low)/R-1 (middle) (perspective stable)
Au 3 mai 2022	A+/A-1 (perspective Stable)	AA-/F1+ (perspective stable)	Aa3/Prime-1 (perspective stable)	AA (low)/R-1 (middle) (perspective stable)
Au 29 juillet 2022	A+/A-1 (perspective Stable)	AA-/F1+ (perspective stable)	Aa3/Prime-1 (perspective stable)	AA (low)/R-1 (middle) (perspective stable)
Date de la dernière revue	25 avril 2022	23 septembre 2021	5 juillet 2022	28 juin 2022

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1^{er} semestre 2022



Comptes non audités

SOMMAIRE

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	86
COMPTE DE RÉSULTAT DU PREMIER SEMESTRE 2022	87
ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES VARIATIONS D'ACTIFS ET DE PASSIFS COMPTABILISÉES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	88
BILAN AU 30 JUIN 2022	89
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE RELATIFS AU PREMIER SEMESTRE 2022	90
TABLEAU DE PASSAGE DES CAPITAUX PROPRES	91
NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS	93
1. RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE	93
1.a Normes comptables	93
1.b Principes de consolidation	99
1.c Conversion des opérations en devises	103
1.d Marge d'intérêts, commissions et produits des autres activités	103
1.e Actifs et passifs financiers	105
1.f Normes comptables propres aux activités d'assurance	119
1.g Immobilisations	123
1.h Contrats de location	124
1.i Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées	125
1.j Avantages bénéficiant au personnel	125
1.k Paiements à base d'actions	127
1.l Provisions de passif	127
1.m Impôt courant et différé	128
1.n Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers	128
1.o Tableau des flux de trésorerie	129
2. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT DU PREMIER SEMESTRE 2022	130
2.a Marge d'intérêts	130
2.b Commissions	131
2.c Gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat	132
2.d Gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par capitaux propres	133
2.e Produits nets des activités d'assurance	133
2.f Produits et charges des autres activités	134
2.g Autres charges générales d'exploitation	134
2.h Coût du risque	135
2.i Gains nets sur autres actifs immobilisés	145
2.j Impôt sur les bénéfices	145
3. INFORMATIONS SECTORIELLES	146
4. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 30 JUIN 2022	149
4.a Instruments financiers en valeur de marché par résultat	149
4.b Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres	151
4.c Mesure de la valeur de marché des instruments financiers	152
4.d Actifs financiers au coût amorti	163
4.e Encours dépréciés (strate 3)	164
4.f Dettes au coût amorti envers les établissements de crédit et la clientèle	165
4.g Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées	166
4.h Placements des activités d'assurance	168
4.i Provisions techniques et autres passifs d'assurance	170
4.j Impôts courants et différés	171
4.k Comptes de régularisation, actifs et passifs divers	171
4.l Ecart d'acquisition	172

4.m Provisions pour risques et charges	173
4.n Compensation des actifs et passifs financiers	173
5. ENGAGEMENTS DONNES OU REÇUS	176
5.a Engagements de financement donnés ou reçus	176
5.b Engagements de garantie donnés par signature	176
5.c Engagements sur titres	177
6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	178
6.a Evolution du capital et résultat par action	178
6.b Procédures judiciaires et d'arbitrage	182
6.c Regroupement d'entreprises et perte de contrôle ou d'influence notable	183
6.d Activités destinées à être cédées	185
6.e Intérêts minoritaires	188
6.f Valeur de marché des instruments financiers comptabilisés au coût amorti	191
6.g Périmètre de consolidation	193

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

établis selon les normes comptables IFRS adoptées par l'Union européenne

Les états financiers consolidés du Groupe BNP Paribas sont présentés au titre des deux semestres 2022 et 2021. Conformément à l'article 20.1 de l'annexe I au règlement européen Prospectus (règlement EU 809/2004), il est précisé que le premier semestre 2020 est consultable dans l'actualisation du 30 juillet 2021, enregistrée sous le numéro D.21-0086-A03, du Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 2 mars 2021 sous le numéro D.21-0086.

Le Groupe a conclu le 18 décembre 2021 un accord avec BMO Financial Group pour la cession de 100 % de ses activités de banque commerciale aux États-Unis opérées par l'ensemble homogène BancWest. Les conditions de cette opération rentrent dans le champ d'application de la norme IFRS 5 relative aux groupes d'actifs et de passifs destinés à la vente (cf. note 6.d *Activités destinées à être cédées*) conduisant à retraiter le 1^{er} semestre 2021 pour présenter sur une ligne distincte le « Résultat net des activités destinées à être cédées ». Un reclassement similaire est opéré au sein de l'état du Résultat net et des variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres ainsi qu'au sein du Tableau des flux de trésorerie. L'effet de ce reclassement sur les agrégats du compte du résultat est présenté en note 3 *Informations sectorielles*.

COMPTE DE RÉSULTAT DU PREMIER SEMESTRE 2022

En millions d'euros	Notes	1er semestre 2022	1er semestre 2021 <i>retraité selon IFRS 5</i>
Intérêts et produits assimilés	2.a	16 915	14 862
Intérêts et charges assimilées	2.a	(6 597)	(5 012)
Commissions (produits)	2.b	7 274	7 125
Commissions (charges)	2.b	(2 215)	(2 087)
Gains nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat	2.c	5 582	4 070
Gains nets sur instruments financiers à la valeur de marché par capitaux propres	2.d	110	107
Gains nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti		(5)	13
Produits nets des activités d'assurance	2.e	2 295	2 318
Produits des autres activités	2.f	7 651	7 766
Charges des autres activités	2.f	(6 320)	(6 798)
PRODUIT NET BANCAIRE DES ACTIVITES POURSUIVIES		24 690	22 364
Frais de personnel		(8 773)	(8 168)
Autres charges générales d'exploitation	2.g	(6 466)	(5 653)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		(1 191)	(1 161)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION DES ACTIVITES POURSUIVIES		8 260	7 382
Coût du risque	2.h	(1 410)	(1 707)
RESULTAT D'EXPLOITATION DES ACTIVITES POURSUIVIES		6 850	5 675
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		416	225
Gains nets sur autres actifs immobilisés	2.i	(278)	660
Ecart d'acquisition	4.l	258	-
RESULTAT AVANT IMPOT DES ACTIVITES POURSUIVIES		7 246	6 560
Impôt sur les bénéfices des activités poursuivies	2.j	(2 119)	(2 073)
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES		5 127	4 487
Résultat net des activités destinées à être cédées	6.d	365	368
RESULTAT NET		5 492	4 855
dont intérêts minoritaires		207	176
RESULTAT NET, PART DU GROUPE		5 285	4 679
Résultat par action	6.a	4,04	3,56
Résultat dilué par action	6.a	4,04	3,56

ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES VARIATIONS D'ACTIFS ET DE PASSIFS COMPTABILISÉES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

En millions d'euros	1er semestre 2022	1er semestre 2021 <i>retraité selon IFRS 5</i>
Résultat net	5 492	4 855
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux	(700)	615
Eléments pouvant être rapportés au résultat	(1 581)	(78)
- Variations de valeur des éléments relatifs aux parités monétaires	1 587	570
- Variations de valeur des actifs financiers en valeur de marché par capitaux		
<i>Variations de valeur portées en capitaux propres</i>	(558)	(331)
<i>Variations de valeur rapportées au résultat de la période</i>	(109)	(80)
- Variations de valeur des placements des activités d'assurance		
<i>Variations de valeur portées en capitaux propres</i>	(1 985)	(274)
<i>Variations de valeur rapportées au résultat de la période</i>	(33)	(143)
- Variations de valeur différées des instruments dérivés de couverture		
<i>Variations de valeur portées en capitaux propres</i>	(823)	(374)
<i>Variations de valeur rapportées au résultat de la période</i>	(11)	(28)
- Impôt sur les bénéfices	875	293
- Variations de valeur des éléments relatifs aux sociétés mises en équivalence,	(303)	154
- Variations de valeur des éléments relatifs aux activités destinées à être	(221)	135
Eléments ne pouvant être rapportés au résultat	881	693
- Variations de valeur des actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres sur option	(24)	482
- Réévaluation des dettes imputable au risque émetteur du Groupe BNP Paribas	584	(10)
- Effets des réestimations sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	515	294
- Impôt sur les bénéfices	(268)	(96)
- Variations de valeur des éléments relatifs aux sociétés mises en équivalence,	62	11
- Variations de valeur des éléments relatifs aux activités destinées à être	12	12
Total	4 792	5 470
- Part du Groupe	4 515	5 254
- Part des minoritaires	277	216

BILAN AU 30 JUIN 2022

En millions d'euros, au	Notes	30 juin 2022	31 décembre 2021
ACTIF			
Caisse, banques centrales		352 418	347 883
Instruments financiers en valeur de marché par résultat			
Portefeuille de titres	4.a	210 838	191 507
Prêts et opérations de pension	4.a	296 575	249 808
Instruments financiers dérivés	4.a	354 070	240 423
Instruments financiers dérivés de couverture		15 497	8 680
Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres			
Titres de dette	4.b	38 385	38 906
Instruments de capitaux propres	4.b	2 285	2 558
Actifs financiers au coût amorti			
Prêts et créances sur les établissements de crédit	4.d	37 341	21 751
Prêts et créances sur la clientèle	4.d	855 044	814 000
Titres de dette	4.d	119 182	108 510
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		(4 047)	3 005
Placements des activités d'assurance	4.h	253 163	280 766
Actifs d'impôts courants et différés	4.j	5 509	5 866
Comptes de régularisation et actifs divers	4.k	212 154	179 123
Participations dans les entreprises mises en équivalence		6 699	6 528
Immobilisations corporelles et immeubles de placement		36 070	35 083
Immobilisations incorporelles		3 651	3 659
Ecarts d'acquisition	4.l	5 282	5 121
Actifs destinés à être cédés	6.d	90 891	91 267
TOTAL ACTIF		2 891 007	2 634 444
DETTES			
Banques centrales		3 250	1 244
Instruments financiers en valeur de marché par résultat			
Portefeuille de titres	4.a	128 819	112 338
Dépôts et opérations de pensions	4.a	335 399	293 456
Dettes représentées par un titre	4.a	67 057	70 383
Instruments financiers dérivés	4.a	315 460	237 397
Instruments financiers dérivés de couverture		28 026	10 076
Passifs financiers au coût amorti			
Dettes envers les établissements de crédit	4.f	191 742	165 699
Dettes envers la clientèle	4.f	1 008 661	957 684
Dettes représentées par un titre	4.g	162 449	149 723
Dettes subordonnées	4.g	25 702	24 720
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		(14 993)	1 367
Passifs d'impôts courants et différés	4.j	3 105	3 103
Comptes de régularisation et passifs divers	4.k	198 481	145 399
Provisions techniques et autres passifs d'assurance	4.i	231 779	254 795
Provisions pour risques et charges	4.m	9 037	10 187
Dettes liées aux actifs destinés à être cédés	6.d	76 504	74 366
TOTAL DETTES		2 770 478	2 511 937
CAPITAUX PROPRES			
<i>Capital et réserves</i>		111 254	108 176
<i>Résultat de la période, part du Groupe</i>		5 285	9 488
Total capital, réserves consolidées et résultat de la période, part du Groupe		116 539	117 664
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres		(594)	222
Total part du Groupe		115 945	117 886
Intérêts minoritaires	6.e	4 584	4 621
TOTAL CAPITAUX PROPRES		120 529	122 507
TOTAL PASSIF		2 891 007	2 634 444

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE RELATIFS AU PREMIER SEMESTRE 2022

En millions d'euros	Notes	1er semestre 2022	1er semestre 2021 retraité selon IFRS 5
Résultat avant impôt des activités poursuivies		7 246	6 560
Résultat avant impôt des activités destinées à être cédées		533	457
Éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et autres ajustements hors résultat		8 567	8 993
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		3 304	3 228
Dotations nettes aux provisions des autres immobilisations et dépréciation des écarts		57	-
Dotations nettes aux provisions		3 179	6 729
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		(416)	(225)
Charges (produits) nets des activités d'investissement		283	(659)
(Produits) nets des activités de financement		(1 442)	(1 252)
Autres mouvements		3 602	1 172
Diminution (augmentation) nette liée aux actifs et passifs provenant des activités opérationnelles		(28 914)	41 718
Augmentation nette liée aux opérations avec la clientèle et les établissements de crédit		23 214	96 819
Diminution nette liée aux opérations affectant les autres actifs ou passifs financiers		(46 477)	(49 100)
Diminution nette liée aux opérations affectant les actifs ou passifs non financiers		(4 682)	(4 856)
Impôts versés		(969)	(1 145)
DIMINUTION (AUGMENTATION) NETTE DE LA TRÉSORERIE GÉNÉRÉE PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE		(12 568)	57 728
Augmentation nette liée aux actifs financiers et aux participations		887	1 054
Diminution nette liée aux immobilisations corporelles et incorporelles		(1 164)	(400)
DIMINUTION (AUGMENTATION) NETTE DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		(277)	654
Diminution de trésorerie liée aux opérations réalisées avec les actionnaires		(6 323)	(2 606)
Augmentation de trésorerie provenant des autres activités de financement		10 818	13 218
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE LIÉE AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		4 495	10 612
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE		401	84
DIMINUTION (AUGMENTATION) NETTE DE LA TRÉSORERIE		(7 949)	69 078
dont diminution (augmentation) nette de la trésorerie des activités destinées à être cédées ^{6.d}		(9 409)	6 001
Solde des comptes de trésorerie et assimilée à l'ouverture de la période		362 418	306 601
Comptes actifs de caisse, banques centrales		347 901	308 721
Comptes passifs de banques centrales		(1 244)	(1 594)
Prêts à vue aux établissements de crédit		10 156	8 380
Emprunts à vue auprès des établissements de crédit	4.f	(9 105)	(8 995)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée		156	89
Comptes de trésorerie et assimilée classés au sein des « Actifs destinés à être cédés »		14 554	
Solde des comptes de trésorerie et assimilée à la clôture de la période		354 469	375 679
Comptes actifs de caisse, banques centrales		352 441	383 600
Comptes passifs de banques centrales		(3 250)	(4 665)
Prêts à vue aux établissements de crédit		12 889	9 233
Emprunts à vue auprès des établissements de crédit	4.f	(13 560)	(12 983)
Déduction des créances et dettes rattachées sur les comptes de trésorerie et assimilée		804	494
Comptes de trésorerie et assimilée classés au sein des « Actifs destinés à être cédés »		5 145	-
DIMINUTION (AUGMENTATION) DES SOLDES DES COMPTES DE TRÉSORERIE ET ASSIMILÉE		(7 949)	69 078

TABLEAU DE PASSAGE DES CAPITAUX PROPRES

	Capital et réserves				Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres ne pouvant être reclassées en résultat				
	Actions ordinaires et réserves liées	Titres Subordonnés à Durée Indéterminée	Réserves non distribuées	Total	Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres sur option	Risque émetteur des dettes en valeur de marché par résultat	Réestimations sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	Activités destinées à être cédées	Total
En millions d'euros									
Situation au 1er janvier 2021	27 053	9 948	76 294	113 295	461	(303)	154		312
Effet du changement de méthode de calcul des indemnités de fin de carrière			74	74					
Affectation du résultat de l'exercice 2020			(1 386)	(1 386)					
Augmentations de capital et émissions		1 026	(1)	1 025					
Réduction ou remboursement de capital		(1 768)	(25)	(1 793)					
Mouvements sur titres propres	366	5	(42)	329					
Rémunération des actions de préférence et des TSSDI			(213)	(213)					
Mouvements de périmètre affectant les intérêts minoritaires (note 6.e)				-					
Opérations d'acquisition de participations complémentaires ou de cession partielle (note 6.e)			(11)	(11)					
Variation des engagements de rachat des participations aux actionnaires minoritaires			2	2					
Autres variations			(15)	(15)					
Transfert en réserves d'éléments non recyclables			(7)	(7)	(3)	10			7
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres				-	452	(7)	242		687
Résultat net du premier semestre 2021			4 679	4 679					
Situation au 30 juin 2021	27 419	9 211	79 349	115 979	910	(300)	396		1 006
Affectation du résultat de l'exercice 2020			(1 937)	(1 937)					
Réduction ou remboursement de capital	(897)		(1)	(898)					
Mouvements sur titres propres	(175)	(4)	60	(119)					
Rémunération des actions de préférence et des TSSDI			(199)	(199)					
Mouvements de périmètre affectant les intérêts minoritaires (note 6.e)				-					
Opérations d'acquisition de participations complémentaires ou de cession partielle (note 6.e)			19	19					
Variation des engagements de rachat des participations aux actionnaires minoritaires			3	3					
Autres variations			6	6					
Transfert en réserves d'éléments non recyclables			1	1	(8)	7			(1)
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres				-	(62)	26	28		(8)
Résultat net du second semestre 2021			4 809	4 809					
Reclassement des activités destinées à être cédées				-			125	(125)	
Situation au 31 décembre 2021	26 347	9 207	82 110	117 664	840	(267)	549	(125)	997
Effet de l'application de la norme IAS 29			(39)	(39)					
Situation au 1er janvier 2022	26 347	9 207	82 071	117 625	840	(267)	549	(125)	997
Affectation du résultat de l'exercice 2021			(4 527)	(4 527)					
Augmentations de capital et émissions		1 092		1 092					
Réduction ou remboursement de capital		(2 430)	(123)	(2 553)					
Mouvements sur titres propres	(207)	(16)	(192)	(415)					
Rémunération des actions de préférence et des TSSDI			(188)	(188)					
Mouvements de périmètre affectant les intérêts minoritaires (note 6.e)				-					
Variation des engagements de rachat des participations aux actionnaires minoritaires			3	3					
Autres variations			6	6					
Transfert en réserves d'éléments non recyclables			211	211	(215)	4			(211)
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres				-	(24)	432	447	12	867
Résultat net au 30 juin 2022			5 285	5 285					
Situation au 30 juin 2022	26 140	7 853	82 546	116 539	601	169	996	(113)	1 653

DU 1er JANVIER 2021 AU 30 JUIN 2022

Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres pouvant être reclassées en résultat					Total	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires (note 6.e)	Capitaux propres totaux
Parités monétaires	Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres	Placements de l'activité d'assurance	Instruments dérivés de couverture	Activités destinées à être cédées				
(5 033)	557	2 234	1 434		(808)	112 799	4 550	117 349
					-	74		74
					-	(1 386)	(221)	(1 607)
					-	1 025	10	1 035
					-	(1 793)	(73)	(1 866)
					-	329		329
					-	(213)		(213)
					-	-	(125)	(125)
					-	(11)	37	26
					-	2	66	68
					-	(15)	12	(3)
					-	-		-
873	(419)	(284)	(282)		(112)	575	40	615
					-	4 679	176	4 855
(4 160)	138	1 950	1 152		(920)	116 065	4 472	120 537
					-	(1 937)		(1 937)
					-	(898)		(898)
					-	(119)		(119)
					-	(199)		(199)
					-	-	(14)	(14)
					-	19	18	37
					-	3	(28)	(25)
					-	6	(3)	3
					-	-		-
512	(57)	(139)	(171)		145	137	(40)	97
					-	4 809	216	5 025
(687)	41		38	608	-	-		-
(4 335)	122	1 811	1 019	608	(775)	117 886	4 621	122 507
165					165	126	48	174
(4 170)	122	1 811	1 019	608	(610)	118 012	4 669	122 681
					-	(4 527)	(122)	(4 649)
					-	1 092	23	1 115
					-	(2 553)		(2 553)
					-	(415)		(415)
					-	(188)		(188)
					-	-	(136)	(136)
					-	3	(126)	(123)
					-	6	(1)	5
					-	-		-
1 800	(468)	(2 334)	(414)	(221)	(1 637)	(770)	70	(700)
					-	5 285	207	5 492
(2 370)	(346)	(523)	605	387	(2 247)	115 945	4 584	120 529

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS

établis selon les normes comptables IFRS adoptées par l'Union Européenne

1. RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE

1.a NORMES COMPTABLES

1.a.1 NORMES COMPTABLES APPLICABLES

Les comptes consolidés du Groupe BNP Paribas sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS), telles qu'elles ont été adoptées au sein de l'Union européenne¹. A ce titre, certaines dispositions de la norme IAS 39 relatives à la comptabilité de couverture ont été exclues.

Le contenu des présents états financiers est conforme à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire qui prévoit la publication de comptes semestriels condensés. Certaines informations relatives à la nature et à l'étendue des risques afférents aux instruments financiers requises par IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » seront présentées dans l'amendement A04 du Document d'enregistrement universel. Ces informations concernent les expositions au risque de crédit et dépréciations correspondantes détaillées en fonction de leur statut, performant ou non performant, par zones géographiques et par secteurs, ainsi que le détail des prêts et créances sujets à moratoires ou aux mécanismes de garanties publiques en réponse à la crise sanitaire.

Ces informations font partie intégrante des notes annexes aux états financiers consolidés du Groupe BNP Paribas au 30 juin 2022.

- Dans le cadre de la réforme des taux IBOR et Eonia, le Groupe a lancé fin 2018 un programme mondial de transition impliquant l'ensemble des métiers et fonctions. Ce programme vise à encadrer et à mettre en œuvre le processus de transition des anciens taux d'intérêt de référence vers les nouveaux taux dans les juridictions et les devises majeures (euro, livre sterling, dollar américain, franc suisse et yen), tout en réduisant les risques liés à cette transition et en respectant les délais fixés par les autorités compétentes. Le Groupe a contribué aux travaux de place menés conjointement avec les banques centrales et les superviseurs.

Les annonces des autorités publiques du Royaume-Uni, des États-Unis et de l'administrateur des Libors (ICE BA) fin novembre 2020 ont modifié le calendrier de transition qui devait s'achever initialement à la fin de l'année 2021. Pour les Libor GBP et JPY, des Libor synthétiques ont été publiés au-delà de cette échéance pour certains contrats qualifiés de « *tough legacy* » (i.e. n'ayant pas basculé de Libor à un indice de remplacement). Aux États-Unis, la publication du Libor USD perdurera jusqu'à mi-2023, et une solution législative a été adoptée au niveau fédéral au premier trimestre 2022 en vue d'adresser le cas des contrats dit « *legacy* ».

Pour les contrats indexés sur le Libor CHF et n'ayant pu être renégociés avant sa disparition fin 2021, la Commission européenne a prévu une solution législative remplaçant ce taux par un taux SARON (Swiss Average Rate OverNight) capitalisé quotidiennement, plus un spread visant à assurer la neutralité économique de ce changement.

En Europe, la transition Eonia-€STR, de nature strictement technique compte tenu du lien fixe entre ces deux indices, s'est finalisée fin décembre 2021 tandis que le maintien de l'Euribor sur une base *sine die* a été confirmé.

¹ Le référentiel intégral des normes adoptées au sein de l'Union européenne peut être consulté sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante :

https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting_en

Sur la base des progrès réalisés à ce jour, notamment par la définition d'un plan détaillé et son exécution, la Banque est confiante dans sa capacité opérationnelle à gérer le processus de transition de larges volumes de transactions vers les nouveaux taux de référence.

La réforme des taux IBOR expose la Banque à divers risques que le programme vise à gérer étroitement, en particulier :

- des risques de conduite du changement, mais aussi de contentieux et de comportement liés aux négociations avec les clients et les contreparties de marché dans le cadre de la modification des contrats existants ;
- des risques opérationnels, liés aux modifications des systèmes informatiques et des processus de la banque ;
- des risques économiques en cas de perturbations des marchés financiers liées aux différentes transitions induites par la réforme IBOR ;
- des risques de valorisation dans un scénario de réduction de liquidité pendant la transition sur certains segments de marché d'instruments dérivés.

En septembre 2019, l'IASB a publié des amendements « Phase 1 » à IAS 39 et IFRS 7 modifiant les exigences relatives à la comptabilité de couverture, afin que les couvertures affectées par la réforme des taux d'intérêt de référence puissent se poursuivre malgré l'incertitude liée à la période de transition des instruments couverts et de couverture vers les nouveaux taux. Ces amendements, adoptés par la Commission européenne le 15 janvier 2020, sont appliqués par le Groupe depuis le 31 décembre 2019.

L'IASB a publié en août 2020 des amendements « Phase 2 » à IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 introduisant plusieurs modifications applicables lors de la transition effective vers les nouveaux taux d'intérêt de référence. Ces amendements permettent de traiter les changements apportés aux flux de trésorerie contractuels des instruments financiers résultant de la réforme des taux IBOR comme une simple refixation de leur taux d'intérêt variable, à condition cependant que ces changements s'effectuent sur une base économiquement équivalente. Ils permettent par ailleurs la poursuite des relations de couverture, sous réserve d'amender leur documentation pour refléter les changements apportés aux instruments couverts, aux instruments de couverture, au risque couvert, et/ou à la méthode de mesure de l'efficacité lors de la transition vers les nouveaux taux de référence. Les mesures introduites dans ce cadre incluent par ailleurs :

- la possibilité de documenter un taux d'intérêt comme composante de risque couverte même si ce taux n'est pas immédiatement séparément identifiable, et ce à condition de s'attendre raisonnablement à ce qu'il le devienne dans un délai de 24 mois ;
- la possibilité de refixer à zéro les variations de valeur cumulées dans le cadre du test sur l'inefficacité des relations de couverture ;
- et l'obligation d'isoler dans des sous-groupes dans le cadre des couvertures de portefeuille les instruments faisant référence aux nouveaux taux sans risque de référence.

Ces amendements, adoptés par la Commission européenne en décembre 2020, sont appliqués par le Groupe depuis le 31 décembre 2020, ce qui lui permet de maintenir ses relations de couvertures existantes ayant été modifiées du fait de la transition vers les nouveaux taux de référence.

Le Groupe a documenté des relations de couverture au regard des taux d'intérêt de référence visés par la réforme, principalement l'Eonia, l'Euribor et les taux Libor. Pour ces relations de couverture, les instruments couverts et de couverture vont être progressivement amendés, quand nécessaire, afin d'incorporer les nouveaux taux. Les amendements « Phase 1 » à IAS 39 et IFRS 7 sont applicables dès lors que les termes contractuels des instruments couverts ou des instruments de couverture n'ont pas encore été amendés (par exemple avec l'inclusion d'une clause de « fallback »), ou s'ils ont été amendés et que les termes et la date de la transition vers les nouveaux taux d'intérêt de référence n'ont pas été clairement stipulés. Inversement, les amendements « Phase 2 » sont applicables dès lors que les termes contractuels des instruments couverts ou des instruments de couverture ont été amendés, et que les termes et la date de transition vers les nouveaux taux d'intérêt de référence ont été clairement stipulés.

Au 31 décembre 2021, 112 405 contrats étaient adossés au Libor USD, dont 72 867 contrats ayant une date de maturité postérieure au 30 juin 2023, parmi lesquels 54 628 contrats de dérivés.

- L'IFRIC (IFRS Interpretations Committee) a émis en mai 2021 une proposition de décision validée par l'International Accounting Standards Board qui modifie la manière de calculer les engagements sociaux relatifs à certains régimes à prestations définies de type indemnités de fin de carrière. Ces régimes, essentiellement français, ouvrent progressivement des droits à indemnités qui ne seront réglés que s'il y a un départ effectif en retraite mais le nombre d'années de prise en compte des droits est plafonné. Jusqu'alors les droits à indemnité étaient comptabilisés linéairement de la date d'entrée dans la société jusqu'à la date de départ effective en retraite sans tenir compte du plafonnement des droits. Les droits à indemnités sont à présent comptabilisés linéairement

en prenant une date de départ des droits tenant compte du nombre d'années plafonnées jusqu'à la date de départ en retraite. L'ajustement net d'impôt de 74 millions d'euros en résultant a été comptabilisé en date du 1^{er} janvier 2021 en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

- Le 16 mars 2022, l'International Practices Task Force du Center for Audit Quality, a inscrit la Turquie dans la liste des économies en hyperinflation, le taux d'inflation cumulée sur trois ans ayant atteint 100,6% à fin février 2022. En conséquence, le Groupe applique la norme IAS 29 « Informations financières dans les économies hyperinflationnistes » pour la présentation des comptes de ses filiales consolidées situées en Turquie.

Ainsi, pour ces filiales, l'ensemble des actifs et passifs non monétaires, y compris les capitaux propres, et chacune des lignes du compte de résultat, sont réévalués en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation (Consumer Price Index – CPI). Cette réévaluation entre le 1er janvier et la date de clôture se traduit par la constatation d'un gain ou d'une perte sur situation monétaire nette, constaté au sein de la ligne « Gains nets sur autres actifs immobilisés » (cf. note 2.i). Les comptes de ces filiales sont convertis en euros au taux de clôture, conformément aux dispositions spécifiques de la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères » applicables à la conversion des comptes des entités situées dans des pays en hyperinflation.

Conformément aux dispositions de la décision de l'IFRIC de mars 2020 sur le classement des effets de l'indexation et de la conversion des comptes des filiales en économie hyperinflationniste, le Groupe a opté pour la présentation de ces effets (y compris celui sur la situation nette en date de première application de la norme IAS 29) en variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres liées aux parités monétaires.

Au 1er janvier 2022, la première application d'IAS 29 se traduit par une augmentation de 174 millions d'euros des capitaux propres, dont 227 millions d'euros en « Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres – parités monétaires ».

L'entrée en vigueur des autres normes, amendements et interprétations d'application obligatoire à partir du 1er janvier 2022 n'a pas eu d'effet sur les états financiers du Groupe au 30 juin 2022.

Le Groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne lorsque l'application en 2021 est optionnelle.

1.a.2 PRINCIPALES NOUVELLES NORMES PUBLIEES ET NON ENCORE APPLICABLES

La norme IFRS 17 « Contrats d'assurance » publiée en mai 2017 puis amendée en juin 2020, remplacera la norme IFRS 4 « Contrats d'assurance ». Elle a été adoptée par l'Union européenne en novembre 2021, accompagnée d'une exemption optionnelle à l'application du regroupement par cohorte annuelle des contrats participatifs qui reposent sur une mutualisation intergénérationnelle des rendements des actifs sous-jacents aux engagements techniques. Elle entrera en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023. La date de transition à IFRS 17 sera donc le 1er janvier 2022 pour les besoins du bilan d'ouverture de la période comparative requise par la norme.

Le Groupe ayant différé l'application d'IFRS 9 pour ses entités d'assurance jusqu'à l'entrée en vigueur d'IFRS 17 (cf. note 1.a), celles-ci appliqueront donc cette norme à compter du 1er janvier 2023.

L'amendement à IFRS 17 relatif à la présentation du comparatif IFRS 9 / IFRS 17, publié par l'IASB en décembre 2021, a été approuvé par l'Accounting Regulatory Committee (ARC) le 20 avril 2022 mais n'a pas encore fait l'objet d'une approbation par l'Union européenne.

Champ d'application

IFRS 17 s'applique aux contrats d'assurance émis, aux contrats de réassurance émis et détenus et aux contrats d'investissement à participation discrétionnaire émis (si l'entité émet également des contrats d'assurance). La définition d'un contrat d'assurance n'a pas été modifiée par rapport à IFRS 4, à l'exception de l'appréciation du risque de perte pour l'assureur qui doit s'effectuer sur la base d'une valeur actuelle.

Comptabilisation et évaluation

La comptabilisation et l'évaluation des contrats d'assurance s'effectuent par groupes de contrats au sein de portefeuilles regroupant les contrats couvrant des risques similaires et gérés ensemble. Les groupes de contrats sont définis en fonction de la rentabilité attendue à l'origine : contrats onéreux, contrats rentables avec un faible risque de devenir onéreux et autres. Un groupe de contrats ne peut contenir que des contrats émis à un an d'intervalle au maximum (correspondant à une « cohorte » annuelle), sauf lorsque l'exemption optionnelle prévue par le règlement européen trouve à s'appliquer.

- Modèle général d'évaluation (Building Block Approach – BBA)

Le modèle général d'évaluation des contrats d'assurance correspond à la meilleure estimation des flux de trésorerie futurs à payer ou à recevoir, nécessaires à l'exécution des obligations contractuelles. Cette estimation doit refléter les différents scénarios possibles et l'effet des options et des garanties incluses dans les contrats, sur l'horizon limite ou « frontière » déterminé selon la norme. Les flux de trésorerie sont actualisés pour tenir compte de la valeur temps de l'argent. Ils correspondent aux flux rattachables aux contrats d'assurance directement ou par des méthodes d'allocation : primes, frais d'acquisition et de gestion des contrats, sinistres et prestations, frais indirects, taxes et amortissements des actifs corporels et incorporels. L'estimation des flux de trésorerie est complétée par un ajustement pour risque explicite pour couvrir l'incertitude au titre du risque non financier. Ces deux éléments constituent les flux d'exécution des contrats, auxquels s'ajoute une marge sur services contractuels représentant le résultat attendu sur les services futurs liés à un groupe de contrats : si elle est positive, elle est présentée au bilan dans l'évaluation des contrats et amortie au fur et à mesure des services rendus ; si elle est négative, elle est constatée immédiatement au compte de résultat puis reprise sur la durée des contrats ou lorsque ces derniers redeviennent rentables. Les frais d'acquisition payés avant la première comptabilisation d'un groupe de contrats sont d'abord comptabilisés au bilan (et présentés en moins des passifs ou des actifs d'assurance selon la position globale du portefeuille), puis déduits de la marge sur services contractuels du groupe de contrats auquel ils se rapportent lors de la comptabilisation de celui-ci.

A chaque clôture, la valeur comptable d'un groupe de contrats d'assurance correspond à la somme du passif pour la couverture restante (qui comprend les flux de trésorerie d'exécution liés aux services futurs et la marge sur services contractuels restante à cette date) et du passif pour les sinistres survenus (qui comprend uniquement les flux de trésorerie d'exécution pour les sinistres survenus, sans marge sur services contractuels). Les hypothèses utilisées pour estimer les flux de trésorerie futurs et l'ajustement pour risque non financier sont mises à jour, ainsi que le taux d'actualisation, afin de refléter la situation à la clôture. La marge sur services contractuels est ajustée des changements d'estimations des hypothèses non financières relatifs aux services futurs, puis amortie au compte de résultat au titre des services rendus sur la période. Le relâchement des flux d'exécution des contrats attendus au titre de la période et la variation des estimations au titre des services passés sont enregistrés en résultat. L'effet de désactualisation du passif lié au passage du temps est enregistré en résultat ainsi que celui lié au changement de taux d'actualisation. Ces effets peuvent toutefois être constatés sur option en capitaux propres.

- Modèle d'évaluation des contrats participatifs directs (Variable Fee Approach – VFA)

Dans le cas des contrats participatifs directs, pour lesquels l'assureur doit payer à l'assuré une somme correspondant à la valeur de marché ou de modèle d'éléments sous-jacents clairement identifiés, diminuée d'une rémunération variable, un modèle spécifique (appelé « méthode des honoraires variables ») a été développé en adaptant le modèle général.

A chaque clôture, le passif de ces contrats est ajusté du rendement réalisé et des variations de la valeur de marché ou de modèle des éléments sous-jacents : la part revenant aux assurés est enregistrée dans les flux d'exécution des contrats par contrepartie du résultat et la part revenant à l'assureur vient alimenter la marge sur services contractuels. Le résultat de ces contrats est donc essentiellement représenté par le relâchement des flux d'exécution et par l'amortissement de la marge sur services contractuels. En effet, lorsque les éléments sous-jacents adossent parfaitement les passifs et sont évalués en valeur de marché ou de modèle par résultat, le résultat financier de ces contrats devrait être nul. Si certains actifs sous-jacents ne sont pas évalués en valeur de marché ou de modèle par résultat, l'assureur peut choisir de reclasser en capitaux propres la variation du passif liée à ces actifs.

- Modèle d'évaluation simplifié (Premium Allocation Approach – PAA)

Les contrats de courte durée (moins d'un an) peuvent faire l'objet d'une approche simplifiée appelée méthode d'affectation des primes, également applicable aux contrats de plus longue durée si elle conduit à des résultats similaires à ceux du modèle général. Pour les contrats profitables, le passif relatif à la couverture restante est évalué sur la base du report des primes encaissées selon une logique proche de celle utilisée sous IFRS 4. Les contrats onéreux et le passif pour les sinistres survenus sont évalués selon le modèle général. Les passifs ne sont actualisés que si l'effet du passage du temps est significatif.

A chaque clôture, l'ajustement des passifs au titre de la couverture restante et des sinistres survenus est enregistré en résultat.

Présentation au bilan et au compte de résultat

En application des modifications d'IAS 1 résultant d'IFRS 17 :

- les contrats d'assurance (et de réassurance) émis et les contrats de réassurance détenus sont présentés au bilan à l'actif ou au passif selon la position globale des portefeuilles auxquels ils appartiennent ;
- les différents produits et charges des contrats d'assurance et de réassurance sont décomposés dans le compte de résultat entre :
 - o les produits des contrats d'assurance : relâchement des flux d'exécution pour le montant attendu sur la période (à l'exclusion des composantes d'investissement¹), variation de l'ajustement pour risque, amortissement de la marge sur services contractuels au titre des services rendus, montant alloué à l'amortissement des frais d'acquisition et à l'amortissement de la composante de perte ;
 - o les charges des contrats d'assurance : charges réelles rattachables aux contrats d'assurance engagées sur la période (à l'exclusion des remboursements de composantes d'investissement) et variations liées aux services passés, amortissement des frais d'acquisition et composante de perte initiale pour les contrats onéreux ;
 - o les produits financiers ou charges financières des contrats d'assurance : variation de la valeur comptable des contrats d'assurance résultant de l'effet de la valeur temps de l'argent et du risque financier ainsi que leurs variations (à l'exception de celles ajustant la marge sur services contractuels dans le cas des contrats d'assurance avec éléments de participation directe), pour la part qui n'a pas été portée directement en capitaux propres sur option.

Modalités d'application et principales options envisagées par le Groupe

Les principaux contrats relevant d'IFRS 17 émis par le Groupe correspondent à des contrats couvrant des risques liés aux personnes ou aux biens et à des contrats de type vie épargne.

Les contrats d'assurance des emprunteurs (ADE), de prévoyance et ceux couvrant les autres risques non vie seront évalués soit selon le modèle général, soit, si les conditions sont remplies, selon l'approche simplifiée. BNP Paribas retient pour la constitution des portefeuilles de contrats homogènes les critères discriminants suivants : entité juridique, nature des risques et partenaire distributeur. Le taux d'actualisation est constitué à partir du taux sans risque ajusté pour tenir compte de l'illiquidité des passifs. L'ajustement pour risque est déterminé selon la méthode des quantiles. L'unité de couverture retenue pour l'amortissement de la marge sur services contractuels est dérivée de la prime de risque acquise à la période.

Les contrats vie et épargne sont constitués des contrats mono et multi-supports avec ou sans risque d'assurance incluant une composante à participation discrétionnaire adossée à des fonds en euros ou en devises (généralement des actifs financiers et immobiliers) et des contrats en unités de comptes avec une garantie plancher en cas de décès. Ces différents types de contrats répondent à la définition de contrats participatifs directs et seront donc évalués selon la méthode des honoraires variables. Lorsque ces contrats incluent une valeur de rachat, celle-ci répond à la définition d'une composante d'investissement non séparée. BNP Paribas retient pour les portefeuilles d'assurance vie et d'épargne les critères suivants : entité juridique, produit et actif sous-jacent. Le taux d'actualisation est constitué à partir du taux sans risque, extrapolé sur la durée excédant les données observables et corrigé d'une prime de liquidité déterminée sur la base des actifs sous-jacents. L'ajustement pour risque est déterminé selon la méthode du coût du capital. L'unité de couverture retenue pour l'amortissement de la marge sur services contractuels correspond à la variation de l'épargne revenant aux assurés (déterminée en valeur actuelle), ajustée pour tenir

¹ Une composante d'investissement non distincte correspond au montant qui serait payé à l'assureur dans tous les cas de figure, que le sinistre couvert survienne ou pas.

compte de l'impact du rendement réel des actifs financiers diversifiés par rapport à la projection actuarielle en risque neutre. Le Groupe a choisi d'appliquer l'option introduite par le règlement européen de ne pas diviser par cohorte annuelle les portefeuilles de contrats participatifs qui reposent sur une mutualisation intergénérationnelle. Cette option devrait s'appliquer aux contrats d'assurance et aux contrats d'investissement à participation discrétionnaire éligibles à la méthode des honoraires variables, mono-supports euros ou multi-supports incluant un fonds en euros, pour lesquels la participation aux bénéfices des assurés est mutualisée entre les différentes générations de souscripteurs, en France, en Italie et au Luxembourg.

Le Groupe a choisi de présenter ses comptes d'après le format proposé par la recommandation de l'Autorité des Normes Comptables n°2022-01 du 8 avril 2022, selon les modalités suivantes. Les produits financiers ou charges financières des contrats d'assurance émis seront présentés séparément entre le compte de résultat et les capitaux propres conformément aux options prévues par la norme. Selon l'option ouverte par la recommandation, le Groupe a prévu de présenter les placements des activités d'assurance et leur résultat distinctement des actifs et passifs financiers de l'activité bancaire.

Etat d'avancement du projet et effets de transition attendus

Lancé dès 2017, le projet de préparation à la mise en œuvre de la norme IFRS 17 se poursuivra jusqu'à la date de première application de la norme. Le déploiement des nouveaux outils de modélisation et de reporting se déroule conformément au calendrier défini. Certaines options restent à finaliser sur la base des études encore en cours et des interprétations normatives en discussion.

La transition d'IFRS 4 vers IFRS 17 va conduire à annuler par contrepartie des capitaux propres les actifs et passifs des contrats d'assurance reconnus selon l'ancienne norme : les passifs d'assurance et les actifs de réassurance détenus dont l'évaluation n'est pas conforme à IFRS 17, la participation aux bénéfices différée résultant de la comptabilité reflet et les actifs incorporels spécifiques aux contrats d'assurance lorsqu'ils étaient reconnus. Les créances et dettes liées aux contrats d'assurance ou de réassurance doivent être rattachées à la nouvelle évaluation des passifs.

IFRS 17 s'applique rétroactivement à l'ensemble des contrats en cours à la date de transition soit au 1er janvier 2022 du fait de la période comparative obligatoire. Trois méthodes de transition sont prévues : une approche rétrospective complète et, si celle-ci ne peut pas être mise en œuvre, une approche rétrospective modifiée ou une approche reposant sur la valeur de marché ou de modèle des contrats à la date de transition. Du fait des difficultés opérationnelles pour mettre en œuvre l'approche rétrospective complète, le bilan d'ouverture devrait reposer principalement sur l'utilisation de l'approche rétrospective modifiée sur les principaux portefeuilles et marginalement de l'approche « valeur de marché ou de modèle » sur certains petits portefeuilles.

Le projet de mise en œuvre d'IFRS 9 au niveau du métier Assurance s'est largement appuyé sur l'expérience acquise par les autres métiers du Groupe appliquant déjà cette norme, notamment afin d'assurer une cohérence en matière de classification. En application des critères du modèle de gestion et des flux de trésorerie, les instruments de dettes seront en grande partie évalués selon le modèle « collecte et vente », à l'exception des contrats en unités de compte pour lesquels ils seront classés en valeur de marché ou de modèle par résultat. Les instruments de capitaux propres seront majoritairement évalués en valeur de marché ou de modèle par résultat. Depuis début 2022, les actifs financiers sont suivis à la fois selon IAS 39 et IFRS 9. Le Groupe a prévu d'utiliser l'approche optionnelle de superposition de classification introduite par l'amendement à IFRS 17 relatif à la présentation du comparatif IFRS 9 - IFRS 17, qui permet de présenter les actifs financiers dans le comparatif 2022 comme si IFRS 9 était applicable à cette date. Ce choix s'appliquerait à l'ensemble des instruments financiers, y compris ceux décomptabilisés en 2022, tant en matière de classification que d'évaluation (y compris les dépréciations).

Le Groupe a également prévu d'appliquer les modifications d'IAS 40 et d'IAS 16, consécutives à IFRS 17, conduisant à évaluer en valeur de marché ou de modèle par résultat les immeubles détenus comme éléments sous-jacents de contrats participatifs directs.

Concernant les contrats d'assurance, un exercice complet d'évaluation est prévu courant 2022 pour constituer le bilan d'ouverture au 1er janvier 2022 et la période comparative au titre du premier semestre 2022.

1.b PRINCIPES DE CONSOLIDATION

1.b.1 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés de BNP Paribas regroupent les entreprises contrôlées, contrôlées conjointement, et sous influence notable hormis celles dont la consolidation présente un caractère négligeable pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe. Sont également consolidées les entités portant à leur actif des titres de participation de sociétés consolidées.

Une filiale est consolidée à partir de la date à laquelle le Groupe obtient effectivement son contrôle. Les entités temporairement contrôlées sont également intégrées dans les comptes consolidés jusqu'à la date de leur cession.

1.b.2 METHODES DE CONSOLIDATION

Contrôle exclusif

Les entreprises contrôlées par le Groupe sont consolidées par intégration globale. Le Groupe exerce le contrôle sur une filiale lorsque ses relations avec l'entité l'exposent ou lui donnent droit à des rendements variables et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il exerce sur cette dernière.

Pour les entités régies par des droits de vote, le Groupe contrôle généralement l'entité s'il détient, directement ou indirectement, la majorité des droits de vote (et s'il n'existe pas de dispositions contractuelles venant altérer le pouvoir de ces droits de vote) ou si le pouvoir de diriger les activités pertinentes de l'entité lui est conféré par des accords contractuels.

Les entités structurées sont des entités établies de telle sorte qu'elles ne sont pas régies par des droits de vote, comme lorsque ceux-ci sont limités à des décisions administratives, alors que la gestion des activités pertinentes est régie par des accords contractuels. Elles présentent souvent des caractéristiques telles que des activités circonscrites, un objet précis et bien défini et des capitaux propres insuffisants pour leur permettre de financer leurs activités sans recours à un soutien financier subordonné.

Pour ces entités, l'analyse du contrôle considère les raisons ayant présidé à leur création, les risques auxquels il a été prévu qu'elles seraient exposées et dans quelle mesure le Groupe en absorbe la variabilité. L'évaluation du contrôle tient compte de tous les faits et circonstances permettant d'apprécier la capacité pratique du Groupe à prendre les décisions susceptibles de faire varier significativement les rendements qui lui reviennent même si ces décisions sont contingentes à certaines circonstances ou événements futurs incertains.

Lorsqu'il évalue s'il a le pouvoir, le Groupe tient seulement compte des droits substantiels relatifs à l'entité, à sa main ou détenus par des tiers. Pour être substantiel, un droit doit donner à son détenteur la capacité pratique de l'exercer, au moment où les décisions relatives aux activités essentielles de l'entité doivent être prises.

L'analyse du contrôle est réexaminée dès lors qu'un des critères caractérisant le contrôle est modifié.

Lorsque le Groupe est contractuellement doté du pouvoir de décision, par exemple lorsque le Groupe intervient en qualité de gestionnaire de fonds, il convient de déterminer s'il agit en tant qu'agent ou principal. En effet, associé à un certain niveau d'exposition à la variabilité des rendements, ce pouvoir décisionnel peut indiquer qu'il agit pour son propre compte et qu'il a donc le contrôle sur ces entités.

Les intérêts minoritaires sont présentés séparément dans le résultat consolidé, ainsi que dans le bilan consolidé au sein des capitaux propres. La détermination des intérêts minoritaires tient compte le cas échéant des actions préférentielles cumulatives en circulation émises par les filiales et classées comme des instruments de capitaux propres, dès lors qu'elles sont détenues par des entreprises hors du Groupe.

Pour les fonds consolidés par intégration globale, les parts détenues par des investisseurs tiers sont enregistrées en dettes à la valeur de marché dès lors que les parts émises par ces fonds sont remboursables à la valeur de marché au gré du détenteur.

Lors de transactions aboutissant à une perte de contrôle, la quote-part résiduelle éventuellement conservée est réévaluée à sa valeur de marché par la contrepartie du résultat.

Contrôle conjoint

Lorsque le Groupe poursuit une activité avec un ou plusieurs partenaires et que le contrôle est partagé en vertu d'un accord contractuel qui nécessite que les décisions relatives aux activités pertinentes (celles qui affectent significativement les rendements de l'entité) soient prises à l'unanimité, le Groupe exerce un contrôle conjoint sur l'activité. Lorsque l'activité contrôlée conjointement est menée via une structure juridique distincte sur l'actif net de laquelle les partenaires ont un droit, cette coentreprise est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Quand l'activité contrôlée conjointement n'est pas opérée via une structure juridique distincte ou que les partenaires ont des droits sur les actifs et des obligations relatives aux passifs de l'activité contrôlée conjointement, le Groupe comptabilise ses actifs, ses passifs et les produits et charges lui revenant selon les normes IFRS applicables.

Influence notable

Les entreprises sous influence notable, ou entreprises associées, sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20 % ou plus des droits de vote dans une entité. Les participations inférieures à ce seuil peuvent être incluses dans le périmètre de consolidation si le Groupe y exerce une influence notable effective. Tel est par exemple le cas des sociétés développées en partenariat avec d'autres associés, dans lesquelles le Groupe BNP Paribas participe aux décisions stratégiques de l'entreprise en étant représenté dans les organes de direction, ou exerce une influence sur la gestion opérationnelle de l'entreprise associée par la mise à disposition de systèmes de gestion ou de personnel dirigeant, ou apporte sa collaboration technique au développement de cette entreprise.

Les variations de capitaux propres des sociétés mises en équivalence sont comptabilisées à l'actif du bilan sous la rubrique « Participations dans les sociétés mises en équivalence » et au passif du bilan sous la rubrique de capitaux propres appropriée. L'écart d'acquisition constaté sur une société consolidée par mise en équivalence figure également sous la rubrique « Participations dans les sociétés mises en équivalence ».

Dès lors qu'il existe un indicateur de perte de valeur, la valeur comptable de la participation mise en équivalence (y compris l'écart d'acquisition) est soumise à un test de dépréciation, en comparant sa valeur recouvrable (égale au montant le plus important entre la valeur d'utilité et la valeur de marché nette des coûts de cession) avec sa valeur comptable. Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée sous la rubrique « Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence » du compte de résultat consolidé et peut être reprise ultérieurement.

Si la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise mise en équivalence est égale ou supérieure à ses intérêts dans cette entreprise, le Groupe cesse de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. La participation est alors présentée pour une valeur nulle. Les pertes supplémentaires de l'entreprise mise en équivalence sont provisionnées uniquement lorsque le Groupe a contracté une obligation légale ou implicite ou lorsqu'il a effectué des paiements pour le compte de l'entreprise.

Lorsque le Groupe détient une participation dans une entreprise associée, directement ou indirectement via une entité qui est un organisme de capital-risque, un fonds commun de placement, une société d'investissement à capital variable ou une entité semblable telle qu'un fonds d'assurance lié à des placements, il peut choisir d'évaluer cette participation à la valeur de marché par résultat.

Les résultats de cession réalisés sur les titres consolidés sont enregistrés au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

Les états financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

1.b.3 REGLES DE CONSOLIDATION

- **Elimination des opérations réciproques**

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe sont éliminés, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié. Les profits et pertes latents compris dans la valeur des actifs en valeur de marché par capitaux propres et des actifs disponibles à la vente sont conservés au niveau du Groupe.

- **Conversion des comptes en devises étrangères**

Les comptes consolidés de BNP Paribas sont établis en euros.

La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

Les comptes des filiales du Groupe situées dans des pays dotés d'une économie à caractère hyperinflationniste, préalablement corrigés des effets de l'inflation au moyen d'indices reflétant les variations générales des prix, sont convertis au cours de clôture. Ce cours s'applique aussi bien pour la conversion des éléments d'actif et de passif qu'aux produits et charges.

Les écarts de conversion constatés, tant sur les éléments du bilan que du résultat, sont portés, pour la part revenant au Groupe, dans ses capitaux propres sous la rubrique « Parités monétaires » et pour la part des tiers, sous la rubrique « Intérêts minoritaires ». Par application de l'option offerte par la norme IFRS 1, le Groupe a procédé, par transfert aux réserves consolidées, à la mise à zéro de l'ensemble des écarts de conversion en part du Groupe et en Intérêts minoritaires dans le bilan d'ouverture du 1er janvier 2004.

En cas de liquidation ou de cession de tout ou partie d'une participation détenue dans une entreprise située hors de la zone euro conduisant à changer la nature de l'investissement (perte de contrôle, perte d'influence notable ou perte de contrôle conjoint sans conservation d'une influence notable), l'écart de conversion cumulé à la date de liquidation ou de cession, déterminé selon la méthode par palier, est enregistré en résultat.

En cas de variation de pourcentage d'intérêts ne conduisant pas à changer la nature de l'investissement, l'écart de conversion est réalloué entre la part du groupe et les intérêts minoritaires si l'entité est intégrée globalement ; dans le cas d'une entreprise mise en équivalence, il est enregistré en résultat pour la fraction afférente à la participation cédée.

1.b.4 REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET EVALUATION DES ECARTS D'ACQUISITION

- **Regroupement d'entreprises**

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition.

Selon cette méthode, les actifs identifiables acquis et les passifs repris de l'entité acquise sont comptabilisés à la valeur de marché ou son équivalent, déterminée à la date d'acquisition, à l'exception des actifs non courants classés comme actifs détenus en vue de la vente, qui sont comptabilisés à la valeur de marché nette des coûts de sortie.

Les passifs éventuels de l'entité acquise ne sont comptabilisés au bilan consolidé que dans la mesure où ils sont représentatifs d'une obligation actuelle à la date de prise de contrôle et où leur valeur de marché peut être estimée de façon fiable.

Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise. Les coûts directement afférents à l'opération de regroupement constituent une transaction séparée du regroupement et sont enregistrés en résultat.

Les compléments de prix éventuels sont intégrés dès la prise de contrôle dans le coût d'acquisition pour leur valeur de marché à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de valeur des compléments de prix éventuels qualifiés de passifs financiers sont enregistrées en résultat.

Le Groupe dispose d'un délai de douze mois après la date d'acquisition pour finaliser la comptabilisation du regroupement d'entreprises considéré.

L'écart d'acquisition, ou survaleur, correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part d'intérêt de l'acquéreur dans la valeur de marché ou son équivalent des actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition. A cette date, cet écart est inscrit à l'actif de l'acquéreur s'il est positif, et est comptabilisé immédiatement en résultat s'il est négatif. Les intérêts minoritaires sont alors évalués pour leur quote-part dans l'actif net réévalué de l'entité acquise. Cependant, le Groupe peut également choisir, pour chaque regroupement d'entreprises, d'évaluer les intérêts minoritaires à leur valeur de marché, une fraction de l'écart d'acquisition ainsi déterminé leur étant alors affectée. Le Groupe n'a, à ce jour, jamais retenu cette option.

Les écarts d'acquisition sont enregistrés dans la monnaie fonctionnelle de la société acquise et sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

A la date de prise de contrôle d'une entité, l'éventuelle quote-part antérieurement détenue dans cette dernière est réévaluée à sa valeur de marché en contrepartie du compte de résultat. Lorsqu'un regroupement d'entreprise a été réalisé au moyen de plusieurs transactions d'échange (acquisition par étapes), l'écart d'acquisition est déterminé par référence à la valeur de marché à la date de prise de contrôle.

L'application de la norme IFRS 3 révisée ayant été prospective, les regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} janvier 2010 n'ont pas été retraités des effets des révisions de la norme IFRS 3.

En application de l'exception offerte par la norme IFRS 1, les regroupements d'entreprises intervenus avant le 1^{er} janvier 2004 et comptabilisés selon les règles comptables françaises prévalant antérieurement à cette date, n'avaient pas été retraités selon les principes de la norme IFRS 3.

• Evaluation des écarts d'acquisition

Le Groupe BNP Paribas procède régulièrement à des tests de dépréciation des écarts d'acquisition.

- Ensemble homogène de métiers

Le Groupe a réparti l'ensemble de ses activités en "ensembles homogènes de métiers"¹. Cette répartition, opérée de manière cohérente avec le mode d'organisation et de gestion des métiers du Groupe, tient compte à la fois du caractère indépendant des résultats générés et du mode de gestion et de direction de ces ensembles. Cette répartition est régulièrement revue afin de tenir compte des événements susceptibles d'avoir une conséquence sur la composition des ensembles homogènes de métiers (opérations d'acquisition et de cession, réorganisation majeure, etc.).

- Tests de dépréciation d'un ensemble homogène de métiers

Des tests de dépréciation des écarts d'acquisition affectés à chaque ensemble homogène de métiers sont effectués lorsqu'apparaît un risque de dépréciation durable, et en tout état de cause une fois par an. La valeur comptable de l'ensemble homogène de métiers est alors comparée à sa valeur recouvrable. Dans le cas où la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, il est procédé à une dépréciation irréversible de l'écart d'acquisition égale à la différence entre la valeur comptable et la valeur recouvrable de l'ensemble homogène considéré.

- Valeur recouvrable d'un ensemble homogène de métiers

La valeur recouvrable d'un ensemble homogène de métiers est définie comme la valeur la plus élevée entre sa valeur de marché nette des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur de marché correspond au montant susceptible d'être obtenu de la cession de l'ensemble homogène de métiers dans les conditions de marché prévalant à la date d'évaluation. Les références au marché sont essentiellement constituées par les prix observés lors de transactions récentes sur des entités comparables ou bien encore établies par rapport à des multiples boursiers de sociétés comparables cotées.

La valeur d'utilité repose sur une estimation des flux futurs dégagés par l'ensemble homogène de métiers tels qu'ils résultent des plans prévisionnels établis chaque année par les responsables des ensembles homogènes et approuvés par la direction générale du Groupe, et des analyses d'évolution à long terme du positionnement relatif des activités concernées sur leur marché. Ces flux sont actualisés à un taux reflétant le niveau de rendement attendu par un investisseur sur le type d'activité et dans la zone géographique concernés.

¹ Le terme retenu par la norme IAS 36 pour les ensembles homogènes de métiers est celui d'«Unité Génératrice de Trésorerie ».

1.c CONVERSION DES OPERATIONS EN DEVISES

Le mode d'enregistrement comptable et d'évaluation du risque de change inhérent aux actifs et aux passifs relatifs aux opérations en devises faites par le Groupe dépend du caractère monétaire ou non monétaire de ces actifs et de ces passifs.

- **Actifs et passifs monétaires¹ libellés en devises**

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

- **Actifs non monétaires libellés en devises**

Les actifs non monétaires peuvent être comptabilisés au coût historique ou à la valeur de marché. Les actifs non monétaires libellés en devises sont dans le premier cas évalués au cours de change du jour de la transaction, c'est-à-dire la date de comptabilisation initiale de l'actif non monétaire. Dans le second cas, ils sont évalués au cours de change prévalant à la date de clôture.

Les écarts de change relatifs aux actifs non monétaires libellés en devises et comptabilisés à la valeur de marché (instruments de capitaux propres) sont constatés en résultat lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Instruments financiers à la valeur de marché par résultat » et en capitaux propres lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres ».

1.d MARGE D'INTERETS, COMMISSIONS ET PRODUITS DES AUTRES ACTIVITES

1.d.1 MARGE D'INTERETS

Les produits et les charges relatifs aux instruments financiers de dette évalués au coût amorti et en valeur de marché par capitaux propres sont comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui assure l'identité entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier, ou selon le cas sur une durée de vie plus courte, et le montant inscrit au bilan. Le calcul de ce taux tient compte des commissions reçues ou payées faisant par nature partie intégrante du taux effectif du contrat, des coûts de transaction et des primes et décotes.

Les commissions considérées comme un complément d'intérêt font partie intégrante du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisées au compte de résultat en « Intérêts et produits / charges assimilés ». Entrent dans cette catégorie notamment les commissions sur engagement de financement lorsqu'il est considéré que la mise en place d'un prêt est plus probable qu'improbable. Les commissions perçues sur engagements de financement sont différées jusqu'au tirage puis sont intégrées dans le calcul du taux d'intérêt effectif et étalées sur la durée de vie du prêt. Entrent également dans cette catégorie les commissions de syndication pour la part de la commission équivalente à la rémunération d'autres participants à la syndication.

1.d.2 COMMISSIONS ET PRODUITS DES AUTRES ACTIVITES

Les commissions perçues au titre de prestations de services bancaires et assimilés (à l'exception de celles relevant du taux d'intérêt effectif), les revenus de promotion immobilière ainsi que les revenus de prestations de services connexes à des contrats de location entrent dans le champ d'application d'IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats avec les clients ».

¹ Les actifs et passifs monétaires correspondent aux actifs et aux passifs devant être reçus ou payés pour un montant en numéraire déterminé ou déterminable.

Cette norme définit un modèle unique de reconnaissance des revenus s'appuyant sur des principes déclinés en cinq étapes. Ces cinq étapes permettent notamment d'identifier les obligations de prestations distinctes comprises dans les contrats et de leur allouer le prix de la transaction. Les produits relatifs à ces différentes obligations de prestation sont reconnus lorsque celles-ci sont satisfaites, c'est-à-dire lorsque le transfert du contrôle du bien ou du service a été réalisé.

Le prix d'une prestation peut contenir une composante variable. Les montants variables ne peuvent être enregistrés en résultat que s'il est hautement probable que les montants enregistrés ne donneront pas lieu à un ajustement significatif à la baisse.

Commissions

Le Groupe enregistre en résultat les produits et charges de commissions :

- soit progressivement au fur et à mesure que le service est rendu lorsque le client bénéficie d'un service continu. Il s'agit par exemple de certaines commissions sur opérations avec la clientèle lorsque les services sont rendus de manière continue, des commissions sur engagements de financement qui ne sont pas intégrées dans la marge d'intérêts car la probabilité qu'ils donnent lieu au tirage d'un prêt est faible, des commissions sur garantie financière, des commissions de compensation sur instruments financiers, des commissions afférentes aux activités de fiducie et assimilées, des droits de garde sur titres, etc.

S'agissant des commissions perçues au titre des engagements de garantie financière, elles sont réputées représenter la valeur de marché initiale de l'engagement. Le passif en résultant est ultérieurement amorti sur la durée de l'engagement, en produits de commissions ;

- soit lorsque le service est rendu, dans les autres cas. Il s'agit par exemple des commissions de distributions reçues, des commissions de syndication rémunérant la prestation d'arrangement, des commissions de prestations de conseil, etc.

Produits des autres activités

Les revenus de promotion immobilière ainsi que les revenus de prestations de services connexes à des contrats de location simple sont enregistrés dans la rubrique « Produits des autres activités » du compte de résultat.

S'agissant des revenus de promotion immobilière, le Groupe les enregistre en résultat :

- progressivement, lorsque la prestation crée ou valorise un actif dont le client obtient le contrôle au fur et à mesure de sa création ou de sa valorisation (par exemple des travaux en cours contrôlés par le client sur le terrain duquel l'actif se situe...), ou lorsque la prestation de l'entité ne crée pas un actif que l'entité pourrait utiliser autrement et lui donne un droit exécutoire au paiement de la part effectuée jusqu'à la date considérée. Tel est le cas des contrats de type VEFA (Vente en l'état futur d'achèvement) en France ;
- à l'achèvement dans les autres cas.

S'agissant des revenus de prestations de services connexes à des contrats de location, le Groupe les enregistre en résultat au fur et à mesure que le service est rendu, c'est-à-dire au prorata des coûts encourus pour les contrats de maintenance.

1.e ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Les actifs financiers, à l'exception de ceux relatifs aux activités d'assurance (cf note 1.f) sont classés au coût amorti, en valeur de marché par capitaux propres ou en valeur de marché par résultat selon le modèle de gestion et les caractéristiques contractuelles des instruments lors de la comptabilisation initiale.

Les passifs financiers sont classés au coût amorti ou en valeur de marché par résultat lors de la comptabilisation initiale.

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés au bilan lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les achats et ventes d'actifs financiers effectués dans un délai défini par la réglementation ou par une convention sur un marché donné sont comptabilisés au bilan en date de règlement.

1.e.1 ACTIFS FINANCIERS AU COUT AMORTI

Les actifs financiers sont classés au coût amorti si les deux critères suivants sont remplis : le modèle de gestion consiste à détenir l'instrument afin d'en collecter les flux de trésorerie contractuels (« collecte ») et les flux de trésorerie sont uniquement constitués de paiements relatifs au principal et d'intérêts sur le principal.

Critère du modèle de gestion

Les actifs financiers sont gérés en vue de collecter des flux de trésorerie par la perception des paiements contractuels sur la durée de vie de l'instrument.

La réalisation de cessions proches de l'échéance de l'instrument et pour un montant proche des flux de trésorerie contractuels restant dus ou en raison d'une hausse du risque de crédit de la contrepartie est compatible avec un modèle de gestion « collecte ». Les ventes imposées par des contraintes réglementaires ou pour gérer la concentration du risque de crédit (sans augmentation du risque de crédit) sont elles aussi compatibles avec ce modèle de gestion dès lors qu'elles sont peu fréquentes ou peu significatives en valeur.

Critère des flux de trésorerie

Le critère des flux de trésorerie est satisfait si les modalités contractuelles de l'instrument de dette donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui sont seulement des remboursements du principal et des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Le critère n'est pas satisfait en cas de modalité contractuelle qui expose le porteur à des risques ou à une volatilité des flux de trésorerie contractuels incohérents avec ceux d'un prêt non structuré ou « basique ». Il n'est également pas satisfait en cas d'effet de levier qui augmente la variabilité des flux de trésorerie contractuels.

Les intérêts représentent la rémunération de la valeur temps de l'argent, du risque de crédit, ainsi qu'éventuellement la rémunération d'autres risques (risque de liquidité par exemple), des coûts (frais d'administration par exemple), et d'une marge bénéficiaire cohérente avec celle d'un prêt basique. L'existence d'intérêts négatifs ne remet pas en cause le critère des flux de trésorerie.

La valeur temps de l'argent est la composante de l'intérêt - généralement appelée composante « taux » - qui fournit une contrepartie pour le passage du temps uniquement. La relation entre le taux d'intérêt et le passage du temps ne doit pas être altérée par des caractéristiques spécifiques de nature à remettre en cause le respect du critère des flux de trésorerie.

Ainsi, lorsque le taux d'intérêt variable de l'actif financier est révisé périodiquement selon une fréquence qui ne concorde pas avec la durée pour laquelle le taux d'intérêt est établi, la valeur temps de l'argent peut être considérée comme altérée et, selon l'ampleur de cette déformation, le critère des flux de trésorerie peut ne pas être rempli. Certains actifs financiers du groupe présentent une non-concordance entre la fréquence de révision du taux et la maturité de celui-ci, ou des taux déterminés selon des moyennes. Le Groupe a développé une démarche homogène permettant d'analyser cette altération de la valeur temps de l'argent.

S'agissant des taux règlementés, ils répondent au critère des flux de trésorerie dès lors qu'ils fournissent une contrepartie qui correspond globalement au passage du temps et n'exposent pas à des risques ou à une volatilité des flux de trésorerie contractuels qui seraient incohérents avec ceux d'un prêt de base (exemple : prêts accordés dans le cadre de la collecte des Livrets A).

Certaines clauses contractuelles peuvent modifier l'échéancier ou le montant des flux de trésorerie. Les options de remboursement anticipé ne remettent pas en cause le critère des flux de trésorerie si le montant du remboursement

anticipé représente essentiellement le principal restant dû et les intérêts y afférents, ce qui peut comprendre une pénalité raisonnable pour compenser l'annulation avant terme du contrat. Par exemple, dans le cas des prêts aux particuliers, la pénalité limitée à 6 mois d'intérêts ou 3 % du capital restant dû est considérée comme raisonnable. Les pénalités actuarielles correspondant à la différence actualisée entre les flux de trésorerie contractuels résiduels du prêt et leur remplacement auprès d'une contrepartie similaire ou sur le marché interbancaire pour une maturité équivalente sont également considérées comme raisonnables, y compris lorsque la pénalité peut être positive ou négative (i.e. pénalité dite symétrique). Les clauses de passage d'un taux variable à un taux fixe ne remettent pas en cause le critère des flux de trésorerie si le taux fixe est déterminé à l'origine, ou s'il est représentatif de la valeur temps de l'argent pour la maturité résiduelle du crédit en date d'exercice de la clause. Les clauses d'ajustement de la marge en fonction de l'atteinte d'objectifs environnementaux, sociaux ou de gouvernance (ESG), présentes dans des financements octroyés en vue d'encourager le développement durable des entreprises, ne remettent pas en cause le critère des flux de trésorerie dès lors que cet ajustement est considéré comme de minimis. Les instruments structurés indexés sur des indices ESG de marché ne remplissent pas le critère des flux de trésorerie.

Dans le cas particulier des actifs financiers contractuellement liés aux paiements reçus sur un portefeuille d'actifs sous-jacents et qui comportent un ordre de priorité de paiement des flux de trésorerie entre les investisseurs (« tranches »), créant ainsi des concentrations de risque de crédit, une analyse spécifique est effectuée. Les caractéristiques contractuelles de la tranche et celles des portefeuilles d'instruments financiers sous-jacents doivent satisfaire au critère des flux de trésorerie et l'exposition au risque de crédit inhérente à la tranche doit être inférieure ou égale à l'exposition au risque de crédit du portefeuille d'instruments financiers sous-jacents.

Certains prêts peuvent présenter un caractère « sans recours », contractuellement ou en substance lorsqu'ils sont accordés à une entité ad-hoc. C'est le cas notamment de nombreux prêts de financement de projets ou de financement d'actifs. Le critère des flux de trésorerie est respecté dans la mesure où ces prêts ne représentent pas une exposition directe sur les actifs donnés en garantie. En pratique, le seul fait que l'actif financier donne lieu à des paiements correspondant au principal et aux intérêts n'est pas suffisant pour conclure que l'instrument sans recours remplit le critère des flux de trésorerie. Dans ce cas, les actifs sous-jacents particuliers sur lesquels porte le recours limité doivent être analysés selon l'approche dite « par transparence ». Si ces actifs ne remplissent pas eux-mêmes les critères de flux de trésorerie, une appréciation du rehaussement de crédit existant est effectuée. Les éléments suivants sont notamment analysés : structuration et dimensionnement de l'opération, niveau de fonds propres de la structure emprunteuse, source de remboursement attendue, volatilité du prix de l'actif sous-jacent. Cette analyse est appliquée aux prêts « sans recours » accordés par le Groupe.

La catégorie « Actifs financiers au coût amorti » inclut notamment les crédits consentis par le Groupe, ainsi que les prises en pension et les titres de l'ALM Trésorerie qui sont détenus en vue de collecter les flux contractuels et respectent le critère des flux de trésorerie.

Comptabilisation

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont comptabilisés à leur valeur de marché, y compris les coûts de transaction directement imputables à l'opération ainsi que les commissions liées à la mise en place des crédits.

Ils sont évalués ultérieurement au coût amorti, intérêts courus non échus compris et déduction faite des remboursements en capital et intérêts intervenus au cours de la période écoulée. Ces actifs financiers font également l'objet dès l'origine d'un calcul de dépréciation pour pertes attendues au titre du risque de crédit (note 1.e.5).

Les intérêts sont calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif déterminé à l'origine du contrat.

1.e.2 ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR CAPITAUX PROPRES

Instruments de dette

Les instruments de dette sont classés en valeur de marché par capitaux propres si les deux critères suivants sont réunis :

- critère du modèle de gestion : les actifs financiers sont détenus dans un modèle de gestion dont l'objectif est atteint à la fois par la perception des flux de trésorerie contractuels et la vente des actifs financiers (« collecte et vente »). Cette dernière n'est pas accessoire mais fait partie intégrante du modèle de gestion.
- critère des flux de trésorerie : les principes sont identiques à ceux applicables aux actifs financiers au coût amorti.

Sont notamment classés dans cette catégorie les titres de l'ALM Trésorerie qui sont détenus en vue de collecter les flux contractuels ou d'être vendus et respectent les critères des flux de trésorerie.

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont comptabilisés à leur valeur de marché, y compris les coûts de transaction directement imputables à l'opération. Ils sont évalués ultérieurement à la valeur de marché et les variations de valeur de marché sont enregistrées dans une rubrique spécifique des capitaux propres intitulée « Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres pouvant être reclassées en résultat ». De même, les pertes attendues, calculées selon les mêmes modalités que celles applicables aux instruments de dette au coût amorti et comptabilisées en coût du risque, ont pour contrepartie cette rubrique spécifique des capitaux propres. Lors de la cession, les montants précédemment comptabilisés en capitaux propres recyclables sont reclassés en compte de résultat.

Par ailleurs, les intérêts sont comptabilisés au compte de résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif déterminé à l'origine du contrat.

Instruments de capitaux propres

Les investissements dans des instruments de capitaux propres de type actions sont classés sur option, transaction par transaction, en instruments à la valeur de marché par capitaux propres (sous une rubrique spécifique). Lors de la cession des actions, les variations de valeur précédemment comptabilisées en capitaux propres ne sont pas constatées en résultat. Seuls les dividendes, dès lors qu'ils représentent une rémunération de l'investissement et non pas un remboursement de capital, sont comptabilisés en résultat. Ces instruments ne font pas l'objet de dépréciation.

Les parts de fonds remboursables au gré du porteur ne répondent pas à la définition d'instruments de capitaux propres. Elles ne respectent pas non plus les critères de flux de trésorerie et sont donc comptabilisées en valeur de marché par résultat.

1.e.3 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

Les engagements de financement et de garantie financière qui ne sont pas comptabilisés en tant qu'instruments dérivés en valeur de marché par résultat sont présentés dans la note relative aux engagements donnés et reçus. Ils font l'objet d'une dépréciation pour pertes attendues au titre du risque de crédit. Ces dépréciations sont présentées sous la rubrique « Provisions pour risques et charges ».

1.e.4 CONTRATS D'ÉPARGNE ET PRETS REGLEMENTES

Les comptes épargne logement (CEL) et plans d'épargne logement (PEL) sont des produits d'épargne règlementés par les pouvoirs publics, destinés aux particuliers. Ils associent une phase d'épargne et une phase de crédit, indissociablement liées, la phase de crédit étant contingente à la phase d'épargne.

Ces produits comportent deux types d'engagements pour le Groupe qui s'est engagé d'une part à rémunérer l'épargne, pour une durée indéterminée, à un taux d'intérêt fixé à l'ouverture du contrat par les pouvoirs publics pour les PEL ou à un taux refixé chaque semestre en fonction d'une formule d'indexation fixée par la loi pour les CEL, et d'autre part à prêter au client, s'il le demande, pour un montant fonction des droits acquis pendant la phase d'épargne, à un taux fixé à l'ouverture du contrat pour les PEL ou à un taux fonction de la phase d'épargne pour les contrats de CEL.

Les engagements futurs du Groupe relatifs à chaque génération – les PEL de même taux à l'ouverture formant une génération, et les CEL formant, pour leur ensemble, une génération – sont mesurés par actualisation des résultats potentiels futurs associés aux encours en risque de la génération considérée.

Les encours en risque sont estimés sur la base d'une analyse des historiques des comportements clientèle, et correspondent :

- pour la phase crédit, aux encours statistiquement probables pour les crédits, ainsi qu'aux encours de crédit déjà mis en place ;
- pour la phase épargne, à la différence entre les encours statistiquement probables et les encours minimum attendus; les encours minimum attendus étant assimilables à des dépôts à terme certains.

Les résultats des périodes futures afférents à la phase épargne sont estimés par la différence entre le taux de remplacement et le taux fixe de rémunération de l'épargne sur l'encours en risque d'épargne de la période considérée. Les résultats des périodes futures afférents à la phase crédit sont estimés par la différence entre le taux de refinancement et le taux fixe de rémunération des crédits sur l'encours en risque de crédit de la période considérée.

Les taux de placement de l'épargne et les taux de refinancement des crédits sont déduits de la courbe de taux de swap et des marges attendues sur des instruments financiers de nature et de maturités comparables. Les marges sont déterminées à partir de celles observées sur les crédits à l'habitat à taux fixe pour la phase crédit, et de celles observées sur les produits offerts à la clientèle particulière pour la phase d'épargne. Pour traduire l'incertitude sur les évolutions potentielles des taux et leurs conséquences sur les comportements futurs modélisés des clients et sur les encours en risque, les engagements sont estimés par application de la méthode dite Monte-Carlo.

Lorsque la somme algébrique de la mesure des engagements futurs sur la phase d'épargne et sur la phase de crédit d'une même génération de contrats traduit une situation potentiellement défavorable pour le Groupe, une provision est constituée, sans compensation entre les générations, et enregistrée sous la rubrique « Provisions pour risques et charges » du bilan. Les variations de cette provision sont enregistrées au compte de résultat en « Produits et charges d'intérêt et assimilés ».

1.e.5 DEPRECIATION DES ACTIFS FINANCIERS AU COUT AMORTI ET DES INSTRUMENTS DE DETTE EN VALEUR DE MARCHE PAR CAPITAUX PROPRES

Le modèle de dépréciation pour risque de crédit est fondé sur les pertes attendues.

Ce modèle s'applique aux crédits et aux instruments de dette classés au coût amorti ou à la valeur de marché par capitaux propres, aux engagements de prêts et aux contrats de garantie financière donnée qui ne sont pas comptabilisés à la valeur de marché, ainsi qu'aux créances résultant des contrats de location, aux créances commerciales et aux actifs de contrat.

Modèle général

Le Groupe identifie trois "strates" correspondant chacune à une situation spécifique au regard de l'évolution du risque de crédit de la contrepartie depuis la comptabilisation initiale de l'actif.

- Pertes de crédit attendues à 12 mois (« strate 1 ») : si, à la date d'arrêté, le risque de crédit de l'instrument financier n'a pas augmenté de manière significative depuis sa comptabilisation initiale, cet instrument fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour un montant égal aux pertes de crédit attendues à 12 mois (résultant de risques de défaut dans les 12 mois à venir).
- Pertes de crédit à maturité pour les actifs non dépréciés (« strate 2 ») : la provision pour dépréciation est évaluée pour un montant égal aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie (à maturité) si le risque de crédit de l'instrument financier a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale sans que l'actif financier soit considéré comme déprécié ou douteux.
- Pertes de crédit attendues à maturité pour les actifs financiers dépréciés ou douteux (« strate 3 ») : la provision pour dépréciation est également évaluée pour un montant égal aux pertes de crédit attendues à maturité.

Ce modèle général est appliqué à l'ensemble des instruments dans le champ de la dépréciation d'IFRS 9, à l'exception des actifs dépréciés dès leur acquisition ou leur émission et des instruments pour lesquels un modèle simplifié est utilisé (voir ci-après).

L'approche des pertes de crédit attendues sous IFRS 9 est symétrique, c'est-à-dire que si des pertes de crédit attendues à maturité ont été comptabilisées lors d'une précédente période d'arrêté, et s'il s'avère qu'il n'y a plus, pour l'instrument financier et pour la période d'arrêté en cours, d'augmentation significative du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, la provision est à nouveau calculée sur la base d'une perte de crédit attendue à 12 mois.

S'agissant des produits d'intérêts, pour les encours des « strates » 1 et 2, ils sont calculés sur la valeur brute comptable. Pour les encours de la « strate 3 », les produits d'intérêts sont calculés sur la base du coût amorti des créances (c'est-à-dire la valeur brute comptable nette de la provision pour dépréciation).

Définition du défaut

La définition du défaut est alignée avec celle du défaut bâlois, avec une présomption réfutable que l'entrée en défaut se fait au plus tard au-delà de 90 jours d'impayés. Cette définition tient compte des orientations de l'EBA du 28 septembre 2016, notamment sur les seuils applicables en cas d'impayés et les périodes probatoires.

La définition du défaut est utilisée de manière homogène pour l'évaluation de l'augmentation du risque de crédit et la mesure des pertes de crédit attendues.

Actifs financiers dépréciés ou douteux

Définition

Un actif financier est considéré comme déprécié ou douteux et classé en « strate 3 » lorsqu'un ou plusieurs événements ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs de cet actif financier ont eu lieu.

Au niveau individuel, constitue notamment une indication objective de perte de valeur toute donnée observable afférente aux événements suivants : l'existence d'impayés depuis 90 jours au moins ; la connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté ; les concessions consenties aux termes des crédits, qui ne l'auraient pas été en l'absence de difficultés financières de l'emprunteur (voir section *Restructuration des actifs financiers*).

Cas particulier des actifs dépréciés dès leur acquisition ou leur émission

Dans certains cas, les actifs financiers sont dépréciés dès leur comptabilisation initiale.

Pour ces actifs, il n'est pas constaté de provision à la comptabilisation initiale. Le taux d'intérêt effectif résulte de la prise en compte des pertes de crédit attendues à maturité dans les flux de trésorerie estimés initialement. Toute variation ultérieure, positive ou négative, des pertes de crédit attendues à maturité donne lieu à un ajustement de dépréciation en résultat.

Modèle simplifié

Le modèle simplifié consiste à comptabiliser une provision pour dépréciation sur la base d'une perte de crédit attendue à maturité dès l'origine puis à chaque date d'arrêté.

Le Groupe applique ce modèle aux créances commerciales de maturité inférieure à 12 mois.

Augmentation significative du risque de crédit

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'appréciation de la détérioration repose sur la comparaison des probabilités de défaut ou des notations en date de comptabilisation initiale des instruments financiers avec celles existant en date de clôture.

Par ailleurs, il existe selon la norme une présomption réfutable d'augmentation significative du risque de crédit associé à un actif financier depuis la comptabilisation initiale lorsque les paiements contractuels subissent un retard de plus de 30 jours.

Dans le métier spécialisé du crédit à la consommation, l'appréciation de la détérioration s'appuie également sur l'existence d'un incident de paiement régularisé mais intervenu au cours des 12 derniers mois.

Dans le contexte de la crise sanitaire, l'octroi de moratoires répondant aux critères définis dans les orientations de l'EBA publiées le 2 avril 2020, et amendées le 2 décembre 2020, n'a pas été considéré, pris isolément, comme un indicateur de détérioration significative du risque de crédit entraînant un transfert automatique en strate 2. L'octroi de moratoires « privés » répondant à des critères équivalents à ceux définis dans les orientations de l'EBA a suivi ce même traitement. Les moratoires ne déclenchent pas le décompte des jours de retards de paiement tant que le nouvel échéancier est respecté.

Les principes appliqués en matière d'appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit sont détaillés en note 2.h *Coût du risque*.

Mesure des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit (c'est-à-dire la valeur actuelle des déficits de trésorerie) pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition.

En pratique, pour les expositions classées en strate 1 et en strate 2, les pertes de crédit attendues sont calculées comme le produit de la probabilité de défaut (« PD »), la perte en cas de défaut (Loss Given Default - « LGD ») et le montant de l'exposition en cas de défaut (Exposure at Default - « EAD ») actualisés au taux d'intérêt effectif de l'exposition. Elles résultent du risque de défaut dans les 12 mois à venir (strate 1) ou du risque de défaut sur la durée de vie de la facilité (strate 2). Dans le métier spécialisé du crédit à la consommation, compte tenu des caractéristiques des portefeuilles, la méthode utilisée est basée d'une part sur les probabilités de transition vers la déchéance du terme, et d'autre part sur des taux de perte actualisés post déchéance du terme. Les calculs des paramètres sont réalisés statistiquement par population homogène.

Pour les expositions classées en strate 3, les pertes de crédit attendues sont calculées comme la valeur actualisée au taux d'intérêt effectif des déficits de trésorerie sur la durée de vie de l'instrument. Les déficits de trésorerie représentent la différence entre les flux de trésorerie contractuels exigibles et les flux de trésorerie attendus (i.e. qui devraient être reçus). Le cas échéant, l'estimation des flux de trésorerie attendus tient compte d'un scénario de flux de trésorerie provenant de la cession des prêts ou d'ensembles de prêts en défaut. Le produit de la vente est considéré net des coûts de cession.

La méthodologie développée s'appuie sur les concepts et dispositifs existants (notamment sur le dispositif bâlois) pour les expositions pour lesquelles les exigences de fonds propres au titre du risque de crédit sont calculées selon l'approche IRBA. Ce dispositif est également appliqué aux portefeuilles pour lesquels les exigences de fonds propres au titre du risque de crédit sont calculées selon l'approche standard. Par ailleurs, le dispositif bâlois a été ajusté pour être conforme aux dispositions d'IFRS 9, notamment la prise en compte des informations de nature prospective.

Maturité

Tous les termes contractuels de l'instrument financier sont pris en compte, y compris les remboursements anticipés, les prorogations et options similaires. Dans les rares cas où la durée de vie attendue de l'instrument financier ne peut pas être estimée de façon fiable, la durée contractuelle résiduelle est utilisée. La norme précise que la période maximale à considérer pour le calcul des pertes de crédit attendues est la période contractuelle maximale. Néanmoins, pour les découverts autorisés et les lignes de crédit, selon l'exception permise par IFRS 9 pour ces produits, la maturité considérée pour le calcul des pertes de crédit attendues est la période sur laquelle l'entité est exposée au risque de crédit, qui peut s'étendre au-delà de la maturité contractuelle (période de préavis). Pour les découverts autorisés et les lignes de crédit accordés à des contreparties autres que la clientèle de détail, la maturité contractuelle peut être retenue, notamment lorsque ceux-ci sont gérés individuellement et que la prochaine revue de crédit a lieu à l'échéance contractuelle.

Probabilités de défaut (PD)

La Probabilité de Défaut est une estimation de la probabilité de survenance d'un défaut sur un horizon de temps donné.

La mesure des pertes de crédit attendues requiert l'estimation à la fois des probabilités de défaut à 1 an et des probabilités de défaut à maturité.

Les PD à 1 an sont dérivées des PD réglementaires, fondées sur des moyennes long terme à travers le cycle, afin de refléter les conditions actuelles (« point in time » ou "PIT").

Les PD à maturité sont définies en utilisant des matrices de migration reflétant l'évolution attendue de la note interne de l'exposition jusqu'à maturité et des probabilités de défaut associées.

Pertes en cas de défaut (LGD)

La perte en cas de défaut est la différence entre les flux de trésorerie contractuels et les flux de trésorerie attendus, actualisés au taux d'intérêt effectif (ou une approximation de celui-ci) en date de défaut. La LGD est exprimée en pourcentage de l'EAD.

L'estimation des flux de trésorerie attendus tient compte des flux de trésorerie résultant de la vente d'une sûreté détenue ou d'autres rehaussements de crédit si ceux-ci sont inclus dans les conditions contractuelles et ne sont pas comptabilisés séparément par l'entité (par exemple, une garantie hypothécaire associée à un prêt immobilier), nette des coûts d'obtention et de vente de ces sûretés.

Dans le cadre des prêts garantis, la garantie est considérée comme intrinsèque au contrat de prêt si elle est incluse dans les conditions contractuelles de celui-ci ou est accordée au moment de l'octroi du prêt, et si le montant de remboursement attendu peut bien être rattaché à un prêt en particulier (absence d'effet de mutualisation par un mécanisme de subordination ou de plafond global pour tout un portefeuille). Dans ce cas, elle est prise en compte dans le calcul des pertes de crédit attendues, sinon elle donne lieu à la comptabilisation d'un actif de remboursement séparé.

La LGD utilisée pour les besoins d'IFRS 9 est dérivée des paramètres bâlois de LGD. Elle est retraitée de l'effet « bas de cycle » et des marges de conservatisme, notamment réglementaires, à l'exception des marges pour incertitudes de modèle.

Exposition en cas de défaut (EAD)

L'exposition en cas de défaut d'un instrument est le montant résiduel anticipé dû par le débiteur au moment du défaut. Ce montant est défini en fonction du profil de remboursement attendu, et prend en compte, selon les types d'exposition, les amortissements contractuels, les remboursements anticipés attendus et les tirages attendus sur les lignes de crédit.

Prise en compte des informations de nature prospective

Le montant des pertes de crédit attendues est calculé sur la base d'une moyenne pondérée de scénarios probabilisés, tenant compte des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions raisonnables et justifiables de la conjoncture économique.

Les principes appliqués en matière de prise en compte des scénarios économiques dans le calcul des pertes de crédit attendues sont détaillés en note 2.h *Coût du risque*.

Passages en pertes

Un passage en pertes consiste à réduire la valeur brute comptable d'un actif financier lorsqu'il n'y a plus d'espoir raisonnable de recouvrement de tout ou partie dudit actif financier ou lorsqu'il a fait l'objet d'un abandon total ou partiel. Le passage en perte intervient lorsque toutes les voies de recours offertes à la Banque ont été épuisées, et dépend généralement du contexte propre à chaque juridiction.

Si le montant de la perte lors du passage en perte est supérieur à la provision pour dépréciation cumulée, la différence est enregistrée comme une perte de valeur supplémentaire en « Coût du risque ». Pour toute récupération après la sortie de l'actif financier (ou d'une partie de cet actif) du bilan, le montant reçu est enregistré comme un profit en « Coût du risque ».

Recouvrements via la mise en jeu du collatéral

Lorsqu'un prêt est sécurisé par un actif financier ou non financier reçu en garantie et que la contrepartie est en défaut, le Groupe peut décider d'exercer la garantie et, selon la juridiction, il peut alors devenir propriétaire de l'actif. Dans une telle situation, le prêt est décomptabilisé en contrepartie de l'actif reçu en garantie.

Une fois la propriété de l'actif effective, celui-ci est comptabilisé à sa valeur de marché et classé au bilan selon l'intention de gestion.

Restructuration des actifs financiers en raison de difficultés financières

Une restructuration en raison de difficultés financières de l'emprunteur se définit comme une modification des termes et conditions de la transaction initiale que le Groupe n'envisage que pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur.

Pour les restructurations n'entraînant pas une décomptabilisation de l'actif financier, l'actif restructuré fait l'objet d'un ajustement de valeur ramenant sa valeur comptable au montant actualisé au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des nouveaux flux futurs attendus. La modification de valeur de l'actif est enregistrée dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

L'existence d'une augmentation significative du risque de crédit pour l'instrument financier est alors évaluée en comparant le risque de défaut postérieurement à la restructuration (selon les conditions contractuelles modifiées) et le risque de défaut à la date de comptabilisation initiale (selon les conditions contractuelles d'origine). Pour démontrer que les critères de comptabilisation des pertes de crédit attendues à maturité ne sont plus réunis, un comportement de paiement de bonne qualité devra être observé sur une certaine durée.

Lorsque la restructuration consiste en un échange partiel ou total contre d'autres actifs substantiellement différents (par exemple, l'échange d'un instrument de dette en instrument de capitaux propres), elle se traduit par l'extinction de la créance et par la comptabilisation des actifs remis en échange, évalués à leur valeur de marché à la date de l'échange. L'écart de valeur constaté lors de cet échange est enregistré dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Pour rappel, en réponse à la crise sanitaire, de nombreux moratoires ont été accordés aux clients. Ces moratoires ont consisté le plus souvent en des reports d'échéances de quelques mois, avec ou sans facturation d'intérêts supplémentaires liés à ces décalages d'échéancier. A ce titre, la modification a été considérée dans la plupart des cas comme non substantielle. La décote associée (liée à l'absence de facturation des intérêts, ou à une facturation à un taux inférieur au TIE du crédit) a été alors comptabilisée en PNB sous réserve du respect de certains critères¹. Le moratoire a été en effet dans ce cas considéré comme ne répondant pas à une difficulté financière de l'emprunteur, mais à une crise de liquidité passagère et le risque de crédit n'est pas considéré par défaut comme ayant augmenté significativement.

Les modifications d'actifs financiers qui ne sont ni réalisées en raison des difficultés financières de l'emprunteur, ni dans le cadre de moratoires (i.e. renégociations commerciales) sont généralement analysées comme le remboursement par anticipation de l'ancien prêt, qui est décomptabilisé, suivi de la mise en place d'un nouveau prêt aux conditions de marché. Elles consistent en effet à remettre le taux du prêt aux conditions de marché, le client étant en mesure de changer d'établissement de crédit et ne subissant pas de difficulté financière.

Périodes probatoires

¹ Moratoires qualifiés de « Mesure Générale COVID-19 » (i.e. répondant aux critères définis dans les orientations de l'EBA publiées le 2 avril 2020 et modifiées le 2 décembre 2020) ou équivalent et n'entraînant pas de transfert en strate 3.

Le Groupe applique des périodes d'observation pour évaluer le retour possible à une strate de meilleure qualité. Ainsi, pour le passage de la strate 3 à la strate 2 une période probatoire de 3 mois est observée, étendue à 12 mois en cas de restructuration en raison de difficultés financières.

Pour le passage de la strate 2 à la strate 1, une période probatoire de 2 ans est observée pour les créances ayant fait l'objet d'une restructuration en raison de difficultés financières.

1.e.6 COUT DU RISQUE

Le coût du risque comprend les éléments de résultat suivants :

- les dépréciations couvrant les pertes de crédit attendues à 12 mois et à maturité (strate 1 et strate 2) relatives aux instruments de dettes comptabilisés au coût amorti ou à la valeur de marché par capitaux propres, aux engagements de prêts et aux contrats de garantie financière qui ne sont pas comptabilisés à la valeur de marché ainsi qu'aux créances résultant des contrats de location, des actifs de contrats et des créances commerciales ;
- les dépréciations des actifs financiers (y compris ceux en valeur de marché par résultat) pour lesquels il existe une indication objective de perte de valeur (strate 3), les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ;
- les dépréciations des titres à revenus fixes des entités d'assurance individuellement dépréciés (qui relèvent d'IAS 39).

Sont également comptabilisées en coût du risque les charges liées aux fraudes et aux litiges inhérents à l'activité de financement.

1.e.7 INSTRUMENTS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT

Portefeuille de transaction et autres actifs financiers en valeur de marché par résultat

Le portefeuille de transaction comprend les instruments détenus à des fins de transaction, y compris les instruments dérivés.

Les autres actifs financiers en valeur de marché par résultat concernent les instruments de dette non détenus à des fins de transaction qui ne remplissent pas le critère du modèle de gestion « collecte » ou « collecte et vente », ou celui des flux de trésorerie. Entrent également dans cette catégorie les instruments de capitaux propres pour lesquels l'option d'un classement en valeur de marché par capitaux propres n'a pas été retenue.

Ces instruments financiers sont comptabilisés à leur valeur de marché, les frais de transaction initiaux étant directement comptabilisés en compte de résultat. En date d'arrêté, les variations de la valeur de marché sont présentées sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur les instruments financiers à la valeur de marché par résultat » du compte de résultat. Il en est de même des revenus, des dividendes et des plus et moins-values de cession réalisées du portefeuille de transaction.

Passifs financiers évalués en valeur de marché par résultat sur option

Le Groupe utilise cette catégorie dans les deux cas suivants :

- lorsqu'il s'agit d'instruments financiers composés comportant un ou plusieurs dérivés incorporés qui autrement seraient à extraire et à comptabiliser séparément. Un dérivé incorporé est tel que ses caractéristiques économiques et ses risques ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte ;
- lorsque l'utilisation de cette option permet d'éliminer ou de réduire significativement une incohérence dans l'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs qui autrement résulteraient de leur classement dans des catégories comptables distinctes.

Les variations de valeur de marché résultant du risque de crédit propre sont constatées sous une rubrique spécifique des capitaux propres.

1.e.8 PASSIFS FINANCIERS ET INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES

Un instrument financier émis ou ses différentes composantes sont classés en tant que passif financier ou instrument de capitaux propres, conformément à la substance économique du contrat juridique.

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dette s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe émettrice de ces instruments de délivrer de la trésorerie ou un actif financier au détenteur des titres. Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint d'échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Les instruments de capitaux propres résultent de contrats mettant en évidence un intérêt résiduel dans les actifs d'une entité après déduction de tous ses passifs.

Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

Les dettes représentées par un titre et les dettes subordonnées sont comptabilisées au coût amorti sauf si elles sont comptabilisées à la valeur de marché par résultat.

Les dettes émises représentées par un titre sont enregistrées à l'origine à leur valeur d'émission comprenant les frais de transaction, puis sont évaluées à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les obligations remboursables ou convertibles en actions propres sont des instruments hybrides susceptibles de contenir une composante dette et une composante capitaux propres, déterminées lors de la comptabilisation initiale de l'opération.

Instruments de capitaux propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société consolidante BNP Paribas SA et de ses filiales consolidées par intégration globale. Les coûts externes directement attribuables à une émission d'actions nouvelles, sont déduits des capitaux propres nets de tout impôt y afférent.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Les actions émises par les filiales du Groupe contrôlées de manière exclusive étant assimilées aux actions émises par la société consolidante, lorsque le Groupe rachète les titres émis par ces filiales, la différence entre le prix d'acquisition et la quote-part d'actif net rachetée est enregistrée dans les réserves consolidées, part du Groupe. De même, la valeur de la dette, ainsi que ses variations, représentative d'options de vente consenties, le cas échéant, aux actionnaires minoritaires de ces filiales, est imputée sur les intérêts minoritaires et, à défaut, sur les réserves consolidées, part du Groupe. Tant que ces options ne sont pas exercées, les résultats liés aux intérêts minoritaires sont affectés aux intérêts minoritaires au compte de résultat consolidé. L'incidence d'une baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une filiale consolidée par intégration globale est traitée comptablement comme un mouvement des capitaux propres.

Les instruments financiers émis par le Groupe et qualifiés d'instruments de capitaux propres (e.g. Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée) sont présentés au bilan en « Capital et réserves ».

Les distributions d'un instrument financier classé en tant qu'instrument de capitaux propres sont comptabilisées directement en déduction des capitaux propres. De même, les coûts de transaction d'un instrument qualifié de capitaux propres sont comptabilisés en déduction des capitaux propres.

Les dérivés sur actions propres, sont considérés, selon leur mode de dénouement :

- soit comme des instruments de capitaux propres si le dénouement se fait par livraison physique d'un nombre fixe d'actions propres contre un montant fixe de trésorerie ou un autre actif financier; ces instruments dérivés ne sont dans ce cas pas réévalués ;
- soit comme des dérivés si le dénouement se fait en numéraire ou au choix par la livraison physique d'actions propres ou la remise de numéraire. Les variations de valeur de ces instruments sont dans ce cas enregistrées en résultat.

En outre, si le contrat contient une obligation, même si celle-ci n'est qu'éventuelle, de rachat par la banque de ses propres actions, une dette est comptabilisée pour sa valeur présente par la contrepartie des capitaux propres.

1.e.9 COMPTABILITE DE COUVERTURE

Le Groupe a retenu l'option prévue par la norme de maintenir les dispositions de la comptabilité de couverture d'IAS 39 jusqu'à l'entrée en vigueur de la future norme sur la macrocouverture. Par ailleurs, la norme IFRS 9 ne traite pas explicitement de la couverture de valeur du risque de taux d'un portefeuille d'actifs ou passifs financiers. Les dispositions prévues dans IAS 39 pour ces couvertures de portefeuille, telles qu'adoptées par l'Union européenne, continuent de s'appliquer.

Les dérivés conclus dans le cadre de relations de couverture sont désignés en fonction de l'objectif poursuivi.

La couverture de valeur est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux d'intérêt des actifs et passifs à taux fixe, tant pour des instruments financiers identifiés (titres, émissions, prêts, emprunts) que pour des portefeuilles d'instruments financiers (dépôts à vue et crédits à taux fixe notamment).

La couverture de résultats futurs est notamment utilisée pour couvrir le risque de taux d'intérêt des actifs et passifs à taux révisable, y compris leur renouvellement, et le risque de change des revenus futurs hautement probables en devises.

Lors de la mise en place de la relation de couverture, le Groupe établit une documentation formalisée : désignation de l'instrument ou de la portion d'instrument ou de risque couvert, stratégie et nature du risque couvert, désignation de l'instrument de couverture, modalités d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture.

Conformément à cette documentation, le Groupe évalue, lors de sa mise en place et au minimum trimestriellement, l'efficacité rétrospective et prospective des relations de couverture mises en place. Les tests d'efficacité rétrospectifs ont pour but de s'assurer que le rapport entre les variations effectives de valeur ou de résultat des dérivés de couverture et celles des instruments couverts se situe entre 80 % et 125 %. Les tests prospectifs ont pour but de s'assurer que les variations de valeur ou de résultat des dérivés attendues sur la durée de vie résiduelle de la couverture compensent de manière adéquate celles des instruments couverts. Concernant les transactions hautement probables, leur caractère s'apprécie notamment au travers de l'existence d'historiques sur des transactions similaires.

En application de la norme IAS 39 adoptée par l'Union européenne (excluant certaines dispositions concernant la comptabilité de couverture d'un portefeuille), des relations de couverture de valeur du risque de taux d'intérêt sur base de portefeuille d'actifs ou de passifs sont utilisées. Dans ce cadre :

- le risque désigné comme étant couvert est le risque de taux d'intérêt associé à la composante de taux interbancaire inclus dans le taux des opérations commerciales de crédits à la clientèle, d'épargne et de dépôts à vue ;
- les instruments réputés couverts correspondent, pour chaque bande de maturité, à une fraction de la position constitutive des impasses associées aux sous-jacents couverts ;
- les instruments de couverture sont uniquement des swaps de taux simples ;
- l'efficacité des couvertures est assurée prospectivement par le fait que tous les dérivés doivent avoir à la date de leur mise en place pour effet de réduire le risque de taux d'intérêt du portefeuille de sous-jacents couverts. Rétrospectivement, ces couvertures doivent être déqualifiées lorsque les sous-jacents qui leur sont spécifiquement associés sur chaque bande de maturité deviennent insuffisants (du fait des remboursements anticipés des prêts ou des retraits des dépôts).

Les principes de comptabilisation des dérivés et des instruments couverts dépendent de la stratégie de couverture.

Dans le cas d'une relation de couverture de valeur, les dérivés sont réévalués au bilan à leur valeur de marché par contrepartie du compte de résultat dans le poste « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat », symétriquement à la réévaluation des instruments couverts pour le risque considéré. Au bilan, la réévaluation de la composante couverte est comptabilisée soit conformément à la classification de l'instrument couvert dans le cas d'une relation de couverture d'actifs ou de passifs identifiés, soit dans le poste « Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux » dans le cas d'une relation de couverture de portefeuille.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou lorsque celle-ci ne satisfait plus aux tests d'efficacité, les dérivés de couverture sont transférés en portefeuille de transaction et comptabilisés selon les principes applicables à cette catégorie. Dans le cas d'instruments de taux d'intérêt identifiés initialement couverts, le montant de réévaluation inscrit au bilan sur ces instruments est amorti au taux d'intérêt effectif sur sa durée de vie résiduelle. Dans le cas de portefeuilles d'instruments de taux d'intérêt initialement couverts en taux, cet ajustement est amorti linéairement sur la période restant à courir par rapport à la durée initiale de la couverture. Si les éléments couverts ne figurent plus au bilan, du fait notamment de remboursements anticipés, ce montant est immédiatement porté au compte de résultat.

Dans le cas d'une relation de couverture de résultats futurs, les dérivés sont réévalués au bilan en valeur de marché en contrepartie d'une ligne spécifique des capitaux propres « Variations de valeur enregistrées directement en capitaux propres ». Les montants inscrits en capitaux propres pendant la durée de vie de la couverture sont transférés en résultat sous la rubrique « Intérêts et produits et charges assimilés » au fur et à mesure que les éléments de résultat de l'instrument couvert affectent le résultat. Les instruments couverts restent comptabilisés conformément aux règles spécifiques à leur catégorie comptable.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou lorsque celle-ci ne satisfait plus aux tests d'efficacité, les montants cumulés inscrits en capitaux propres au titre de la réévaluation du dérivé de couverture sont maintenus en capitaux propres jusqu'à ce que la transaction couverte affecte elle-même le résultat ou lorsqu'il est déterminé qu'elle ne se réalisera pas. Ces montants sont alors transférés en résultat.

En cas de disparition de l'élément couvert, les montants cumulés inscrits en capitaux propres sont immédiatement constatés en résultat.

Quelle que soit la stratégie de couverture retenue, l'inefficacité de la couverture est comptabilisée au compte de résultat en « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

Les couvertures des investissements nets en devises réalisés dans des filiales et succursales sont comptabilisées de la même façon que les couvertures de résultats futurs. Les instruments de couverture peuvent être des dérivés de change ou tout instrument financier non dérivé.

1.e.10 DETERMINATION DE LA VALEUR DE MARCHÉ

La valeur de marché correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction conclue à des conditions normales entre des participants de marché, sur le marché principal ou sur le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation.

Le Groupe détermine la valeur de marché des instruments financiers, soit en utilisant des prix obtenus directement à partir de données externes, soit en utilisant des techniques de valorisation. Ces techniques de valorisation sont principalement des approches par le marché ou par le résultat, regroupant des modèles communément admis (méthode d'actualisation des cash flows futurs, modèle de Black & Scholes, techniques d'interpolation). Elles maximisent l'utilisation de données observables et minimisent celle de données non observables. Ces techniques sont calibrées pour refléter les conditions actuelles du marché. Des ajustements de valorisation sont appliqués si nécessaire, lorsque des facteurs tels que les risques de modèle, de liquidité et de crédit ne sont pas pris en compte dans les techniques de valorisation ou dans les paramètres utilisés, mais sont cependant pris en considération par les participants de marché lors de la détermination de la valeur de marché.

La valeur de marché est déterminée pour chaque actif financier ou passif financier pris individuellement, mais elle peut être évaluée sur la base de portefeuille dès lors que certaines conditions sont remplies. Ainsi, le Groupe applique cette exception lorsqu'un groupe d'actifs financiers et de passifs financiers et d'autres contrats entrant dans le champ d'application de la norme sur les instruments financiers est géré sur la base de son exposition nette à des risques similaires, de marché ou de crédit, qui se compensent, conformément à une stratégie interne de gestion des risques dûment documentée.

Les actifs et passifs évalués ou présentés à la valeur de marché sont répartis selon la hiérarchie suivante :

- Niveau 1 : les valeurs de marché sont déterminées en utilisant directement les prix cotés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques. Les caractéristiques d'un marché actif incluent l'existence d'un volume et d'une fréquence suffisants de transactions ainsi qu'une disponibilité continue des prix.
- Niveau 2 : les valeurs de marché sont déterminées avec des techniques de valorisation dont les paramètres significatifs sont observables sur les marchés, directement ou indirectement. Ces techniques sont régulièrement calibrées et les paramètres corroborés par des données provenant de marchés actifs.
- Niveau 3 : les valeurs de marché sont déterminées avec des techniques de valorisation dont les paramètres significatifs utilisés sont non observables ou ne peuvent être corroborés par des données de marché, par exemple en raison de l'absence de liquidité de l'instrument ou d'un risque de modèle significatif. Un paramètre non observable est une donnée pour laquelle aucune information de marché n'est disponible. Il provient donc d'hypothèses internes sur les données qui seraient utilisées par les autres participants de marché. L'évaluation de l'absence de liquidité ou l'identification d'un risque de modèle suppose l'exercice du jugement.

Le classement d'un actif ou d'un passif dans la hiérarchie dépend du niveau du paramètre le plus significatif au regard de la valeur de marché de l'instrument.

Pour les instruments financiers présentés dans le Niveau 3 de la hiérarchie, et plus marginalement pour certains instruments financiers présentés dans le Niveau 2, une différence peut apparaître entre le prix de transaction et la valeur de marché. Cette marge ("Day One Profit") est différée et étalée en résultat sur la durée d'inobservabilité anticipée des paramètres de valorisation. Lorsque les paramètres non observables à l'origine le deviennent ou lorsque la valorisation peut être justifiée par comparaison avec celle de transactions récentes et similaires opérées sur un marché actif, la part de la marge non encore reconnue est alors comptabilisée en résultat.

1.e.11 DECOMPTABILISATION D'ACTIFS OU DE PASSIFS FINANCIERS

Décomptabilisation des actifs financiers

Le Groupe décomptabilise tout ou partie d'un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie de l'actif expirent ou lorsque le Groupe a transféré les droits contractuels à recevoir les flux de trésorerie de l'actif financier et la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la propriété de cet actif. Si l'ensemble de ces conditions n'est pas réuni, le Groupe maintient l'actif à son bilan et enregistre un passif représentant les obligations nées à l'occasion du transfert de l'actif.

Décomptabilisation des passifs financiers

Le Groupe décomptabilise tout ou partie d'un passif financier lorsque tout ou partie de ce passif est éteint.

Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé au coût amorti sous la rubrique de « Passifs financiers au coût amorti » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé en « Instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. La créance correspondante est comptabilisée au coût amorti sous la rubrique « Actifs financiers au coût amorti » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres ne donnent pas lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés. Dans le cas où les titres empruntés sont ensuite cédés par le Groupe, l'obligation de livrer les titres à l'échéance de l'emprunt est matérialisée par un passif financier présenté au bilan sous la rubrique « Instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

1.e.12 COMPENSATION DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les opérations de pensions livrées et de dérivés dont les principes de fonctionnement répondent aux deux critères requis par la norme font l'objet d'une compensation au bilan.

1.f NORMES COMPTABLES PROPRES AUX ACTIVITES D'ASSURANCE

Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux actifs et passifs générés par les contrats d'assurance et les contrats financiers avec une clause de participation à caractère discrétionnaire émis par les sociétés d'assurance consolidées sont établis conformément à la norme IFRS 4 et maintenus dans les comptes consolidés du Groupe.

L'amendement à IFRS 4 « Contrats d'assurance » publié par l'IASB le 25 juin 2020 donne aux entités qui exercent principalement des activités d'assurance la possibilité de reporter jusqu'au 1^{er} janvier 2023 la date d'application de la norme IFRS 9 en lien avec le report de la date d'application obligatoire de la norme IFRS 17 « Contrats d'assurance ».

Ce report permet aux entités concernées de continuer à présenter leurs états financiers selon la norme IAS 39 existante.

Cette exemption temporaire d'application d'IFRS 9, limitée aux groupes dont les activités d'assurance sont prédominantes dans l'amendement de l'IASB, a été étendue aux entités d'assurance des conglomérats financiers tel(le)s que définis par la Directive 2002/87/EC dans le cadre de l'adoption par l'Union européenne. Cette possibilité est conditionnée notamment à l'absence de cessions internes d'instruments financiers entre les entités d'assurance et les autres entités du conglomérat (hormis les instruments financiers qui sont évalués à la valeur de marché par résultat).

Le Groupe applique cet amendement à l'ensemble de ses entités d'assurance, y compris les fonds relevant de cette activité, qui appliqueront ainsi la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » jusqu'au 31 décembre 2022.

Les autres actifs détenus et passifs émis par les sociétés d'assurance suivent les règles communes à tous les actifs et passifs du Groupe et sont présentés dans les postes de même nature du bilan et du compte de résultat consolidés.

1.f.1 COMPTE DE RESULTAT

Les produits et les charges comptabilisés au titre des contrats d'assurance émis par le Groupe sont présentés au compte de résultat sous la rubrique « Produits nets des activités d'assurance ».

Cette rubrique du compte de résultat comprend les primes acquises, les produits nets sur contrats d'investissement sans participation aux bénéfices discrétionnaire et autres prestations, les produits nets des placements des entités d'assurance (y compris les résultats sur immeubles de placement et les dépréciations sur les actions et autres instruments de capitaux propres), les charges techniques des contrats (y compris les charges relatives à la participation aux bénéfices), les charges des cessions en réassurance, et les charges des prestations externes (y compris les commissions).

Les autres produits et charges relatifs à l'activité de l'assurance (i.e. relevant des entités d'assurance) sont présentés dans les autres rubriques du compte de résultat en fonction de leur nature.

1.f.2 PLACEMENTS DES ACTIVITES D'ASSURANCE

Les placements des activités d'assurance comprennent principalement :

- les placements des entités d'assurance dans des instruments financiers qui sont comptabilisés selon les principes d'IAS 39, qui comprennent les placements en représentation des provisions techniques des activités d'assurance et notamment des contrats en unités de compte ;
- les instruments dérivés dont la valeur de marché est positive. Les entités d'assurance du Groupe souscrivent des instruments dérivés à des fins de couverture des placements ;
- les immeubles de placement ;
- les placements dans des sociétés consolidées par mise en équivalence ;
- ainsi que la part des réassureurs dans des passifs liés à des contrats d'assurance et d'investissement.

Placements dans des instruments financiers

Les placements financiers détenus par les entités d'assurance du Groupe sont classés dans l'une des quatre catégories prévues par la norme IAS 39 : les actifs financiers en valeur de marché par résultat, les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, les prêts et créances et les actifs financiers disponibles à la vente.

- *Actifs financiers à la valeur de marché par résultat*

La catégorie des « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat » comprend, les dérivés et les actifs financiers que le Groupe a choisi de comptabiliser et d'évaluer à la valeur de marché par résultat dès l'origine, conformément à l'option offerte par la norme IAS 39.

Les actifs financiers peuvent être désignés en valeur de marché par résultat dans les cas suivants (selon IAS 39) :

- lorsqu'il s'agit d'instruments financiers composés comportant un ou plusieurs dérivés incorporés qui autrement seraient à extraire et à comptabiliser séparément. Un dérivé incorporé est tel que ses caractéristiques économiques et ses risques ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte ;
- lorsque l'utilisation de cette option permet d'éliminer ou de réduire significativement une incohérence dans l'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs qui autrement résulteraient de leur classement dans des catégories comptables distinctes ;
- lorsque le groupe d'actifs et /ou de passifs financiers est géré et évalué sur la base de leur valeur de marché, conformément à une stratégie de gestion et d'investissement dûment documentée.

Les placements en représentation des contrats d'assurance ou d'investissement dont le risque financier est supporté par les assurés (contrats en unités de compte) sont comptabilisés à la valeur de marché par résultat sur option.

Lorsque le Groupe valorise en valeur de marché par résultat des entités représentatives de placements sur lesquelles il exerce une influence notable ou un contrôle conjoint, ces investissements sont présentés sur la ligne « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat » (cf. § 1.b.2).

Les instruments financiers classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, les frais des transactions étant directement comptabilisés en compte de résultat.

En date d'arrêt, ils sont évalués à leur valeur de marché ou de modèle.

Les variations de valeur constatées par rapport à la dernière évaluation, les revenus, les dividendes et les plus et moins-values de cession réalisées sont présentées dans la rubrique « Produits nets des activités d'assurance » et dans la sous-rubrique « Résultat sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

- *Prêts et créances*

Les titres à revenu fixe ou déterminable, qui ne sont pas cotés sur un marché actif, autres que ceux pour lesquels le porteur peut ne pas recouvrer la quasi-totalité de son investissement initial pour des raisons autres que la détérioration du crédit, sont classés en « Prêts et créances » quand ils ne répondent pas aux conditions de classement en actifs financiers à la valeur de marché par résultat.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur valeur de marché ou son équivalent qui, en règle générale, correspond au montant net décaissé à l'origine.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et déduction faite des remboursements en capital et intérêts éventuellement intervenus.

Les intérêts sont calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, qui comprend les intérêts, les coûts de transaction et commissions compris dans leur valeur initiale et sont présentés dans la rubrique « Produits nets des activités d'assurance » et dans la sous-rubrique « Résultat sur instruments financiers au coût amorti ».

Les dépréciations constituées lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à l'acquisition de l'actif sont présentées dans la rubrique « Coût du risque ».

- Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

La catégorie des « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » comprend les titres de dette, à échéance fixe, que le Groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance.

Les titres classés dans cette catégorie sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les revenus perçus sur ces titres sont présentés dans la rubrique « Produits nets des activités d'assurance » et dans la sous-rubrique « Résultat sur instruments financiers au coût amorti ». Les dépréciations constituées lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à l'acquisition de l'actif sont présentées dans la rubrique « Coût du risque ».

- Actifs financiers disponibles à la vente

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres de dette ou de capitaux propres qui ne relèvent pas des trois catégories précédentes.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, frais de transaction inclus lorsque ces derniers sont significatifs. En date d'arrêté, ils sont évalués à leur valeur de marché et les variations de celle-ci, hors revenus courus, sont présentées sous une rubrique spécifique des capitaux propres. Lors de la cession des titres, ces variations de valeur précédemment comptabilisées en capitaux propres sont constatées en compte de résultat dans la rubrique « Produits nets des activités d'assurance ».

Les revenus comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur les titres de dette, les dividendes perçus et les dépréciations (en cas de baisse significative ou durable de la valeur des titres) des titres de capitaux propres sont présentés dans la rubrique « Produits nets des activités d'assurance » et dans la sous-rubrique « Résultat sur actifs financiers disponibles à la vente ». Les dépréciations au titre du risque de crédit sur les titres de dette sont présentées dans la rubrique « Coût du risque ».

Immeubles de placement

Les immeubles de placement correspondent aux immeubles détenus en direct par les sociétés d'assurance et par les sociétés immobilières contrôlées.

Les immeubles de placement, à l'exception de ceux servant de supports à des contrats en unités de compte, sont comptabilisés au coût et suivent les modes de comptabilisation des immobilisations décrits par ailleurs.

Les immeubles de placement, supports de contrats en unités de compte, sont valorisés en date d'arrêté à leur valeur de marché ou son équivalent, les variations de celle-ci étant comptabilisées au compte de résultat.

Placements consolidés par mise en équivalence

Sont enregistrés dans ce poste les placements investis dans des sociétés ou fonds immobiliers sur lesquels le Groupe exerce une influence notable ou un contrôle conjoint et qui sont consolidés par mise en équivalence.

1.f.3 PROVISIONS TECHNIQUES ET AUTRES PASSIFS D'ASSURANCE

Dans le poste « Provisions techniques et autres passifs d'assurance » figurent :

- les engagements vis-à-vis des souscripteurs et des bénéficiaires des contrats, et qui regroupent les provisions techniques des contrats d'assurance soumis à un aléa d'assurance significatif (mortalité, longévité, invalidité, incapacité, etc.) et les passifs techniques des contrats d'investissement comportant une clause de participation aux bénéfices discrétionnaire, relevant de la norme IFRS 4. La clause de participation discrétionnaire octroie aux souscripteurs des contrats d'assurance vie le droit de recevoir, en plus de la rémunération garantie, une quote-part des résultats financiers réalisés ;
- les autres passifs d'assurance afférents aux contrats en unités de compte qui relèvent de la norme IAS 39 (c'est-à-dire les contrats d'investissement sans participation discrétionnaire) ;
- la participation aux bénéfices différée passive ;
- les dettes nées d'opérations d'assurance et de réassurance, dont les dettes envers les assurés ;

- les instruments financiers dérivés des activités d'assurance, comptabilisés à la valeur de marché par résultat, dont la valeur de marché est négative. Les entités d'assurance du Groupe souscrivent des instruments dérivés à des fins de couverture des placements.

Les passifs financiers qui ne sont pas des passifs d'assurance, (par exemple les dettes subordonnées) relèvent de la norme IAS 39. Ils sont présentés en « Passifs financiers au coût amorti ».

Contrats d'assurance et de réassurance et contrats d'investissement avec participation aux bénéfices discrétionnaire

Les garanties proposées en assurance vie couvrent principalement le risque décès (assurance temporaire, rentes viagères, remboursement d'emprunts ou garanties plancher des contrats en unités de compte) et en assurance des emprunteurs, l'invalidité, l'incapacité de travail et le chômage.

En assurance vie, les provisions techniques sont principalement constituées des provisions mathématiques qui correspondent au minimum aux valeurs de rachat des contrats et des provisions pour participation aux bénéfices exigible et différée.

La provision pour participation aux bénéfices différée comprend les montants résultant de l'application de la « comptabilité reflet », correspondant à la quote-part des assurés, principalement des sociétés d'assurance vie en France, dans les plus et moins-values latentes sur les actifs, lorsque la rémunération des contrats est liée à leur rendement. Cette quote-part est une moyenne issue de calculs stochastiques sur les plus et moins-values latentes attribuées aux assurés dans le cadre des scénarii étudiés.

La réserve de capitalisation dotée dans les comptes sociaux des sociétés d'assurance vie françaises du fait de la vente de valeurs mobilières amortissables, avec pour objet de différer une partie des plus-values nettes dégagées afin de maintenir le rendement actuariel du portefeuille constitué en représentation des engagements à l'égard des assurés, est reclassée en provision pour participation aux bénéfices différée passive dans les comptes consolidés du Groupe pour autant que son utilisation apparaisse fortement probable.

En assurance non-vie, les provisions techniques sont constituées des provisions pour primes non acquises (fractions de primes émises correspondant aux exercices futurs) et pour sinistres à payer incluant les frais de gestion des sinistres.

A la date de clôture, un test de suffisance du passif est réalisé : le niveau des provisions techniques (net des frais d'acquisition restant à étaler) est comparé à la valeur moyenne, issue de calculs stochastiques, des flux futurs de trésorerie. L'ajustement éventuel des provisions techniques est constaté en résultat de la période.

En cas d'existence d'une moins-value latente nette sur les actifs entrant dans le champ d'application de la « comptabilité reflet », il est constaté une participation différée active pour le montant dont l'imputation sur des participations aux bénéfices futures des assurés est fortement probable. L'appréciation de la recouvrabilité de cette participation différée active est effectuée de manière prospective, en tenant compte des participations aux bénéfices différées passives comptabilisées par ailleurs, des plus-values sur actifs financiers non constatées dans les comptes du fait des options retenues pour leur comptabilisation (actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et placements immobiliers évalués au coût), de la capacité et de l'intention de l'entreprise de conserver les placements en moins-value latente.

Contrats d'investissement sans participation aux bénéfices discrétionnaire

Les contrats d'investissement sans participation aux bénéfices discrétionnaire correspondent principalement à des contrats en unités de compte qui ne répondent pas à la définition de contrats d'assurance et d'investissement avec participation discrétionnaire.

Les passifs afférents aux contrats en unités de compte sont évalués par référence à la valeur de marché des actifs servant de support à ces contrats à la date d'arrêt.

1.g IMMOBILISATIONS

Les immobilisations inscrites au bilan du Groupe comprennent les immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation ainsi que les immeubles de placement. Les droits d'utilisation relatifs aux actifs pris en location (cf. § 1.h.2) sont présentés dans les postes d'immobilisations correspondant aux actifs similaires détenus.

Les immobilisations d'exploitation sont utilisées à des fins de production de services, ou administratives. Elles incluent les biens autres qu'immobiliers, donnés en location simple.

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et valoriser le capital investi.

Les immeubles de placement sont comptabilisés au coût, à l'exception de ceux représentatifs de contrats d'assurance ou d'investissement dont le risque est supporté par les assurés (contrats en unité de compte), qui sont valorisés à la valeur de marché par résultat et présentés au bilan dans la rubrique « Placements des activités d'assurance » (note 1.f.2).

Les immobilisations d'exploitation sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation.

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. Seuls les biens donnés en location simple sont réputés avoir une valeur résiduelle, la durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Les durées d'amortissement retenues pour les immeubles de bureaux sont de 80 et 60 ans pour le gros œuvre des immeubles de prestige et les autres immeubles respectivement, 30 ans pour les façades, 20 ans pour les installations générales et techniques et 10 ans pour les agencements.

Les logiciels sont amortis, selon leur nature, sur des durées n'excédant pas 8 ans pour les développements d'infrastructure et 3 ans ou 5 ans pour les développements essentiellement liés à la production de services rendus à la clientèle.

Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger la durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an sur le modèle de celui effectué pour les survaleurs affectées aux ensembles homogènes de métiers.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les plus ou moins-values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

Les plus ou moins-values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

1.h CONTRATS DE LOCATION

Les différentes sociétés du Groupe peuvent être le preneur ou le bailleur de contrats de location.

1.h.1 SOCIETE DU GROUPE BAILLEUR DU CONTRAT DE LOCATION

Les contrats de location consentis par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

- **Contrats de location-financement**

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance. Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les provisions constatées sur ces créances suivent les mêmes règles que celles décrites pour les actifs financiers comptabilisés au coût amorti.

- **Contrats de location simple**

Est un contrat de location simple, un contrat par lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur sa durée d'utilité. L'amortissement du bien s'effectue hors valeur résiduelle tandis que les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location. Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

1.h.2 SOCIETE DU GROUPE PRENEUR DU CONTRAT DE LOCATION

Les contrats de location conclus par le Groupe à l'exception des contrats d'une durée inférieure ou égale à 12 mois et des contrats de faible valeur sont comptabilisés au bilan à l'actif en tant que droits d'utilisation et au passif en dettes financières au titre des loyers et autres paiements liés pendant la durée de la location. Le droit d'utilisation est amorti linéairement et la dette financière est amortie actuariellement sur la durée du contrat de location. Les coûts de démantèlement correspondant à des agencements spécifiques et significatifs sont intégrés au droit d'utilisation initial par contrepartie des provisions de passif.

Les principales hypothèses utilisées dans l'évaluation des droits d'utilisation et dettes de location sont les suivantes :

- les durées de location correspondent à la période non résiliable des contrats, complétée le cas échéant des options de renouvellement dont l'exercice est jugé raisonnablement certain. En France par exemple, le contrat type en immobilier est le contrat de bail commercial dit bail « trois, six, neuf », pour lequel la période exécutoire de base est au maximum de neuf ans, avec une première période de trois ans non résiliable suivie de deux périodes optionnelles de renouvellement de trois ans ; ainsi, suivant les analyses, les durées peuvent être de trois, six ou neuf ans. Lorsque des investissements de type agencements, aménagements et installations sont effectués dans le cadre du contrat, la durée du contrat de location est alignée sur la durée d'amortissement de ceux-ci. Pour les contrats renouvelables tacitement (avec ou sans période exécutoire), des droits d'utilisation et des passifs de location sont comptabilisés sur la base d'une estimation de la durée économique raisonnablement prévisible des contrats, période minimale d'occupation incluse ;
- les taux d'actualisation utilisés pour calculer le droit d'utilisation et la dette de location sont déterminés pour chaque actif comme le taux implicite du contrat s'il est disponible, ou plus généralement en fonction du taux

marginal d'endettement des preneurs à la date de signature. Le taux marginal d'endettement est déterminé en tenant compte de la durée moyenne (duration) du contrat ;

- en cas de modification du contrat, il est procédé à une nouvelle appréciation de l'obligation locative en tenant compte de la nouvelle durée résiduelle du contrat et donc à une nouvelle évaluation du droit d'utilisation et du passif de location.

1.i ACTIFS DETENUS EN VUE DE LA VENTE ET ACTIVITES ABANDONNEES

Lorsque le Groupe décide de vendre des actifs ou un groupe d'actifs et de passifs, et lorsqu'il est hautement probable que cette vente interviendra dans les douze mois, ces actifs sont présentés séparément au bilan dans le poste « Actifs destinés à être cédés ». Les passifs qui leur sont éventuellement liés sont présentés séparément dans le poste « Dettes liées aux actifs destinés à être cédés ». Lorsque le Groupe est engagé dans un plan de vente impliquant la perte de contrôle d'une filiale hautement probable dans le délai d'un an, il classe tous les actifs et les passifs de cette filiale comme détenus en vue de la vente.

Dès lors qu'ils sont classés dans cette catégorie, les actifs ou le groupe d'actifs et de passifs sont évalués au plus bas de leur valeur comptable et de leur valeur de marché nette des coûts de sortie.

Les actifs concernés cessent d'être amortis. En cas de perte de valeur constatée sur un actif ou un groupe d'actifs et de passifs, une dépréciation est constatée en résultat. Les pertes de valeur comptabilisées à ce titre sont réversibles.

En outre, lorsqu'un groupe d'actifs et de passifs destiné à la vente constitue un ensemble homogène de métiers, il est qualifié d'activité abandonnée. Les activités abandonnées incluent à la fois les activités destinées à être cédées, les activités arrêtées, ainsi que les filiales acquises exclusivement dans une perspective de revente.

Dans ce cas, les pertes et profits relatifs à ces opérations sont présentés séparément au compte de résultat, sur la ligne « Résultat net des activités destinées à être cédées ». Ce poste inclut les résultats nets après impôt des activités abandonnées, le résultat net après impôt lié à l'évaluation à la valeur de marché (nette des coûts de vente), et le résultat net après impôt de la cession.

1.j AVANTAGES BENEFICIAINT AU PERSONNEL

Les avantages consentis au personnel du Groupe sont classés en quatre catégories :

1. les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, l'intéressement, la participation, l'abondement ;
2. les avantages à long terme qui comprennent les congés rémunérés et les primes liées à l'ancienneté, certaines rémunérations différées versées en numéraire ;
3. les indemnités de fin de contrat de travail ;
4. les avantages postérieurs à l'emploi constitués notamment en France par les compléments de retraite bancaire, et les primes de fin de carrière, et à l'étranger par des régimes de retraite portés pour certains d'entre eux par des fonds de pension.

- **Avantages à court terme**

L'entreprise comptabilise une charge lorsqu'elle a utilisé les services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

- **Avantages à long terme**

Les avantages à long terme désignent les avantages, autres que les avantages à court terme, les avantages postérieurs à l'emploi et les indemnités de fin de contrat de travail. Sont notamment concernées les rémunérations

différées de plus de douze mois, versées en numéraire et non indexées sur le cours de l'action BNP Paribas, qui sont provisionnées dans les comptes de l'exercice auquel elles se rapportent.

La méthode d'évaluation actuarielle est similaire à celle qui s'applique aux avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, mais les éléments de réévaluation sont comptabilisés en résultat et non pas en capitaux propres.

- **Indemnités de fin de contrat de travail**

Les indemnités de fin de contrat de travail sont les avantages accordés à un membre du personnel en contrepartie de la cessation de son emploi résultant soit de la résiliation par le Groupe du contrat de travail avant l'âge légal du départ en retraite soit de la décision du membre du personnel de partir volontairement en échange d'une indemnité. Les indemnités de fin de contrat de travail exigibles plus de douze mois après la date de clôture font l'objet d'une actualisation.

- **Avantages postérieurs à l'emploi**

Conformément aux principes généralement admis, le Groupe distingue les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies.

Les régimes qualifiés de « régimes à cotisations définies » ne sont pas représentatifs d'un engagement pour l'entreprise et ne font l'objet d'aucune provision. Le montant des cotisations appelées pendant l'exercice est constaté en charges.

Seuls les régimes qualifiés de « régimes à prestations définies » sont représentatifs d'un engagement à la charge de l'entreprise qui donne lieu à évaluation et provisionnement.

Le classement dans l'une ou l'autre de ces catégories s'appuie sur la substance économique du régime pour déterminer si le Groupe est tenu ou pas, par les clauses d'une convention ou par une obligation implicite, d'assurer les prestations promises aux membres du personnel.

Les avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies font l'objet d'évaluations actuarielles tenant compte d'hypothèses démographiques et financières.

Le passif net comptabilisé au titre des régimes postérieurs à l'emploi est la différence entre la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies et la valeur de marché des actifs du régime (s'ils existent).

La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est déterminée en utilisant les hypothèses actuarielles retenues par l'entreprise et en appliquant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode d'évaluation tient compte d'un certain nombre de paramètres propres à chaque pays ou entité du Groupe tels que des hypothèses démographiques, de départs anticipés, d'augmentations des salaires et de taux d'actualisation et d'inflation.

Lorsque le montant des actifs de couverture excède la valeur de l'engagement, un actif est comptabilisé s'il est représentatif d'un avantage économique futur pour le Groupe prenant la forme d'une économie de cotisations futures ou d'un remboursement attendu d'une partie des montants versés au régime.

La charge annuelle comptabilisée en frais de personnel au titre des régimes à prestations définies est représentative des droits acquis pendant la période par chaque salarié correspondant au coût des services rendus, des intérêts nets liés à l'actualisation du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies, des coûts des services passés résultant des éventuelles modifications ou réductions de régimes, ainsi que des conséquences des liquidations éventuelles de régimes.

Les éléments de réévaluation du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies sont comptabilisés directement en capitaux propres sans jamais affecter le résultat. Ils comprennent les écarts actuariels, le rendement des actifs du régime et la variation de l'effet du plafonnement éventuel de l'actif (à l'exclusion des montants pris en compte dans le calcul des intérêts nets sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies).

1.k PAIEMENTS A BASE D' ACTIONS

Les paiements à base d'actions sont constitués par les paiements fondés sur des actions émises par le Groupe, qu'ils soient dénoués par la remise d'actions ou par un versement de numéraire dont le montant dépend de l'évolution de la valeur des actions.

- **Plans d'attribution d'options de souscription d'actions (stock-options) et d'actions gratuites**

La charge afférente aux plans attribués est étalée sur la période d'acquisition des droits, dans la mesure où l'obtention de l'avantage est soumise à une condition de présence.

Cette charge, inscrite dans les frais de personnel, dont la contrepartie figure en capitaux propres, est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le Conseil d'administration.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles financiers de valorisation prenant en compte le cas échéant les conditions de performance relative de l'action BNP Paribas sont utilisés. La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option ou de l'action gratuite attribuée par le nombre estimé d'options ou d'actions gratuites acquises en fin de période d'acquisition des droits compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

Seules les hypothèses relatives au départ des bénéficiaires et aux conditions de performance qui ne sont pas liées à la valeur du titre BNP Paribas font l'objet d'une réestimation au cours de la période d'acquisition des droits et donnent lieu à un réajustement de la charge.

- **Rémunérations variables différées versées en espèces indexées sur le cours de l'action**

Ces rémunérations sont comptabilisées dans les charges des exercices au cours desquels le salarié rend les services correspondants.

Lorsque le paiement à base d'actions des rémunérations variables différées est explicitement soumis à une condition d'acquisition liée à la présence, les services sont présumés reçus sur la période d'acquisition et la charge de rémunération correspondante est inscrite, prorata temporis sur cette période, en frais de personnel en contrepartie d'une dette. La charge est révisée pour tenir compte de la non-réalisation des conditions de présence ou de performance, et de la variation de valeur du titre BNP Paribas.

En l'absence de condition de présence, la charge est constatée, sans étalement, par contrepartie d'une dette qui est ensuite réestimée à chaque clôture en fonction des éventuelles conditions de performance et de la variation de valeur du titre BNP Paribas, et ce jusqu'à son règlement.

1.l PROVISIONS DE PASSIF

Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux et aux contrats d'assurance, concernent principalement les provisions pour restructuration, litiges, amendes et pénalités.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

1.m IMPOT COURANT ET DIFFERE

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du Groupe sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

Des impôts différés sont comptabilisés lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Des passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception :

1. des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le Groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les impôts différés actifs et passifs sont évalués selon la méthode du report variable au taux d'impôt dont l'application est présumée sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt et réglementations fiscales qui ont été adoptés ou le seront avant la date de clôture de la période. Ils ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les impôts différés actifs ou passifs sont compensés quand ils trouvent leur origine au sein d'un même groupe fiscal, relèvent de la même autorité fiscale, et lorsqu'existe un droit légal de compensation.

S'agissant de l'évaluation des positions fiscales incertaines, le Groupe adopte la démarche suivante :

- la probabilité qu'un traitement fiscal incertain soit agréé par les autorités fiscales est appréciée ;
- l'incertitude éventuelle est reflétée lors de la détermination du résultat fiscal en retenant soit le montant le plus probable (probabilité d'occurrence la plus élevée), soit l'espérance mathématique (somme des résultats possibles pondérés par leur probabilité d'occurrence).

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge d'impôt dans le compte de résultat, à l'exception de ceux relatifs à une transaction ou un événement directement comptabilisé en capitaux propres, qui sont également imputés sur les capitaux propres. Ceci concerne en particulier l'effet d'impôt relatif aux coupons versés sur les instruments financiers émis par le Groupe et qualifiés d'instruments de capitaux propres comme les Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée.

Les crédits d'impôt sur revenus de créances et de portefeuilles titres, lorsqu'ils sont effectivement utilisés en règlement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice, sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits auxquels ils se rattachent. La charge d'impôt correspondante est maintenue dans la rubrique « Impôt sur les bénéfices » du compte de résultat.

1.n UTILISATION D'ESTIMATIONS DANS LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS

La préparation des états financiers du Groupe exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives. Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des états financiers pour procéder aux estimations nécessaires. Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les états financiers.

Ainsi est-ce en particulier le cas :

1. de l'analyse du critère des flux de trésorerie de certains actifs financiers ;
2. du calcul des pertes de crédit attendues. Ceci concerne plus particulièrement l'évaluation du critère d'augmentation significative du risque de crédit, les modèles et hypothèses utilisés pour la mesure des pertes de crédit attendues, la détermination des différents scénarios économiques et de leur pondération ;

3. de l'analyse des crédits renégociés afin de déterminer leur maintien au bilan ou leur décomptabilisation ;
- de l'analyse du caractère actif ou non d'un marché et de l'usage de modèles internes pour le calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés sur un marché actif classés en « Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres » ou en « Instruments financiers en valeur de marché par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels une information est donnée dans les notes annexes aux états financiers ;
- des hypothèses retenues pour apprécier la sensibilité de la valeur de marché des instruments financiers à chaque type de risque de marché, ainsi que la sensibilité de ces valorisations aux principaux paramètres non observables telles que présentées dans les notes annexes aux états financiers ;
- de la pertinence de la qualification de certaines couvertures de résultat par des instruments financiers dérivés et de la mesure de l'efficacité des stratégies de couverture ;
- des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels ;
- de l'estimation des valeurs résiduelles d'immobilisations faisant l'objet de contrats de location simple et servant de base à la détermination de leur amortissement ainsi que leur dépréciation éventuelle notamment en lien avec l'effet des considérations environnementales sur l'évaluation des prix futurs des véhicules d'occasion ;
- des actifs d'impôt différé ;
- de l'estimation des provisions techniques d'assurance et de la participation aux bénéfices différée ;
- de la détermination de l'incertitude sur les traitements fiscaux et des autres provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges. En particulier, l'issue et l'impact potentiel des enquêtes et litiges en cours est difficile à prédire avant leur terme. L'estimation des provisions est réalisée en prenant en compte toutes les informations disponibles à la date d'établissement des comptes notamment la nature du litige, les faits sous-jacents, les procédures en cours et les décisions de justice, y compris celles relatives à des cas similaires. Le Groupe peut également avoir recours à des avis d'experts et de conseillers indépendants afin d'exercer son jugement.

1.0 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales, ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux placements des activités d'assurance et aux titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou coentreprises consolidées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors titres de créances négociables).

2. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT DU PREMIER SEMESTRE 2022

2.a MARGE D'INTERETS

Le Groupe BNP Paribas présente sous les rubriques « Intérêts et produits assimilés » et « Intérêts et charges assimilées » la rémunération déterminée selon la méthode du taux d'intérêt effectif (intérêts, commissions et frais) des instruments financiers évalués au coût amorti et des instruments financiers en valeur de marché par capitaux propres.

Ces rubriques incluent également la rémunération des instruments financiers non détenus à des fins de transaction dont les caractéristiques ne permettent pas une comptabilisation au coût amorti ou en valeur de marché par capitaux propres, ainsi que celle des instruments financiers que le Groupe a désignés comme évaluables en valeur de marché par résultat. La variation de valeur calculée hors intérêts courus sur ces instruments financiers en valeur de marché par résultat est comptabilisée sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Les produits et charges d'intérêts sur les dérivés de couverture de valeur de marché sont présentés avec les revenus des éléments dont ils contribuent à la couverture des risques. De même, les produits et charges d'intérêts sur les dérivés de couverture économique des opérations désignées en valeur de marché par résultat sont rattachés aux rubriques qui enregistrent les intérêts de ces opérations.

Dans le cas d'intérêts négatifs associés à des prêts et créances ou à des dettes envers la clientèle et les établissements de crédit, ceux-ci sont comptabilisés respectivement en charges d'intérêts ou en produits d'intérêts.

En millions d'euros	1er semestre 2022			1er semestre 2021 <i>retraité selon IFRS 5</i>		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Instruments financiers au coût amorti	13 655	(4 497)	9 158	11 816	(3 376)	8 440
Comptes et prêts / emprunts	12 163	(3 200)	8 963	10 560	(2 405)	8 155
Opérations de pensions	115	(8)	107	83	(20)	63
Opérations de location-financement	860	(50)	810	765	(45)	720
Titres de dette	517		517	408		408
Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées		(1 239)	(1 239)		(906)	(906)
Instruments financiers en valeur de marché par capitaux propres	425	-	425	756	-	756
Instruments financiers en valeur de marché par résultat (hors portefeuille de transaction)	20	(70)	(50)	73	(176)	(103)
Instruments de couverture de résultats futurs	1 271	(718)	553	954	(472)	482
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux	1 544	(1 290)	254	1 263	(966)	297
Passif de location	-	(22)	(22)	-	(22)	(22)
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	16 915	(6 597)	10 318	14 862	(5 012)	9 850

Le total des produits d'intérêts sur les créances ayant fait l'objet d'une dépréciation individuelle s'élève à 145 millions d'euros pour le premier semestre 2022 contre 175 millions d'euros pour le premier semestre 2021.

Le Groupe a souscrit au programme de TLTRO III (*targeted longer-term refinancing operations*), tel que modifié par le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne en mars 2020 et décembre 2020 (voir note 4.f). Le Groupe a répondu aux critères de croissance d'octroi de crédit lui permettant de bénéficier d'un taux plus favorable (taux moyen de la facilité de dépôt (« DFR ») -50 points de base les deux premières années, et DFR moyen sur la durée de vie de l'opération de TLTRO III l'année suivante). Ce taux révisable est considéré comme un taux de marché car il est applicable à tous les établissements de crédit répondant aux critères d'octroi définis par la Banque centrale européenne. Le taux d'intérêt effectif de ces passifs financiers est déterminé pour chaque période de référence, ses deux composantes (taux de référence et marge) ayant un caractère révisable. Il correspond au taux nominal, soit -1 % en 2020, en 2021 et jusqu'à juin 2022. A partir de juin 2022 jusqu'à maturité, il sera basé sur la moyenne des DFR quotidiens sur la durée de vie de l'opération de TLTRO III (soit jusqu'à une période de trois ans).

2.b COMMISSIONS

En millions d'euros	1er semestre 2022			1er semestre 2021 <i>retraité selon IFRS 5</i>		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	2 325	(554)	1 771	2 096	(469)	1 627
Opérations sur titres et dérivés	1 034	(806)	228	1 212	(822)	390
Engagements de financement et de garantie	585	(41)	544	597	(49)	548
Prestations de service et gestion d'actifs	2 732	(186)	2 546	2 606	(188)	2 418
Autres	598	(628)	(30)	614	(559)	55
Produits et charges de commissions	7 274	(2 215)	5 059	7 125	(2 087)	5 038
- dont détention ou placement d'actifs pour le compte de la clientèle, de fiducies, d'institutions de retraite ou de prévoyance et d'autres institutions	1 675	(127)	1 548	1 542	(124)	1 418
- dont instruments financiers non évalués à la valeur de marché par résultat	1 534	(165)	1 369	1 567	(196)	1 371

2.c GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUES EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT

Les gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat recouvrent les éléments de résultat afférents aux instruments financiers gérés au sein d'un portefeuille de transaction, aux instruments financiers que le Groupe a désigné comme évaluables en valeur de marché par résultat, aux titres de capitaux propres non détenus à des fins de transaction pour lesquels l'option de comptabilisation en valeur de marché par capitaux propres n'a pas été retenue, ainsi qu'aux instruments de dette dont les flux de trésorerie ne sont pas uniquement constitués de paiements relatifs au principal et d'intérêts sur le principal ou dont le modèle de gestion n'est pas de collecter les flux de trésorerie ni de collecter les flux de trésorerie et de vendre les actifs.

Ces éléments de résultat comprennent les dividendes sur ces instruments et excluent les revenus et charges d'intérêts des instruments financiers évalués en valeur de marché sur option et des instruments dont les flux de trésorerie ne sont pas uniquement des paiements relatifs au principal et aux intérêts sur le principal ou dont le modèle de gestion n'est pas de collecter les flux de trésorerie ni de collecter les flux de trésorerie et de vendre les actifs, qui sont présentés dans la « Marge d'intérêts » (note 2.a).

En millions d'euros	1er semestre 2022	1er semestre 2021 <i>retraité selon IFRS 5</i>
Instruments financiers du portefeuille de transaction	(5 842)	5 135
Instruments financiers de taux et de crédit	(5 854)	(2 563)
Instruments financiers de capital	(6 042)	4 967
Instruments financiers de change	4 388	1 528
Opérations de pension	(49)	80
Autres instruments financiers	1 715	1 123
Instruments évalués en valeur de marché sur option	11 140	(1 359)
Autres instruments financiers comptabilisés en valeur de marché par résultat	311	308
Instruments de dette	(39)	(5)
Instruments de capitaux propres	350	313
Incidence de la comptabilité de couverture	(27)	(14)
Instruments dérivés de couverture de valeur	(7 377)	(1 467)
Composantes couvertes des instruments financiers ayant fait l'objet d'une évaluation	7 350	1 453
Gains nets sur instruments financiers évalués en valeur de marché par résultat	5 582	4 070

Les montants de gains et pertes des instruments financiers évalués en valeur de marché sur option sont relatifs principalement à des instruments dont les variations de valeur sont susceptibles d'être compensées par celles d'instruments financiers dérivés du portefeuille de transaction qui les couvrent économiquement.

Les gains nets du portefeuille de transaction comprennent, pour un montant négligeable au titre des premiers semestres 2022 et 2021, l'inefficacité liée aux couvertures de résultats futurs.

Les facteurs potentiels d'inefficacité sont les différences entre les instruments de couverture et les instruments couverts, notamment du fait de divergences dans les caractéristiques des instruments, telles que la fréquence et la date de révision des index de taux, la fréquence des paiements et les courbes d'actualisation utilisées, ou lorsque les instruments dérivés ont une valeur de marché non nulle à la date de documentation de la relation de couverture. Les ajustements de valeur pour risque de contrepartie s'appliquant aux instruments de couverture sont également sources d'inefficacité.

Les variations de valeur cumulées en capitaux propres relatives à des couvertures de flux futurs interrompues qui ont été reclassées en résultat du premier semestre 2022 sont non significatives, dans tous les cas, que l'instrument couvert existe ou n'existe plus.

2.d GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS EVALUES EN VALEUR DE MARCHÉ PAR CAPITAUX PROPRES

En millions d'euros	1er semestre 2022	1er semestre 2021 retraité selon IFRS 5
Plus ou moins-values sur instruments de dette	-	37
Produits de dividendes sur instruments de capitaux propres	110	70
Gains nets sur instruments financiers en valeur de marché par capitaux propres	110	107

Les produits d'intérêt relatifs aux titres de dette sont compris dans la note 2.a *Marge d'intérêts* et la charge de dépréciation liée à l'insolvabilité éventuelle des émetteurs est présentée au sein de la note 2.h *Coût du risque*.

2.e PRODUITS NETS DES ACTIVITES D'ASSURANCE

En millions d'euros	1er semestre 2022	1er semestre 2021 retraité selon IFRS 5
Primes acquises	14 683	14 034
Produits nets sur contrats d'investissement sans participation aux bénéfices discrétionnaire et autres prestations	12	14
Produits nets des placements	(9 662)	9 081
Charges techniques des contrats	(1 594)	(19 795)
Charges de cessions en réassurance	(201)	(88)
Charges de prestations externes	(943)	(928)
Produits nets des activités d'assurance	2 295	2 318

- **Produits nets des placements**

En millions d'euros	1er semestre 2022	1er semestre 2021 retraité selon IFRS 5
Résultat sur actifs disponibles à la vente	1 330	1 752
<i>Intérêts et dividendes</i>	1 461	1 390
<i>Variation des dépréciations</i>	(17)	(3)
<i>Plus et moins-values réalisées</i>	(114)	365
Résultat sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat	(11 079)	7 193
Résultat sur instruments financiers au coût amorti	50	74
Résultat des immeubles de placement	39	68
Quote-part de résultat des entités sous influence notable représentant des	1	(4)
Autres charges liées aux placements	(3)	(2)
Total produits nets des placements	(9 662)	9 081

2.f PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITES

En millions d'euros	1er semestre 2022			1er semestre 2021 <i>retraité selon IFRS 5</i>		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets des immeubles de placement	36	(21)	15	32	(19)	13
Produits nets des immobilisations en	6 544	(5 213)	1 331	6 239	(5 297)	942
Produits nets de l'activité de promotion	299	(238)	61	493	(438)	55
Autres produits nets	772	(848)	(76)	1 002	(1 044)	(42)
Total net des produits et charges des autres activités	7 651	(6 320)	1 331	7 766	(6 798)	968

2.g AUTRES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

En millions d'euros	1er semestre 2022	1er semestre 2021 <i>retraité selon IFRS 5</i>
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	(4 329)	(3 939)
Taxes et contributions ⁽¹⁾	(2 137)	(1 714)
Total des autres charges générales d'exploitation	(6 466)	(5 653)

⁽¹⁾ Les contributions au fonds de résolution européen, y compris contributions exceptionnelles, s'élèvent à 1 256 millions d'euros au premier semestre 2022 contre 967 millions d'euros au premier semestre 2021.

2.h COUT DU RISQUE

Le modèle général d'évaluation des dépréciations décrit dans la note 1.e.5 et utilisé par le Groupe s'articule autour des deux étapes suivantes :

- évaluer s'il y a une augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale et
- mesurer la provision pour dépréciation sur la base d'une perte attendue sur 12 mois ou sur la base d'une perte attendue sur la durée de vie (i.e. perte attendue à maturité).

Ces deux étapes doivent s'appuyer sur des informations prospectives.

Augmentation significative du risque de crédit

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

Le système de notation interne est décrit dans le chapitre 5 du Document d'enregistrement universel (partie 5.4 *Risque de crédit*). Cette section décrit la prise en compte des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les politiques de crédit et de notation, notamment par la mise en place d'un nouvel outil d'évaluation : l'*ESG Assessment*.

- *Facilités accordées aux grandes entreprises, institutions financières, États souverains et obligations*

L'indicateur utilisé pour évaluer l'augmentation significative du risque de crédit est la note interne de crédit de la contrepartie.

La détérioration de la qualité de crédit est considérée comme significative et la facilité (ou l'obligation) classée en strate 2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origination et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 3 crans (par exemple, un passage de la note 4- à la note 5-).

La mesure de simplification « risque de crédit faible » autorisée par IFRS 9 (i.e. selon laquelle les obligations avec une notation « investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en strate 1, et celles avec une notation « non-investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en strate 2) est utilisée uniquement pour les titres de dette pour lesquels aucune note interne n'est disponible en date de comptabilisation initiale.

- *Facilités accordées aux PME et clientèle de détail*

Pour les expositions relatives aux PME, l'indicateur utilisé pour évaluer l'augmentation significative du risque de crédit est également la note interne de crédit de la contrepartie. Du fait d'une volatilité plus importante dans l'échelle de notation interne utilisée, la détérioration est considérée comme significative et la facilité classée en strate 2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origination et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 6 crans.

Pour la clientèle de détail, deux autres indicateurs d'augmentation du risque de crédit peuvent être utilisés :

- probabilité de défaut (PD) : l'évolution de la probabilité défaut à 1 an est considérée comme une approximation raisonnable de l'évolution de la probabilité de défaut à maturité. La détérioration du risque de crédit est considérée comme significative et la facilité classée en strate 2, si le ratio (PD à 1 an en date de clôture / PD à l'origination) est supérieur à 4.
- existence d'un impayé au cours des 12 derniers mois : dans le métier spécialisé du crédit à la consommation, l'existence d'un incident de paiement éventuellement régularisé intervenu au cours des 12 derniers mois est considérée comme une augmentation significative du risque de crédit et la facilité est alors classée en strate 2.

De plus, pour l'ensemble des portefeuilles (hors métier spécialisé du crédit à la consommation) :

- la facilité est présumée être en strate 1 quand sa note interne est inférieure ou égale à 4- (ou sa PD à 1 an est inférieure ou égale à 0,25 %) en date de clôture, car les changements de probabilité de défaut liés à des dégradations de notation dans cette zone sont faibles, et donc considérés comme non « significatifs ».
- quand la note interne est supérieure ou égale à 9+ (ou quand la PD à 1 an est supérieure à 10 %) en date de clôture, compte tenu des pratiques du Groupe en matière d'émission de crédits, la détérioration est considérée comme significative et la facilité classée en strate 2 (dans la mesure où la facilité n'est pas dépréciée).

Le risque de crédit est présumé avoir augmenté significativement depuis la comptabilisation initiale et l'actif classé en strate 2, en cas de retard de paiement de plus de 30 jours.

Au cours du premier semestre 2022, les notes internes des contreparties russes (y compris la note souveraine) ont fait l'objet d'une dégradation systématique pour prendre en considération les événements récents entraînant ainsi le transfert de leurs encours en strate 2. Compte tenu du niveau d'exposition limité du Groupe sur ce pays, cette dégradation n'a toutefois pas eu d'effet significatif sur le coût du risque de la période.

Informations prospectives

Le Groupe prend en compte des informations prospectives à la fois dans l'estimation de l'augmentation significative du risque de crédit et dans la mesure des pertes de crédit attendues (Expected Credit Loss – « ECL »).

S'agissant de la détermination de l'augmentation significative du risque de crédit, au-delà des règles fondées sur la comparaison des paramètres de risque entre la date de comptabilisation initiale et la date de reporting, celle-ci est complétée par la prise en compte d'informations prospectives comme des paramètres macroéconomiques sectoriels et géographiques, susceptibles d'augmenter le risque de crédit de certaines expositions. Ces informations peuvent amener à resserrer les critères de passage en strate 2, et ainsi augmenter le montant de pertes de crédit attendues pour des expositions considérées comme particulièrement vulnérables au regard de ces paramètres prospectifs. Ainsi, pour des prêts n'ayant pas connu de dégradation significative de note de qualité de crédit depuis l'origination, ce dispositif peut conduire à classer des facilités en strate 2, en anticipation d'une dégradation à venir de leur notation individuelle supérieure au seuil de déclassement en lien avec les perspectives macroéconomiques de leur secteur et de leur géographie.

S'agissant de la mesure des pertes de crédit attendues, le Groupe a fait le choix de retenir 3 scénarios macroéconomiques par zone géographique, couvrant un large panel de conditions économiques futures potentielles :

- un scénario central, en ligne avec le scénario utilisé dans le cadre du processus budgétaire,
- un scénario adverse, correspondant au scénario utilisé trimestriellement dans le cadre des exercices de test de résistance réalisés par le Groupe,
- un scénario favorable, prenant en compte des situations où les performances économiques sont meilleures que prévues.

Le lien entre les scénarios macroéconomiques et la mesure de l'ECL est principalement établi par le biais de la modélisation des probabilités de défaut et par la déformation des matrices de migration de note interne (ou paramètre de risque). Les probabilités de défaut ainsi déterminées par les scénarios macroéconomiques permettent de mesurer les pertes attendues pour chaque scénario.

Le poids à attribuer aux pertes de crédit attendues calculées dans chacun des scénarios est fixé à 50% pour le scénario central et :

- le poids des deux scénarios alternatifs est défini selon la position dans le cycle économique. Dans l'approche retenue, le scénario adverse a un poids plus important dans les situations en haut de cycle que dans les situations en bas de cycle, en anticipation d'un retournement potentiel défavorable de l'économie;
- le poids minimum de chacun des scénarios alternatifs est de 10% et par conséquent le poids maximum est de 40%.

Par ailleurs, lorsque cela s'avère pertinent, la mesure des dépréciations peut prendre en compte des scénarios de vente des actifs.

Scénarios macroéconomiques

Les trois scénarios macroéconomiques sont définis avec un horizon de projection à 3 ans. Ils correspondent à :

- un scénario central, qui décrit la situation économique la plus probable sur l'horizon de projection. Ce scénario est mis à jour à une fréquence trimestrielle. Il est élaboré par la cellule de Recherche Economique du Groupe, en collaboration avec divers experts du Groupe. Les projections sont déclinées pour chaque marché significatif du Groupe (France, Italie, Belgique, États-Unis et zone euro), au travers des principales variables macroéconomiques (le Produit Intérieur Brut - PIB - et ses composantes, le taux de chômage, l'indice des prix à la consommation, les taux d'intérêt, les taux de change, le prix du pétrole, les prix du marché immobilier, etc.) qui sont déterminantes dans la modélisation des paramètres de risque utilisés dans le cadre du processus de test de résistance.

De plus, des ajustements post-modèles sont considérés pour prendre en compte le cas échéant les conséquences d'incidents climatiques sur les pertes attendues ;

- un scénario adverse, qui reflète l'impact de la matérialisation de risques pesant sur le scénario central, et dont il résulte une situation économique beaucoup plus défavorable. Un choc sur le PIB est appliqué avec une ampleur variable, mais de manière simultanée, aux différentes économies considérées. Les hypothèses retenues sont généralement cohérentes avec celles proposées par les régulateurs. Les autres variables (taux de chômage, inflation, taux d'intérêt, etc.) sont définies sur la base de relations économétriques établies, et de jugement d'expert ;
- un scénario favorable, qui reflète l'impact de la matérialisation de risques ayant un effet positif sur l'économie, et dont il résulte une situation économique bien plus favorable. Afin de parvenir à une estimation non biaisée des dépréciations, le scénario favorable est défini tel que la probabilité d'occurrence du choc appliqué sur le PIB (en moyenne, sur un cycle) est égale à la probabilité d'occurrence du choc correspondant dans le scénario adverse. L'ampleur des chocs ainsi observée correspond généralement à 80 %-95 % de celle des chocs adverses de même probabilité d'occurrence. Les autres variables (taux de chômage, inflation, taux d'intérêt, etc.) sont définies de la même manière que dans le scénario adverse.

Depuis juin 2021, les chocs favorables appliqués ont été substantiellement diminués, toute hausse plus marquée qu'anticipée dans le scénario central risquant d'être limitée par des contraintes d'offre.

Le lien entre les scénarios macroéconomiques et la mesure de l'ECL est complété par une approche permettant de prendre en compte des aspects d'anticipation non capturés par les modèles dans l'approche générique. Cela est en particulier le cas lorsque des événements sans précédent dans la chronique historique prise en compte pour construire les modèles se réalisent ou sont anticipés, ou lorsque la nature ou l'amplitude de variation d'un paramètre macroéconomique vient remettre en cause les corrélations passées. Ainsi, la situation d'inflation élevée et la hausse, actuelle et projetée, des taux d'intérêt correspond à un aspect non observé dans l'historique de référence. Dans ce contexte, le Groupe a développé une approche permettant de prendre en compte les perspectives économiques à venir dans l'appréciation de la solidité financière des contreparties. Cette approche consiste à simuler l'impact de la hausse des taux sur leurs ratios financiers et l'effet induit sur leur notation.

Scénario central

L'activité a fortement rebondi en 2021, reflétant (i) un rattrapage mécanique, (ii) des mesures de soutien des gouvernements et des banques centrales, et (iii) un moindre impact de la crise sanitaire sur l'activité.

La croissance devrait nettement ralentir courant 2022, en raison de la disparition de l'effet de rattrapage lié à la crise sanitaire, de l'impact de la situation en Ukraine et de politiques monétaires et budgétaires moins favorables. Ce ralentissement devrait se prolonger les années suivantes, les taux de croissance du PIB se rapprochant des taux potentiels.

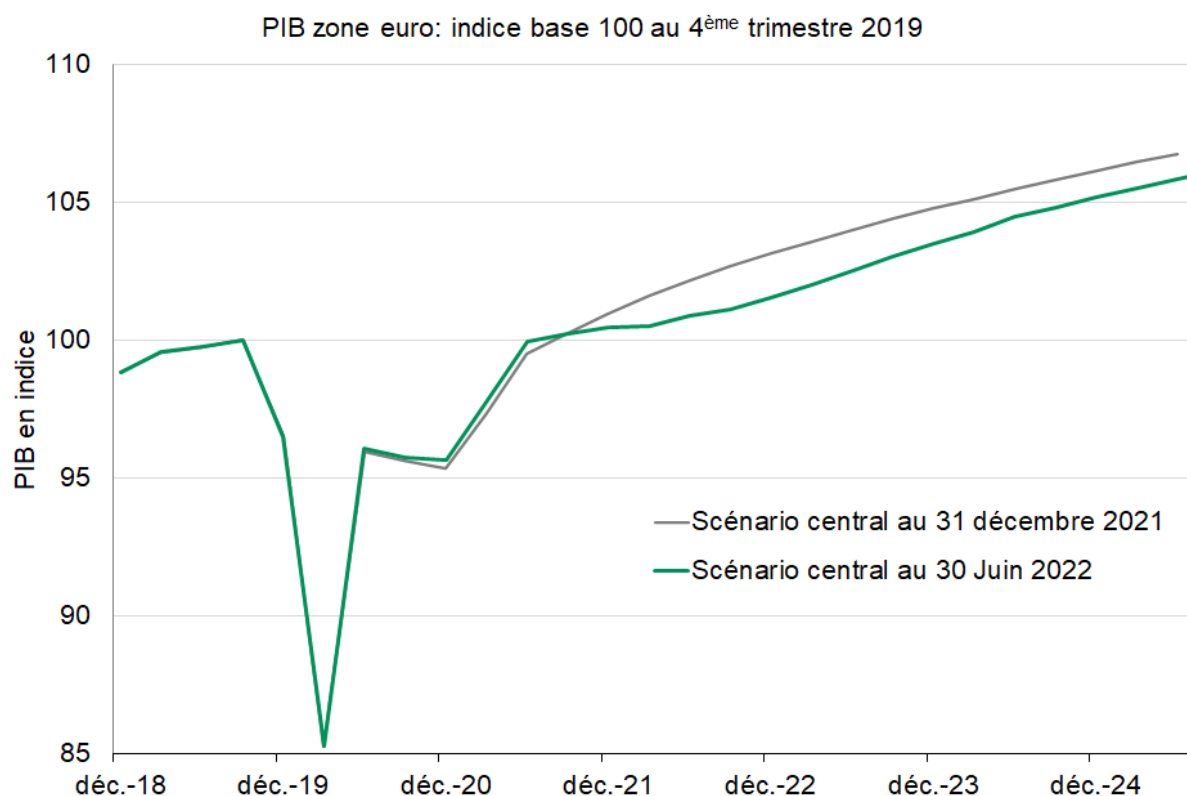
La révision à la baisse de la croissance, à la suite du conflit en Ukraine, est tout particulièrement prononcée dans les pays européens les plus exposés à cette situation, notamment ceux d'Europe de l'Est. Dans la zone euro, la croissance du PIB en 2022 est ainsi estimée en réduction de 1,4 point par rapport à celle estimée avant le déclenchement du conflit (2,4 % contre 3,8 %).

En parallèle, l'inflation devrait atteindre des niveaux très élevés dans de nombreux pays en 2022, reflétant la très forte hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires ainsi que de sérieuses contraintes en termes d'offres causées par la crise sanitaire et le conflit en Ukraine. Cette situation pourrait nourrir les tensions sociales, au-delà de ses effets directs sur le pouvoir d'achat des ménages. L'inflation se modérerait les années suivantes, en raison notamment de la dissipation des effets de la hausse des prix énergétiques et du durcissement des politiques monétaires et ce malgré les tensions observées sur le marché du travail, avec des taux de chômage particulièrement bas.

Le conflit en Ukraine a un impact significatif sur le scénario central en 2022 du fait qu'elle provoque une révision sensible à la baisse des projections de croissance et une révision en hausse très marquée des projections d'inflation

dans de nombreux pays. Ces pressions inflationnistes pourraient être limitées par les actions des banques centrales par le biais de l'augmentation sensible des taux d'intérêt en 2022 et 2023.

Le graphique ci-après présente une comparaison des projections du PIB de la zone euro retenues dans le scénario central pour le calcul des ECL au 31 décembre 2021 et au 30 juin 2022.



- **Taux de croissance du PIB, scénario central au 30 juin 2022**
(moyenne annuelle)

	2021	2022	2023	2024
Zone euro	5,4 %	2,4 %	1,5 %	1,8 %
France	7,0 %	2,7 %	1,5 %	1,7 %
Italie	6,6 %	2,3 %	1,1 %	1,3 %
Belgique	6,2 %	2,2 %	1,3 %	1,5 %
États-Unis	5,7 %	2,3 %	1,6 %	2,4 %

- **Taux des obligations souveraines à 10 ans, scénario central au 30 juin 2022**
(moyenne annuelle)

	2021	2022	2023	2024
Allemagne	-0,33 %	1,01 %	1,63 %	1,70 %
France	-0,04 %	1,50 %	2,08 %	2,10 %
Italie	0,73 %	2,96 %	3,69 %	3,70 %
Belgique	-0,05 %	1,48 %	2,13 %	2,20 %
États-Unis	1,45 %	2,99 %	3,38 %	3,13 %

Scénario adverse

Le scénario adverse suppose la matérialisation de certains risques baissiers, entraînant une trajectoire économique beaucoup moins favorable que dans le scénario central.

Deux risques principaux sont identifiés :

1. **Un risque dominant, le conflit en Ukraine et ses implications** : Les impacts mentionnés dans le scénario central pourraient s'aggraver, en fonction notamment des éventuels renforcements des sanctions qui pourraient entraîner de nouvelles perturbations sur les marchés des matières premières, les chaînes de valeur mondiales et le commerce. Ces éléments pèseraient encore plus sur l'inflation que dans le scénario central.
2. **Le risque lié à la crise sanitaire** : Même si le lien entre les difficultés sanitaires et les perturbations économiques s'est nettement atténué dans de nombreuses économies au cours de l'année écoulée notamment grâce à la vaccination, les difficultés liées à la crise sanitaire restent un risque important, du moins dans certains pays, comme l'illustrent les évolutions actuelles en Chine.

Ces deux principaux risques sont susceptibles d'alimenter un certain nombre d'évolutions négatives :

3. **Ruptures d'approvisionnement dans plusieurs secteurs** : ces ruptures sont susceptibles à la fois de peser sur l'activité et de soutenir l'inflation.
4. **Inflation plus élevée** : Les tensions sur les marchés des matières premières et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement stimulent l'inflation, avec des conséquences directes sur le pouvoir d'achat, et d'autres impacts indirects telle qu'une politique monétaire plus stricte.
5. **Risques géopolitiques** : Les tensions géopolitiques peuvent peser sur l'économie mondiale par le biais de chocs sur les prix des matières premières, les marchés financiers et la confiance des entreprises. La situation en Ukraine et les sanctions internationales engendrées ont renforcé ce facteur de risque. Les tensions en Moyen-Orient et en Asie sont sous surveillance.
6. **Evolution du commerce et de la mondialisation** : Le conflit en Ukraine crée des freins supplémentaires au commerce et à la mondialisation, s'ajoutant aux évolutions déjà négatives de ces dernières années (désaccords commerciaux entre les États-Unis et la Chine, volonté de certains gouvernements occidentaux de devenir plus autosuffisants dans certains domaines stratégiques).
7. **Des finances publiques moins favorables** : Les ratios de la dette publique rapportée au PIB ont augmenté massivement. Les banques centrales ont commencé à normaliser la politique monétaire, entraînant une hausse des rendements obligataires, qui pourraient générer dans certains pays des tensions du fait de l'écartement des spreads entre les obligations souveraines.
8. **Risques liés à la Chine** : Les mesures de confinement mais également les tensions immobilière et politiques, pourraient affecter les marchés mondiaux, le commerce et le prix des matières premières.

Le scénario adverse suppose la matérialisation des risques latents identifiés à partir du troisième trimestre 2022.

La prise en compte des risques liés au conflit en Ukraine se matérialise dans le scénario adverse par certaines nouvelles spécificités. D'une part, un choc d'activité supplémentaire est appliqué aux différentes économies considérées, en fonction de leur exposition perçue à cette situation (sur la base d'indicateurs portant sur différents canaux de transmission : exportations, dépendance énergétique, dépendance à la chaîne d'approvisionnement, poids de l'alimentation et de l'énergie dans l'inflation, liens d'investissement, liens politiques avec la Russie). D'autre part, l'inflation est, sur les premières années de l'horizon de projection, supposée plus élevée dans le scénario adverse que dans le scénario central, afin de matérialiser les effets spécifiques de cette crise en la matière (prix de l'énergie et de l'alimentation plus élevés, perturbations des chaînes d'approvisionnement).

Parmi les pays considérés, les niveaux de PIB dans le scénario adverse se situent entre 5,8 % et 10,2 % en-deçà de ceux du scénario central, à la fin de la période de choc (trois ans), au 30 juin 2022. En particulier, cet écart atteint 8,7 % en moyenne dans la zone euro et 5,8 % aux États-Unis.

Pondération des scénarios et sensibilité du coût du risque :

Au 30 juin 2022, la pondération du scénario adverse retenue par le Groupe est de 18 % et de 32 % pour le scénario favorable. Au 31 décembre 2021, la pondération du scénario adverse était en moyenne équivalente à celle du scénario favorable.

La sensibilité du montant des pertes attendues (ECL) sur l'ensemble des actifs financiers au coût amorti ou à la valeur de marché par capitaux propres et aux engagements de crédit est appréciée en comparant l'estimation des pertes attendues issue de la pondération des scénarios ci-dessus à celle issue de chacun des deux scénarios alternatifs :

- une hausse des ECL de 18 %, soit 1 050 millions d'euros selon le scénario adverse (18 % également au 31 décembre 2021) ;
- une baisse des ECL de 8 %, soit 450 millions d'euros selon le scénario favorable (12 % au 31 décembre 2021).

Adaptation du dispositif d'évaluation des pertes de crédit attendues pour prendre en compte les spécificités de la crise sanitaire :

Scénarios macroéconomiques en entrée des modèles :

La mesure de l'impact des scénarios macroéconomiques sur les pertes de crédit attendues a été ajustée pour refléter les spécificités de la crise sanitaire actuelle. Compte tenu des caractères exceptionnels du choc lié aux mesures de confinement temporaires et du soutien apporté par les gouvernements et les banques centrales, les paramètres des scénarios macroéconomiques pour les différents pays ou zones géographiques intégrés dans les modèles de calcul (calibrés sur la base des précédentes crises) ont été adaptés afin d'en extraire une dynamique de moyen terme de l'évolution macroéconomique et de minimiser ainsi une volatilité excessive.

En 2020, la perspective de moyen terme retenue sur le scénario central a réduit la perte de revenus pour la zone euro pour un montant largement inférieur à celui des dispositifs d'aide mis en place par les gouvernements et la Banque centrale européenne. Réciproquement, elle a conduit à une modération des impacts favorables des rebonds économiques constatés sur l'exercice 2021. Cette adaptation a pris fin en 2021.

Moratoires et garanties publiques :

Lorsque les nouveaux crédits bénéficient d'une garantie de l'État (principalement en France et en Italie), le calcul des pertes de crédit attendues a été ajusté en conséquence.

L'absence de report général d'échéance au bénéfice des personnes physiques, notamment en France, a conduit à identifier comme restructurées les créances ayant fait l'objet de mesures d'accompagnement non prévues initialement au contrat. Pour autant, ces mesures n'ont pas été considérées comme critère automatique de transfert vers la strate 2.

Ajustements post-modèles :

Des ajustements conservateurs ont été pris en compte lorsque les modèles utilisés se fondaient sur des indicateurs présentant des niveaux atypiques dans le contexte de la crise sanitaire et en lien avec les mesures de soutien, tels que la hausse des dépôts et la baisse des retards de paiements sur la clientèle de détail et les entrepreneurs.

Pour le métier spécialisé du crédit à la consommation, un ajustement conservateur avait été considéré en 2020 sur les crédits ayant fait l'objet d'un report d'échéance. En 2021, cet ajustement a été repris en lien avec le retour au paiement satisfaisant constaté sur ces crédits. Cependant, un ajustement conservateur avait été constitué pour compenser le niveau atypique des retards de paiements. Celui-ci est repris au premier semestre 2022.

Adaptation du dispositif d'évaluation des pertes de crédit attendues pour prendre en compte la hausse significative de l'inflation et des taux d'intérêt :

Des ajustements complémentaires ont été constitués au premier semestre 2022 afin de tenir compte des effets de l'inflation et de la hausse des taux. Par exemple, au sein du métier spécialisé du crédit à la consommation, des ajustements ont été considérés pour les catégories de clientèle les plus sensibles à la baisse progressive de leur reste-à-vivre.

L'ensemble de ces ajustements représente 5,0 % du montant total des pertes de crédit attendues au 30 juin 2022, contre 4,8 % au 31 décembre 2021.

• Coût du risque de la période

En millions d'euros	1er semestre 2022	1er semestre 2021 retraité selon IFRS 5	1er semestre 2021 y compris activités destinées à être cédées
Dotations nettes aux dépréciations	(1 319)	(1 586)	(1 628)
Récupérations sur créances amorties	185	140	185
Pertes sur créances irrécouvrables	(276)	(261)	(266)
Total du coût du risque de la période	(1 410)	(1 707)	(1 709)

Coût du risque de la période par catégorie comptable et nature d'actifs

En millions d'euros	1er semestre 2022	1er semestre 2021 retraité selon IFRS 5
Banques centrales	(5)	(2)
Instruments financiers en valeur de marché par résultat	(1)	4
Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres	5	(8)
Actifs au coût amorti	(1 409)	(1 544)
<i>dont prêts et créances</i>	(1 406)	(1 538)
<i>dont titres de dette</i>	(3)	(6)
Autres actifs	(12)	16
Engagements de financement, de garantie et divers	12	(173)
Total du coût du risque de la période	(1 410)	(1 707)
<i>Coût du risque sur encours sains</i>	(309)	(387)
<i>dont strate 1</i>	(65)	30
<i>dont strate 2</i>	(244)	(417)
<i>Coût du risque sur encours dépréciés - strate 3</i>	(1 101)	(1 320)

- **Dépréciations constituées au titre du risque de crédit**

Variation au cours de la période des dépréciations constituées par catégorie comptable et nature d'actifs

En millions d'euros	31 décembre 2021	Dotations nettes aux dépréciations	Utilisation de dépréciations	Variation de périmètre, de parités monétaires et divers	30 juin 2022
Dépréciations des actifs					
Banques centrales	18	5		(1)	22
Instruments financiers en valeur de marché par résultat	121	2		(28)	95
Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres	140	(5)		5	140
Actifs financiers au coût amorti	20 196	1 344	(2 128)	273	19 685
<i>dont prêts et créances</i>	20 028	1 342	(2 055)	278	19 593
<i>dont titres de dette</i>	168	2	(73)	(5)	92
Autres actifs	59	(5)	(1)	(6)	47
Total des dépréciations d'actifs financiers	20 534	1 341	(2 129)	243	19 989
<i>dont strate 1</i>	1 891	26	(9)	2	1 910
<i>dont strate 2</i>	2 748	290	(4)	92	3 126
<i>dont strate 3</i>	15 895	1 025	(2 116)	149	14 953
Provisions inscrites au passif					
Provisions pour engagements de financement et de garantie	958	(26)	(10)	17	939
Autres dépréciations	467	4	(32)		439
Total des provisions constituées au titre des engagements de crédit	1 425	(22)	(42)	17	1 378
<i>dont strate 1</i>	230	45		(2)	273
<i>dont strate 2</i>	374	(45)		11	340
<i>dont strate 3</i>	821	(22)	(42)	8	765
Total des dépréciations et provisions constituées	21 959	1 319	(2 171)	260	21 367

Variation au cours de la période précédente des dépréciations constituées par catégorie comptable et nature d'actifs

En millions d'euros	31 décembre 2020	Dotations nettes aux dépréciations y compris activités destinées à être cédées	Utilisation de dépréciations	Variation de périmètre, de parités monétaires et divers	30 juin 2021
Dépréciation des actifs					
Banques centrales	17	1		(3)	15
Instruments financiers en valeur de marché par résultat	148	(17)		4	135
Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres	132	8	(2)	1	139
Actifs financiers au coût amorti	21 704	1 523	(1 575)	275	21 927
<i>dont prêts et créances</i>	21 546	1 517	(1 575)	278	21 766
<i>dont titres de dette</i>	158	6		(3)	161
Autres actifs	104	(15)	(27)		62
Total des dépréciations d'actifs financiers	22 105	1 500	(1 604)	277	22 278
<i>dont strate 1</i>	2 379	(61)	(2)	(5)	2 311
<i>dont strate 2</i>	3 166	314	(3)	(174)	3 303
<i>dont strate 3</i>	16 560	1 247	(1 599)	456	16 664
Provisions inscrites au passif					
Provisions pour engagements de financement et de garantie	964	89		6	1 059
Autres dépréciations	383	39	(29)	17	410
Total des provisions constituées au titre des engagements de crédit	1 347	128	(29)	23	1 469
<i>dont strate 1</i>	319	(11)		14	322
<i>dont strate 2</i>	297	102		(10)	389
<i>dont strate 3</i>	731	37	(29)	19	758
Total des dépréciations et provisions constituées	23 452	1 628	(1 633)	300	23 747

Variations des dépréciations sur actifs financiers au coût amorti sur la période

En millions d'euros	Dépréciations sur encours avec pertes attendues à 12 mois (Strate 1)	Dépréciations sur encours avec pertes attendues à maturité (Strate 2)	Dépréciations sur encours dépréciés (Strate 3)	Total
Au 31 décembre 2021	1 867	2 714	15 615	20 196
Dotations nettes aux dépréciations	16	291	1 037	1 344
Actifs financiers acquis ou émis pendant la	332	106		438
Actifs financiers décomptabilisés pendant la	(176)	(166)	(392)	(734)
Transfert vers strate 2	(128)	1 088	(117)	843
Transfert vers strate 3	(10)	(316)	822	496
Transfert vers strate 1	64	(364)	(18)	(318)
Autres dotations / reprises sans changement de strate ⁽²⁾	(66)	(57)	742	619
Utilisation de dépréciations	(8)	(5)	(2 115)	(2 128)
Variation des parités monétaires	(1)	26	183	208
Variation de périmètre et divers	1	65	(1)	65
Au 30 juin 2022	1 875	3 091	14 719	19 685

(1) Y compris cessions.

(2) Y compris amortissements.

Variations des dépréciations sur actifs financiers au coût amorti sur la période précédente

En millions d'euros	Dépréciations sur encours avec pertes attendues à 12 mois (Strate 1)	Dépréciations sur encours avec pertes attendues à maturité (Strate 2)	Dépréciations sur encours dépréciés (Strate 3)	Total
Au 31 décembre 2020	2 343	3 142	16 219	21 704
Dotations nettes aux dépréciations⁽¹⁾	(49)	305	1 267	1 523
Actifs financiers acquis ou émis pendant la	355	134		489
Actifs financiers décomptabilisés pendant la	(235)	(188)	(343)	(766)
Transfert vers strate 2	(163)	1 035	(227)	645
Transfert vers strate 3	(28)	(397)	1 090	665
Transfert vers strate 1	78	(430)	(41)	(393)
Autres dotations / reprises sans changement de strate ⁽³⁾	(56)	151	788	883
Utilisation de dépréciations	(2)	(3)	(1 570)	(1 575)
Variation des parités monétaires	18	10	90	118
Variation de périmètre et divers	(19)	(185)	361	157
Au 30 juin 2021	2 291	3 269	16 367	21 927

(1) Y compris activités destinées à être cédées

(2) Y compris cessions.

(3) Y compris amortissements.

2.i GAINS NETS SUR AUTRES ACTIFS IMMOBILISES

En millions d'euros	1er semestre 2022	1er semestre 2021 <i>retraité selon IFRS 5</i>
Gains ou pertes sur participations consolidées (cf. note 6.c)	(241)	374
Gains ou pertes sur immobilisations corporelles et incorporelles	(29)	287
Perte sur situation monétaire nette	(8)	
Gains nets sur autres actifs immobilisés	(278)	661

En application d'IAS 29 en lien avec la situation d'hyperinflation de l'économie en Turquie, la ligne « Perte sur situation monétaire nette » comprend pour l'essentiel l'effet de l'évolution de l'indice des prix en Turquie sur la valorisation des actifs et passifs non monétaires (-299 millions d'euros) ainsi que sur les revenus courus du portefeuille d'obligations d'Etat turc indexées sur l'inflation détenu par Turk Ekonomi Bankasi AS (+310 millions d'euros, reclassés depuis la marge d'intérêts).

2.j IMPOT SUR LES BENEFICES

En millions d'euros	1er semestre 2022	1er semestre 2021 <i>retraité selon IFRS 5</i>
Charge nette des impôts courants	(1 268)	(1 639)
Charge nette des impôts différés	(851)	(434)
Charge nette de l'impôt sur les bénéfices	(2 119)	(2 073)

3. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le Groupe est organisé en trois pôles opérationnels :

- **Corporate & Institutional Banking (CIB)** : ce pôle regroupe les activités de Global Banking, Global Markets et Securities Services ;
- **Commercial, Personal Banking & Services (CPBS)** : ce pôle réunit les banques commerciales de la zone euro, avec la Banque Commerciale en France (BCEF), la Banque Commerciale en Italie (BNL bc), la Banque Commerciale en Belgique (BCB) et la Banque Commerciale au Luxembourg (BCL); les banques commerciales hors zone euro, qui s'organisent autour d'Europe Méditerranée, pour couvrir l'Europe Centrale, l'Europe de l'Est et la Turquie et de BancWest aux États-Unis. Enfin, le pôle regroupe aussi les métiers spécialisés (Arval, BNP Paribas Leasing Solutions, BNP Paribas Personal Finance, BNP Paribas Personal Investors et les nouveaux métiers digitaux tels que Nickel, Floa, Lyf) ;
- **Investment & Protection Services (IPS)** : ce pôle regroupe l'Assurance (BNP Paribas Cardif), la Gestion Institutionnelle et Privée (BNP Paribas Asset Management, BNP Paribas Wealth Management et BNP Paribas Real Estate) et la gestion du portefeuille de participations industrielles et commerciales non cotées et cotées du Groupe BNP Paribas (BNP Paribas Principal Investments).

Les Autres Activités comprennent essentiellement les activités liées à la fonction de centrale financière du Groupe, certains coûts relatifs aux projets transversaux, l'activité de crédit immobilier de Personal Finance (dont une partie significative est gérée en extinction) et certaines participations.

Elles regroupent également les éléments ne relevant pas de l'activité courante qui résultent de l'application des règles propres aux regroupements d'entreprises. Afin de préserver la pertinence économique des éléments de résultat présentés pour chacun des domaines d'activité opérationnels, les effets d'amortissement des ajustements de valeur constatés dans la situation nette des entités acquises ainsi que les coûts de restructuration constatés au titre de l'intégration des entités ont été affectés au segment Autres Activités. Il en est de même des coûts de transformation, d'adaptation et de renforcement IT liés aux programmes transverses du Groupe.

Les transactions entre les différents métiers du Groupe sont conclues à des conditions commerciales de marché. Les informations sectorielles sont présentées en prenant en compte les prix de transfert négociés entre les différents secteurs en relation au sein du Groupe.

Les fonds propres sont alloués par métiers en fonction des risques encourus, sur la base d'un ensemble de conventions principalement fondées sur la consommation en fonds propres résultant des calculs d'actifs pondérés fixés par la réglementation relative à la solvabilité des établissements de crédit et entreprises d'investissement. Les résultats par métiers à fonds propres normalisés sont déterminés en affectant à chacun des métiers le produit des fonds propres qui lui sont ainsi alloués. L'allocation de capital dans les différents métiers s'effectue sur la base de 11 % des actifs pondérés minimum. La ventilation du bilan par pôle d'activité suit les mêmes règles que celles utilisées pour la ventilation du résultat par pôle d'activité.

Pour disposer d'une référence homogène avec la présentation des comptes 2022, le premier semestre 2021 de cette note a été retraité des effets suivants, comme s'ils étaient intervenus au 1^{er} janvier 2021 :

- la nouvelle organisation du Groupe ;
- le changement de méthode d'allocation interne de la contribution au Fonds de résolution unique (FRU), impactant la répartition entre métiers des taxes et contributions bancaires soumises à IFRIC 21. Le Groupe a défini une nouvelle clef d'allocation du FRU entre les métiers pour mieux refléter l'accroissement des ressources de liquidité issu de l'activité commerciale et l'évolution de l'environnement réglementaire ;
- des transferts internes limités d'activités et de résultats, ayant un impact marginal sur la vision 2/3 de la Banque Privée des banques commerciales en France et en Belgique.

Ces effets ne modifient pas les résultats de l'ensemble du Groupe mais seulement la ventilation analytique.

Les informations et éléments financiers contenus dans cette note reflètent une vision opérationnelle et incluent l'activité relative à BancWest au sein des différents agrégats du compte de résultat. Une ligne distincte permet la réconciliation entre la vision opérationnelle et celle impactée par l'application de la norme IFRS 5.

• Résultats par pôle d'activité

En millions d'euros	1er semestre 2022						1er semestre 2021					
	Produit net bancaire	Charges générales d'exploitation	Coût du risque	Résultat d'exploitation	Éléments hors exploitation	Résultat avant impôt	Produit net bancaire	Charges générales d'exploitation	Coût du risque	Résultat d'exploitation	Éléments hors exploitation	Résultat avant impôt
Corporate & Institutional Banking	8 809	(5 668)	(78)	3 063	13	3 077	7 384	(4 876)	(229)	2 279	41	2 320
Global Banking	2 516	(1 472)	(65)	978	2	980	2 481	(1 357)	(249)	876	14	890
Global Markets	5 017	(3 158)	(13)	1 846	10	1 856	3 750	(2 563)	19	1 206	13	1 219
Securities Services	1 276	(1 037)		239	2	241	1 153	(957)	1	197	14	211
Commercial, Personal Banking & Services	13 802	(8 906)	(1 038)	3 857	281	4 139	12 561	(8 416)	(1 351)	2 794	79	2 872
Banques Commerciales dans la zone euro	6 491	(4 655)	(377)	1 459	37	1 496	6 069	(4 451)	(519)	1 100	4	1 104
Banque Commerciale en France ⁽¹⁾	3 178	(2 272)	(150)	755	26	782	2 937	(2 168)	(215)	554	(2)	552
BNL banca commerciale ⁽¹⁾	1 281	(842)	(237)	203	2	205	1 300	(867)	(214)	219		219
Banque Commerciale en Belgique ⁽¹⁾	1 810	(1 399)	2	413	8	421	1 632	(1 276)	(91)	264	6	270
Banque Commerciale au Luxembourg ⁽¹⁾	222	(142)	8	87	2	89	201	(139)	2	63		63
Banques Commerciales dans le reste du monde	2 429	(1 782)	77	723	175	898	2 153	(1 621)	(99)	434	72	506
Europe Méditerranée ⁽¹⁾	1 194	(836)	(87)	272	173	445	973	(825)	(97)	51	68	119
BancWest ⁽¹⁾	1 235	(947)	164	452	2	453	1 180	(796)	(2)	383	5	387
Métiers spécialisés	4 882	(2 469)	(738)	1 675	69	1 744	4 338	(2 345)	(733)	1 261	2	1 263
Personal Finance	2 759	(1 494)	(624)	642	28	670	2 651	(1 451)	(665)	536	6	542
Arval & Leasing Solutions	1 705	(707)	(79)	920	45	965	1 308	(657)	(66)	586	2	588
Nouveaux Métiers Digitaux & Personal Investors ⁽¹⁾	417	(268)	(35)	114	(4)	110	379	(237)	(2)	139	(6)	133
Investment & Protection Services	3 373	(2 119)	(13)	1 241	170	1 411	3 338	(2 016)	(8)	1 314	181	1 495
Assurance	1 508	(780)	(1)	727	99	826	1 558	(750)		808	58	866
Wealth Management	782	(596)	(10)	176		176	736	(564)	(10)	162	1	163
Asset Management ⁽²⁾	1 083	(743)	(1)	339	71	410	1 044	(702)	2	344	121	465
Autres Activités	16	(679)	(117)	(780)	(68)	(847)	322	(461)	(121)	(260)	589	330
Total Groupe	25 999	(17 372)	(1 245)	7 382	397	7 779	23 605	(15 769)	(1 709)	6 127	890	7 017
Effet du reclassement comptable des activités destinées à être cédées (note 6.d)	(1 309)	942	(165)	(532)	(1)	(533)	(1 241)	787	2	(452)	(5)	(457)
Total des activités poursuivies⁽³⁾	24 690	(16 430)	(1 410)	6 850	396	7 246	22 364	(14 982)	(1 707)	5 675	885	6 560

⁽¹⁾ Banque Commerciale en France, BNL banca commerciale, Banque Commerciale en Belgique et Banque Commerciale au Luxembourg, Europe Méditerranée, BancWest et Personal Investors après réaffectation chez Gestion Institutionnelle et Privée d'un tiers de l'activité Wealth Management France, Italie, Belgique, Luxembourg, Allemagne, Turquie, Pologne et États-Unis.

⁽²⁾ incluant Real Estate et Principal Investments.

⁽³⁾ 1^{er} semestre 2021 retraité selon IFRS 5.

- Commissions nettes par pôle d'activité, y compris celles comptabilisées dans le Produit net des activités d'assurance

En millions d'euros	1er semestre 2022	1er semestre 2021
Corporate & Institutional Banking	1 072	1 258
Global Banking	994	1 017
Global Markets	(702)	(444)
Securities Services	780	684
Commercial, Personal Banking & Services	3 644	3 450
Banques Commerciales dans la zone euro	2 560	2 378
Banque Commerciale en France ⁽¹⁾	1 462	1 328
BNL banca commerciale ⁽¹⁾	523	526
Banque Commerciale en Belgique ⁽¹⁾	529	487
Banque Commerciale au Luxembourg ⁽¹⁾	45	36
Banques Commerciales dans le reste du monde	433	403
Europe Méditerranée ⁽¹⁾	230	230
BancWest ⁽¹⁾	204	173
Métiers spécialisés	651	670
Personal Finance	368	390
Arval & Leasing Solutions	19	21
Nouveaux Métiers Digitaux & Personal Investors ⁽¹⁾	264	259
Investment & Protections Services	(414)	(419)
Assurance	(1 615)	(1 566)
Wealth Management	422	418
Asset Management ⁽²⁾	780	729
Autres Activités	35	18
Total Groupe	4 337	4 308

⁽¹⁾ Banque Commerciale en France, BNL banca commerciale, Banque Commerciale en Belgique et Banque Commerciale au Luxembourg, Europe Méditerranée, BancWest et Personal Investors après réaffectation chez Gestion Institutionnelle et Privée d'un tiers de l'activité Wealth Management France, Italie, Belgique, Luxembourg, Allemagne, Turquie, Pologne et États-Unis.

⁽²⁾ incluant Real Estate et Principal Investments.

4. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 30 JUIN 2022

4.a INSTRUMENTS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT

ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT

Les actifs et passifs financiers enregistrés en valeur de marché ou de modèle par résultat sont constitués des opérations négociées à des fins de transaction – y compris les instruments financiers dérivés –, de certains passifs que le Groupe a choisi de valoriser sur option en valeur de marché ou de modèle par résultat dès la date de leur émission, ainsi que d'instruments non détenus à des fins de transaction dont les caractéristiques ne permettent pas la comptabilisation au coût amorti ou en valeur de marché par capitaux propres.

	30 juin 2022				31 décembre 2021			
	Portefeuille de transaction	Instruments financiers évalués en valeur de marché sur option	Autres actifs financiers évalués à la valeur de marché par résultat	Total	Portefeuille de transaction	Instruments financiers évalués en valeur de marché sur option	Autres actifs financiers évalués à la valeur de marché par résultat	Total
En millions d'euros, au								
Portefeuille de titres	201 491	2 021	7 326	210 838	181 079	2 898	7 530	191 507
Prêts et opérations de pension	294 331		2 244	296 575	247 507		2 301	249 808
ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RÉSULTAT	495 822	2 021	9 570	507 413	428 586	2 898	9 831	441 315
Portefeuille de titres	128 819			128 819	112 338			112 338
Dépôts et opérations de pension	333 587	1 812		335 399	291 577	1 879		293 456
Dettes représentées par un titre (note 4.c)		67 058		67 058		70 383		70 383
<i>dont dettes subordonnées</i>		803		803		947		947
<i>dont dettes non subordonnées</i>		60 152		60 152		62 334		62 334
<i>dont dettes représentatives de parts de fonds consolidés détenues par des tiers</i>		6 103		6 103		7 102		7 102
PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RÉSULTAT	462 406	68 870		531 276	403 915	72 262		476 177

Le détail de ces rubriques est présenté dans la note 4.c.

- **Passifs financiers évalués en valeur de marché sur option**

Les passifs financiers valorisés sur option en valeur de marché ou de modèle par résultat enregistrent principalement les émissions originées et structurées pour le compte de la clientèle dont les risques et la couverture sont gérés dans un même ensemble. Ces émissions recèlent des dérivés incorporés significatifs dont les variations de valeur sont susceptibles d'être compensées par celles des instruments dérivés qui les couvrent économiquement.

La valeur de remboursement des dettes émises évaluées sur option en valeur de marché ou de modèle par résultat s'établit à 68 508 millions d'euros au 30 juin 2022 contre 59 958 millions d'euros au 31 décembre 2021.

- **Autres actifs financiers évalués à la valeur de marché par résultat**

Les autres actifs financiers en valeur de marché par résultat sont des actifs financiers non détenus à des fins de transaction :

- instruments de dette qui ne remplissent pas les critères prévus par la norme IFRS 9 pour être classés dans les catégories d'instruments en « valeur de marché par capitaux propres » ou au « coût amorti » :
 - leur modèle de gestion n'est pas « de collecter les flux de trésorerie contractuels » ni « de collecter les flux de trésorerie contractuels et de vendre les instruments » ; et/ou
 - leurs flux de trésorerie ne représentent pas seulement le remboursement du principal et des intérêts sur le principal.
- instruments de capitaux propres que le Groupe n'a pas choisi de classer en « valeur de marché par capitaux propres ».

INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

Les instruments financiers dérivés du portefeuille de transaction relèvent majoritairement d'opérations initiées par les activités de négoce d'instruments financiers. Ils peuvent être contractés dans le cadre d'activités de mainteneur de marché ou d'arbitrage. BNP Paribas est un négociant actif d'instruments financiers dérivés, soit sous forme de transactions portant sur des instruments "élémentaires" (tels que les "credit default swaps") soit en structurant des profils de risque complexe adaptés aux besoins de sa clientèle. Dans tous les cas, la position nette est encadrée par des limites.

D'autres instruments financiers dérivés du portefeuille de transaction relèvent d'opérations négociées à des fins de couverture d'instruments d'actif ou de passif que le Groupe n'a pas documentées comme telles ou que la réglementation comptable ne permet pas de qualifier de couverture.

En millions d'euros, au	30 juin 2022		31 décembre 2021	
	Valeur de marché positive	Valeur de marché négative	Valeur de marché positive	Valeur de marché négative
Instruments dérivés de taux	158 770	130 303	119 219	107 490
Instruments dérivés de change	132 535	121 356	75 314	75 694
Instruments dérivés de crédit	8 624	8 686	8 371	8 451
Instruments dérivés sur actions	28 709	32 684	24 217	35 071
Autres instruments dérivés	25 432	22 431	13 302	10 691
Instruments financiers dérivés	354 070	315 460	240 423	237 397

Le tableau ci-après présente les montants notionnels des instruments financiers dérivés classés en portefeuille de transaction. Le montant notionnel des instruments financiers dérivés ne constitue qu'une indication de volume de l'activité du Groupe sur les marchés d'instruments financiers et ne reflète pas les risques de marché attachés à ces instruments.

En millions d'euros, au	30 juin 2022				31 décembre 2021			
	Négoiés sur un marché organisé	Gré à gré, admis en chambre de compensation	Gré à gré	Total	Négoiés sur un marché organisé	Gré à gré admis en chambre de compensation	Gré à gré	Total
Instruments dérivés de taux	1 961 041	13 992 010	5 302 902	21 255 953	1 319 006	9 761 179	4 846 327	15 926 512
Instruments dérivés de change	48 893	130 493	8 010 646	8 190 032	56 415	133 330	6 873 623	7 063 368
Instruments dérivés de crédit		474 665	606 257	1 080 922		392 338	545 919	938 257
Instruments dérivés sur actions	934 353		516 939	1 451 292	799 005		506 164	1 305 169
Autres instruments dérivés	174 271		117 466	291 737	107 162		92 077	199 239
Instruments financiers dérivés	3 118 558	14 597 168	14 554 210	32 269 936	2 281 588	10 286 847	12 864 110	25 432 545

Dans le cadre de son activité de *Client Clearing*, le Groupe garantit le risque de défaut de ses clients aux chambres de compensation. Le notionnel des engagements concernés s'élève à 1 413 milliards d'euros au 30 juin 2022 (contre 1 050 milliards d'euros au 31 décembre 2021).

4.b ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR CAPITAUX PROPRES

En millions d'euros, au	30 juin 2022		31 décembre 2021	
	Valeur de marché	dont variation de valeur comptabilisée directement en capitaux propres	Valeur de marché	dont variation de valeur comptabilisée directement en capitaux propres
Titres de dette	38 385	(669)	38 906	(1)
États	22 038	(228)	19 980	117
Autres administrations publiques	10 281	(117)	13 000	51
Etablissements de crédit	3 956	(300)	4 138	(169)
Autres	2 110	(24)	1 788	-
Titres de capitaux propres	2 285	688	2 558	933
Total des actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres	40 670	19	41 464	932

Les titres de dette classés en actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres incluent 110 millions d'euros de titres classés en strate 3 au 30 juin 2022 (contre 105 millions au 31 décembre 2021) pour lesquels les dépréciations au titre du risque de crédit portées en compte de résultat ont été imputées sur les variations de valeur négatives enregistrées en capitaux propres pour 100 millions d'euros à la même date (contre 104 millions au 31 décembre 2021).

L'option de comptabilisation en valeur de marché par capitaux propres a été retenue pour des titres de capitaux propres détenus notamment dans le cadre de partenariats stratégiques et des titres nécessaires à l'exercice de certaines activités.

Au cours du premier semestre 2022, le Groupe a cédé l'un de ces investissements. En conséquence, une plus-value nette d'impôt de 215 millions d'euros a été transférée vers les réserves (contre 12 millions en 2021).

4.C MESURE DE LA VALEUR DE MARCHÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS

DISPOSITIF DE VALORISATION

BNP Paribas a retenu pour principe de disposer d'une filière unique et intégrée de production et de contrôle de la valorisation des instruments financiers utilisée à des fins de gestion quotidienne du risque et d'information financière. Ce dispositif se fonde sur une valorisation économique unique, sur laquelle s'appuient les décisions de BNP Paribas et ses stratégies de gestion du risque.

La valeur économique se compose de la valorisation milieu de marché et d'ajustements additionnels de valorisation.

La valorisation milieu de marché est obtenue à partir de données externes ou de techniques de valorisation qui maximisent l'utilisation de paramètres de marché observables. La valorisation milieu de marché est une valeur théorique additive, indépendante du sens de la transaction ou de son impact sur les risques existants au sein du portefeuille et de la nature des contreparties. Elle ne dépend pas non plus de l'aversion d'un intervenant de marché aux risques spécifiques de l'instrument, du marché sur lequel il est négocié, ou de la stratégie de gestion du risque.

Les ajustements de valorisation tiennent compte des incertitudes de valorisation, ainsi que des primes de risques de marché et de crédit afin de refléter les coûts que pourrait induire une opération de sortie sur le marché principal.

En règle générale, la valeur de marché est égale à la valeur économique, sous réserve d'ajustements supplémentaires limités, tels que les ajustements pour risque de crédit propre, spécifiquement requis par les normes IFRS.

Les principaux ajustements de valorisation sont présentés ci-après.

AJUSTEMENTS DE VALORISATION

Les ajustements additionnels de valorisation retenus par BNP Paribas pour déterminer les valeurs de marché sont les suivants :

Ajustement de bid/offer : l'écart entre le cours acheteur et le cours vendeur reflète le coût de sortie marginal d'un « price taker » (client potentiel). Symétriquement, il représente la rémunération exigée par un opérateur au titre du risque à détenir une position ou à devoir la céder à un prix proposé par un autre opérateur.

BNP Paribas considère que la meilleure estimation d'un prix de sortie est le cours acheteur ou le cours vendeur, à moins que plusieurs éléments ne montrent qu'un autre point de cette fourchette est plus représentatif du prix de sortie.

Ajustement lié à l'incertitude sur les paramètres : lorsque l'observation des prix ou des paramètres utilisés par les techniques de valorisation est difficile ou irrégulière, le prix de sortie de l'instrument est incertain. Le degré d'incertitude sur le prix de sortie est mesuré de différentes manières, dont l'analyse de la dispersion des indications de prix disponibles ou l'estimation d'intervalles de valeurs raisonnables de paramètres.

Ajustement lié à l'incertitude de modèle : une incertitude peut survenir lors de l'utilisation de certaines techniques de valorisation, bien que des données observables soient disponibles. C'est le cas lorsque les risques inhérents aux instruments diffèrent de ceux portés par les paramètres observables. Dès lors la technique de valorisation s'appuie sur des hypothèses qui ne peuvent être aisément corroborées.

Ajustement de valeur lié aux coûts futurs de couverture (Future Hedging Costs adjustments – FHC) : cet ajustement s'applique aux positions de niveau 3 qui nécessitent une couverture dynamique tout au long de leur durée de vie donnant lieu à des coûts de bid/offer supplémentaires encourus sur les instruments de couverture. La méthodologie de calcul de l'ajustement vise à évaluer ces coûts, notamment en fonction de la fréquence optimale anticipée des adaptations de la couverture.

Ajustement de valeur pour risque de contrepartie (Credit Valuation Adjustment – CVA) : cet ajustement s'applique aux valorisations et cotations de marché qui ne tiennent pas compte de la qualité de crédit de la contrepartie. Il vise à prendre en compte le fait que la contrepartie puisse faire défaut et que BNP Paribas ne puisse pas recouvrer la totalité de la valeur de marché des transactions.

Lors de la détermination du coût de sortie ou de transfert d'une exposition portant du risque de contrepartie, le marché pertinent à considérer est celui des intermédiaires financiers. Toutefois, la détermination de cet ajustement suppose l'exercice du jugement pour prendre en considération :

1. la possible absence ou indisponibilité d'information sur les prix sur le marché des intermédiaires financiers ;
2. l'influence du cadre réglementaire en matière de risque de contrepartie sur la politique de tarification des intervenants du marché ;
3. et l'absence de modèle économique dominant pour la gestion du risque de contrepartie.

Le modèle de valorisation utilisé pour établir l'ajustement de valeur pour risque de contrepartie est fondé sur les mêmes expositions que celles utilisées pour les besoins des calculs réglementaires. Ce modèle s'efforce d'estimer le coût d'une stratégie optimale de gestion du risque en tenant compte des incitations et contraintes implicites aux réglementations en vigueur et à leurs évolutions, de la perception par le marché des probabilités de défaut, ainsi que des paramètres liés au défaut utilisés pour les besoins réglementaires.

Ajustement de valeur pour financement (Funding Valuation Adjustment – FVA) : lorsque des techniques de valorisation sont utilisées pour calculer la valeur de marché, les hypothèses de coût de financement des flux futurs de trésorerie attendus contribuent à la valorisation milieu de marché, notamment à travers l'utilisation de taux d'actualisation appropriés. Ces hypothèses reflètent l'anticipation de la Banque de ce qu'un acteur de marché retiendrait comme conditions effectives de refinancement de l'instrument. Elles tiennent compte, le cas échéant, des termes des contrats de collatéral. En particulier, pour les dérivés non collatéralisés, ou imparfaitement collatéralisés, elles contiennent un ajustement explicite par rapport au taux d'intérêt interbancaire.

Ajustement de valeur pour risque de crédit propre pour les dettes (Own Credit Adjustment – OCA) et pour les dérivés (Debit Valuation Adjustment – DVA) : ces ajustements reflètent l'effet de la qualité de crédit de BNP Paribas sur la valorisation des émissions évaluées en valeur de marché sur option et des instruments financiers dérivés. Ces deux ajustements se fondent sur le profil des expositions passives attendues. Le risque de crédit propre est évalué à partir de l'observation des conditions des émissions de titres de dettes appropriées réalisées par le Groupe sur le marché. L'ajustement de DVA est établi après prise en compte de l'ajustement du coût de financement (FVA).

A ce titre, la valeur comptable des titres de dette en valeur de marché sur option est diminuée de 234 millions d'euros au 30 juin 2022, à comparer à une augmentation de valeur de 359 millions d'euros au 31 décembre 2021, soit une variation de - 593 millions d'euros constatée directement en capitaux propres ne pouvant être reclassés en résultat.

CLASSES D'INSTRUMENTS ET CLASSIFICATION AU SEIN DE LA HIERARCHIE POUR LES ACTIFS ET PASSIFS EVALUES A LA VALEUR DE MARCHÉ

Comme énoncé dans le résumé des principes comptables (cf. note 1.e.10), les instruments financiers évalués à la valeur de marché sont répartis selon une hiérarchie qui comprend trois niveaux.

En millions d'euros, au	30 juin 2022											
	Portfeuille de transaction				Instruments financiers en valeur de marché par résultat non détenus à des fins de transaction				Actifs financiers évalués en valeur de marché par capitaux propres			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Portfeuille de titres	173 470	26 979	1 042	201 491	2 502	1 390	5 455	9 347	33 847	5 773	1 050	40 670
États	98 818	10 105	1	108 924				-	19 449	2 589		22 038
Autres titres de dettes	23 387	15 942	960	40 289	1 991	346	431	2 768	12 907	2 971	468	16 346
Actions et autres titres de capitaux propres	51 265	932	81	52 278	511	1 044	5 024	6 579	1 491	213	582	2 286
Prêts et opérations de pension	-	293 649	682	294 331	-	1 201	1 043	2 244	-	-	-	-
Prêts		6 688	28	6 716		1 201	1 043	2 244				
Opérations de pension		286 961	654	287 615				-				
ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ	173 470	320 628	1 724	495 822	2 502	2 591	6 498	11 591	33 847	5 773	1 050	40 670
Portfeuille de titres	126 670	1 877	272	128 819	-	-	-	-				
États	81 116	58	1	81 175				-				
Autres titres de dette	16 966	1 793	259	19 018				-				
Actions et autres titres de capitaux propres	28 588	26	12	28 626				-				
Dépôts et opérations de pension	-	332 286	1 301	333 587	-	1 577	235	1 812				
Emprunts		3 348		3 348		1 577	235	1 812				
Opérations de pension		328 938	1 301	330 239				-				
Dettes représentées par un titre (note 4.g)	-	-	-	-	2 664	47 960	16 434	67 058				
Dettes subordonnées (note 4.g)				-		803		803				
Dettes non subordonnées (note 4.g)				-	8	43 710	16 434	60 152				
Dettes représentatives de parts de fonds consolidés détenues par des tiers				-	2 656	3 447		6 103				
PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ	126 670	334 163	1 573	462 406	2 664	49 537	16 669	68 870				

En millions d'euros, au	31 décembre 2021											
	Portfeuille de transaction				Instruments financiers en valeur de marché par résultat non détenus à des fins de transaction				Actifs financiers évalués en valeur de marché par capitaux propres			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Portfeuille de titres	152 215	28 234	630	181 079	3 520	1 865	5 043	10 428	33 356	6 987	1 121	41 464
États	82 556	10 962	36	93 554				-	16 263	3 717		19 980
Autres titres de dette	20 921	15 697	404	37 022	2 867	696	404	3 967	15 551	3 057	318	18 926
Actions et autres titres de capitaux propres	48 738	1 575	190	50 503	653	1 169	4 639	6 461	1 542	213	803	2 558
Prêts et opérations de pension	-	246 895	612	247 507	-	1 398	903	2 301	-	-	-	-
Prêts		6 525	13	6 538		1 398	903	2 301				
Opérations de pension		240 370	599	240 969				-				
ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ	152 215	275 129	1 242	428 586	3 520	3 263	5 946	12 729	33 356	6 987	1 121	41 464
Portfeuille de titres	110 117	2 064	157	112 338	-	-	-	-				
États	76 019	267		76 286				-				
Autres titres de dette	14 382	1 683	117	16 182				-				
Actions et autres titres de capitaux propres	19 716	114	40	19 870				-				
Dépôts et opérations de pension	-	290 659	918	291 577	-	1 556	323	1 879				
Emprunts		1 758		1 758		1 556	323	1 879				
Opérations de pension		288 901	918	289 819				-				
Dettes représentées par un titre (note 4.g)	-	-	-	-	2 716	47 409	20 258	70 383				
Dettes subordonnées (note 4.g)				-		947		947				
Dettes non subordonnées (note 4.g)				-		42 076	20 258	62 334				
Dettes représentatives de parts de fonds consolidés détenues par des tiers				-	2 716	4 386		7 102				
PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ	110 117	292 723	1 075	403 915	2 716	48 965	20 581	72 262				

Les valeurs de marché des instruments dérivés sont ventilées selon le facteur de risque dominant, à savoir le risque de taux d'intérêt, le risque de change, le risque de crédit et le risque action. Les instruments dérivés de couverture sont principalement des instruments dérivés de taux d'intérêts.

30 juin 2022								
En millions d'euros, au	Valeur de marché positive				Valeur de marché négative			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Instruments dérivés de taux	863	156 505	1 402	158 770	346	128 432	1 525	130 303
Instruments dérivés de change	61	131 398	1 076	132 535	54	121 235	67	121 356
Instruments dérivés de crédit		7 614	1 010	8 624		7 793	893	8 686
Instruments dérivés sur actions	8 597	15 989	4 123	28 709	10 915	15 990	5 779	32 684
Autres instruments dérivés	2 214	23 204	14	25 432	2 660	19 679	92	22 431
Instruments financiers dérivés (hors dérivés de couverture)	11 735	334 710	7 625	354 070	13 975	293 129	8 356	315 460
Instruments financiers dérivés de couverture	-	15 497	-	15 497	-	28 026	-	28 026

31 décembre 2021								
En millions d'euros, au	Valeur de marché positive				Valeur de marché négative			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Instruments dérivés de taux	331	117 854	1 034	119 219	318	105 988	1 184	107 490
Instruments dérivés de change	40	74 827	447	75 314	36	75 388	270	75 694
Instruments dérivés de crédit		7 532	839	8 371		7 562	889	8 451
Instruments dérivés sur actions	9 770	12 741	1 706	24 217	12 593	15 795	6 683	35 071
Autres instruments dérivés	1 284	11 962	56	13 302	1 179	9 359	153	10 691
Instruments financiers dérivés (hors dérivés de couverture)	11 425	224 916	4 082	240 423	14 126	214 092	9 179	237 397
Instruments financiers dérivés de couverture	-	8 680	-	8 680	-	10 076	-	10 076

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie peuvent intervenir lorsque les instruments répondent aux critères de classification dans le nouveau niveau, ces critères étant dépendants des conditions de marché et des produits. Les changements d'observabilité, le passage du temps et les événements affectant la vie de l'instrument sont les principaux facteurs qui déclenchent les transferts. Les transferts sont réputés avoir été réalisés en début de période.

Au cours du premier semestre 2022, les transferts entre le Niveau 1 et le Niveau 2 n'ont pas été significatifs.

DESCRIPTION DES PRINCIPAUX INSTRUMENTS AU SEIN DE CHAQUE NIVEAU DE LA HIERARCHIE

Cette partie présente les critères d'affectation à chacun des niveaux de la hiérarchie, et les principaux instruments qui s'y rapportent. Sont décrits plus particulièrement les instruments classés en Niveau 3 et les méthodologies de valorisation correspondantes.

Des informations quantitatives sont également fournies sur les paramètres utilisés pour déterminer la valeur de marché des principaux instruments comptabilisés en portefeuille de transaction et les instruments financiers dérivés classés en Niveau 3.

Niveau 1

Ce niveau regroupe l'ensemble des instruments dérivés et des valeurs mobilières qui sont cotés sur une bourse de valeurs ou cotés en continu sur d'autres marchés actifs.

Le Niveau 1 comprend notamment les actions et les obligations liquides, les ventes à découvert sur ces mêmes instruments, les instruments dérivés traités sur les marchés organisés (futures, options, etc.). Il comprend les parts de fonds et OPCVM dont la valeur liquidative est calculée quotidiennement ainsi que la dette représentative de parts de fonds consolidés détenues par des tiers.

Niveau 2

Les titres classés en Niveau 2 comprennent les titres moins liquides que ceux de Niveau 1. Il s'agit principalement d'obligations d'entreprises, d'obligations d'État, de titres adossés à des prêts hypothécaires (Mortgage Backed Securities – MBS), de parts de fonds et de titres à court terme tels que des certificats de dépôt. Ils sont classés au Niveau 2 notamment lorsque les prix externes proposés par un nombre raisonnable de teneurs de marché actifs sont régulièrement observables, sans qu'ils soient pour autant directement exécutables. Ces prix sont issus notamment des services de publication de consensus de marché auxquels contribuent les teneurs de marché actifs ainsi que des cours indicatifs produits par des courtiers ou des négociateurs actifs. D'autres sources peuvent être également utilisées, telles que le marché primaire.

Les opérations de pension sont classées principalement au Niveau 2. La classification s'appuie essentiellement sur l'observabilité et la liquidité du marché des pensions en fonction du collatéral sous-jacent et de la maturité de l'opération de pension.

Les dettes émises évaluées en valeur de marché sur option sont classées selon le niveau de leur instrument dérivé incorporé pris isolément. Le spread d'émission est considéré comme observable.

Les instruments dérivés de Niveau 2 comprennent principalement les instruments suivants :

- les instruments dérivés simples, tels que les swaps de taux d'intérêt, les caps, les floors, les swaptions, les dérivés de crédit, les contrats à terme et les options sur actions, sur cours de change, sur matières premières ;
- les instruments dérivés structurés, dont l'incertitude de modèle est non significative, tels que les options de change exotiques, les dérivés sur actions ou sur fonds à sous-jacents uniques ou multiples, les instruments dérivés de taux d'intérêt exotiques sur courbe unique et les instruments dérivés sur taux d'intérêt structuré.

Les instruments dérivés cités ci-dessus sont classés au Niveau 2 lorsque l'un des éléments suivants peut être démontré et documenté :

- la valeur de marché est déterminée principalement à partir du prix ou de la cotation d'autres instruments de Niveau 1 et de Niveau 2, au moyen de techniques usuelles d'interpolation ou de démembrement dont les résultats sont régulièrement corroborés par des transactions réelles ;
- la valeur de marché est déterminée à partir d'autres techniques usuelles telles que la réplication ou l'actualisation des flux de trésorerie calibrées par rapport aux prix observables, comportant un risque de modèle limité, et permettant de neutraliser efficacement les risques de l'instrument par la négociation d'instruments de Niveau 1 ou de Niveau 2 ;
- la valeur de marché est déterminée à partir d'une technique de valorisation plus sophistiquée ou interne mais directement vérifiée par la comparaison régulière avec les paramètres de marché externes.

Déterminer si un instrument dérivé de gré à gré est éligible au Niveau 2 relève de l'exercice du jugement. Dans cette appréciation sont considérés l'origine, le degré de transparence et de fiabilité des données externes utilisées, ainsi que le degré d'incertitude associé à l'utilisation de modèles. Les critères de classification du Niveau 2 impliquent donc de multiples axes d'analyse au sein d'une « zone observable » dont les limites sont établies en fonction d'une liste prédéfinie de catégories de produits et d'un ensemble de sous-jacents et de bandes de maturité. Ces critères sont régulièrement revus et actualisés, de même que les ajustements de valorisation associés, afin que la politique d'ajustements de valorisation et le classement par niveau restent cohérents.

Niveau 3

Les titres de Niveau 3 comprennent principalement les parts de fonds et les actions non cotées mesurées en valeur de marché par résultat ou par capitaux propres.

Les titres non cotés sont systématiquement classés en Niveau 3, à l'exception des OPCVM à valeur liquidative quotidienne qui sont classés en Niveau 1 dans la hiérarchie des valorisations.

Les actions et autres titres à revenu variable non cotés de niveau 3 sont évalués en utilisant l'une des méthodes suivantes : quote-part d'actif net réévalué, multiples de sociétés équivalentes, actualisation des flux futurs générés par l'activité de la société, approche multicritères.

Opérations de pensions principalement à long terme ou structurées, sur les obligations d'entreprises et les ABS : l'évaluation de ces transactions nécessite de recourir à des méthodologies internes compte tenu de leurs spécificités, du manque d'activité et de l'indisponibilité de l'information sur le prix de marché des pensions à long terme. Les courbes utilisées dans la valorisation sont corroborées par les données disponibles telles que la base cash contre synthétique de paniers d'obligations équivalentes, les prix de transactions récentes et les indications de prix obtenues. Les ajustements de valorisation apportés à ces expositions sont fonction du degré d'incertitude inhérent aux choix de modélisation et au volume de données disponibles.

Les dettes émises évaluées en valeur de marché sur option sont classées selon le niveau de leur instrument dérivé incorporé pris isolément. Le spread d'émission est considéré comme observable.

Instruments dérivés

Les instruments dérivés simples sont classés au Niveau 3 lorsque l'exposition est au-delà de la zone observable des courbes de taux ou des surfaces de volatilité, ou lorsqu'elle porte sur des instruments ou des marchés moins liquides tels que ceux des taux d'intérêt des marchés émergents ou ceux des tranches sur les anciennes séries d'indices de crédit. Les principaux instruments sont :

0. **Instruments dérivés de taux d'intérêt** : les expositions sont constituées principalement de swaps dans des devises peu liquides. La classification résulte également du niveau de liquidité plus faible sur certaines maturités, bien que certaines observations soient disponibles à travers le consensus de marché. La technique de valorisation est courante et emploie des paramètres de marché externes et des techniques d'extrapolation.
1. **Instruments dérivés de crédit (CDS)** : il s'agit principalement de CDS dont la maturité est au-delà de l'échéance maximale observable et, dans une moindre mesure, de CDS sur des émetteurs non liquides ou en difficulté et sur indices de prêts. La classification résulte du manque de liquidité, bien que certaines observations soient disponibles à travers le consensus de marché. Les expositions de Niveau 3 comprennent également les CDS et les Total Return Swaps sur actifs titrisés. Elles sont valorisées à partir des mêmes techniques de modélisation que les obligations sous-jacentes, en prenant en considération la base cash contre synthétique et la prime de risque spécifique.
2. **Instruments dérivés sur actions** : l'essentiel de l'exposition est constituée de contrats à terme et de produits indexés sur la volatilité, de maturité longue, et de produits sur des marchés optionnels peu profonds. La détermination des courbes à terme et des surfaces de volatilité dont la maturité est au-delà de l'échéance maximale observable est effectuée à l'aide de techniques d'extrapolation. Toutefois, en l'absence de données de marché pour alimenter le modèle, la détermination de la volatilité ou des cours à terme se fonde généralement sur des valeurs de substitution ou sur l'analyse historique.
De même, les transactions longues sur paniers d'actions sont également classées en Niveau 3 du fait de l'absence d'observabilité de la corrélation action sur les maturités longues.

Ces dérivés simples font l'objet d'ajustements de valorisation au titre de l'incertitude sur la liquidité, selon la nature des sous-jacents et les bandes de maturité concernées.

Les instruments dérivés structurés classés au Niveau 3 sont principalement constitués de produits hybrides (hybrides taux-change et hybrides actions), de produits de corrélation de crédit, de produits sensibles aux remboursements anticipés, de certaines options sur panier d'actions, et d'options sur taux d'intérêt. Les principales expositions, techniques de valorisation liées et sources d'incertitude associées sont les suivantes :

3. **les options de taux structurés** sont classées en Niveau 3 lorsqu'elles impliquent des devises pour lesquelles les observations disponibles sont insuffisantes ou lorsqu'elles comprennent une option quanto dont le calcul du pay-off est déterminé avec un taux de change à maturité fixe (à l'exception des principales devises). Les instruments dérivés structurés long terme sont également classés en Niveau 3.
4. **les instruments dérivés hybrides taux-change** sont constitués essentiellement d'une famille spécifique de produits appelée Power Reverse Dual Currency (PRDC). La valorisation de certains PRDCs nécessite une modélisation complexe du double comportement des cours de change et des taux d'intérêt, qui sont classés en niveau 3. Elle est particulièrement sensible aux corrélations non observables entre taux et change, et corroborée par des transactions récentes et les prix des consensus de marché.
5. **les swaps de titrisation** sont composés principalement de swaps à taux fixe, de swaps de devises ou de basis swaps dont le notionnel est indexé sur le comportement en termes de remboursements anticipés de certains portefeuilles sous-jacents. L'estimation du profil d'amortissement des swaps de titrisation est corroborée par des estimations statistiques fondées sur des données historiques externes.
6. **les options sur volatilité à terme** sont des produits dont le pay-off est indexé sur la variabilité future d'indices de taux tels que les swaps de volatilité. Ces produits comportent un risque de modèle important dans la mesure où il est difficile de déduire les paramètres de volatilité à terme à partir d'instruments négociés sur le marché. Les ajustements de valorisation sont calibrés pour tenir compte de l'incertitude inhérente au produit, et de la fourchette d'incertitude des données du consensus externe.
7. **les instruments dérivés sur l'inflation** classés au Niveau 3 correspondent principalement aux swaps sur les indices inflation qui ne sont pas associés à un marché liquide d'obligations indexées, à des options sur indices sur l'inflation et d'autres formes d'indices sur l'inflation comprenant une optionalité. Les techniques de valorisation utilisées pour les instruments dérivés sur l'inflation sont principalement des modèles de marché courants. Des techniques fondées sur des valeurs de substitution sont utilisées pour quelques expositions limitées. Bien que la valorisation soit corroborée chaque mois au travers de consensus de marché, les produits sont classés au Niveau 3 en raison de leur manque de liquidité et d'incertitudes inhérentes au calibrage.
8. la valorisation des **CDOs de tranches « sur mesure » (bespoke CDOs)** nécessite des paramètres de corrélation sur les événements de défaut. Ces informations sont déduites de données issues de marchés actifs de tranches d'indices à l'aide d'un modèle interne de projection qui met en œuvre des techniques internes d'extrapolation et d'interpolation. Les CDOs multi-géographies nécessitent une hypothèse de corrélation supplémentaire. Enfin, le modèle de CDO bespoke implique également des hypothèses et des paramètres internes liés à la dynamique du facteur de recouvrement. La modélisation des CDOs est calibrée sur le marché observable des tranches sur indices, et fait régulièrement l'objet d'une comparaison avec les consensus de marché sur les paniers standards de sous-jacents. Les incertitudes sont liées aux techniques de projection, d'évaluation de la corrélation entre géographies, de modélisation des recouvrements et des paramètres associés.
9. **les paniers « N to Default »** représentent un autre type de produit de corrélation de crédit, modélisés à travers la méthode usuelle des copules. Les principaux paramètres nécessaires sont les corrélations par paires entre les composantes du panier qui peuvent être observées dans les données du consensus et les données transactionnelles. Les paniers linéaires sont toutefois considérés comme observables.
10. **les produits de corrélation actions et hybrides actions** sont des instruments dont le pay-off dépend du comportement relatif d'actions ou indices d'un panier de sorte que la valorisation est sensible à la corrélation entre les composantes du panier. Des versions hybrides de ces instruments portent sur des paniers qui contiennent à la fois des actions et d'autres instruments sous-jacents tels que des indices de matières premières ou bien un taux de change. La plupart des corrélations entre instruments ne sont pas actives, seul un sous-ensemble de la matrice de corrélation actions-indice est régulièrement observable et négocié. Par conséquent, la classification en Niveau 3 dépend de la composition du panier, de sa maturité, et de la nature hybride du produit. Les paramètres de corrélation sont déterminés à partir d'un modèle interne fondé sur des estimations historiques et d'autres facteurs d'ajustement, corroborés par référence à des opérations récentes ou à des données externes. Pour l'essentiel, la matrice de corrélation est fournie par les services de consensus, et lorsqu'une corrélation entre deux sous-jacents n'est pas disponible, elle peut être obtenue par des techniques d'extrapolation ou des techniques fondées sur des valeurs de substitution.

Ces instruments dérivés structurés font l'objet d'ajustements de valorisation pour couvrir les incertitudes relatives à la liquidité, aux paramètres et au risque de modèle.

Ajustements de valorisation (CVA, DVA et FVA)

Les ajustements de valorisation pour risque de contrepartie (CVA) et pour risque de crédit propre (DVA) et l'ajustement explicite du coût de financement (FVA) sont considérés comme composantes non observables du dispositif de valorisation et par conséquent classés en Niveau 3 dans la hiérarchie de juste valeur. Ceci n'interfère pas, dans le cas général, dans la classification des transactions individuelles au sein de la hiérarchie. Toutefois, un dispositif spécifique permet d'identifier les transactions individuelles pour lesquelles la contribution marginale de ces ajustements, et l'incertitude associée, est significative et justifie de classer ces transactions en Niveau 3.

Le tableau ci-après fournit un intervalle de valeurs des principales données non observables utilisées pour la valorisation des instruments financiers de niveau 3. Ces fourchettes correspondent à une série de sous-jacents différents et n'ont de sens que dans le contexte de la technique de valorisation mise en œuvre par BNP Paribas. Les moyennes pondérées, le cas échéant, sont fondées sur les valeurs de marché, les valeurs nominales ou les sensibilités.

Les principaux paramètres non observables utilisés pour valoriser les dettes émises de niveau 3 sont équivalents à ceux de leur dérivé de couverture économique. Les informations sur ces dérivés, présentées dans ce tableau, s'appliquent également à ces dettes.

Classes d'instruments	Évaluation au bilan (en millions d'euros)		Principaux types de produits composant le niveau 3 au sein de la classe de risque	Technique de valorisation utilisée pour les types de produits considérés	Principales données non observables pour les types de produits considérés	Intervalle de données non observables au sein des produits de niveau 3 considérés	Moyenne pondérée
	Actif	Passif					
Opérations de pension	654	1 301	Opérations de pension à long terme	Techniques utilisant des valeurs de substitution, fondées en particulier sur la base de financement d'un pool d'obligations de référence négocié activement et représentatif des pensions livrées sous-jacentes.	Spread des opérations de pensions à long terme sur les obligations privées (haut rendement, investment grade) et sur les ABSs	0 pb à 119 pb	17 pb (a)
			Instruments dérivés hybrides change / taux	Modèle de valorisation des options hybrides taux de change / taux d'intérêt	Corrélation entre taux de change et taux d'intérêt. Parités principales : EUR/JPY, USD/JPY, AUD/JPY	22 % à 56 %	23 % (a)
			Instruments dérivés mêlant taux d'inflation et taux d'intérêt	Modèle de valorisation des options hybrides inflation / taux d'intérêt	Corrélation entre taux d'intérêt et taux d'inflation principalement en Europe	-2 % à 15 %	4%
Instruments dérivés de taux	1 402	1 525	Floors et caps sur le taux d'inflation ou sur l'inflation cumulée (ex. : planchers de remboursement), essentiellement sur l'inflation européenne et française	Modèle de valorisation des produits d'inflation	Volatilité de l'inflation cumulée	0,8 % à 11,7 %	(b)
			Produits de volatilité à terme tels que les swaps de volatilité, principalement en euro	Modèle de valorisation des options sur taux d'intérêt	Volatilité du taux d'inflation en glissement annuel	0,3 % à 3,2 %	
			Swaps de titrisation (balance guaranteed) comprenant swaps à taux fixe, basis swaps ou swaps de devises dont le notionnel est indexé sur le comportement de remboursement anticipé d'actifs sous-jacents principalement européens	Modélisation des remboursements anticipés Actualisation des flux de trésorerie attendus	Volatilité à terme des taux d'intérêt	0,5 % à 1,1 %	(b)
					Taux constants de remboursements anticipés	0 % à 35 %	1,1 % (a)
Instruments dérivés de crédit	1 010	893	CDOs et tranches d'indices sur des indices inactifs	Technique de projection de la corrélation et de modélisation du recouvrement	Courbe de corrélation spécifique du portefeuille sous-jacent du CDO	23 % à 85 %	(b)
			Paniers N to Default	Modèle de défaillance sur crédit	Variance du taux de recouvrement des sous-jacents d'un émetteur unique	0 à 25 %	(b)
			Instruments dérivés de crédit sur un émetteur de référence peu liquide (autre que CDS sur actifs de titrisation et CDS sur indices de prêts)	Démembrement, extrapolation et interpolation	Corrélation des défaillances	48 % à 84 %	51 % (a)
					Spreads CDS au-delà de la limite d'observation (10 ans)	80 pb à 496 pb (1)	334 pb (c)
					Courbes CDS non liquides (sur les principales échéances)	4 pb à 514 pb (2)	95 pb (c)
Instruments dérivés sur actions	4 123	5 779	Instruments dérivés simples et complexes sur les paniers multi-sous-jacents d'actions	Différents modèles d'options sur volatilité	Volatilité non observable des actions	0 % à 122 % (3)	35 % (d)
					Corrélation non observable des actions	23 % à 100 %	72 % (c)

(1) Le haut de la fourchette est lié à une position bilantielle significative sur un émetteur du secteur des télécommunications européen. Le reste de la position est essentiellement sur des émetteurs souverains et financiers.

(2) Le haut de la fourchette est lié à des émetteurs des secteurs de la distribution, de la consommation, de l'automobile et du transport qui représentent une part négligeable du bilan (CDSs avec des sous-jacents non liquides).

(3) Le haut de la fourchette est lié à 7 actions qui représentent une part négligeable du bilan sur les options avec des sous-jacents actions. Si l'on incluait ces données, le haut de la fourchette serait à environ 201 %.

(a) Pondérations fondées sur l'axe de risque pertinent au niveau du portefeuille

(b) Pas de pondération dans la mesure où aucune sensibilité explicite n'a été attribuée à ces données

(c) La pondération n'est pas fondée sur le risque, mais sur une méthodologie alternative en rapport avec les instruments de Niveau 3 (valeur actuelle ou notionnel)

(d) Calcul de moyenne simple

TABLEAU DE VARIATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE NIVEAU 3

Pour les instruments financiers de Niveau 3, les mouvements suivants sont intervenus au cours du premier semestre 2022 :

En millions d'euros	Actifs financiers				Passifs financiers		
	Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	Instruments financiers en valeur de marché par résultat non détenus à des fins de transaction	Instruments financiers évalués en valeur de marché par capitaux propres	TOTAL	Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option	TOTAL
Situation au 31 décembre 2021	5 324	5 946	1 121	12 391	(10 254)	(20 581)	(30 835)
Achats	1 334	602	126	2 062			-
Emissions				-	(2)	(1 917)	(1 919)
Ventes	(528)	(549)	(220)	(1 297)	(44)		(44)
Règlements ⁽¹⁾	1 015	116	29	1 160	(1 740)	5 027	3 287
Transferts vers le niveau 3	611	42	22	675	(475)	(2 340)	(2 815)
Transferts hors du niveau 3	(639)	(28)		(667)	1 118	681	1 799
Gains (ou pertes) comptabilisés en compte de résultat au titre des opérations échues ou rompues au cours de l'exercice	(711)	318	(12)	(405)	2 141	4 584	6 725
Gains (ou pertes) comptabilisés en compte de résultat pour les instruments en vie en fin de période	2 934	3		2 937	(671)	(2 123)	(2 794)
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres							
- Eléments relatifs aux variations de parités monétaires	9	48	9	66	(2)		(2)
- Variations d'actifs et passifs comptabilisées en capitaux propres			(25)	(25)			-
Situation au 30 juin 2022	9 349	6 498	1 050	16 897	(9 929)	(16 669)	(26 598)

⁽¹⁾ Comprend, pour les actifs, les remboursements de principal, les règlements des intérêts et les flux de paiements et d'encaissements sur dérivés lorsque leur valorisation est positive et, pour les passifs, les remboursements d'emprunts, les intérêts versés sur emprunts et les flux de paiements et d'encaissements sur dérivés lorsque leur valorisation est négative.

Les transferts hors du Niveau 3 des dérivés à la juste valeur incluent essentiellement l'actualisation de l'horizon d'observabilité de certaines courbes de taux d'intérêt et de paramètres de marché sur les opérations de pension et de crédit mais également l'effet de dérivés devenant uniquement ou essentiellement sensibles à des paramètres observables du fait de la réduction de leur durée de vie.

Les transferts vers le Niveau 3 des instruments à la juste valeur reflètent l'effet de l'actualisation régulière des zones d'observabilité.

Les transferts sont réputés avoir été réalisés en début de période.

Les instruments financiers de Niveau 3 sont susceptibles d'être couverts par d'autres instruments de Niveau 1 et de Niveau 2 dont les gains et pertes ne relèvent pas de ce tableau. Aussi, les montants de gains et pertes apparaissant dans ce tableau ne sont pas représentatifs des résultats liés à la gestion du risque net de l'ensemble de ces instruments.

SENSIBILITE DE LA VALEUR DE MARCHE DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE NIVEAU 3 AUX CHANGEMENTS D'HYPOTHESES RAISONNABLEMENT POSSIBLES

Le tableau ci-après fournit une présentation synthétique des actifs et passifs financiers classés au Niveau 3 pour lesquels des changements d'hypothèses concernant une ou plusieurs données non observables entraîneraient une variation significative de la valeur de marché.

Ces montants visent à illustrer l'intervalle d'incertitude inhérente au recours au jugement mis en œuvre dans l'estimation des paramètres de Niveau 3, ou dans le choix des techniques de valorisation. Ils reflètent les incertitudes de valorisation qui prévalent à la date d'évaluation, et bien que celles-ci résultent pour l'essentiel des sensibilités du portefeuille en date d'évaluation, elles ne permettent pas de prévoir ou de déduire les variations futures de la valeur de marché, pas plus qu'elles ne représentent l'effet de conditions de marché extrêmes sur la valeur du portefeuille.

Pour estimer les sensibilités, BNP Paribas a soit valorisé les instruments financiers en utilisant des paramètres raisonnablement possibles, soit appliqué des hypothèses fondées sur sa politique d'ajustements de valorisation.

Par simplification, la sensibilité de la valeur des titres (hors positions de titrisation) est mesurée par une variation uniforme de 1 % du cours. Des variations plus spécifiques ont été calibrées pour chacune des classes d'expositions titrisées de Niveau 3, en fonction des intervalles de paramètres non observables envisagés.

Pour l'exposition aux instruments dérivés, la sensibilité est mesurée à travers l'ajustement de valorisation pour risque de contrepartie (CVA), l'ajustement explicite du coût de financement (FVA) et la part des ajustements de valorisation liés aux incertitudes sur les paramètres et les modèles relative aux instruments de Niveau 3.

Dans le cas de l'ajustement de valorisation pour risque de contrepartie (CVA) et de l'ajustement explicite du coût de financement (FVA), l'incertitude a été calibrée selon les modalités d'établissement des ajustements prudents de valorisation décrits dans le standard technique « Prudent Valuation » de l'Autorité bancaire européenne. Pour les autres ajustements de valorisation, deux scénarios ont été envisagés : un scénario favorable dans lequel tout ou partie de l'ajustement de valorisation ne serait pas pris en compte par les intervenants de marché, et un scénario défavorable dans lequel les intervenants de marché exigeraient le double des ajustements envisagés par BNP Paribas pour effectuer une transaction.

En millions d'euros, au	30 juin 2022		31 décembre 2021	
	Effet potentiel en compte de résultat	Effet potentiel en capitaux propres	Effet potentiel en compte de résultat	Effet potentiel en capitaux propres
Titres de dette	+/-10	+/-5	+/-7	+/-3
Actions et autres titres de capitaux propres	+/-51	+/-6	+/-48	+/-8
Prêts et pensions	+/-16		+/-12	
Instruments financiers dérivés	+/-636		+/-588	
<i>Instruments dérivés de taux et de change</i>	+/-290		+/-322	
<i>Instruments dérivés de crédit</i>	+/-55		+/-35	
<i>Instruments dérivés sur actions</i>	+/-281		+/-227	
<i>Autres instruments dérivés</i>	+/-10		+/-4	
Sensibilité des instruments financiers du Niveau 3	+/-713	+/-11	+/-655	+/-11

MARGE DIFFEREE SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS VALORISES AVEC DES TECHNIQUES DEVELOPPEES PAR L'ENTREPRISE ET FONDEES SUR DES PARAMETRES POUR PARTIE NON OBSERVABLES SUR LES MARCHES ACTIFS

La marge différée (« Day One Profit ») concerne principalement le périmètre des instruments financiers de Niveau 3, et plus marginalement certains instruments financiers de Niveau 2 dont les ajustements de valorisation liés à l'incertitude sur les paramètres ou les modèles sont non négligeables au regard de la marge initiale.

La marge différée est déterminée après constitution des ajustements de valorisation pour incertitude tels que décrits précédemment, et reprise en résultat sur la durée anticipée d'inobservabilité des paramètres. Le montant non encore amorti est inscrit au bilan dans la rubrique « Instruments financiers en valeur de marché par résultat », en déduction de la valeur de marché des opérations concernées.

En millions d'euros	Marge différée au 31 décembre 2021	Marge différée sur les transactions de la période	Marge comptabilisée en résultat de la période	Marge différée au 30 juin 2022
Instruments dérivés de taux et de	204	72	(67)	209
Instruments dérivés de crédit	164	59	(30)	193
Instruments dérivés sur actions	401	258	(196)	463
Autres instruments	9	12	(13)	8
Instruments financiers	778	401	(306)	873

4.d ACTIFS FINANCIERS AU COUT AMORTI

- Détail des prêts et créances par type de produit

En millions d'euros, au	30 juin 2022			31 décembre 2021		
	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation (note 2.h)	Valeur nette comptable	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation (note 2.h)	Valeur nette comptable
Prêts et créances sur les établissements de crédit	37 458	(117)	37 341	21 844	(93)	21 751
Comptes à vue	11 782	(12)	11 770	9 009	(8)	9 001
Prêts ⁽¹⁾	21 048	(105)	20 943	10 635	(85)	10 550
Opérations de pension	4 628		4 628	2 200		2 200
Prêts et créances envers la clientèle	874 520	(19 476)	855 044	833 935	(19 935)	814 000
Comptes ordinaires débiteurs	54 858	(3 059)	51 799	52 488	(3 157)	49 331
Prêts consentis à la clientèle	777 750	(15 296)	762 454	740 080	(15 658)	724 422
Opérations de location-financement	41 712	(1 121)	40 591	41 026	(1 120)	39 906
Opérations de pension	200		200	341		341
Total prêts et créances au coût amorti	911 978	(19 593)	892 385	855 779	(20 028)	835 751

⁽¹⁾ Les prêts consentis aux établissements de crédit incluent les dépôts à terme auprès des banques centrales.

- Détail des titres de dette par catégorie d'émetteur

En millions d'euros, au	30 juin 2022			31 décembre 2021		
	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation (note 2.h)	Valeur nette comptable	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation (note 2.h)	Valeur nette comptable
États	65 847	(22)	65 825	57 221	(20)	57 201
Autres administrations publiques	16 958	(2)	16 956	17 317	(2)	17 315
Etablissements de crédit	10 027	(2)	10 025	10 593	(2)	10 591
Autres	26 442	(66)	26 376	23 547	(144)	23 403
Total titres de dette au coût amorti	119 274	(92)	119 182	108 678	(168)	108 510

- **Détail des actifs financiers au coût amorti par strate**

En millions d'euros, au	30 juin 2022			31 décembre 2021		
	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation (note 2.h)	Valeur nette comptable	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation (note 2.h)	Valeur nette comptable
Prêts et créances sur les établissements de crédit	37 458	(117)	37 341	21 844	(93)	21 751
Strate 1	36 693	(16)	36 677	21 516	(13)	21 503
Strate 2	659	(7)	652	242	(2)	240
Strate 3	106	(94)	12	86	(78)	8
Prêts et créances envers la clientèle	874 520	(19 476)	855 044	833 935	(19 935)	814 000
Strate 1	736 830	(1 840)	734 990	701 259	(1 834)	699 425
Strate 2	111 158	(3 057)	108 101	104 857	(2 687)	102 170
Strate 3	26 532	(14 579)	11 953	27 819	(15 414)	12 405
Titres de dette	119 274	(92)	119 182	108 678	(168)	108 510
Strate 1	118 657	(19)	118 638	108 006	(20)	107 986
Strate 2	448	(27)	421	412	(25)	387
Strate 3	169	(46)	123	260	(123)	137
Total actifs financiers au coût amorti	1 031 252	(19 685)	1 011 567	964 457	(20 196)	944 261

4.e ENCOURS DEPRECIÉS (STRATE 3)

Les tableaux suivants présentent la valeur nette comptable des encours dépréciés d'actifs financiers au coût amorti et d'engagements de financement et de garantie, ainsi que les garanties reçues en couverture de ces encours.

Le montant déclaré au titre des garanties reçues est la valeur de la garantie, plafonnée par le montant des encours couverts.

En millions d'euros, au	30 juin 2022			
	Encours dépréciés (Strate 3)			Garanties reçues
	Brut	Dépréciation	Net	
Prêts et créances sur les établissements de crédit (note 4.d)	106	(94)	12	-
Prêts et créances sur la clientèle (note 4.d)	26 532	(14 579)	11 953	7 772
Titres de dette au coût amorti (note 4.d)	169	(46)	123	23
Total des encours au coût amorti dépréciés (strate 3)	26 807	(14 719)	12 088	7 795
Engagements de financement donnés	1 365	(83)	1 282	457
Engagements de garantie financière donnés	815	(243)	572	152
Total des engagements dépréciés hors-bilan (strate 3)	2 180	(326)	1 854	609

En millions d'euros, au	31 décembre 2021			
	Encours dépréciés (Strate 3)			Garanties reçues
	Brut	Dépréciation	Net	
Prêts et créances sur les établissements de crédit (note 4.d)	86	(78)	8	1
Prêts et créances sur la clientèle (note 4.d)	27 819	(15 414)	12 405	8 068
Titres de dette au coût amorti (note 4.d)	260	(123)	137	25
Total des encours au coût amorti dépréciés (strate 3)	28 165	(15 615)	12 550	8 094
Engagements de financement donnés	1 088	(89)	999	65
Engagements de garantie financière donnés	833	(265)	568	192
Total des engagements dépréciés hors-bilan (strate 3)	1 921	(354)	1 567	257

Le tableau ci-après fournit les données relatives aux variations d'encours bruts de la strate 3 (EU CR2) :

Valeur brute En millions d'euros	1er semestre 2022	1er semestre 2021
Encours dépréciés (Strate 3) en début de période	28 165	30 420
Passage en strate 3	2 758	3 856
Retour en strate 1 ou strate 2	(935)	(1 347)
Passage en pertes	(2 307)	(1 786)
Autres variations	(874)	(613)
Encours dépréciés (Strate 3) en fin de période	26 807	30 530

4.f DETTES AU COUT AMORTI ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET LA CLIENTELE

En millions d'euros, au	30 juin 2022	31 décembre 2021
Dettes envers les établissements de crédit	191 742	165 699
Comptes à vue	13 560	9 105
Emprunts interbancaires ⁽¹⁾	152 883	147 635
Opérations de pension	25 299	8 959
Dettes envers la clientèle	1 008 661	957 684
Comptes ordinaires créditeurs	650 162	634 784
Comptes d'épargne	164 340	158 932
Comptes à terme et assimilés	191 518	163 429
Opérations de pension	2 641	539

⁽¹⁾Les emprunts interbancaires incluent les emprunts à terme auprès des banques centrales, dont 120,1 milliards d'euros de TLTRO III au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021.

4.g DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

La présente note regroupe les dettes représentées par un titre et les dettes subordonnées comptabilisées au coût amorti et en valeur de marché par résultat sur option.

- **Dettes comptabilisées en valeur de marché par résultat (note 4.a)**

Emetteur / Date d'émission	Devise	Montant en devise à l'origine (en millions)	Date d'option de remboursement ou de majoration d'intérêt	Taux	Majoration d'intérêt	Conditions suspensives de versement des coupons ⁽¹⁾	30 juin 2022	31 décembre 2021
En millions d'euros, au								
Dettes représentées par un titre							60 152	62 334
Dettes subordonnées							803	947
- Dettes subordonnées remboursables			(2)				18	41
- Dettes subordonnées perpétuelles							785	906
BNP Paribas Fortis déc-07 ⁽³⁾	EUR	3 000	déc.-14	Euribor 3 mois + 200 pb		A	785	906

⁽¹⁾ Conditions suspensives de versement des coupons

A Le paiement des coupons est interrompu en cas d'insuffisance de fonds propres de l'émetteur ou d'insolvabilité des garants ou lorsque le dividende déclaré sur les actions Ageas est inférieur à un certain seuil.

⁽²⁾ Après accord de l'autorité de surveillance bancaire et à l'initiative de l'émetteur, les dettes subordonnées remboursables peuvent faire l'objet d'une clause de remboursement anticipé par rachat en Bourse, offre publique d'achat ou d'échange, ou de gré à gré lorsqu'il s'agit d'émissions privées. Les emprunts ayant fait l'objet d'un placement international, émis par BNP Paribas SA ou par les filiales étrangères du Groupe, peuvent faire l'objet d'un remboursement anticipé du principal et d'un règlement avant l'échéance des intérêts payables in fine, à l'initiative de l'émetteur, à partir d'une date fixée dans la notice d'émission (call option), ou dans l'hypothèse où des modifications aux règles fiscales en vigueur imposeraient à l'émetteur au sein du Groupe l'obligation de compenser les porteurs des conséquences de ces modifications. Ce remboursement peut intervenir moyennant un préavis, de 15 à 60 jours selon les cas, et en toute hypothèse sous réserve de l'accord des autorités de surveillance bancaire.

⁽³⁾ Emission par BNP Paribas Fortis (anciennement Fortis Banque) en décembre 2007 de Convertible And Subordinated Hybrid Equity-linked Securities (CASHES). Les CASHES ont une durée indéterminée mais peuvent être échangés en actions Ageas (anciennement Fortis SA/NV) au prix unitaire de 239,40 euros à la seule discrétion du détenteur. Néanmoins, à compter du 19 décembre 2014, les CASHES seront automatiquement échangés en actions Ageas si leur prix est égal ou supérieur à 359,10 euros pendant vingt séances de bourse consécutives. Le principal de ces titres ne sera jamais remboursé en espèces. Le seul recours dont disposent les titulaires des CASHES est limité aux actions Ageas détenues par BNP Paribas Fortis et nanties au profit de ces titulaires. Ageas et BNP Paribas Fortis ont conclu un contrat de Relative Performance Note (RPN) dont la valeur varie contractuellement de telle sorte qu'elle neutralise l'impact sur BNP Paribas Fortis des différences relatives des variations de valeur des CASHES et des variations de valeur des actions Ageas. Depuis le 1^{er} janvier 2022, la dette n'est plus admise dans les fonds propres prudentiels.

- **Dettes comptabilisées au coût amorti**

Emetteur / Date d'émission	Devise	Montant en devise à l'origine (en millions)	Date d'option de remboursement ou de majoration d'intérêt	Taux	Majoration d'intérêt	Conditions suspensives de versement des coupons ⁽¹⁾	30 juin 2022	31 décembre 2021
En millions d'euros, au								
Dettes représentées par un titre							162 449	149 723
- Dettes représentées par un titre dont l'échéance est inférieure à un an à l'émission							61 186	47 293
Titres de créances négociables							61 186	47 293
- Dettes représentées par un titre dont l'échéance est supérieure à un an à l'émission							101 263	102 430
Titres de créances négociables							21 719	27 256
Emissions obligataires							79 544	75 174
Dettes subordonnées							25 702	24 720
- Dettes subordonnées remboursables							23 946	23 000
- Titres subordonnés perpétuels							1 510	1 494
BNP Paribas SA oct-85	EUR	305	-	TMO - 0,25%	-	B	254	254
BNP Paribas SA sept-86	USD	500	-	Libor 6 mois + 0,075%	-	C	261	240
BNP Paribas Cardif nov - 14	EUR	1 000	nov.-25	4,032%	Euribor 3 mois + 393 pb	D	995	1 000
Autres							-	-
- Titres participatifs							222	222
BNP Paribas SA juil-84 ⁽³⁾	EUR	337	-	⁽⁴⁾	-		215	215
Autres							7	7
- Frais et commissions, dettes rattachées							24	4

⁽¹⁾ Conditions suspensives de versement des coupons

- B Le paiement des intérêts est obligatoire, sauf si le Conseil d'administration décide de différer cette rémunération lorsque l'Assemblée Générale des actionnaires a constaté qu'il n'existe pas de bénéfice distribuable, et ceci dans les douze mois précédant l'échéance de paiement des intérêts. Les intérêts sont cumulatifs et deviennent intégralement payables dès la reprise d'une distribution de dividende.
- C Le paiement des intérêts est obligatoire, sauf si le Conseil d'administration décide de différer cette rémunération lorsque l'Assemblée Générale des actionnaires a validé la décision de ne pas procéder à la distribution d'un dividende, et ceci dans les douze mois précédant l'échéance de paiement des intérêts. Les intérêts sont cumulatifs et deviennent intégralement payables dès la reprise d'une distribution de dividende. La banque a la faculté de reprendre le paiement des arriérés d'intérêts, même en l'absence de distribution d'un dividende.
- D Le paiement des intérêts est obligatoire, sauf en cas d'évènements d'insuffisance réglementaire, en accord avec le régulateur, ou en cas de cessation de paiements. Les intérêts sont cumulatifs et deviennent intégralement payables dès la reprise des versements de coupons, ou si ces événements se produisent en premier, au remboursement de l'émission ou à la liquidation de l'émetteur.

⁽²⁾ Cf. renvoi relatif aux « Dettes comptabilisées en valeur de marché par résultat ».

⁽³⁾ Les titres participatifs émis par BNP Paribas SA peuvent faire l'objet de rachats dans les conditions prévues par la loi du 3 janvier 1983. Le nombre de titres en circulation est de 1 434 092.

⁽⁴⁾ En fonction du résultat net encadré par un minimum de 85 % du TMO et un maximum de 130 % du TMO.

4.h PLACEMENTS DES ACTIVITES D'ASSURANCE

En millions d'euros, au	30 juin 2022			31 décembre 2021		
	Placements ne représentant pas des contrats en unités de compte	Placements représentant des contrats en unités de compte (risque financier supporté par les assurés)	Total	Placements ne représentant pas des contrats en unités de compte	Placements représentant des contrats en unités de compte (risque financier supporté par les assurés)	Total
Instrument financiers évalués en valeur de marché par résultat sur option	49 321	78 360	127 681	50 940	87 108	138 048
Instrument dérivés	1 573		1 573	1 033		1 033
Actifs financiers disponibles à la vente	109 400		109 400	127 413		127 413
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	979		979	981		981
Prêts et créances	3 393		3 393	3 145		3 145
Placements consolidés par mise en équivalence	348		348	349		349
Immeubles de placement	2 885	4 494	7 379	2 875	4 354	7 229
Total	167 899	82 854	250 753	186 736	91 462	278 198
Part des réassureurs dans des passifs liés à des contrats d'assurance et d'investissement	2 410		2 410	2 568		2 568
Placements des activités d'assurance	170 309	82 854	253 163	189 304	91 462	280 766

Les placements dans des instruments financiers des activités d'assurance sont comptabilisés selon les principes d'IAS 39.

• Mesure de la valeur de marché des instruments financiers

Les critères d'affectation à chacun des niveaux de la hiérarchie, les méthodologies de valorisation correspondantes ainsi que les principes sur les transferts entre les niveaux de la hiérarchie sont similaires à ceux appliqués pour les autres instruments financiers du Groupe (note 4.c).

En millions d'euros, au	30 juin 2022				31 décembre 2021			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers disponibles à la vente	96 582	12 388	430	109 400	110 750	16 196	467	127 413
Titres de capitaux propres	7 705	1 292	381	9 378	9 767	1 338	367	11 472
Titres de dette	88 877	11 096	49	100 022	100 983	14 858	100	115 941
Instrument financiers en valeur de marché par résultat	73 905	42 400	11 376	127 681	86 497	43 486	8 065	138 048
Titres de capitaux propres	73 163	34 280	11 352	118 795	85 749	34 660	8 037	128 446
Titres de dette	742	8 120	24	8 886	748	8 826	28	9 602
Instrument dérivés	12	1 511	50	1 573	1	909	123	1 033
Actifs financiers en valeur de marché	170 499	56 299	11 856	238 654	197 248	60 591	8 655	266 494

Niveau 1 : ce niveau regroupe les actions et les obligations liquides, les instruments dérivés traités sur les marchés organisés (futures, options...), les parts de fonds et OPCVM dont la valeur liquidative est calculée quotidiennement.

Niveau 2 : ce niveau regroupe les actions, certaines obligations d'États ou d'entreprises, les autres parts de fonds et OPCVM et les dérivés négociés de gré à gré.

Niveau 3 : ce niveau regroupe principalement les parts de fonds et les actions non cotées qui sont constituées pour l'essentiel de parts dans des sociétés et fonds de capital-risque.

- **Tableau de variation des instruments financiers de niveau 3**

Pour les instruments financiers du Niveau 3, les mouvements suivants sont intervenus au cours de l'exercice :

En millions d'euros	Actifs financiers		
	Instruments financiers disponibles à la vente	Instruments financiers en valeur de marché par résultat	Total
Situation au 31 décembre 2021	467	8 188	8 655
Achats	13	1 931	1 944
Ventes	(6)	(1 612)	(1 618)
Règlements	(3)	(176)	(179)
Transferts vers le niveau 3	37	2 150	2 187
Transferts hors du niveau 3	(82)	(71)	(153)
Gains comptabilisés en compte de résultat	(5)	1 009	1 004
Éléments relatifs aux variations de parités monétaires		7	7
Variations d'actifs comptabilisées en capitaux propres	9		9
Situation au 30 juin 2022	430	11 426	11 856

- **Détail des actifs financiers disponibles à la vente**

En millions d'euros, au	30 juin 2022			31 décembre 2021		
	Valeur au bilan	dont dépréciation	dont variation de valeur comptabilisée directement en capitaux propres	Valeur au bilan	dont dépréciation	dont variation de valeur comptabilisée directement en capitaux propres
Titres de dette	100 021		(5 999)	115 941		9 408
Titres de capitaux propres	9 379	(669)	1 574	11 472	(664)	3 257
Total des actifs disponibles à la vente	109 400	(669)	(4 425)	127 413	(664)	12 665

4.i PROVISIONS TECHNIQUES ET AUTRES PASSIFS D'ASSURANCE

En millions d'euros, au	30 juin 2022	31 décembre 2021
Provisions techniques - contrats d'assurance Non Vie	4 410	4 212
Provisions techniques - contrats d'assurance Vie	160 250	168 910
- Contrats d'assurance	87 169	87 325
- Contrats d'assurance en Unités de Compte	73 081	81 585
Passifs techniques - contrats d'investissement	51 856	50 723
- Contrats d'investissement avec participation discrétionnaire	43 242	41 850
- Contrats d'investissement sans participation discrétionnaire - Unités de	8 614	8 873
Participation différée passive aux bénéfices	10 545	27 011
Provisions et passifs techniques liés aux contrats d'assurance et d'investissement	227 061	250 856
Dettes nées d'opérations d'assurance directe et de réassurance	3 025	2 890
Instruments dérivés	1 693	1 049
Total provisions techniques et autres passifs d'assurance	231 779	254 795

La provision pour participation différée aux bénéfices résulte de l'application de la « comptabilité reflet » : elle représente la quote-part des assurés, des filiales d'assurance-vie en France, au Luxembourg et en Italie, dans les plus et moins-values latentes et les dépréciations constatées sur les actifs, lorsque la rémunération des contrats est liée à leur rendement. Elle est déterminée à partir de calculs stochastiques modélisant les plus ou moins-values latentes attribuables aux assurés en fonction des scénarios économiques, ainsi que d'hypothèses de taux servis et de collecte.

Le test de suffisance des passifs prévu par IFRS 4, réalisé par portefeuille de contrats, consiste à comparer les provisions comptabilisées (nettes des frais d'acquisition reportés) avec une évaluation prospective des flux de trésorerie actualisés.

Au 30 juin 2022, ce test confirme l'absence d'insuffisance pour les entités d'assurance vie des marchés domestiques (France, Luxembourg et Italie) constatée au 31 décembre 2021.

Pour les entités d'assurance vie en Asie, les provisions s'élèvent à 1 million d'euros au 30 juin 2022 (contre 4 millions d'euros au 31 décembre 2021).

4.j IMPOTS COURANTS ET DIFFERES

En millions d'euros	30 juin 2022	31 décembre 2021
Impôts courants	1 726	1 862
Impôts différés	3 783	4 004
Actifs d'impôts courants et différés	5 509	5 866
Impôts courants	1 855	1 787
Impôts différés	1 250	1 316
Passifs d'impôts courants et différés	3 105	3 103

4.k COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

En millions d'euros	30 juin 2022	31 décembre 2021
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	150 339	136 142
Comptes d'encaissement	228	242
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	6 810	4 617
Autres débiteurs et actifs divers	54 777	38 122
Total des comptes de régularisation et actifs divers	212 154	179 123
Dépôts de garantie reçus	132 557	101 923
Comptes d'encaissement	5 325	2 870
Charges à payer et produits constatés d'avance	10 229	7 739
Passifs de location	3 262	3 248
Autres créditeurs et passifs divers	47 108	29 619
Total des comptes de régularisation et passifs divers	198 481	145 399

4.1 ECARTS D'ACQUISITION

En millions d'euros	30 juin 2022
Valeur nette comptable en début de période	5 121
Acquisitions	151
Cessions	(15)
Dépréciations comptabilisées pendant la période	(19)
Effets des variations de parités monétaires	44
Valeur nette comptable en fin de période	5 282
Valeur brute comptable	8 398
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période	(3 116)

Les écarts d'acquisition se répartissent par ensemble homogène de métiers de la manière suivante :

En millions d'euros	Valeur nette comptable		Dépréciation comptabilisée au cours du 1 ^{er} semestre 2022	Acquisitions du 1 ^{er} semestre 2022
	30 juin 2022	31 décembre 2021		
Corporate & Institutional Banking	1 231	1 210		
<i>Corporate Banking</i>	279	276		
<i>Global Markets</i>	496	478		
<i>Securities Services</i>	456	456		
Commercial, Personal Banking & Services	2 853	2 704	(19)	151
<i>Arval</i>	518	523		
<i>Leasing Solutions</i>	149	150		
<i>Personal Finance</i>	1 238	1 236	(19)	
<i>Personal Investors</i>	570	568		
<i>New Digital Businesses</i>	313	159		154
<i>Autres</i>	65	68		(3)
Investments & Protection Services	1 195	1 204	-	-
<i>Asset Management</i>	192	186		
<i>Assurance</i>	281	296		
<i>Real Estate</i>	404	406		
<i>Wealth Management</i>	318	316		
Autres Activités	3	3		
Total des écarts d'acquisition	5 282	5 121	(19)	151
Ecart d'acquisition négatif			277	
Variation des écarts d'acquisition portée en résultat			258	

4.m PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

• Provisions pour risques et charges par nature

En millions d'euros, au	31 décembre 2021	Dotations nettes aux provisions	Utilisation des provisions	Réévaluations comptabilisées directement en capitaux propres	Variation des parités monétaires et divers	30 juin 2022
Provisions sur engagements sociaux	6 532	(81)	(512)	(925)	199	5 213
Provisions au titre des comptes et plans d'épargne-logement	93	(25)	-		-	68
Provisions au titre des engagements de crédit (note 2.h)	1 425	(22)	(42)		17	1 378
Provisions pour litiges	992	171	(122)		11	1 052
Autres provisions pour risques et charges	1 145	227	(83)		37	1 326
Total des provisions pour risques et charges	10 187	270	(759)	(925)	264	9 037

4.n COMPENSATION DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Les tableaux ci-dessous présentent les montants des actifs financiers et passifs financiers avant et après compensation. Ces informations, requises par la norme IFRS 7, ont pour but de permettre la comparabilité avec le traitement applicable selon les principes comptables généralement admis aux États-Unis (US GAAP), moins restrictifs que la norme IAS 32 en matière de compensation.

Les « montants compensés au bilan » ont été établis selon les critères de la norme IAS 32. Ainsi, un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés, et s'il a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. L'essentiel des montants compensés provient des opérations de pensions livrées et de dérivés traitées avec des chambres de compensation.

Les « impacts des conventions-cadre de compensation et accords similaires » correspondent aux encours d'opérations au sein de contrats exécutoires mais qui ne satisfont pas les critères de compensation établis par la norme IAS 32. C'est le cas notamment des opérations pour lesquelles le droit à compenser ne peut être exercé qu'en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite de l'une ou l'autre des parties au contrat.

Les « instruments financiers donnés ou reçus en garantie » regroupent les dépôts de garantie et les collatéraux échangés sous forme de titres à leur valeur de marché. L'exercice de ces garanties est conditionné à l'insolvabilité, à la défaillance ou à la faillite de l'une des parties au contrat.

Pour les opérations avec conventions-cadre, les dépôts de garantie reçus ou donnés en contrepartie des valeurs de marché positives ou négatives des instruments financiers sont comptabilisés au bilan dans les comptes de régularisation et actifs ou passifs divers.

En millions d'euros, au 30 juin 2022	Montants bruts des actifs financiers	Montants compensés au bilan	Montants nets présentés dans le bilan	Impacts des conventions- cadre de compensatio n et accords similaires	Instruments financiers reçus en garantie	Montants nets
Actif						
Instruments financiers en valeur de marché par résultat						
Portefeuille de titres	210 838		210 838			210 838
Prêts et opérations de pension	450 598	(154 023)	296 575	(43 779)	(230 621)	22 175
Instruments financiers dérivés (incluant les dérivés de couverture)	920 089	(550 522)	369 567	(227 095)	(61 336)	81 136
Actifs financiers au coût amorti	1 011 567		1 011 567	(713)	(3 754)	1 007 100
<i>Dont opérations de pension</i>	4 828		4 828	(713)	(3 754)	361
Comptes de régularisation et actifs divers	212 154		212 154		(36 632)	175 522
<i>Dont dépôts de garantie donnés</i>	150 339		150 339		(36 632)	113 707
Autres actifs non soumis à compensation	790 306		790 306			790 306
TOTAL ACTIF	3 595 552	(704 545)	2 891 007	(271 587)	(332 343)	2 287 077

En millions d'euros, au 30 juin 2022	Montants bruts des passifs financiers	Montants compensés au bilan	Montants nets présentés dans le bilan	Impacts des conventions- cadre de compensatio n et accords similaires	Instruments financiers donnés en garantie	Montants nets
Dettes						
Instruments financiers en valeur de marché par résultat						
Portefeuille de titres de transaction	128 819		128 819			128 819
Dépôt et opération de pension	489 422	(154 023)	335 399	(41 070)	(263 114)	31 215
Dettes représentées par un titre	67 057		67 057			67 057
Instruments financiers dérivés (incluant les dérivés de couverture)	894 008	(550 522)	343 486	(227 095)	(37 079)	79 312
Passifs financiers au coût amorti	1 200 403		1 200 403	(3 422)	(21 918)	1 175 063
<i>Dont opérations de pension</i>	27 940		27 940	(3 422)	(21 918)	2 600
Comptes de régularisation et passifs divers	198 481		198 481		(54 979)	143 502
<i>Dont dépôts de garantie reçus</i>	132 557		132 557		(54 979)	77 578
Autres dettes non soumises à compensation	496 833		496 833			496 833
TOTAL DETTES	3 475 023	(704 545)	2 770 478	(271 587)	(377 090)	2 121 801

En millions d'euros, au 31 décembre 2021	Montants bruts des actifs financiers	Montants compensés au bilan	Montants nets présentés dans le bilan	Impacts des conventions- cadre de compensatio n et accords similaires	Instruments financiers reçus en garantie	Montants nets
---	---	-----------------------------------	---	--	---	---------------

Actif

Instruments financiers en valeur de marché par résultat

Portefeuille de titres	191 507		191 507			191 507
Prêts et opérations de pension	398 413	(148 605)	249 808	(34 906)	(194 920)	19 982
Instruments financiers dérivés (incluant les dérivés de couverture)	711 002	(461 899)	249 103	(159 997)	(32 435)	56 671
Actifs financiers au coût amorti	944 261		944 261	(355)	(1 983)	941 923
<i>Dont opérations de pension</i>	2 541		2 541	(355)	(1 983)	203
Comptes de régularisation et actifs divers	179 123		179 123		(31 945)	147 178
<i>Dont dépôts de garantie donnés</i>	136 142		136 142		(31 945)	104 197
Autres actifs non soumis à compensation	820 642		820 642			820 642
TOTAL ACTIF	3 244 948	(610 504)	2 634 444	(195 258)	(261 283)	2 177 903

En millions d'euros, au 31 décembre 2021	Montants bruts des passifs financiers	Montants compensés au bilan	Montants nets présentés dans le bilan	Impacts des conventions- cadre de compensatio n et accords similaires	Instruments financiers donnés en garantie	Montants nets
---	--	-----------------------------------	---	--	--	---------------

Dettes

Instruments financiers en valeur de marché par résultat

Portefeuille de titres de transaction	112 338		112 338			112 338
Dépôts et opérations de pension	442 061	(148 605)	293 456	(34 156)	(241 481)	17 819
Dettes représentées par un titre	70 383		70 383			70 383
Instruments financiers dérivés (incluant les dérivés de couverture)	709 373	(461 899)	247 474	(159 997)	(34 076)	53 401
Passifs financiers au coût amorti	1 123 383		1 123 383	(1 105)	(7 816)	1 114 462
<i>Dont opérations de pension</i>	9 498		9 498	(1 105)	(7 816)	577
Comptes de régularisation et passifs divers	145 399		145 399		(30 655)	114 744
<i>Dont dépôts de garantie reçus</i>	101 923		101 923		(30 655)	71 268
Autres dettes non soumises à compensation	519 504		519 504			519 504
TOTAL DETTES	3 122 441	(610 504)	2 511 937	(195 258)	(314 028)	2 002 651

5. ENGAGEMENTS DONNES OU REÇUS

5.a ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DONNES OU REÇUS

Valeur contractuelle des engagements de financement donnés ou reçus par le Groupe :

En millions d'euros, au	30 juin 2022	31 décembre 2021
Engagements de financement donnés		
- aux établissements de crédit	3 681	3 501
- à la clientèle	387 945	362 902
Ouverture de crédits confirmés	350 678	328 741
Autres engagements en faveur de la clientèle	37 267	34 161
Total des engagements de financement donnés	391 626	366 403
<i>dont strate 1</i>	345 664	321 368
<i>dont strate 2</i>	21 025	22 529
<i>dont strate 3</i>	1 365	1 088
<i>dont activités d'assurance</i>	1 566	1 810
<i>dont engagements de financement donnés liés aux actifs destinés à être cédés</i>	22 006	19 608
Engagements de financement reçus		
- des établissements de crédit	36 704	38 708
- de la clientèle	7 544	6 729
Total des engagements de financement reçus	44 248	45 437
<i>dont engagements de financement reçus liés aux actifs destinés à être cédés</i>	10 649	8 711

5.b ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNES PAR SIGNATURE

En millions d'euros, au	30 juin 2022	31 décembre 2021
Engagements de garantie donnés		
- d'ordre des établissements de crédit	56 752	30 221
- d'ordre de la clientèle	122 609	141 074
Cautions immobilières	2 743	2 474
Cautions administratives et fiscales et autres cautions	69 955	64 571
Autres garanties d'ordre de la clientèle	49 911	74 029
Total des engagements de garantie donnés	179 361	171 295
<i>dont strate 1</i>	165 260	159 247
<i>dont strate 2</i>	13 265	10 953
<i>dont strate 3</i>	815	833
<i>dont activités d'assurance</i>	21	262
<i>dont engagements de garantie donnés liés aux actifs destinés à être cédés</i>	-	-

5.c ENGAGEMENTS SUR TITRES

En lien avec la comptabilisation des opérations sur titres en date de règlement, les engagements représentant les titres à livrer ou à recevoir sont les suivants :

En millions d'euros, au	30 juin 2022	31 décembre 2021
Titres à livrer	28 738	11 608
Titres à recevoir	29 233	10 604

6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

6.a EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

Le capital social de BNP Paribas SA s'élève au 30 juin 2022 à 2 468 663 292 euros, divisé en 1 234 331 646 actions de 2 euros de nominal chacune (inchangé par rapport au 31 décembre 2021).

- **Actions émises par BNP Paribas détenues par le Groupe**

	Opérations pour compte propre		Opérations de négoce ⁽¹⁾		Total	
	en nombre	valeur comptable (en millions d'euros)	en nombre	valeur comptable (en millions d'euros)	en nombre	valeur comptable (en millions d'euros)
Actions détenues au 31 décembre	721 971	38	979 314	42	1 701 285	80
Mouvements nets			(979 314)	(42)	(979 314)	(42)
Actions détenues au 30 juin 2021	721 971	38			721 971	38
Acquisitions effectuées	15 466 915	900			15 466 915	900
Réduction de capital	(15 466 915)	(900)			(15 466 915)	(900)
Actions détenues au 31 décembre	721 971	38			721 971	38
Mouvements nets			1 285 734	58	1 285 734	58
Actions détenues au 30 juin 2022	721 971	38	1 285 734	58	2 007 705	96

⁽¹⁾ Transactions réalisées dans le cadre d'une activité de négoce et d'arbitrage sur indices boursiers.

Au cours du dernier trimestre de l'exercice 2021, BNP Paribas SA a racheté sur le marché puis annulé 15 466 915 de ses propres actions conformément à la décision du Conseil d'Administration du 28 septembre 2021.

Au 30 juin 2022, le Groupe détient 2 007 705 actions BNP Paribas représentant 96 millions d'euros qui sont portés en diminution des capitaux propres.

- **Actions de préférence et Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée (TSSDI) éligibles aux fonds propres prudentiels de catégorie Tier 1**

- Actions de préférence émises par les filiales étrangères du Groupe

BNP Paribas Personal Finance a procédé en 2004 à deux émissions d'actions de préférence, sans échéance et sans droit de vote, par l'intermédiaire d'une structure dédiée de droit anglais contrôlée de façon exclusive.

Le 15 avril 2021, BNP Paribas Personal Finance a remboursé ces émissions, pour un montant de 80 millions d'euros. Cette émission offrait aux souscripteurs une rémunération à taux variable sur l'indice TEC 10.

- Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée émis par BNP Paribas SA

BNP Paribas SA a émis des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée qui offrent aux souscripteurs une rémunération à taux fixe, fixe révisable ou variable et peuvent être remboursés à l'issue d'une période fixe puis à chaque date anniversaire du coupon ou tous les cinq ans. En cas de non-remboursement à l'issue de cette période, il sera versé pour certaines de ces émissions un coupon flottant indexé sur Euribor, Libor ou un taux de swap ou un coupon fixe.

Le 19 février 2021, BNP Paribas SA a émis des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée pour un montant de 1 250 millions de dollars. Cette émission offre aux souscripteurs une rémunération à taux de 4,625 %. Les titres pourront être remboursés à l'issue d'une période de 10 ans. En cas de non-remboursement en 2031, il sera versé semestriellement un coupon indexé sur le taux du bon du trésor américain de maturité constante de 5 ans (taux CMT). Cette émission est admissible dans les fonds propres additionnels de catégorie 1.

Le 8 mars 2021, BNP Paribas SA a remboursé l'émission de juin 2007, pour un montant de 600 millions de dollars. Cette émission offrait aux souscripteurs une rémunération à taux fixe de 6,5 %.

Le 30 mars 2021, BNP Paribas SA a remboursé l'émission de mars 2016, pour un montant de 1 500 millions de dollars, avant sa première date de call. Cette émission offrait aux souscripteurs une rémunération à taux fixe de 7,625 %.

Le 3 janvier 2022, BNP Paribas SA a remboursé l'émission de juillet 2006 pour un montant de 150 millions d'euros. Cette émission offrait aux souscripteurs une rémunération à taux fixe de 5,45 %.

Le 12 janvier 2022, BNP Paribas SA a émis des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée pour un montant de 1 250 millions de dollars. Cette émission offre aux souscripteurs une rémunération à taux de 4,625 %. Les titres pourront être remboursés à l'issue d'une période de 5 ans. En cas de non-remboursement en 2027, il sera versé semestriellement un coupon indexé sur le taux du bon du trésor américain de maturité constante de 5 ans (taux CMT). Cette émission est admissible dans les fonds propres additionnels de catégorie 1.

Le 19 février 2022, BNP Paribas SA a remboursé l'émission de juin 2007, pour un montant de 1 100 millions de dollars. Cette émission offrait aux souscripteurs une rémunération à taux fixe de 7,195 %.

Le 14 mars 2022, BNP Paribas SA a remboursé l'émission de décembre 2016 pour un montant de 750 millions de dollars. Cette émission offrait aux souscripteurs une rémunération à taux fixe de 6,75 %.

Le 17 juin 2022, BNP Paribas SA a remboursé l'émission de juin 2015, pour un montant de 750 millions de d'euros, soit à sa première date de call. Cette émission offrait aux souscripteurs une rémunération à taux fixe de 6,125 %.

Les caractéristiques de ces différentes émissions sont résumées dans le tableau suivant :

Date d'émission	Devise	Montant (en millions d'unités)	Périodicité de tombée du coupon	Taux et durée avant la première date de call		Taux après la première date de call
Août 2015	USD	1 500	semestrielle	7,375%	10 ans	Swap USD 5 ans + 5,150%
Novembre 2017	USD	750	semestrielle	5,125%	10 ans	Swap USD 5 ans + 2,838%
Août 2018	USD	750	semestrielle	7,000%	10 ans	Swap USD 5 ans + 3,980%
Mars 2019	USD	1 500	semestrielle	6,625%	5 ans	Swap USD 5 ans + 4,149%
Juillet 2019	AUD	300	semestrielle	4,500%	5,5 ans	Swap AUD 5 ans + 3,372%
Février 2020	USD	1 750	semestrielle	4,500%	10 ans	US CMT 5 ans + 2,944%
Février 2021	USD	1 250	semestrielle	4,625%	10 ans	US CMT 5 ans + 3,340%
Janvier 2022	USD	1 250	semestrielle	4,625%	5 ans	US CMT 5 ans + 3,196%
Total au 30 juin 2022 en contrevaaleur euro historique		7 853⁽¹⁾				

⁽¹⁾ Net des titres autodétenus par des entités du Groupe

Les intérêts normalement dus sur les Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée peuvent ne pas être payés. Les coupons non versés ne sont pas reportés.

Pour les émissions réalisées avant 2015 cette absence de paiement est conditionnée à l'absence de versement sur les actions ordinaires de BNP Paribas SA et sur les titres assimilés aux Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée au cours de l'année précédente. Les intérêts doivent être versés en cas de distribution de dividende sur les actions ordinaires de BNP Paribas SA.

Du fait de la présence d'une clause d'absorption de pertes, les modalités contractuelles des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée prévoient qu'en cas d'insuffisance de fonds propres prudentiels le nominal des titres émis puisse être réduit pour servir de nouvelle base de calcul des coupons, tant que l'insuffisance n'est pas corrigée et le nominal d'origine des titres reconstitué.

Les capitaux collectés résultant de ces émissions sont repris sous la rubrique « Capital et réserves » au sein des capitaux propres. Les émissions réalisées en devises sont maintenues à la valeur historique résultant de leur conversion en euros à la date d'émission conformément aux prescriptions d'IAS 21. La rémunération relative à ces instruments financiers de capital est traitée comme un dividende.

Au 30 juin 2022, le Groupe BNP Paribas détenait 29 millions d'euros de Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée qui ont été portés en diminution des capitaux propres.

- **Résultat par action ordinaire**

Le résultat de base par action ordinaire correspond au résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires est déterminé sous déduction du résultat attribuable aux porteurs d'actions de préférence.

Le résultat dilué par action ordinaire correspond au résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires. Il est tenu compte le cas échéant des options de souscriptions d'actions dans la monnaie, ainsi que des actions de performance allouées dans le Plan Global d'Intéressement en Actions dans le calcul du résultat dilué par action ordinaire. La conversion de ces instruments n'a pas d'effet sur le résultat net servant au calcul du résultat dilué par action ordinaire. L'ensemble des plans d'options de souscription d'actions et d'attribution d'actions de performance sont expirés.

	1er semestre 2022	1er semestre 2021 retraité selon IFRS 5
Résultat net pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action (en millions d'euros) ⁽¹⁾	4 979	4 444
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice	1 232 891 613	1 248 309 503
Effet des actions ordinaires potentiellement dilutives	-	-
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat dilué par action	1 232 891 613	1 248 309 503
Résultat de base par action ordinaire (en euros)	4,04	3,56
dont activités poursuivies (en euros)	3,74	3,27
dont activités destinées à être cédées (en euros)	0,30	0,29
Résultat dilué par action ordinaire (en euros)	4,04	3,56
dont activités poursuivies (en euros)	3,74	3,27
dont activités destinées à être cédées (en euros)	0,30	0,29

⁽¹⁾ Le résultat net pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action ordinaire correspond au résultat net part du Groupe, ajusté de la rémunération des Titres Super Subordonnés à Durée Indéterminée assimilés à des actions de préférence émis par BNP Paribas SA, traitée comptablement comme un dividende, ainsi que du gain ou de la perte de change associé comptabilisé directement en capitaux propres en cas de rachat.

Le dividende par action versé en 2022 au titre du résultat de l'exercice 2021 s'élève à 3,67 euros. Les dividendes par action versés en juin et septembre 2021 au titre du résultat de l'exercice 2020 se sont élevés respectivement à 1,11 euro et à 1,55 euro, soit un total de 2,66 euros.

6.b PROCEDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE

BNP Paribas (la « Banque ») est partie en tant que défenderesse à plusieurs litiges, différends et procédures (y compris des enquêtes par des autorités judiciaires ou de supervision) dans un certain nombre de juridictions, découlant du cours normal de ses activités commerciales, y compris entre autres en lien avec ses activités en qualité de contrepartie, prêteur, employeur, investisseur et contribuable.

Les risques y afférents ont été évalués par la Banque et font l'objet, le cas échéant, de provisions présentées dans l'annexe 4.m « Provisions pour risques et charges » des Etats Financiers consolidés au 30 juin 2022, une provision étant constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les principaux passifs éventuels représentatifs de procédures judiciaires, administratives ou arbitrales en cours à la date du 30 juin 2022 sont quant à eux décrits ci-dessous. La Banque considère actuellement qu'aucune de ces procédures n'est de nature à avoir un impact défavorable significatif sur sa situation financière ou sa rentabilité, néanmoins l'issue de procédures judiciaires ou administratives est par nature imprévisible.

Le liquidateur de la société Bernard L. Madoff Investment Securities LLC (ci-après « BLMIS ») a intenté un certain nombre de recours contre la Banque et certaines de ses filiales, auprès du tribunal des faillites américain (United States Bankruptcy Court Southern District of New York). Ces recours, connus sous le nom de demandes de « clawback », s'apparentent aux divers recours introduits par le liquidateur de BLMIS en vertu du Code des faillites des États-Unis (U.S. Bankruptcy Code) et de la loi de l'État de New York à l'encontre de nombreuses institutions, et visent au recouvrement d'une somme d'environ 1,3 milliards de dollars américain prétendument transférée aux entités du Groupe BNP Paribas par BLMIS ou indirectement par le biais de fonds liés à BLMIS et dans lesquels des entités du Groupe BNP Paribas détenaient des participations.

À la suite de certaines décisions du tribunal des faillites américain et du « U.S. District Court » entre 2016 et 2018, la majorité des actions du liquidateur de BLMIS ont été soit rejetées, soit considérablement limitées. Toutefois, ces décisions ont été soit infirmées, soit effectivement annulées par des décisions ultérieures de la Cour d'Appel des États-Unis pour le Deuxième Circuit rendues le 25 février 2019 et le 30 août 2021. Par conséquent, le liquidateur de BLMIS pourrait chercher à déposer à nouveau certaines demandes qui ont été précédemment rejetées. BNP Paribas dispose d'arguments très solides à opposer à ces recours, et se défend vigoureusement dans ces instances.

Une procédure judiciaire a été intentée en Belgique à la requête d'actionnaires minoritaires de l'ancien groupe Fortis contre la Société fédérale de Participations et d'Investissement, Ageas et BNP Paribas, demandant notamment la condamnation de BNP Paribas à des dommages et intérêts à titre de restitution par équivalent d'une partie des actions de BNP Paribas Fortis, qui lui ont été apportées en 2009, au motif que le transfert de ces actions serait nul. Le Tribunal de l'entreprise de Bruxelles a décidé, le 29 avril 2016, de surseoir à statuer jusqu'à l'issue de la procédure pénale en cours en Belgique dans le dossier Fortis. Dans cette procédure pénale, le ministère public a demandé un non-lieu. Elle est aujourd'hui définitivement clôturée, la Chambre du conseil du Tribunal de première instance de Bruxelles ayant constaté la prescription des charges dans une ordonnance du 4 septembre 2020, devenue définitive. Certains actionnaires minoritaires poursuivent la procédure judiciaire contre BNP Paribas et la Société fédérale de Participations et d'Investissement devant le Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, et BNP Paribas continue à se défendre avec vigueur contre les allégations de ces actionnaires.

Comme de nombreuses autres institutions financières dans les secteurs de la banque, de l'investissement, des fonds communs ou du courtage, la Banque a reçu ou est susceptible de recevoir des demandes d'information ou de faire l'objet d'enquêtes d'autorités de supervision, d'agences gouvernementales ou d'autorégulation. La Banque répond à ces requêtes, coopère avec les autorités et régulateurs en question et s'efforce de traiter et de remédier aux points soulevés.

Le 26 février 2020 le Tribunal correctionnel de Paris a jugé BNP Paribas Personal Finance coupable de pratique commerciale trompeuse et de recel de ce délit. BNP Paribas Personal Finance est condamnée à payer une amende de 187 500 euros et à verser un montant au titre des frais de défense ainsi que des dommages et intérêts en faveur des parties civiles. Le jugement est assorti de l'exécution provisoire sur les intérêts civils. BNP Paribas Personal Finance a interjeté appel de la décision le 6 mars 2020. Par ailleurs, une demande en référé de suspension de l'exécution provisoire a également été initiée, mais celle-ci a été déboutée par ordonnance du 25 septembre 2020. Les dommages-intérêts ont été versés par BNP Paribas Personal Finance aux parties civiles, sans préjudice de la procédure pendante devant la Cour d'appel de Paris et des procédures judiciaires civiles qui suivent leurs cours par ailleurs.

Il n'existe pas d'autre procédure judiciaire, administrative ou d'arbitrage (y compris toute procédure qui est en suspens ou dont elle est menacée), susceptible d'avoir ou ayant eu, au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Banque.

6.c REGROUPEMENT D'ENTREPRISES ET PERTE DE CONTROLE OU D'INFLUENCE NOTABLE

- **Opérations du premier semestre 2022**
 - **bpost banque**

Le 3 janvier 2022, BNP Paribas Fortis a racheté la participation résiduelle de 50 % dans bpost banque.

Le groupe BNP Paribas prend ainsi le contrôle de cette entité et la consolide par intégration globale à partir du premier trimestre 2022.

Cette opération a pour conséquence d'augmenter le bilan du Groupe en date d'acquisition de 12 milliards d'euros, notamment les actifs financiers au coût amorti pour 11 milliards d'euros, et de constater au compte de résultat un écart d'acquisition négatif de 245 millions d'euros.

- **Axepta SpA**

Le 4 janvier 2022, Banca Nazionale del Lavoro a cédé 80 % de sa participation résiduelle dans Wordline Merchant Services Italia (ex-Axepta SpA).

Le groupe BNP Paribas perd le contrôle exclusif de cette entité mais conserve une influence notable.

La cession de cette quote-part conduit à la comptabilisation sur la ligne « Gains net sur autres actifs immobilisés » d'un résultat de 204 millions d'euros.

La participation résiduelle de 20 % est consolidée par mise en équivalence pour sa valeur réévaluée, incluant un écart d'acquisition de 41 millions d'euros.

- **FLOA**

Le 31 janvier 2022, BNP Paribas SA a acquis 100% du capital de FLOA.

Le groupe BNP Paribas prend le contrôle exclusif de cette entité et la consolide par intégration globale à partir du premier trimestre 2022.

Cette opération a pour conséquence d'augmenter le bilan du Groupe en date d'acquisition de 2 milliards d'euros, notamment les actifs financiers coût amorti.

L'écart d'acquisition lié à cette opération s'établit à 154 millions d'euros.

- **UkrSibbank**

Dans le contexte du conflit en Ukraine, le Groupe a réévalué la nature du contrôle exercé sur sa filiale UkrSibbank et a conclu à la perte du contrôle exclusif, et à la conservation d'une influence notable sur l'entité. Cette situation conduit le Groupe à la consolider par mise en équivalence à partir du 1^{er} mars 2022.

La perte de contrôle se traduit par la constatation d'une moins-value de -159 millions d'euros et le reclassement en résultat des variations cumulées d'actifs et passifs liées aux parités monétaires de -274 millions d'euros, enregistrés en « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

Cette opération a pour conséquence de diminuer le bilan du Groupe en date de perte de contrôle de 2 milliards d'euros, notamment les actifs financiers coût amorti.

- **Opérations réalisées en 2021**

- **Allfunds Group Plc**

Au 31 décembre 2020, le Groupe BNP Paribas détenait 22,5 % du capital d'Allfunds Group Plc – leader du marché européen de la distribution de fonds.

Le 23 avril 2021, le Groupe participe à l'introduction en bourse de Allfunds, en apportant 6,7 % du capital. Le résultat de cession avant impôts s'élève à 300 millions d'euros.

Le 16 septembre 2021, le Groupe cède 2 % du capital de Allfunds. A l'issue de cette opération, le Groupe détient 13,8 % du capital et conserve une influence notable. Le résultat de cession avant impôts s'élève à 144 millions d'euros.

- **Verner Investissements**

Le 13 juillet 2021, BNP Paribas SA a racheté la participation résiduelle de 50 % dans Verner Investissements, holding des entités Exane.

Le groupe BNP Paribas prend ainsi le contrôle de cette entité et la consolide par intégration globale à partir du deuxième semestre 2021.

Cette opération a pour conséquence d'augmenter le bilan du Groupe en date d'acquisition de 6 milliards d'euros, notamment les actifs financiers en valeur de marché par résultat pour 3,7 milliards d'euros, et de constater au compte de résultat un écart d'acquisition négatif de 111 millions d'euros.

Y compris la réévaluation de la quote-part antérieurement détenue en contrepartie du compte de résultat, l'impact net de la prise de contrôle s'établit à -51 millions d'euros.

6.d ACTIVITES DESTINEES A ETRE CEDEES

BNP Paribas a conclu le 18 décembre 2021 un accord avec BMO Financial Group pour la vente de 100 % de ses activités de banque commerciale aux États-Unis opérées par l'ensemble homogène BancWest pour une considération de prix totale de 16,3 milliards de dollars américains en numéraire.

L'opération devrait être réalisée formellement au cours de l'année 2022, sous réserve des conditions suspensives habituelles, incluant l'approbation des autorités compétentes. Le Groupe considère dès lors que la perte de contrôle dans le délai d'un an est hautement probable.

Le groupe d'actifs concerné par l'accord comprend l'essentiel des entités de l'ensemble homogène BancWest (voir référence D2 en note 6.g *Périmètre de consolidation*). BancWest est donc qualifié d'activité destinée à être cédée (voir note 1.i *Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées*).

En application des dispositions de la norme IFRS 5 relative aux groupes d'actifs et de passifs destinés à la vente, les états financiers consolidés du Groupe sont adaptés pour présenter BancWest de manière séparée :

- les actifs sont reclassés sur une ligne distincte du bilan "Actifs destinés à être cédés" ;
- les passifs sont également reclassés sur une ligne distincte "Dettes liées aux actifs destinés à être cédés" ;
- les montants inscrits en capitaux propres au titre de la réévaluation d'actifs et de passifs sont présentés séparément dans l'état du résultat net et des variations d'actifs et de passifs comptabilisés directement en capitaux propres. Ce retraitement est également réalisé sur le premier semestre 2021 ;
- les produits et charges sont reclassés sur une ligne distincte "Résultat net des activités destinées à être cédées" au sein du compte de résultat. Ce résultat inclut les produits et charges des opérations internes réalisées avec BancWest, dès lors qu'à la suite de la cession, le Groupe ne bénéficiera plus de ces produits ou n'encourra plus ces charges. Ce reclassement est également réalisé sur le premier semestre 2021 ;
- la variation nette de la trésorerie est isolée sur une ligne distincte du tableau des flux de trésorerie. Ce retraitement est également réalisé sur le premier semestre 2021.

- **Résultat net des activités destinées à être cédées**

<i>En millions d'euros</i>	1er semestre 2022	1er semestre 2021 <i>retraité selon IFRS 5</i>
Produit net bancaire	1 309	1 241
Frais de gestion	(942)	(787)
Résultat brut d'exploitation	367	454
Coût du risque	165	(2)
Résultat d'exploitation	532	452
Gains nets sur actifs immobilisés	1	5
Résultat avant impôt	533	457
Impôt sur les bénéfices	(168)	(89)
Résultat net des activités destinées à être cédées	365	368

- **Etat du résultat net et des variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres des activités destinées à être cédées**

<i>En millions d'euros</i>	1er semestre 2022	1er semestre 2021 retraité selon IFRS 5
Résultat net des activités destinées à être cédées	365	368
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres des activités destinées à être cédées	(209)	147
Eléments pouvant être rapportés au résultat	(221)	135
- Variations de valeur des éléments relatifs aux parités monétaires	194	280
- Variations de valeur des actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres		
<i>Variations de valeur portées en capitaux propres</i>	(542)	(124)
<i>Variations de valeur rapportées au résultat de la période</i>	(17)	(29)
- Variations de valeur différées des instruments dérivés de couverture		
<i>Variations de valeur portées en capitaux propres</i>	(191)	(43)
<i>Variations de valeur rapportées au résultat de la période</i>		
- Impôt sur les bénéfices	335	51
Eléments ne pouvant être rapportés au résultat	12	12
- Effets des réestimations sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	16	18
- Impôt sur les bénéfices	(4)	(6)
Total	156	515

- **Bilan des activités destinées à être cédées**

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2022	31 décembre 2021
Caisse, banques centrales	5 309	14 654
Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres	5 055	5 009
Actifs financiers au coût amorti	74 099	65 775
Immobilisations corporelles	454	428
Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition	2 993	2 770
Autres actifs	2 981	2 631
Total actifs destinés à être cédés	90 891	91 267
Passifs financiers au coût amorti	74 726	73 041
Autres passifs	1 778	1 325
Total dettes liées aux actifs destinés à être cédés	76 504	74 366

- **Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres des activités destinées à être cédées au 30 juin 2022**

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2022	31 décembre 2021
Eléments pouvant être rapportés au résultat	387	608
Parités monétaires	881	687
Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres	(315)	(41)
Instruments dérivés de couverture	(179)	(38)
Eléments ne pouvant être rapportés au résultat	(113)	(125)
Réestimations sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(113)	(125)
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres des activités destinées à être cédées	274	483

- Actifs financiers au coût amorti classés au sein des « Actifs destinés à être cédés »

En millions d'euros, au	30 juin 2022		
	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur nette comptable
Prêts et créances sur les établissements de crédit	174	-	174
Strate 1	174	-	174
Prêts et créances envers la clientèle	56 328	(294)	56 034
Strate 1	52 457	(106)	52 351
Strate 2	3 439	(142)	3 297
Strate 3	432	(46)	386
Titres de dette	17 891	-	17 891
Strate 1	17 891	-	17 891
Total actifs financiers au coût amorti	74 393	(294)	74 099

En millions d'euros, au	31 décembre 2021		
	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur nette comptable
Prêts et créances sur les établissements de crédit	52	-	52
Strate 1	52	-	52
Prêts et créances envers la clientèle	50 530	(476)	50 054
Strate 1	45 751	(172)	45 579
Strate 2	4 370	(217)	4 153
Strate 3	409	(87)	322
Titres de dette	15 669	-	15 669
Strate 1	15 669	-	15 669
Total actifs financiers au coût amorti	66 251	(476)	65 775

- Tableau des flux de trésorerie des activités destinées à être cédées

En millions d'euros	1er semestre 2022	1er semestre 2021 retraité selon IFRS 5
Diminution (augmentation) nette de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle	(9 330)	6 212
Diminution nette de la trésorerie liée aux opérations d'investissement	(64)	(47)
Diminution nette de la trésorerie liée aux opérations de financement	(831)	(381)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et assimilée	816	217
Diminution (augmentation) nette de la trésorerie des activités destinées à être cédées	(9 409)	6 001

6.e INTERETS MINORITAIRES

En millions d'euros	Capital et réserves	Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres ne pouvant être reclassées en résultat	Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres pouvant être reclassées en résultat	Intérêts minoritaires
Situation au 1er janvier 2021	4 640	9	(99)	4 550
Affectation du résultat de l'exercice 2020	(221)			(221)
Augmentations de capital et émissions	10			10
Réduction ou remboursement de capital	(73)			(73)
Mouvements de périmètre affectant les intérêts minoritaires	(125)			(125)
Opérations d'acquisition de participations complémentaires ou de cession partielle	37			37
Variation des engagements de rachat des participations aux actionnaires minoritaires	66			66
Autres variations	12			12
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres		6	34	40
Résultat net du premier semestre 2021	176			176
Situation au 30 juin 2021	4 522	15	(65)	4 472
Mouvements de périmètre affectant les intérêts minoritaires	(14)			(14)
Opérations d'acquisition de participations complémentaires ou de cession partielle	18			18
Variation des engagements de rachat des participations aux actionnaires minoritaires	(28)			(28)
Autres variations	(3)			(3)
Transfert en réserves d'éléments non recyclables	1	(1)		-
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres		1	(41)	(40)
Résultat net du second semestre 2021	216			216
Situation au 31 décembre 2021	4 712	15	(106)	4 621
Effet de l'application de la norme IAS 29	(14)		62	48
Situation au 1er janvier 2022	4 698	15	(44)	4 669
Affectation du résultat de l'exercice 2021	(122)			(122)
Augmentations de capital et émissions	23			23
Mouvements de périmètre affectant les intérêts minoritaires	(136)			(136)
Variation des engagements de rachat des participations aux actionnaires minoritaires	(126)			(126)
Autres variations	(1)			(1)
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres		14	56	70
Résultat net du premier semestre 2022	207			207
Situation au 30 juin 2022	4 543	29	12	4 584

- **Intérêts minoritaires significatifs**

L'appréciation du caractère significatif des intérêts minoritaires est fondée sur la contribution des filiales correspondantes au bilan (avant élimination des opérations réciproques) et au résultat du Groupe BNP Paribas.

	30 juin 2022	1er semestre 2022						
	Total bilan avant élimination des opérations réciproques	Produit Net Bancaire	Résultat net	Résultat net et variations d'actifs et de passifs comptabilisés directement en capitaux propres	% d'intérêt des actionnaires minoritaires	Résultat net part des minoritaires	Résultat net et variations d'actifs et de passifs comptabilisés directement en capitaux propres - part des minoritaires	Dividendes versés aux actionnaires minoritaires
En millions d'euros								
Contribution des entités du groupe BGL BNP Paribas	98 007	922	280	44	34%	84	43	81
Autres intérêts minoritaires						123	234	41
TOTAL						207	277	122

	31 décembre 2021	1er semestre 2021						
	Total bilan avant élimination des opérations réciproques	Produit Net Bancaire	Résultat net	Résultat net et variations d'actifs et de passifs comptabilisés directement en capitaux propres	% d'intérêt des actionnaires minoritaires	Résultat net part des minoritaires	Résultat net et variations d'actifs et de passifs comptabilisés directement en capitaux propres - part des minoritaires	Dividendes versés aux actionnaires minoritaires
En millions d'euros								
Contribution des entités du groupe BGL BNP Paribas	98 967	883	281	273	34%	79	73	163
Autres intérêts minoritaires						97	143	58
TOTAL						176	216	221

Il n'existe pas de restriction contractuelle particulière sur les actifs de BGL BNP Paribas, liée à la présence de l'actionnaire minoritaire.

- **Opérations de restructuration interne ayant modifié la part des actionnaires minoritaires dans le capital et les réserves**

Aucune opération de restructuration interne significative n'a eu lieu au cours du premier semestre 2022 ni au cours du premier semestre 2021.

- **Opérations d'acquisition de participation complémentaire ou de cession partielle modifiant la part des actionnaires minoritaires dans le capital et les réserves**

En millions d'euros, au	1er semestre 2022		1er semestre 2021	
	Part du Groupe	Part des minoritaires	Part du Groupe	Part des minoritaires
Bank BGZ BNP Paribas Cession partielle de 1,26% portant le taux de détention du Groupe à 87,43%			(11)	37
Total	-	-	(11)	37

- **Engagements de rachat de participation aux actionnaires minoritaires**

Dans le cadre de l'acquisition de certaines entités, le Groupe a consenti à des actionnaires minoritaires des options de vente de leur participation.

La valeur totale de ces engagements, comptabilisés en diminution des capitaux propres, s'élève à 365 millions d'euros au 30 juin 2022 contre 322 millions d'euros au 31 décembre 2021.

6.f VALEUR DE MARCHÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS COMPTABILISÉS AU COUT AMORTI

Les éléments d'information mentionnés dans cette note doivent être utilisés et interprétés avec la plus grande précaution pour les raisons suivantes :

- ces valeurs de marché représentent une estimation de la valeur instantanée des instruments concernés au 30 juin 2022. Elles sont appelées à fluctuer d'un jour à l'autre du fait des variations de plusieurs paramètres, dont les taux d'intérêt et la qualité des crédits des contreparties. En particulier, elles peuvent être significativement différentes des montants effectivement reçus ou payés à l'échéance des instruments. Dans la plupart des cas, cette valeur de marché réévaluée n'est pas destinée à être immédiatement réalisée et ne pourrait en pratique pas l'être. Elle ne représente donc pas la valeur effective des instruments dans une perspective de continuité de l'activité de BNP Paribas ;
- la plupart de ces valeurs de marché instantanées ne sont pas pertinentes, donc ne sont pas prises en compte pour les besoins de la gestion des activités de banque commerciale qui utilisent les instruments financiers correspondants ;
- la réévaluation des instruments financiers comptabilisés au coût historique suppose souvent d'utiliser des modèles de valorisation, des conventions et des hypothèses qui peuvent varier d'une institution à l'autre. Par conséquent, la comparaison des valeurs de marché présentées, pour les instruments financiers comptabilisés au coût historique, par différentes institutions financières n'est pas nécessairement pertinente ;
- enfin, les valeurs de marché reprises ci-après ne comprennent pas les valeurs de marché des opérations de location-financement, des instruments non financiers tels que les immobilisations et les survaleurs, mais aussi les autres actifs incorporels tels que la valeur attachée aux portefeuilles de dépôts à vue ou à la clientèle en relation avec le Groupe dans ses différentes activités. Ces valeurs de marché ne sauraient donc être considérées comme la valeur contributive des instruments concernés à la valeur du Groupe BNP Paribas.

En millions d'euros, au 30 juin 2022	Valeur de marché estimée				Valeur au bilan
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	
ACTIFS FINANCIERS					
Prêts et créances sur les établissements de crédit et la clientèle ⁽¹⁾		103 252	740 725	843 977	851 794
Titres de dette au coût amorti (note 4.d)	94 127	21 261	3 253	118 641	119 182
Actifs destinés à être cédés	4 384	11 919	55 871	72 174	73 166
PASSIFS FINANCIERS					
Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle		1 201 061		1 201 061	1 200 403
Dettes représentées par un titre (note 4.g)	65 240	97 340		162 580	162 449
Dettes subordonnées (note 4.g)	17 020	7 770		24 790	25 702
Dettes liées aux actifs destinés à être cédés		74 735		74 735	74 726

⁽¹⁾ Hors location-financement

En millions d'euros, au 31 décembre 2021	Valeur de marché estimée				Valeur au bilan
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	
ACTIFS FINANCIERS					
Prêts et créances sur les établissements de crédit et la clientèle ⁽¹⁾		88 058	716 147	804 205	795 845
Titres de dette au coût amorti (note 4.d)	89 374	17 203	3 172	109 749	108 510
Actifs destinés à être cédés	4 587	11 081	49 838	65 507	64 847
PASSIFS FINANCIERS					
Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle		1 123 937		1 123 937	1 123 383
Dettes représentées par un titre (note 4.g)	64 660	86 854		151 514	149 723
Dettes subordonnées (note 4.g)	18 211	7 360		25 571	24 720
Dettes liées aux actifs destinés à être cédés		73 077		73 077	73 041

⁽¹⁾ Hors location-financement

Les techniques de valorisation utilisées et les hypothèses retenues assurent une mesure homogène de la valeur de marché des instruments financiers actifs et passifs comptabilisés au coût amorti au sein du Groupe BNP Paribas : lorsque les prix cotés sur un marché actif sont disponibles, ils sont retenus pour la détermination de la valeur de marché. A défaut, la valeur de marché est déterminée à l'aide de techniques de valorisation, telles que l'actualisation des flux futurs estimés pour les prêts, les dettes et les titres de dette au coût amorti, ou telles que des modèles de valorisation spécifiques pour les autres instruments financiers, ainsi qu'ils sont décrits dans la note 1 relative aux principes comptables appliqués par le Groupe. La description des niveaux de la hiérarchie de juste valeur est également présentée dans les principes comptables (note 1.e.10). La valeur de marché retenue pour les prêts, les dettes et les titres de dette au coût amorti dont la maturité initiale est inférieure à un an (y compris exigibles à vue), ainsi que pour la plupart des produits d'épargne règlementée, est la valeur comptabilisée. Ces instruments ont été présentés en Niveau 2, à l'exception des crédits à la clientèle, classés en Niveau 3.

6.g PERIMETRE DE CONSOLIDATION

BNP Paribas, société anonyme, immatriculée en France, est la société tête du Groupe, qui détient des positions clés dans ses trois pôles opérationnels : Corporate & Institutional Banking (CIB), Commercial, Personal Banking & Services (CPBS) et Investment & Protection Services (IPS).

Au cours de l'exercice, la société mère n'a pas changé de dénomination sociale. BNP Paribas a son établissement principal en France et son siège social sis au 16 boulevard des Italiens 75009 Paris, France.

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2022				31 décembre 2021			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	BNP Paribas SA	France	(1)				(1)			
	BNPP SA (succ. Afrique du Sud)	Afrique du Sud	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Allemagne)	Allemagne	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Arabie Saoudite)	Arab. Saoudite	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Argentine)	Argentine	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Australie)	Australie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Autriche)	Autriche	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Bahreïn)	Bahreïn	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Belgique)	Belgique	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Bulgarie)	Bulgarie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Canada)	Canada	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Danemark)	Danemark	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Emirats Arabes Unis)	Emirats Arabes Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Espagne)	Espagne	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Etats-Unis)	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Finlande)	Finlande	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Hong Kong)	Hong Kong	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Hongrie)	Hongrie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Inde)	Inde	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Irlande)	Irlande	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Italie)	Italie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Japon)	Japon	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Jersey)	Jersey								S1
	BNPP SA (succ. Koweït)	Koweït	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Luxembourg)	Luxembourg	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Malaisie)	Malaisie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Monaco)	Monaco	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Norvège)	Norvège	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Panama)	Panama				S1	IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Pays-bas)	Pays-Bas	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Philippines)	Philippines	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Pologne)	Pologne	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Portugal)	Portugal	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Qatar)	Qatar	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. République de Corée)	Rép. de Corée	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. République Tchèque)	Rép. Tchèque	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2022				31 décembre 2021			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	BNPP SA (succ. Roumanie)	Roumanie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Royaume-Uni)	Royaume-Uni	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Singapour)	Singapour	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Suède)	Suède	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Taïwan)	Taïwan	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Thaïlande)	Thaïlande	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP SA (succ. Viêt Nam)	Viêt Nam	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
CORPORATE & INSTITUTIONAL BANKING										
EMEA (Europe, Moyen Orient, Afrique)										
France										
	Atargatis ^s	France	IG	-	-		IG	-	-	
	Austin Finance ^s	France	IG	-	-		IG	-	-	
	BNPP Arbitrage	France	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services	France	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Allemagne)	Allemagne	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Australie)	Australie	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Belgique)	Belgique	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Espagne)	Espagne	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Grèce)	Grèce	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Guernesey)	Guernesey	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Hong Kong)	Hong Kong	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Hongrie)	Hongrie	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Irlande)	Irlande	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Italie)	Italie	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Jersey)	Jersey	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Luxembourg)	Luxembourg	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Pays-Bas)	Pays-Bas	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Pologne)	Pologne	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Portugal)	Portugal	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Royaume-Uni)	Royaume-Uni	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Singapour)	Singapour	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Services (succ. Suisse)	Suisse	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	Compagnie d'Investissement Italiens ^s	France	IG	-	-		IG	-	-	
	Compagnie d'Investissement Opéra ^s	France	IG	-	-		IG	-	-	
	Ellipsis Asset Management	France				S2	IG	100,0%	100,0%	V1/D3
	Eurotitrisation	France	ME	21,7%	21,7%		ME	21,7%	21,7%	V3
	Exane	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	V1/D3
	Exane (succ. Allemagne)	Allemagne	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	V1/D3
	Exane (succ. Espagne)	Espagne	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	V1/D3
	Exane (succ. Italie)	Italie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	V1/D3
	Exane (succ. Royaume-Uni)	Royaume-Uni	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	V1/D3
	Exane (succ. Suède)	Suède	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	V1/D3
	Exane (succ. Suisse)	Suisse	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	V1/D3

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2022				31 décembre 2021			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	Exane Asset Management	France	ME	51,0%	51,0%	V1	ME	50,0%	50,0%	V1/D3
	Exane Derivatives	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	V1/D3
	Exane Derivatives (succ. Italie)	Italie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	V1/D3
	Exane Derivatives (succ. Royaume-Uni)	Royaume-Uni	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	V1/D3
	Exane Derivatives (succ. Suisse)	Suisse	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	V1/D3
	Exane Derivatives Gerance	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	V1/D3
	Exane Finance	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	V1/D3
	Exane Participations	France	IG	99,0%	99,0%		IG	99,0%	99,0%	V1/D3
	FCT Juice [†]	France	IG	-	-		IG	-	-	
	Financière des Italiens [§]	France	IG	-	-		IG	-	-	
	Financière du Marché Saint Honoré	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Financière Paris Haussmann [§]	France	IG	-	-		IG	-	-	
	Financière Taitbout [§]	France	IG	-	-		IG	-	-	
	Mediterranea [§]	France	IG	-	-		IG	-	-	
	Optichamps [§]	France	IG	-	-		IG	-	-	
	Parilease	France	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	Participations Opéra [§]	France	IG	-	-		IG	-	-	
	Services Logiciels d'Intégration Boursière	France	ME ⁽³⁾	66,6%	66,6%		ME ⁽³⁾	66,6%	66,6%	
	SNC Taitbout Participation 3	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Société Orbaisienne de Participations	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Verner Investissements	France				S4	IG	100,0%	100,0%	V1/D3
	Verner Investissements NewCo1	France				S4	IG	100,0%	100,0%	E3
	Verner Investissements NewCo2	France				S4	IG	100,0%	100,0%	E3
Autres pays d'Europe										
	Alectra Finance PLC [†]	Irlande								S3
	Allfunds Group PLC	Royaume-Uni	ME	13,8%	13,7%		ME	13,8%	13,7%	V2
	Aquarius + Investments PLC [†]	Irlande				S3	IG	-	-	
	Aries Capital DAC [†]	Irlande	IG	-	-		IG	-	-	
	AssetMatrix	Allemagne	ME	14,9%	14,9%		ME	14,9%	14,9%	V4
	Auseter Real Estate Opportunities SARL [†]	Luxembourg				S2	IG	-	-	
	BNPP PUK Holding Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Bank JSC	Russie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Emissions Und Handels GmbH [†]	Allemagne	IG	-	-		IG	-	-	
	BNPP Fund Administration Services Ireland Ltd	Irlande	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Invest Holdings BV	Pays-Bas	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Ireland Unlimited Co	Irlande	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Islamic Issuance BV [†]	Pays-Bas	IG	-	-		IG	-	-	
	BNPP Issuance BV [†]	Pays-Bas	IG	-	-		IG	-	-	
	BNPP Net Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Prime Brokerage International Ltd	Irlande	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Suisse SA	Suisse	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Suisse SA (succ. Guernesey)	Guernesey	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Technology LLC	Russie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2022				31 décembre 2021			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	BNPP Trust Corp UK Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0%	100,0%	E1				
	BNPP Vartry Reinsurance DAC	Irlande	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Diamante Re SRL	Italie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Ejesur SA	Espagne	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Ellipsis AM Suisse SARL	Suisse				S2	IG	100,0%	100,0%	V1/D3
	Exane Solutions Luxembourg SA	Luxembourg	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	V1/D3
	Expo Atlantico EAll Investimentos Imobiliarios SA ⁵	Portugal	IG	-	-	E2				
	Expo Indico EIII Investimentos Imobiliarios SA ⁵	Portugal	IG	-	-	E2				
	FScholen	Belgique	ME ⁽³⁾	50,0%	50,0%		ME ⁽³⁾	50,0%	50,0%	
	Greenstars BNPP	Luxembourg	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Kantox Ltd	Royaume-Uni	ME	9,5%	9,5%		ME	9,5%	9,5%	V4
	Madison Arbor Ltd ⁴	Irlande	IG	-	-		IG	-	-	
	Matchpoint Finance PLC ⁴	Irlande	IG	-	-		IG	-	-	
	Ribera Del Loira Arbitrage	Espagne	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Securasset SA ⁴	Luxembourg	IG	-	-		IG	-	-	E1
	Single Platform Investment Repackaging Entity SA ⁴	Luxembourg	IG	-	-		IG	-	-	
	Utexam Logistics Ltd	Irlande	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Utexam Solutions Ltd	Irlande	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
Moyen-Orient										
	BNPP Investment Co KSA	Arab. Saoudite	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
AMÉRIQUES										
	Banco BNPP Brasil SA	Brésil	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Canada Corp	Canada	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Capital Services Inc	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Colombia Corporacion Financiera SA	Colombie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP EQD Brazil Fund Fundo de Investimento Multimercado ⁵	Brésil	IG	-	-		IG	-	-	
	BNPP Financial Services LLC	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP FS LLC	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP IT Solutions Canada Inc	Canada	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Mexico Holding	Mexique	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	E1
	BNPP Mexico SA Institucion de Banca Multiple	Mexique	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	E1
	BNPP Proprietario Fundo de Investimento Multimercado ⁵	Brésil	IG	-	-		IG	-	-	
	BNPP RCC Inc	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Corp	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP US Investments Inc	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP US Wholesale Holdings Corp	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP USA Inc	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP VPG Brookline Cre LLC ⁵	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
	BNPP VPG EDMC Holdings LLC ⁵	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
	BNPP VPG Express LLC ⁵	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
	BNPP VPG I LLC ⁵	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
	BNPP VPG II LLC ⁵	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
	BNPP VPG III LLC ⁵	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2022				31 décembre 2021			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	BNPP VPG Master LLC ⁵	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
	Dale Bakken Partners 2012 LLC	Etats-Unis	VM	23,8%	23,8%		VM	23,8%	23,8%	
	Decart Re Ltd ⁵	Bermudes	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	Exane Inc	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	V1/D3
	FSI Holdings Inc	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Starbird Funding Corp ¹	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
ASIE PACIFIQUE										
	Bank BNPP Indonesia PT	Indonésie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Arbitrage Hong Kong Ltd	Hong Kong	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP China Ltd	Chine	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Finance Hong Kong Ltd	Hong Kong	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Fund Services Australasia Pty Ltd	Australie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Fund Services Australasia Pty Ltd (succ. Nouvelle-Zélande)	Nlle-Zélande	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Global Securities Operations Private Ltd	Inde	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP India Holding Private Ltd	Inde	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP India Solutions Private Ltd	Inde	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Malaysia Berhad	Malaisie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Asia Ltd	Hong Kong	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities India Private Ltd	Inde	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Japan Ltd	Japon	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Korea Co Ltd	Rép. de Corée	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Securities Taiwan Co Ltd	Taiwan	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Sekuritas Indonesia PT	Indonésie	IG	100,0%	100,0%	V4	IG	99,0%	99,0%	
	BPP Holdings Pte Ltd	Singapour	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Contour Pte Ltd	Singapour								S2
	Pt Andalan Multi Guna	Indonésie	IG	100,0%	100,0%	D1				
COMMERCIAL, PERSONAL BANKING & SERVICES										
BANQUES COMMERCIALES DANS LA ZONE EURO										
Banque commerciale en France										
	Banque de Wallis et Futuna	France	IG ⁽¹⁾	51,0%	51,0%		IG ⁽¹⁾	51,0%	51,0%	
	BNPP Antilles Guyane	France	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Développement	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Développement Oblig	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Factor	France	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Factor (succ. Espagne)	Espagne	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Factor Sociedade Financeira de Credito SA	Portugal	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Nouvelle Calédonie	France	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Réunion	France	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	Compagnie pour le Financement des Loisirs	France	IG	100,0%	100,0%	V1/D5	ME	46,0%	46,0%	
	Copartis	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Euro Securities Partners	France	ME ⁽³⁾	50,0%	50,0%		ME ⁽³⁾	50,0%	50,0%	
	GIE Ocean	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Jivago Holding	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	E3

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2022				31 décembre 2021			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	Partecis	France	ME ⁽³⁾	50,0%	50,0%		ME ⁽³⁾	50,0%	50,0%	
	Paylib Services	France	ME	14,3%	14,3%		ME	14,3%	14,3%	
	Portzamparc	France	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	Protection 24	France								S2
	Société Lairoise de Participations	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
BNL banca commerciale										
	Artigiancassa SPA	Italie	IG	73,9%	73,9%		IG	73,9%	73,9%	
	Banca Nazionale Del Lavoro SPA	Italie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	EMF IT 2008 1 SRL [†]	Italie	IG	-	-		IG	-	-	
	Era Uno SRL [†]	Italie	IG	-	-		IG	-	-	E2
	Eutimm SRL	Italie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Financit SPA	Italie	IG	60,0%	60,0%		IG	60,0%	60,0%	V2
	Immera SRL [†]	Italie	IG	-	-		IG	-	-	E1
	International Factors Italia SPA	Italie	IG	99,7%	99,7%		IG	99,7%	99,7%	
	Permicro SPA	Italie	ME	21,6%	21,6%		ME	21,6%	21,6%	
	Serfactoring SPA	Italie								S2
	Servizio Italia SPA	Italie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Sviluppo HQ Tiburtina SRL	Italie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Tierre Securitisation SRL [†]	Italie	IG	-	-		IG	-	-	
	Vela Consumer 2 SRL [†]	Italie								S1
	Vela Home SRL [†]	Italie	IG	-	-		IG	-	-	
	Vela Mortgages SRL [†]	Italie				S3	IG	-	-	
	Vela OBG SRL [†]	Italie	IG	-	-		IG	-	-	
	Vela RMBS SRL [†]	Italie	IG	-	-		IG	-	-	
	Worldline Merchant Services Italia SPA (Ex- Axepta SPA)	Italie	ME	20,0%	20,0%	V2/D6	IG	100,0%	100,0%	
Banque commerciale en Belgique										
	Axepta BNPP Benelux	Belgique	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	Bancontact Paytoniq Company	Belgique	ME	22,5%	22,5%		ME	22,5%	22,5%	
	Banking Funding Company SA	Belgique				S3	ME	33,5%	33,5%	
	BASS Master Issuer NV [†]	Belgique	IG	-	-		IG	-	-	
	Batopin	Belgique	ME	25,0%	25,0%		ME	25,0%	25,0%	E1
	Belgian Mobile ID	Belgique	ME	12,2%	12,2%		ME	12,2%	12,2%	V3
	BNPP Commercial Finance Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	BNPP Factor AB	Suède								S1
	BNPP Factor AS	Danemark	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	BNPP Factor GmbH	Allemagne	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	BNPP Factor NV	Pays-Bas								S1
	BNPP Factoring Support	Pays-Bas	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	BNPP Fortis	Belgique	IG	99,9%	99,9%		IG	99,9%	99,9%	
	BNPP Fortis (succ. Espagne)	Espagne	IG	99,9%	99,9%		IG	99,9%	99,9%	
	BNPP Fortis (succ. Etats-Unis)	Etats-Unis	IG	99,9%	99,9%		IG	99,9%	99,9%	
	BNPP Fortis Factor NV	Belgique	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	BNPP Fortis Film Finance	Belgique	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	V4

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2022				31 décembre 2021			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	BNPP Fortis Funding SA	Luxembourg	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	BNPP FPE Belgium	Belgique	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	BNPP FPE Expansion	Belgique	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	BNPP FPE Management	Belgique	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	Bpost Banque	Belgique	IG	100,0%	99,9%	V1/D7	ME ⁽³⁾	50,0%	50,0%	
	Credissimo	Belgique	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	Credissimo Hainaut SA	Belgique	IG	99,7%	99,7%		IG	99,7%	99,7%	
	Crédit pour Habitations Sociales	Belgique	IG	81,7%	81,6%		IG	81,7%	81,6%	
	Demetris NV	Belgique	IG	100,0%	99,9%	E1				
	Epimede ⁵	Belgique	ME	-	-		ME	-	-	
	Esmee Master Issuer ¹	Belgique	IG	-	-		IG	-	-	
	Immobilière Sauveniere SA	Belgique	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	Investissements de Private Equity (a)	BE/FR/LU	VM	-	-		VM	-	-	
	Isabel SA NV	Belgique	ME	25,3%	25,3%		ME	25,3%	25,3%	
	Microstart	Belgique	IG	42,3%	76,8%		IG	42,3%	76,8%	V4
	Sagip	Belgique	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Sowo Invest SA NV	Belgique	IG	87,5%	87,5%		IG	87,5%	87,5%	
Banque commerciale au Luxembourg										
	BGL BNPP	Luxembourg	IG	66,0%	65,9%		IG	66,0%	65,9%	
	BGL BNPP (succ. Allemagne)	Allemagne	IG	66,0%	65,9%		IG	66,0%	65,9%	
	BNPP Lease Group Luxembourg SA	Luxembourg	IG	100,0%	65,9%		IG	100,0%	65,9%	
	BNPP SB Re	Luxembourg	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cofhylux SA	Luxembourg	IG	100,0%	65,9%		IG	100,0%	65,9%	
	Compagnie Financière Ottomane SA	Luxembourg	IG	97,3%	97,3%		IG	97,3%	97,3%	
	Le Sphinx Assurances Luxembourg SA	Luxembourg	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Lion International Investments SA	Luxembourg	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Luxhub SA	Luxembourg	ME	28,0%	18,5%		ME	28,0%	18,5%	
	Visalux	Luxembourg	ME	25,3%	16,7%		ME	25,3%	16,7%	
BANQUES COMMERCIALES DANS LE RESTE DU MONDE										
Europe Méditerranée										
	Bank of Nanjing	Chine	ME	16,3%	16,3%	V1	ME	15,0%	15,0%	V1
	Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de la Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire	IG	59,8%	59,8%		IG	59,8%	59,8%	
	Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de la Guinée	Guinée								S2
	Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Burkina Faso	Burkina Faso								S2
	Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Sénégal	Sénégal	IG	54,1%	54,1%		IG	54,1%	54,1%	
	Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie	Maroc	IG	67,0%	67,0%		IG	67,0%	67,0%	
	Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie Banque Offshore	Maroc	IG	100,0%	67,0%		IG	100,0%	67,0%	
	Bantas Nakit AS	Turquie	ME ⁽³⁾	33,3%	16,7%		ME ⁽³⁾	33,3%	16,7%	
	BDSI	Maroc	IG	100,0%	96,4%		IG	100,0%	96,4%	
	BGZ Poland ABS1 DAC ¹	Irlande	IG	-	-		IG	-	-	
	BICI Bourse	Côte d'Ivoire	IG	90,0%	52,0%		IG	90,0%	52,0%	V4
	BMCI Leasing	Maroc	IG	86,9%	58,2%		IG	86,9%	58,2%	
	BNPP Bank Polska SA	Pologne	IG	87,4%	87,4%		IG	87,4%	87,4%	V3

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2022				31 décembre 2021			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	BNPP El Djazair	Algérie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Faktoring Spolka ZOO	Pologne	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Fortis Yatirimlar Holding AS	Turquie	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	BNPP Group Service Center SA	Pologne	IG	100,0%	87,4%	E1				
	BNPP IRB Participations	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Solutions Spolka ZOO	Pologne				S3	IG	100,0%	87,4%	
	BNPP Yatirimlar Holding AS	Turquie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Dreams Sustainable AB	Suède	IG	57,5%	57,5%	E3				
	Joint Stock Company Ukrsibbank	Ukraine	ME	60,0%	60,0%	D1	IG	60,0%	60,0%	
	TEB ARF Teknoloji Anonim Sirketi	Turquie	IG	100,0%	72,5%		IG	100,0%	72,5%	
	TEB Faktoring AS	Turquie	IG	100,0%	72,5%		IG	100,0%	72,5%	
	TEB Holding AS	Turquie	IG	50,0%	50,0%		IG	50,0%	50,0%	
	TEB SH A	Serbie	IG	100,0%	50,0%		IG	100,0%	50,0%	
	TEB Yatirim Menkul Degerler AS	Turquie	IG	100,0%	72,5%		IG	100,0%	72,5%	
	Turk Ekonomi Bankasi AS	Turquie	IG	100,0%	72,5%		IG	100,0%	72,5%	
	Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	Tunisie							S2	
BancWest										
	BancWest Holding Inc	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BancWest Holding Inc Grantor Trust ERC Subaccount ^s	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
	Bancwest Holding Inc Umbrella Trust ^s	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
	BancWest Investment Services Inc	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Bank of the West	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Bank of the West Auto Trust 2018-1 ^t	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
	Bank of the West Auto Trust 2019-1 ^t	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
	Bank of the West Auto Trust 2019-2 ^t	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
	BNPP Leasing Solutions Canada Inc	Canada	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BOW Auto Receivables LLC ^t	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
	BWC Opportunity Fund 2 Inc ^t	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
	BWC Opportunity Fund Inc ^t	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
	CFB Community Development Corp	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Claas Financial Services LLC	Etats-Unis	IG	51,0%	51,0%		IG	51,0%	51,0%	
	Commercial Federal Affordable Housing Inc	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Commercial Federal Community Development Corp	Etats-Unis							S1	
	Commercial Federal Insurance Corp	Etats-Unis							S1	
	Commercial Federal Investment Service Inc	Etats-Unis							S1	
	First Santa Clara Corp ^s	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
	Liberty Leasing Co	Etats-Unis							S1	
	United California Bank Deferred Compensation Plan Trust ^s	Etats-Unis	IG	-	-		IG	-	-	
	Ursus Real Estate Inc	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
METIERS SPECIALISES										
Personal Finance										
	Alpha Crédit SA	Belgique	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	AutoFlorence 1 SRL ^t	Italie	IG	-	-		IG	-	-	

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2022				31 décembre 2021			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	AutoFlorence 2 SRL ¹	Italie	IG	-	-		IG	-	-	E2
	Autonorcia 2019 ¹	France	IG	-	-		IG	-	-	
	Autonorcia Spain 2019 ¹	Espagne	IG	-	-		IG	-	-	
	Autonorcia Spain 2021 FT ¹	Espagne	IG	-	-		IG	-	-	E2
	Autop Ocean Indien	France	IG	100,0%	97,8%		IG	100,0%	97,8%	
	Axa Banque Financement	France	ME	35,0%	35,0%		ME	35,0%	35,0%	
	Banco Cetelem SA	Espagne	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Banco Cetelem SA	Brésil	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BGN Mercantil E Servicios Ltda	Brésil	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Personal Finance	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Personal Finance (succ. Autriche)	Autriche	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Personal Finance (succ. Bulgarie)	Bulgarie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Personal Finance (succ. Portugal)	Portugal	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Personal Finance (succ. République Tchèque)	Rép. Tchèque	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Personal Finance (succ. Roumanie)	Roumanie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Personal Finance (succ. Slovaquie)	Slovaquie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Personal Finance BV	Pays-Bas	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Personal Finance South Africa Ltd	Afrique du Sud	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Cafineo	France	IG ⁽¹⁾	51,0%	50,8%		IG ⁽¹⁾	51,0%	50,8%	
	Carrefour Banque	France	ME	40,0%	40,0%		ME	40,0%	40,0%	
	Central Europe Technologies SRL	Roumanie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	E1
	Cetelem Algérie	Algérie								S1
	Cetelem America Ltda	Brésil	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Cetelem Business Consulting Shanghai Co Ltd	Chine	IG	100,0%	100,0%	E1				
	Cetelem Gestion AIE	Espagne	IG	100,0%	96,0%		IG	100,0%	96,0%	
	Cetelem SA de CV	Mexique	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Cetelem Servicios Informaticos AIE	Espagne	IG	100,0%	81,0%		IG	100,0%	81,0%	
	Cetelem Servicios SA de CV	Mexique	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Cetelem Servicios Ltda	Brésil	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Cofica Bail	France	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	Cofinoga Funding Two LP ⁵	Royaume-Uni								S1
	Cofiplan	France	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	Creation Consumer Finance Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Creation Financial Services Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Crédit Moderne Antilles Guyane	France	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	Crédit Moderne Océan Indien	France	IG ⁽¹⁾	97,8%	97,8%		IG ⁽¹⁾	97,8%	97,8%	
	Domofinance	France	IG ⁽¹⁾	55,0%	55,0%		IG ⁽¹⁾	55,0%	55,0%	
	Domos 2017 ¹	France				S1	IG	-	-	
	E Carat 10 ¹	France	IG	-	-		IG	-	-	
	E Carat 7 PLC ¹	Royaume-Uni								S3
	E Carat 8 PLC ¹	Royaume-Uni								S3
	E Carat 9 PLC ¹	Royaume-Uni								S3
	E Carat 10 PLC ¹	Royaume-Uni	IG	-	-		IG	-	-	

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2022				31 décembre 2021			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	E Carat 11 PLC ¹	Royaume-Uni	IG	-	-		IG	-	-	
	E Carat 12 PLC ¹	Royaume-Uni	IG	-	-		IG	-	-	E2
	E Carat SA ¹	Luxembourg								S3
	Ekspres Bank AS	Danemark	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Ekspres Bank AS (succ. Norvège)	Norvège	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Ekspres Bank AS (succ. Suède)	Suède	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Eos Aremas Belgium SA NV	Belgique	ME	50,0%	49,9%		ME	50,0%	49,9%	
	Evollis	France	ME	41,0%	41,0%		ME	41,0%	41,0%	E3
	Findomestic Banca SPA	Italie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Florence Real Estate Developments SPA	Italie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	E1
	Florence SPV SRL ¹	Italie	IG	-	-		IG	-	-	
	Fonds Communs de Créances UCI et RMBS Prado (b) ¹	Espagne	ME ⁽³⁾	-	-		ME ⁽³⁾	-	-	
	GCC Consumo Establecimiento Financiero de Credito SA	Espagne	IG	51,0%	51,0%		IG	51,0%	51,0%	
	Genius Auto Finance Co Ltd	Chine	ME ⁽³⁾	20,0%	20,0%		ME ⁽³⁾	20,0%	20,0%	
	International Development Resources AS Services SA	Espagne	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	E1
	Iqera Services	France	ME	24,5%	24,5%		ME	24,5%	24,5%	
	Loisirs Finance	France	IG ⁽¹⁾	51,0%	51,0%		IG ⁽¹⁾	51,0%	51,0%	
	Magyar Cetelem Bank ZRT	Hongrie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Neuilly Contentieux	France	IG	95,9%	95,6%		IG	95,9%	95,6%	
	Noria 2018-1 ¹	France	IG	-	-		IG	-	-	
	Noria 2020 ¹	France	IG	-	-		IG	-	-	
	Noria 2021 ¹	France	IG	-	-		IG	-	-	E2
	Noria Spain 2020 FT ¹	Espagne	IG	-	-		IG	-	-	
	Olympia SAS	France								S3
	Opel Bank	France	IG	50,0%	50,0%		IG	50,0%	50,0%	
	Opel Bank (succ. Allemagne)	Allemagne	IG	50,0%	50,0%		IG	50,0%	50,0%	
	Opel Bank (succ. Autriche)	Autriche	IG	50,0%	50,0%		IG	50,0%	50,0%	
	Opel Bank (succ. Espagne)	Espagne	IG	50,0%	50,0%		IG	50,0%	50,0%	
	Opel Bank (succ. Grèce)	Grèce								S1
	Opel Bank (succ. Italie)	Italie	IG	50,0%	50,0%		IG	50,0%	50,0%	
	Opel Finance BV	Belgique				S3	IG	100,0%	50,0%	
	Opel Finance NV	Pays-Bas	IG	100,0%	50,0%		IG	100,0%	50,0%	
	Opel Finance SA	Suisse	IG	100,0%	50,0%		IG	100,0%	50,0%	
	Personal Finance Location	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	E1
	PF Services GmbH	Allemagne	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	E1
	Phedina Hypotheken 2010 BV ¹	Pays-Bas	IG	-	-		IG	-	-	
	RCS Botswana Pty Ltd	Botswana	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	RCS Cards Pty Ltd	Afrique du Sud	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	RCS Investment Holdings Namibia Pty Ltd	Namibie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Servicios Financieros Carrefour EFC SA	Espagne	ME	37,3%	40,0%		ME	37,3%	40,0%	
	Solfinéa	France								S3
	Suning Consumer Finance Co Ltd	Chine	ME	15,0%	15,0%		ME	15,0%	15,0%	
	Syigma Fundings Two Ltd	Royaume-Uni								S3

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2022				31 décembre 2021			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	Symag	France								S2
	TEB Finansman AS	Turquie	IG	100,0%	92,8%		IG	100,0%	92,8%	
	Union de Creditos Inmobiliarios SA	Espagne	ME ⁽³⁾	50,0%	50,0%		ME ⁽³⁾	50,0%	50,0%	
	United Partnership	France	ME ⁽³⁾	50,0%	50,0%		ME ⁽³⁾	50,0%	50,0%	
	Vauxhall Finance PLC	Royaume-Uni	IG	100,0%	50,0%		IG	100,0%	50,0%	
	XFERA Consumer Finance EFC SA	Espagne	IG	51,0%	51,0%		IG	51,0%	51,0%	
	Zhejiang Wisdom Puhua Financial Leasing Co Ltd	Chine	ME ⁽³⁾	20,0%	20,0%		ME ⁽³⁾	20,0%	20,0%	E3
Arval										
	Arval	France	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval AB	Suède	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval AS	Danemark	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval AS Norway	Norvège	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval Austria GmbH	Autriche	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval Belgium NV SA	Belgique	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval Benelux BV	Pays-Bas				S4	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval Brasil Ltda	Brésil	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval BV	Pays-Bas	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval CZ SRO	Rép. Tchèque	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval Deutschland GmbH	Allemagne	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval Fleet Services	France	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval Fuhrparkmanagement GmbH	Autriche								S4
	Arval Hellas Car Rental SA	Grèce	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval India Private Ltd	Inde								S3
	Arval LLC	Russie	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval Luxembourg SA	Luxembourg	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval Magyarorszag KFT	Hongrie	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval Maroc SA	Maroc	IG ⁽²⁾	100,0%	89,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	89,0%	
	Arval OY	Finlande	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval Relsa Colombia SAS	Colombie	ME	50,0%	50,0%	E1				
	Arval Relsa SPA	Chili	ME	50,0%	50,0%		ME	50,0%	50,0%	
	Arval Schweiz AG	Suisse	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval Service Lease	France	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval Service Lease Aluger Operational Automoveis SA	Portugal	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval Service Lease Italia SPA	Italie	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval Service Lease Polska SP ZOO	Pologne	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval Service Lease Romania SRL	Roumanie	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval Service Lease SA	Espagne	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval Slovakia SRO	Slovaquie	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval Trading	France	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval UK Group Ltd	Royaume-Uni	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval UK Leasing Services Ltd	Royaume-Uni	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Arval UK Ltd	Royaume-Uni	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	BNPP Fleet Holdings Ltd	Royaume-Uni	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2022				31 décembre 2021			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	Cent ASL	France	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	E2
	Cofiparc	France	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Greenval Insurance DAC	Irlande	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Locadif	Belgique	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Louveo	France	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	Public Location Longue Durée	France	IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%		IG ⁽²⁾	100,0%	99,9%	
	TEB Arval Arac Filo Kiralama AS	Turquie	IG ⁽²⁾	100,0%	75,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	75,0%	
Leasing Solutions										
	All In One Vermietung GmbH	Autriche	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	
	Aprolis Finance	France	IG	51,0%	42,3%		IG	51,0%	42,3%	
	Artegy	France	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	
	BNL Leasing SPA	Italie	IG	100,0%	95,5%		IG	100,0%	95,5%	
	BNPP 3 Step IT	France	IG	51,0%	42,3%		IG	51,0%	42,3%	
	BNPP 3 Step IT (succ. Allemagne)	Allemagne	IG	51,0%	42,3%		IG	51,0%	42,3%	
	BNPP 3 Step IT (succ. Belgique)	Belgique	IG	51,0%	42,3%		IG	51,0%	42,3%	
	BNPP 3 Step IT (succ. Italie)	Italie	IG	51,0%	42,3%		IG	51,0%	42,3%	
	BNPP 3 Step IT (succ. Pays-Bas)	Pays-Bas	IG	51,0%	42,3%		IG	51,0%	42,3%	
	BNPP 3 Step IT (succ. Royaume-Uni)	Royaume-Uni	IG	51,0%	42,3%		IG	51,0%	42,3%	
	BNPP Finansal Kiralama AS	Turquie	IG	100,0%	82,5%		IG	100,0%	82,5%	
	BNPP Lease Group	France	IG ⁽¹⁾	100,0%	83,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	83,0%	
	BNPP Lease Group (succ. Allemagne)	Allemagne	IG ⁽¹⁾	100,0%	83,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	83,0%	
	BNPP Lease Group (succ. Espagne)	Espagne	IG ⁽¹⁾	100,0%	83,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	83,0%	
	BNPP Lease Group (succ. Italie)	Italie	IG ⁽¹⁾	100,0%	83,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	83,0%	
	BNPP Lease Group (succ. Portugal)	Portugal	IG ⁽¹⁾	100,0%	83,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	83,0%	
	BNPP Lease Group Belgium	Belgique	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	
	BNPP Lease Group GmbH & Co KG	Autriche								S4
	BNPP Lease Group Leasing Solutions SPA	Italie	IG	100,0%	95,5%		IG	100,0%	95,5%	
	BNPP Lease Group PLC	Royaume-Uni	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	
	BNPP Lease Group Rentals Ltd	Royaume-Uni								S1
	BNPP Lease Group SP ZOO	Pologne	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	
	BNPP Leasing Services	Pologne	IG	100,0%	87,4%		IG	100,0%	87,4%	V3
	BNPP Leasing Solution AS	Norvège	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	
	BNPP Leasing Solutions	Luxembourg	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	
	BNPP Leasing Solutions AS	Danemark	IG	100,0%	83,0%	E1				
	BNPP Leasing Solutions AB	Suède	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	E1
	BNPP Leasing Solutions IFN SA	Roumanie	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	
	BNPP Leasing Solutions Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	
	BNPP Leasing Solutions NV	Pays-Bas	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	
	BNPP Leasing Solutions Suisse SA	Suisse	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	
	BNPP Rental Solutions Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	
	BNPP Rental Solutions SPA	Italie	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	
	Claas Financial Services	France	IG ⁽¹⁾	51,0%	42,3%		IG ⁽¹⁾	51,0%	42,3%	
	Claas Financial Services (succ. Allemagne)	Allemagne	IG ⁽¹⁾	51,0%	42,3%		IG ⁽¹⁾	51,0%	42,3%	

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2022				31 décembre 2021			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	Claas Financial Services (succ. Espagne)	Espagne	IG ⁽¹⁾	51,0%	42,3%		IG ⁽¹⁾	51,0%	42,3%	
	Claas Financial Services (succ. Italie)	Italie	IG ⁽¹⁾	51,0%	42,3%		IG ⁽¹⁾	51,0%	42,3%	
	Claas Financial Services (succ. Pologne)	Pologne	IG ⁽¹⁾	51,0%	42,3%		IG ⁽¹⁾	51,0%	42,3%	
	Claas Financial Services Ltd	Royaume-Uni	IG	51,0%	42,3%		IG	51,0%	42,3%	
	CNH Industrial Capital Europe	France	IG ⁽¹⁾	50,1%	41,6%		IG ⁽¹⁾	50,1%	41,6%	
	CNH Industrial Capital Europe (succ. Allemagne)	Allemagne	IG ⁽¹⁾	50,1%	41,6%		IG ⁽¹⁾	50,1%	41,6%	
	CNH Industrial Capital Europe (succ. Belgique)	Belgique	IG ⁽¹⁾	50,1%	41,6%		IG ⁽¹⁾	50,1%	41,6%	
	CNH Industrial Capital Europe (succ. Espagne)	Espagne	IG ⁽¹⁾	50,1%	41,6%		IG ⁽¹⁾	50,1%	41,6%	
	CNH Industrial Capital Europe (succ. Italie)	Italie	IG ⁽¹⁾	50,1%	41,6%		IG ⁽¹⁾	50,1%	41,6%	
	CNH Industrial Capital Europe (succ. Pologne)	Pologne	IG ⁽¹⁾	50,1%	41,6%		IG ⁽¹⁾	50,1%	41,6%	
	CNH Industrial Capital Europe BV	Pays-Bas	IG	100,0%	41,6%		IG	100,0%	41,6%	
	CNH Industrial Capital Europe GmbH	Autriche	IG	100,0%	41,6%		IG	100,0%	41,6%	
	CNH Industrial Capital Europe Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0%	41,6%		IG	100,0%	41,6%	
	ES Finance	Belgique	IG	100,0%	99,9%		IG	100,0%	99,9%	
	FL Zeebrugge ^s	Belgique	IG	-	-		IG	-	-	
	Folea Grundstücksverwaltungs und Vermietungs GmbH & Co ^s	Allemagne				S1	IG	-	-	
	Fortis Lease	France	IG ⁽¹⁾	100,0%	83,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	83,0%	
	Fortis Lease Belgium	Belgique	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	
	Fortis Lease Deutschland GmbH	Allemagne	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	
	Fortis Lease Iberia SA	Espagne	IG	100,0%	86,6%		IG	100,0%	86,6%	
	Fortis Lease Portugal	Portugal	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	
	Fortis Lease UK Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	
	Fortis Vastgoedlease BV	Pays-Bas	IG	100,0%	83,0%		IG	100,0%	83,0%	
	Heffiq Heftruck Verhuur BV	Pays-Bas	IG	50,1%	41,5%		IG	50,1%	41,5%	
	JCB Finance	France	IG ⁽¹⁾	100,0%	41,6%		IG ⁽¹⁾	100,0%	41,6%	
	JCB Finance (succ. Allemagne)	Allemagne	IG ⁽¹⁾	100,0%	41,6%		IG ⁽¹⁾	100,0%	41,6%	
	JCB Finance (succ. Italie)	Italie	IG ⁽¹⁾	100,0%	41,6%		IG ⁽¹⁾	100,0%	41,6%	
	JCB Finance Holdings Ltd	Royaume-Uni	IG	50,1%	41,6%		IG	50,1%	41,6%	
	Manitou Finance Ltd	Royaume-Uni	IG	51,0%	42,3%		IG	51,0%	42,3%	
	MGF	France	IG ⁽¹⁾	51,0%	42,3%		IG ⁽¹⁾	51,0%	42,3%	
	MGF (succ. Allemagne)	Allemagne	IG ⁽¹⁾	51,0%	42,3%		IG ⁽¹⁾	51,0%	42,3%	
	MGF (succ. Italie)	Italie	IG ⁽¹⁾	51,0%	42,3%		IG ⁽¹⁾	51,0%	42,3%	
	Natio Energie 2	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Natiocredibail	France	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	Pixel 2021 ¹	France	IG	-	-		IG	-	-	E2
	RD Leasing IFN SA	Roumanie								S4
	Same Deutz Fahr Finance	France	IG ⁽¹⁾	100,0%	83,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	83,0%	
	SNC Natiocredimurs	France	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
Nouveaux Métiers Digitaux										
	Financière des Paiements Electroniques	France	IG	95,0%	95,0%		IG	95,0%	95,0%	
	Financière des Paiements Electroniques (succ. Belgique)	Belgique	IG	95,0%	95,0%		IG	95,0%	95,0%	E2
	Financière des Paiements Electroniques (succ. Espagne)	Espagne	IG	95,0%	95,0%		IG	95,0%	95,0%	
	Financière des Paiements Electroniques (succ. Portugal)	Portugal	IG	95,0%	95,0%		IG	95,0%	95,0%	E2

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2022				31 décembre 2021			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	Floa	France	IG	100,0%	100,0%	E3				
	Lyf SA	France	ME ⁽³⁾	43,8%	43,8%		ME ⁽³⁾	43,8%	43,8%	
	Lyf SAS	France	ME ⁽³⁾	48,9%	48,9%	V3	ME ⁽³⁾	49,1%	49,1%	
Personal Investors										
	Espresso Financial Services Private Limited	Inde	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Geojit Technologies Private Ltd	Inde	ME	35,0%	35,0%		ME	35,0%	35,0%	
	Human Value Developers Private Ltd	Inde	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Sharekhan BNPP Financial Services Ltd	Inde	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Sharekhan Ltd	Inde	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
INVESTMENT & PROTECTION SERVICES										
Assurance										
	AEW Immo-commercial ⁵	France	VM	-	-		VM	-	-	
	AG Insurance	Belgique	ME	25,0%	25,0%		ME	25,0%	25,0%	
	Agathe Retail France	France	VM	33,3%	33,3%		VM	33,3%	33,3%	
	Ambrosia Avril 2025 ⁵	France								S1
	Ambrosia Mars 2026 ⁵	France								S1
	Astridplaza	Belgique	IG ⁽²⁾	100,0%	98,5%		IG ⁽²⁾	100,0%	98,5%	V4
	Batipart Participations SAS	Luxembourg	VM	29,7%	29,7%		VM	29,7%	29,7%	
	Becquerel ⁵	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP Actions Croissance ⁵	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP Actions Entrepreneurs ⁵	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP Actions Euro ⁵	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP Actions Monde ⁵	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP Actions PME ⁵	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP Actions PME ETI ⁵	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	E1
	BNPP Aqua ⁵	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP Best Selection Actions Euro ⁵	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP Cardif	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Cardif BV	Pays-Bas	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Cardif Compania de Seguros y Reaseguros SA	Pérou	ME *	100,0%	100,0%		ME *	100,0%	100,0%	
	BNPP Cardif Emeklilik AS	Turquie	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Cardif General Insurance Co Ltd	Rép. de Corée				S2	ME *	94,5%	94,5%	V4
	BNPP Cardif Hayat Sigorta AS	Turquie	ME *	100,0%	100,0%		ME *	100,0%	100,0%	
	BNPP Cardif Levensverzekeringen NV	Pays-Bas								S4
	BNPP Cardif Livforsakring AB	Suède	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	D1
	BNPP Cardif Livforsakring AB (succ. Danemark)	Danemark	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	D1
	BNPP Cardif Livforsakring AB (succ. Norvège)	Norvège	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	D1
	BNPP Cardif Pojistovna AS	Rép. Tchèque	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Cardif Schadeverzekeringen NV	Pays-Bas								S4
	BNPP Cardif Seguros de Vida SA	Chili	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Cardif Seguros Generales SA	Chili	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Cardif Services SRO	Rép. Tchèque	ME *	100,0%	100,0%		ME *	100,0%	100,0%	
	BNPP Cardif Servicios y Asistencia Ltda	Chili	ME *	100,0%	100,0%		ME *	100,0%	100,0%	

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2022				31 décembre 2021			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	BNPP Cardif Sigorta AS	Turquie	ME *	100,0%	100,0%		ME *	100,0%	100,0%	
	BNPP Cardif TCB Life Insurance Co Ltd	Taiwan	ME	49,0%	49,0%		ME	49,0%	49,0%	
	BNPP Cardif Vita Compagnia di Assicurazione E Riassicurazione SPA	Italie	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Convictions ^s	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP CP Cardif Alternative ^s	France	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	BNPP CP Cardif Private Debt ^s	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP CP Infrastructure Investments Fund ^s	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP Deep Value ^s	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP Développement Humain ^s	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP Diversipierre ^s	France	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	BNPP Europe High Conviction Bond ^s	France								S1
	BNPP France Crédit ^s	France	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	BNPP Global Senior Corporate Loans ^s	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP Indice Amerique du Nord ^s	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP Indice Euro ^s	France								S3
	BNPP Midcap France ^s	France								S3
	BNPP Moderate Focus Italia ^s	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP Monétaire Assurance ^s	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP Multistratégies Protection 80 ^s	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP Next Tech ^s	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	E1
	BNPP Protection Monde ^s	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP Sélection Dynamique Monde ^s	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP Sélection Flexible ^s	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP Smallcap Euroland ^s	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP Social Business France ^s	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BOB Cardif Life Insurance Co Ltd	Chine	ME	50,0%	50,0%		ME	50,0%	50,0%	
	C Santé ^s	France	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	Camgestion Obliflexible ^s	France	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	Capital France Hotel	France	IG ⁽²⁾	98,5%	98,5%		IG ⁽²⁾	98,5%	98,5%	V4
	Cardif Alternatives Part I ^s	France	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	Cardif Assurance Vie	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurance Vie (succ. Allemagne)	Allemagne	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurance Vie (succ. Autriche)	Autriche	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurance Vie (succ. Belgique)	Belgique	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurance Vie (succ. Bulgarie)	Bulgarie	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurance Vie (succ. Espagne)	Espagne	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurance Vie (succ. Italie)	Italie	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurance Vie (succ. Pays-Bas)	Pays-Bas	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurance Vie (succ. Portugal)	Portugal	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurance Vie (succ. Roumanie)	Roumanie	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurance Vie (succ. Suisse)	Suisse	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurance Vie (succ. Taiwan)	Taiwan	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurances Risques Divers	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2022				31 décembre 2021			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	Cardif Assurances Risques Divers (succ. Allemagne)	Allemagne	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurances Risques Divers (succ. Autriche)	Autriche	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurances Risques Divers (succ. Belgique)	Belgique	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurances Risques Divers (succ. Bulgarie)	Bulgarie	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurances Risques Divers (succ. Espagne)	Espagne	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurances Risques Divers (succ. Italie)	Italie	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurances Risques Divers (succ. Pays-Bas)	Pays-Bas	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurances Risques Divers (succ. Pologne)	Pologne	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurances Risques Divers (succ. Portugal)	Portugal	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurances Risques Divers (succ. Roumanie)	Roumanie	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurances Risques Divers (succ. Suisse)	Suisse	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Assurances Risques Divers (succ. Taïwan)	Taïwan	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Biztosito Magyarorszag ZRT	Hongrie	ME *	100,0%	100,0%		ME *	100,0%	100,0%	
	Cardif BNPP AM Emerging Bond ⁵	France	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	Cardif BNPP AM Global Senior Corporate Loans ⁵	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	Cardif BNPP IP Convertibles World ⁵	France	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	Cardif BNPP IP Signatures ⁵	France	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	Cardif BNPP IP Smid Cap Euro ⁵	France	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	Cardif BNPP IP Smid Cap Europe ⁵	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	E1
	Cardif Colombia Seguros Generales SA	Colombie	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif CPR Global Return ⁵	France	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	Cardif do Brasil Seguros e Garantias SA	Brésil	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif do Brasil Vida e Previdencia SA	Brésil	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Edrim Signatures ⁵	France	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	Cardif El Djazair	Algérie	ME *	100,0%	100,0%		ME *	100,0%	100,0%	
	Cardif Forsakring AB	Suède	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	D1
	Cardif Forsakring AB (succ. Danemark)	Danemark	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	D1
	Cardif Forsakring AB (succ. Norvège)	Norvège	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	D1
	Cardif IARD	France	IG ⁽²⁾	66,0%	66,0%		IG ⁽²⁾	66,0%	66,0%	
	Cardif Insurance Co LLC	Russie	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Life Insurance Co Ltd	Rép. de Corée	IG ⁽²⁾	85,0%	85,0%		IG ⁽²⁾	85,0%	85,0%	
	Cardif Life Insurance Japan	Japon	IG ⁽²⁾	75,0%	75,0%		IG ⁽²⁾	75,0%	75,0%	
	Cardif Ltda	Brésil	ME *	100,0%	100,0%		ME *	100,0%	100,0%	
	Cardif Lux Vie	Luxembourg	IG ⁽²⁾	100,0%	88,6%		IG ⁽²⁾	100,0%	88,6%	
	Cardif Mexico Seguros de Vida SA de CV	Mexique	ME *	100,0%	100,0%		ME *	100,0%	100,0%	
	Cardif Mexico Seguros Generales SA de CV	Mexique	ME *	100,0%	100,0%		ME *	100,0%	100,0%	
	Cardif Non Life Insurance Japan	Japon	IG ⁽²⁾	100,0%	75,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	75,0%	
	Cardif Nordic AB	Suède	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Pinnacle Insurance Holdings PLC	Royaume-Uni	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Pinnacle Insurance Management Services PLC	Royaume-Uni				S2	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cardif Polska Towarzystwo Ubezpieczen Na Zycie SA	Pologne	ME *	100,0%	100,0%		ME *	100,0%	100,0%	
	Cardif Seguros SA	Argentine	ME *	100,0%	100,0%		ME *	100,0%	100,0%	D1
	Cardif Services AEIE	Portugal	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2022				31 décembre 2021			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	Cardif Servicios SAC	Pérou	ME *	100,0%	100,0%		ME *	100,0%	100,0%	
	Cardif Vita Convex Fund Eur ^s	France	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	Cardimmo	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cargeas Assicurazioni SPA	Italie								S2
	Carma Grand Horizon SARL	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cedrus Carbon Initiative Trends ^s	France	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	Centre Commercial Francilia	France	VM	21,7%	21,7%	E3				
	CFH Algonquin Management Partners France Italia	Italie	IG ⁽²⁾	100,0%	98,5%		IG ⁽²⁾	100,0%	98,5%	V4
	CFH Bercy	France	IG ⁽²⁾	100,0%	98,5%		IG ⁽²⁾	100,0%	98,5%	V4
	CFH Bercy Hotel	France	IG ⁽²⁾	100,0%	98,5%		IG ⁽²⁾	100,0%	98,5%	V4
	CFH Bercy Intermédiaire	France	IG ⁽²⁾	100,0%	98,5%		IG ⁽²⁾	100,0%	98,5%	V4
	CFH Berlin Holdco SARL	Luxembourg	IG ⁽²⁾	100,0%	98,5%		IG ⁽²⁾	100,0%	98,5%	E2
	CFH Boulogne	France	IG ⁽²⁾	100,0%	98,5%		IG ⁽²⁾	100,0%	98,5%	V4
	CFH Cap d'Ail	France	IG ⁽²⁾	100,0%	98,5%		IG ⁽²⁾	100,0%	98,5%	V4
	CFH Milan Holdco SRL	Italie	IG ⁽²⁾	100,0%	98,5%		IG ⁽²⁾	100,0%	98,5%	V4
	CFH Montmartre	France	IG ⁽²⁾	100,0%	98,5%		IG ⁽²⁾	100,0%	98,5%	V4
	CFH Montparnasse	France	IG ⁽²⁾	100,0%	98,5%		IG ⁽²⁾	100,0%	98,5%	V4
	Corosa	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Darnell DAC	Irlande	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Défense CB3 SAS	France	VM	25,0%	25,0%		VM	25,0%	25,0%	
	Diversipierre DVP 1	France	IG ⁽²⁾	100,0%	88,1%	V3	IG ⁽²⁾	100,0%	88,7%	E1
	Diversipierre Germany GmbH	Allemagne	ME *	100,0%	88,1%	V3	ME *	100,0%	88,7%	E1
	DVP European Channel	France	ME *	100,0%	88,1%	V3	ME *	100,0%	88,7%	E1
	DVP Green Clover	France	ME *	100,0%	88,1%	V3	ME *	100,0%	88,7%	E1
	DVP Haussmann	France	ME *	100,0%	88,1%	V3	ME *	100,0%	88,7%	E1
	DVP Heron	France	ME *	100,0%	88,1%	V3	ME *	100,0%	88,7%	E1
	Eclair ^s	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	Elegia Septembre 2028 ^s	France								S1
	EP L ^s	France	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	EP1 Grands Moulins ^s	France	ME *	-	-		ME *	-	-	
	FDI Poncelet	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Fleur SAS	France	VM	33,3%	33,3%		VM	33,3%	33,3%	
	Foncière Partenaires ^s	France	VM	-	-		VM	-	-	
	Fonds d'Investissements Immobiliers pour le Commerce et la Distribution	France	VM	25,0%	25,0%		VM	25,0%	25,0%	
	FP Cardif Convex Fund USD ^s	France	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	Fundamenta ^s	Italie	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	G C Thematic Opportunities II ^s	Irlande	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	GIE BNPP Cardif	France	IG ⁽²⁾	99,9%	99,9%		IG ⁽²⁾	99,9%	99,9%	V2
	GPinvest 10	France	VM	50,0%	50,0%		VM	50,0%	50,0%	E3
	Harewood Helena 2 Ltd	Royaume-Uni	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Hemisphere Holding	France	ME	20,0%	20,0%		ME	20,0%	20,0%	
	Hibernia France	France	IG ⁽²⁾	100,0%	98,5%		IG ⁽²⁾	100,0%	98,5%	V4
	High Street Retail	France								S2

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2022				31 décembre 2021			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	Horizon Development GmbH	Allemagne	VM	66,7%	62,9%		VM	66,7%	62,9%	V3
	Icare	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Icare Assurance	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	ID Cologne A1 GmbH	Allemagne	ME *	79,2%	74,1%		ME *	79,2%	74,1%	E3
	ID Cologne A2 GmbH	Allemagne	ME *	79,2%	74,1%		ME *	79,2%	74,1%	E3
	Karapass Courtage	France	ME *	100,0%	100,0%		ME *	100,0%	100,0%	
	Korian et Partenaires Immobilier 1	France	VM	24,5%	24,5%		VM	24,5%	24,5%	
	Korian et Partenaires Immobilier 2	France	VM	24,5%	24,5%		VM	24,5%	24,5%	
	Luizaseg	Brésil	ME	50,0%	50,0%		ME	50,0%	50,0%	
	Natio Assurance	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Natio Fonds Ampère 1 ^s	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	Natio Fonds Athenes Investissement N 5 ^s	France	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	Natio Fonds Colline International ^s	France	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	Natio Fonds Collines Investissement N 1 ^s	France	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	Natio Fonds Collines Investissement N 3 ^s	France	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	NCVP Participacoes Societarias SA	Brésil	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	New Alpha Cardif Incubator Fund ^s	France	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	OC Health Real Estate GmbH	Allemagne	VM	35,0%	31,0%		VM	35,0%	31,0%	E3
	Opéra Rendement ^s	France	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	Paris Management Consultant Co Ltd	Taiwan	ME *	100,0%	100,0%		ME *	100,0%	100,0%	
	Permal Cardif Co Investment Fund ^s	France	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	Pinnacle Insurance PLC	Royaume-Uni				S2	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Pinnacle Pet Holding Ltd	Royaume-Uni	ME	30,0%	30,0%	E3				
	Poistovna Cardif Slovakia AS	Slovaquie	ME *	100,0%	100,0%		ME *	100,0%	100,0%	
	Preim Healthcare SAS ^s	France	VM	-	-		VM	-	-	
	PWH	France	VM	47,5%	47,5%		VM	47,5%	47,5%	
	Reumal Investissements	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Rubin SARL	Luxembourg	VM	50,0%	50,0%		VM	50,0%	50,0%	
	Rueil Ariane	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	SAS HVP	France	IG ⁽²⁾	100,0%	98,5%		IG ⁽²⁾	100,0%	98,5%	V4
	Schroder European Operating Hotels Fund 1 ^s	Luxembourg	VM	-	-		VM	-	-	E1
	SCI 68/70 rue de Lagny - Montreuil	France	IG ⁽²⁾	99,9%	99,9%	V3	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	SCI Alpha Park	France	VM	50,0%	50,0%		VM	50,0%	50,0%	
	SCI Batipart Chadesrent	France	VM	20,0%	20,0%		VM	20,0%	20,0%	E2
	SCI Biv Malakoff	France	VM	23,3%	23,3%		VM	23,3%	23,3%	E3
	SCI BNPP Pierre I	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	SCI BNPP Pierre II	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	SCI Bobigny Jean Rostand	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	SCI Bouleragny	France	VM	50,0%	50,0%		VM	50,0%	50,0%	
	SCI Cardif Logement	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	SCI Citylight Boulogne	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	SCI Clichy Nuovo	France	VM	50,0%	50,0%		VM	50,0%	50,0%	
	SCI Défense Etoile	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2022				31 décembre 2021			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	SCI Défense Vendôme	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	SCI Etoile du Nord	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	SCI Fontenay Plaisance	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	SCI Imefa Velizy	France	VM	21,8%	21,8%		VM	21,8%	21,8%	
	SCI Le Mans Gare	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	SCI Liberté	France								S2
	SCI Nanterre Guillaeraies	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	SCI Nantes Carnot	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	SCI Odyssee	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	SCI Pantin Les Moulins	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	SCI Paris Batignolles	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	SCI Paris Cours de Vincennes	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	SCI Paris Grande Armée	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	SCI Paris Turenne	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	SCI Portes de Claye	France	ME	45,0%	45,0%		ME	45,0%	45,0%	
	SCI Rue Moussorgski	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	SCI Rueil Caudron	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	SCI Saint Denis Landy	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	SCI Saint Denis Mitterrand	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	SCI Saint-Denis Jade	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	SCI SCOO	France	ME	46,4%	46,4%		ME	46,4%	46,4%	
	SCI Vendôme Athènes	France	VM	50,0%	50,0%		VM	50,0%	50,0%	
	SCI Villeurbanne Stalingrad	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Secar	France	VM	55,1%	55,1%		VM	55,1%	55,1%	
	Seniorenzentren Deutschland Holding SARL	Luxembourg	VM	20,0%	17,7%		VM	20,0%	17,7%	
	Seniorenzentren Reinbeck Oberursel München Objekt GmbH	Allemagne	VM	35,0%	31,0%		VM	35,0%	31,0%	
	Seniorenzentrum Butzbach Objekt GmbH	Allemagne	VM	35,0%	31,0%		VM	35,0%	31,0%	
	Seniorenzentrum Heilbronn Objekt GmbH	Allemagne	VM	35,0%	31,0%		VM	35,0%	31,0%	
	Seniorenzentrum Kassel Objekt GmbH	Allemagne	VM	35,0%	31,0%		VM	35,0%	31,0%	
	Seniorenzentrum Wolfratshausen Objekt GmbH	Allemagne	VM	35,0%	31,0%		VM	35,0%	31,0%	
	SNC Batipart Mermoz	France	VM	25,0%	25,0%		VM	25,0%	25,0%	E2
	SNC Batipart Poncelet	France	VM	25,0%	25,0%		VM	25,0%	25,0%	V1
	Société Française d'Assurances sur la Vie	France	ME	50,0%	50,0%		ME	50,0%	50,0%	
	Société Immobilière du Royal Building SA	Luxembourg	IG ⁽²⁾	100,0%	88,6%		IG ⁽²⁾	100,0%	88,6%	
	Tikehau Cardif Loan Europe ^s	France	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	Valeur Pierre Epargne	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Valtires FCP ^s	France	IG ⁽²⁾	-	-		IG ⁽²⁾	-	-	
	Velizy Holding	France	VM	33,3%	33,3%		VM	33,3%	33,3%	
Wealth Management										
	BNPP Wealth Management DIFC Ltd	Emirats Arabes Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Wealth Management Monaco	Monaco	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
Asset Management										
	Alfred Berg Kapitalforvaltning AS	Norvège	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2022				31 décembre 2021			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	Alfred Berg Kapitalforvaltning AS (succ. Suède)	Suède	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	
	Bancoestado Administradora General de Fondos SA	Chili	ME	50,0%	49,1%		ME	50,0%	49,1%	
	Baroda BNPP AMC Private Ltd (Ex- BNPP Asset Management India Private Ltd)	Inde	ME ⁽³⁾	49,9%	49,0%	D8	IG	100,0%	98,2%	
	BNPP AM International Hedged Strategies ⁵	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	E1
	BNPP Asset Management Asia Ltd	Hong Kong	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	
	BNPP Asset Management Be Holding	Belgique	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	
	BNPP Asset Management Belgium	Belgique	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	
	BNPP Asset Management Brasil Ltda	Brésil	IG	100,0%	99,5%		IG	100,0%	99,5%	
	BNPP Asset Management France	France	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	
	BNPP Asset Management France (succ. Allemagne)	Allemagne	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	
	BNPP Asset Management France (succ. Autriche)	Autriche	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	
	BNPP Asset Management France (succ. Italie)	Italie	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	
	BNPP Asset Management France (succ. Pays-Bas)	Pays-Bas	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	
	BNPP Asset Management Holding	France	IG	99,9%	98,2%		IG	99,9%	98,2%	
	BNPP Asset Management Japan Ltd	Japon	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	
	BNPP Asset Management Luxembourg	Luxembourg	IG	99,7%	97,9%		IG	99,7%	97,9%	
	BNPP Asset Management Nederland NV	Pays-Bas								S4
	BNPP Asset Management NL Holding NV	Pays-Bas	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	
	BNPP Asset Management PT	Indonésie	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	
	BNPP Asset Management Services Grouping	France	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	
	BNPP Asset Management UK Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	
	BNPP Asset Management USA Holdings Inc	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Asset Management USA Inc	Etats-Unis	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP B Institutional II ⁵	Belgique	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP Capital Partners	France								S4
	BNPP Dealing Services	France	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	
	BNPP European SME Debt Fund 2 SCSp RAIF ⁵	Luxembourg	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	E1
	BNPP Flexi I ⁵	Luxembourg	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP Funds ⁵	Luxembourg	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP L1 ⁵	Luxembourg								S3
	BNPP Multigestion ⁵	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP Perspectives ⁵	France								S3
	Drypnr AS	Norvège	IG	100,0%	0,0%		IG	100,0%	0,0%	
	EAB Group PLC	Finlande	ME	17,6%	17,3%		ME	17,6%	17,3%	
	Fundquest Advisor	France	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	
	Fundquest Advisor (succ. Royaume-Uni)	Royaume-Uni	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	
	Gambit Financial Solutions	Belgique	IG	100,0%	98,2%		IG	100,0%	98,2%	V1
	Groeiervmogen NV	Pays-Bas								S3
	Haitong Fortis Private Equity Fund Management Co Ltd	Chine	ME	33,0%	32,4%		ME	33,0%	32,4%	
	Harewood Helena 1 Ltd	Royaume-Uni	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Harmony Prime ⁵	France	IG ⁽⁴⁾	-	-	E1				
	HFT Investment Management Co Ltd	Chine	ME	49,0%	48,1%		ME	49,0%	48,1%	
	Impax Asset Management Group PLC	Royaume-Uni	ME	13,8%	13,5%		ME	13,8%	13,5%	V3

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2022				31 décembre 2021			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	Services Epargne Entreprise	France	ME	35,6%	35,6%		ME	35,6%	35,6%	
	Shinhan BNPP Asset Management Co Ltd	Rép. de Corée								S2
	SME Alternative Financing DAC ^s	Irlande	IG	-	-		IG	-	-	
	Theam Quant ^s	Luxembourg	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	Theam Quant Europe Climate Carbon Offset Plan ^s	France	IG ⁽⁴⁾	-	-	E1				
Real Estate										
	Auguste Thouard Expertise	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Immobilier Promotion Immobilier d'Entreprise	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Immobilier Résidences Services	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Immobilier Résidentiel	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Immobilier Résidentiel Service Clients	France				S4	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate (succ. Emirats Arabes Unis)	Emirats Arabes Unis	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Advisory & Property Management Luxembourg SA	Luxembourg	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Advisory & Property Management UK Ltd	Royaume-Uni	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Advisory and Property Management Ireland Ltd	Irlande	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Advisory Belgium SA	Belgique								S4
	BNPP Real Estate Advisory Italy SPA	Italie	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Advisory Netherlands BV	Pays-Bas	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate APM CR SRO	Rép. Tchèque								S2
	BNPP Real Estate Conseil Habitation & Hospitality	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Consult France	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Consult GmbH	Allemagne	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Facilities Management Ltd	Royaume-Uni	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Financial Partner	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate GmbH	Allemagne	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Holding Benelux SA	Belgique	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Holding GmbH	Allemagne	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Investment Management Belgium	Belgique	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Investment Management France	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Investment Management Germany GmbH	Allemagne	IG	94,9%	94,9%		IG	94,9%	94,9%	
	BNPP Real Estate Investment Management Germany GmbH (succ. Espagne)	Espagne	IG	94,9%	94,9%		IG	94,9%	94,9%	
	BNPP Real Estate Investment Management Germany GmbH (succ. Italie)	Italie	IG	94,9%	94,9%		IG	94,9%	94,9%	
	BNPP Real Estate Investment Management Germany GmbH Lisbon Representative Office	Portugal	IG	94,9%	94,9%	E1				
	BNPP Real Estate Investment Management Italy SPA	Italie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Investment Management Ltd	Royaume-Uni	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Investment Management Luxembourg SA	Luxembourg	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Investment Management Spain SA	Espagne	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Investment Management UK Ltd	Royaume-Uni	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Italy SRL	Italie	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Magyarország Tanácsadó Es Ingatlankezelő ZRT	Hongrie								S2
	BNPP Real Estate Poland SP ZOO	Pologne	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2022				31 décembre 2021			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	BNPP Real Estate Portugal Unipersonal LDA	Portugal	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Property Development & Services GmbH	Allemagne	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Property Development UK Ltd	Royaume-Uni	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Property Développement Italy SPA	Italie	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Property Management Belgium	Belgique								S4
	BNPP Real Estate Property Management France SAS	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Property Management GmbH	Allemagne	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Property Management Italy SRL	Italie	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Singapore Pte Ltd	Singapour	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Spain SA	Espagne	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Real Estate Transaction France	France	IG ⁽²⁾	96,7%	96,7%	V1	IG ⁽²⁾	96,6%	96,6%	V2
	BNPP Real Estate Valuation France	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Cariboo Development SL	Espagne	ME	65,0%	65,0%		ME	65,0%	65,0%	
	Exeo Aura & Echo Offices Lda ⁵	Portugal	ME	-	-	E2				
	GIE Siège Issy	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Horti Milano SRL	Italie	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Lifizz	France								S4
	Nanterre Arboretum	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Parker Tower Ltd	Royaume-Uni	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Partner's & Services	France	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	REPD Parker Ltd	Royaume-Uni	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Sociétés de Construction Vente (c)	France	IG / ME ⁽²⁾	-	-		IG / ME ⁽²⁾	-	-	
	Sviluppo Residenziale Italia SRL	Italie	IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽²⁾	100,0%	100,0%	
	Wapiti Development SL	Espagne	ME	65,0%	65,0%		ME	65,0%	65,0%	E1
Principal Investments										
	BNPP Agility Capital	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Agility Fund Equity SLP ⁵	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
	BNPP Agility Fund Private Debt SLP ⁵	France	IG ⁽⁴⁾	-	-		IG ⁽⁴⁾	-	-	
AUTRES ACTIVITÉS										
Sociétés Immobilières d'Exploitation et Autres										
	Antin Participation 5	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Home Loan SFH	France	IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%		IG ⁽¹⁾	100,0%	100,0%	
	BNPP Partners for Innovation	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	V1/D4
	BNPP Partners for Innovation Belgium	Belgique	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	V1/D4
	BNPP Partners for Innovation Italia SRL	Italie	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	V1/D4
	BNPP Procurement Tech	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	BNPP Public Sector SA	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Euro Secured Notes Issuer ⁵	France		-	-	S3	IG	-	-	
	FCT Lafayette 2021 ¹	France	IG	-	-		IG	-	-	E2
	FCT Laffitte 2016 ¹	France								S1
	FCT Laffitte 2021 ¹	France	IG	-	-		IG	-	-	E2
	FCT Opéra 2014 ¹	France	IG	-	-		IG	-	-	
	FCT Pyramides 2022 ¹	France	IG	-	-	E2				

Métiers	Dénomination	Pays	30 juin 2022				31 décembre 2021			
			Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.	Méthode	% contrôle	% intérêt	Réf.
	GIE Groupement Auxiliaire de Moyens	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	GIE Groupement d'Etudes et de Prestations	France	IG	100,0%	100,0%		IG	100,0%	100,0%	
	Transvalor	France	ME	20,2%	20,2%		ME	20,2%	20,2%	E1

(a) Au 30 juin 2022, 14 entités d'Investissements de Private Equity versus 11 entités d'Investissements de Private Equity au 31 décembre 2021

(b) Au 30 juin 2022, les Fonds Communs de Créances UCI et RMBS Prado regroupent 13 fonds (FCC UCI 11, 12, 14 à 17, RMBS Prado V à X et Green Belem I) versus 15 fonds (FCC UCI 11, 12, 14 à 17, Fondo de Titulizacion Structured Covered Bonds, RMBS Prado III à IX et Green Belem I) au 31 décembre 2021

(c) Au 30 juin 2022, 111 Sociétés de Construction Vente (83 IG et 28 ME) versus 115 Sociétés de Construction Vente (89 IG et 26 ME) au 31 décembre 2021

Mouvements de périmètre

Entrées (E) de périmètre

E1	Franchissement des seuils de consolidation
E2	Création d'entité
E3	Acquisition, prise de contrôle ou d'influence notable

Sorties (S) de périmètre

S1	Cessation d'activité (dissolution, liquidation, etc.)
S2	Cession, perte de contrôle ou d'influence notable
S3	Franchissement des seuils de consolidation
S4	Fusion-absorption, Transmission Universelle du Patrimoine

Variations (V) de taux

V1	Acquisition complémentaire
V2	Cession partielle
V3	Dilution
V4	Relution

Divers

D1	Changement de méthode de consolidation non lié à une variation de taux
D2	Entités d'une activité destinée à être cédée Le groupe Verner Investissements était consolidé par mise en équivalence dans les comptes du Groupe BNP Paribas jusqu'au 13 juillet 2021. A la suite de l'acquisition complémentaire réalisée par le Groupe, il est désormais consolidé par intégration globale (cf. note 7.c.)
D3	Le groupe BNPP Partners for Innovation était consolidé par mise en équivalence dans les comptes du Groupe BNP Paribas jusqu'au 31 décembre 2021. A la suite de l'acquisition complémentaire réalisée par le Groupe, il est désormais consolidé par intégration globale.
D4	La Compagnie Financière pour le Loisirs était consolidée par mise en équivalence dans les comptes du Groupe BNP Paribas jusqu'au 31 décembre 2021. A la suite de l'acquisition complémentaire réalisée par le Groupe, elle est désormais consolidée par intégration globale.
D5	Worldline Merchant Services Italia SPA était consolidée par intégration globale dans les comptes du Groupe BNP Paribas jusqu'au 31 décembre 2021. A la suite de la cession partielle réalisée par le Groupe, elle est désormais consolidée par mise en équivalence.
D6	bpst banque était consolidée par mise en équivalence dans les comptes du Groupe BNP Paribas jusqu'au 31 décembre 2021. A la suite de l'acquisition complémentaire réalisée par le Groupe, elle est désormais consolidée par intégration globale.
D7	Baroda BNPP AMC Private Ltd était consolidée par intégration globale dans les comptes du Groupe BNP Paribas jusqu'au 31 décembre 2021. A la suite de la cession partielle réalisée par le Groupe, elle est désormais consolidée par mise en équivalence.
D8	

ME *	Entités contrôlées faisant l'objet d'une consolidation simplifiée par mise en équivalence en raison de leur caractère peu significatif.
VM	Participation dans une entité contrôlée conjointement ou sous influence notable évaluée à la valeur de marché par résultat.

s	Entités structurées
t	Fonds commun de titrisation

Périmètre prudentiel de consolidation

- (1) Entités françaises dont la surveillance des exigences prudentielles est assurée dans le cadre de la surveillance sur base consolidée de BNP Paribas SA, conformément aux dispositions de l'article 7.1 du règlement (UE) n°575/2013 du Parlement européen et du Conseil.
- (2) Entités mises en équivalence dans le périmètre prudentiel.
- (3) Entités contrôlées conjointement consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle dans le périmètre prudentiel.
- (4) Fonds de placements collectifs exclus du périmètre prudentiel.

3. FACTEURS DE RISQUE

Sauf mention contraire, les informations et éléments financiers contenus dans ces facteurs de risque incluent en particulier l'activité relative à BancWest pour refléter une vision prudentielle. Ils sont donc présentés hors effets de l'application de la norme IFRS 5 relative aux groupes d'actifs et de passifs destinés à la vente. Ce document inclut une réconciliation entre la vision opérationnelle présentée hors application de la norme IFRS 5 et les états financiers consolidés appliquant la norme IFRS 5 dans le chapitre 3.

Les principales catégories de risques propres à l'activité du Groupe BNP Paribas sont présentées ci-après. Elles peuvent être notamment appréhendées au travers des actifs pondérés ou d'autres indicateurs, quantitatifs ou qualitatifs, lorsque les actifs pondérés ne sont pas adaptés (comme pour le risque de liquidité et de financement).

En milliards d'euros	Actifs pondérés		
	30 Juin 2022	31 Décembre 2021	31 Décembre 2020
Risque de crédit	581	554	527
Risque de contrepartie	48	40	41
Risque lié aux positions de titrisation du portefeuille bancaire	16	14	14
Risque opérationnel	62	63	71
Risque de marché	29	25	25
Montants inférieurs aux seuils de déduction (pondérés à 250 %)	20	18	17
TOTAL	756	714	696

De manière transversale, les risques auxquels le Groupe BNP Paribas est exposé peuvent provenir d'un certain nombre de facteurs liés entre autres à l'évolution de son environnement macroéconomique, réglementaire ou de facteurs liés à la mise en œuvre de sa stratégie et de son activité.

Les risques importants propres à l'activité du Groupe BNP Paribas, déterminés sur la base des circonstances connues de la Direction à la date du présent document, sont ainsi présentés ci-après sous 7 principales catégories, conformément à l'article 16 du Règlement (UE) n° 2017/1129 dit « Prospectus 3 » du 14 juin 2017, dont les dispositions relatives aux facteurs de risque sont entrées en vigueur le 21 juillet 2019 : les risques de crédit, de contrepartie et risques liés aux positions de titrisation du portefeuille bancaire ; le risque opérationnel ; le risque de marché ; le risque de liquidité et de financement ; les risques liés aux contextes macroéconomiques et de marchés ; les risques liés à la réglementation ; les risques liés à l'évolution du Groupe BNP Paribas dans son environnement.

Les politiques de gestion du risque ont été prises en compte dans l'appréciation de la matérialité des différents risques, il est rappelé notamment que conformément à la réglementation bancaire, les actifs pondérés intègrent les éléments de mitigation du risque éligibles au titre de celle-ci.

1. RISQUES DE CREDIT, DE CONTREPARTIE ET RISQUES LIES A LA TITRISATION DU PORTEFEUILLE BANCAIRE

Le risque de crédit du Groupe BNP Paribas est défini comme la probabilité d'une inexécution par un emprunteur ou une contrepartie de ses obligations vis-à-vis de la Banque conformément aux conditions convenues. L'évaluation de cette probabilité de défaut et du taux de recouvrement du prêt ou de la créance en cas de défaut est un élément essentiel de l'évaluation de la qualité du crédit. Conformément aux recommandations de l'Autorité bancaire européenne, ce risque intègre également les risques sur les participations en actions y compris ceux liés aux activités d'assurance. Au 31 décembre 2021, le Groupe BNP Paribas est exposé au risque de crédit à hauteur de 41 % sur les entreprises, 27 % sur les administrations centrales et banques centrales, 25 % sur la clientèle de détail, 4 % sur les établissements de crédit, 2 % sur les autres actifs risqués et 1 % sur les actions. Au 31 décembre 2021, le portefeuille de crédits de la Banque était notamment composé de créances sur des emprunteurs situés en France à hauteur de 32 %, en Belgique et au Luxembourg à hauteur de 16 %, en Italie à hauteur de 9 %, dans les autres pays européens à hauteur de 19 %, en Amérique du Nord à hauteur de 13 %, en Asie à hauteur de 6 % et dans le reste du monde à hauteur de 5 %. Les actifs pondérés spécifiques à ce risque s'élèvent à 554 milliards d'euros au 31 décembre 2021, soit 78 % du total des actifs pondérés pour le Groupe BNP Paribas, contre 527 milliards d'euros au 31 décembre 2020 et à 581 milliards d'euros au 30 juin 2022, soit 77% du total des actifs pondérés pour le Groupe BNP Paribas.

Le risque de contrepartie du Groupe BNP Paribas est la manifestation du risque de crédit à l'occasion d'opérations de marché, d'investissements, et/ou de règlements. L'exposition du Groupe BNP Paribas au risque de contrepartie, hors risque sur CVA (« Credit Valuation Adjustment »), au 31 décembre 2021 se répartit à hauteur de 44 % sur les entreprises, 19 % sur les administrations centrales et banques centrales, 13 % sur les établissements de crédit et entreprises d'investissement, et 24 % sur les chambres de compensation. Par produits, l'exposition du Groupe BNP Paribas, hors risque sur CVA (« Credit Valuation Adjustment »), au 31 décembre 2021 se répartit à 51 % sur

les dérivés de gré à gré, à 33 % sur les opérations de pensions et de prêts/emprunts titres, 10 % sur les dérivés listés et 6 % sur les contributions au fonds de défaillance des Chambres de compensation (CCP). Le montant de ce risque varie au cours du temps avec l'évolution des paramètres de marché affectant la valeur potentielle future des transactions concernées. Par ailleurs, le risque sur CVA (« Credit Valuation Adjustment ») mesure le risque de pertes lié à la volatilité des CVA résultant des mouvements de spreads de crédit associés aux contreparties auxquelles le Groupe est exposé. Les actifs pondérés spécifiques au risque de contrepartie s'élèvent à 40 milliards d'euros au 31 décembre 2021, soit 6 % du total des actifs pondérés pour le Groupe BNP Paribas, contre 41 milliards d'euros au 31 décembre 2020 et à 48 milliards d'euros au 30 juin 2022, soit 6% du total des actifs pondérés pour le Groupe BNP Paribas.

Le risque lié à la titrisation du portefeuille bancaire : la titrisation est une opération ou un montage par lequel le risque de crédit associé à une exposition ou à un ensemble d'expositions est subdivisé en tranches. Tout engagement pris par le Groupe BNP Paribas dans le cadre d'une structure de titrisation (y compris les dérivés et les lignes de liquidité) est considéré comme une exposition de titrisation. L'essentiel des engagements du Groupe BNP Paribas est en portefeuille bancaire prudentiel. Les expositions titrisées sont essentiellement celles initiées par le Groupe BNP Paribas. Les positions de titrisation conservées ou acquises par le Groupe BNP Paribas se répartissent également en fonction de son rôle : BNP Paribas était au 31 décembre 2021 initiateur de 50 % de ces expositions, sponsor pour 31 % et investisseurs pour 19 %. Les actifs pondérés spécifiques à ce risque s'élèvent à 14 milliards d'euros au 31 décembre 2021 pour le Groupe BNP Paribas, soit 2 % du total des actifs pondérés pour le Groupe BNP Paribas, inchangé par rapport au 31 décembre 2020 et à 16 milliards d'euros au 30 juin 2022, soit 2% du total des actifs pondérés pour le Groupe BNP Paribas.

1.1 Toute augmentation substantielle des provisions ou tout engagement insuffisamment provisionné au titre du risque de crédit et de contrepartie pourrait peser sur les résultats et sur la situation financière du Groupe BNP Paribas.

Les risques de crédit et de contrepartie affectent les états financiers consolidés du Groupe BNP Paribas lorsqu'un client ou une contrepartie n'est pas en mesure d'honorer ses obligations et lorsque la valeur comptable de ces obligations figurant dans les états financiers du Groupe BNP Paribas est positive. Ces clients ou ces contreparties peuvent être des banques, des établissements financiers, des entreprises industrielles ou commerciales, des États ou des entités étatiques, des fonds d'investissement, ou des personnes physiques. Dès lors que le taux de défaut des clients ou des contreparties augmente, le Groupe BNP Paribas est susceptible d'enregistrer des charges et provisions significatives pour créances irrécouvrables ou douteuses (strate 3) ou sur encours sains (strates 1 et 2), en réponse à la détérioration des conditions économiques ou d'autres facteurs, ce qui affecterait alors sa rentabilité. De ce fait, dans le cadre de ses activités de prêt, le Groupe BNP Paribas constitue régulièrement des provisions, qui sont comptabilisées au compte de résultat à la rubrique coût du risque. Elles s'élevaient à 2 925 milliards d'euros au 31 décembre 2021, soit 34 points de base des encours de crédit à la clientèle (contre 66 points de base au 31 décembre 2020 et à 39 points de base au 31 décembre 2019). L'augmentation sensible des provisions en 2020 est due principalement à la prise en compte anticipée des effets de la crise sanitaire et constitue un exemple de la matérialisation de ce risque, alors que leur baisse en 2021 s'explique par une base élevée en 2020, un nombre limité d'entrées en défaut et des reprises limitées de provisions sur encours sains. Au premier semestre 2022, le coût du risque est impacté par une dotation de 511 millions d'euros au titre du provisionnement ex-ante des pertes attendues (strates 1 et 2) en lien avec la prise en compte des effets indirects de l'invasion de l'Ukraine, de la hausse de l'inflation et des taux, partiellement compensée par une reprise de provisions liées à la crise sanitaire de 187 millions d'euros.

Le niveau global des provisions du Groupe BNP Paribas est établi en fonction de l'historique des pertes, du volume et du type de prêts consentis, des normes sectorielles, des arriérés de prêts, des conditions économiques et d'autres facteurs liés au taux de recouvrement de divers prêts ou à des méthodes statistiques basées sur des scénarios applicables à des catégories d'actifs. Le Groupe BNP Paribas s'efforce de constituer des provisions adaptées.

Pour autant, le Groupe BNP Paribas pourrait être amené, à l'avenir, à augmenter de manière significative les provisions pour créances douteuses ou pour créances saines en réponse à une détérioration des conditions économiques ou à d'autres facteurs. L'augmentation significative des provisions pour créances douteuses, la modification substantielle du risque de pertes, tel qu'estimé, inhérent au portefeuille de prêts non douteux ou encore la réalisation de pertes supérieures aux montants spécifiquement provisionnés seraient susceptibles de peser sur les résultats opérationnels du Groupe BNP Paribas et sur sa situation financière.

À titre d'information, au 31 décembre 2021, le taux de créances douteuses rapportées aux encours bruts représentait 2,0 % et le taux de couverture de ces engagements douteux (nets des garanties reçues) par les provisions s'élève à 73,6 % contre des taux respectifs de 2,1 % et de 71,5 % au 31 décembre 2020. Ces deux ratios sont définis dans la partie *Chiffres clés* de la section 5.1 du Document d'Enregistrement Universel 2021.

Bien que le Groupe BNP Paribas cherche à réduire son exposition au risque de crédit et de contrepartie en utilisant des méthodes de réduction du risque telles que le recours à des contrats de collatéral, l'obtention de garanties, la conclusion de contrats de dérivés de crédit ou contrats d'assurance emprunteur et d'accords de compensation, il n'est pas certain que ces techniques permettront de compenser les pertes résultant des défauts des contreparties. Le Groupe BNP Paribas est également exposé au risque de défaut de toute partie qui lui fournit la couverture du

risque de crédit (comme une contrepartie au titre d'un instrument dérivé ou un contrat d'assurance emprunteur) et au risque de perte de valeur du collatéral. De plus, seule une fraction de l'ensemble du risque de crédit et de contrepartie du Groupe BNP Paribas est couverte par ces techniques. Par conséquent, le Groupe BNP Paribas est exposé de manière très significative à ces risques.

1.2 La solidité financière et le comportement des autres institutions financières et acteurs du marché pourraient avoir un effet défavorable sur le Groupe BNP Paribas.

La capacité du Groupe BNP Paribas à effectuer des opérations de financement ou d'investissement ou à conclure des transactions portant sur des produits dérivés pourrait être affectée par la solidité financière des autres institutions financières et acteurs du marché. Les établissements financiers sont étroitement interconnectés, en raison notamment de leurs activités de négoce, de compensation, de contrepartie et de financement. Par conséquent, la défaillance d'un ou plusieurs États, établissements financiers, voire de simples rumeurs ou interrogations concernant un ou plusieurs établissements financiers ou l'industrie financière de manière plus générale, pourrait conduire à une contraction généralisée de la liquidité sur le marché et, à l'avenir, conduire à des pertes ou défaillances supplémentaires. Le Groupe BNP Paribas est exposé, de manière directe et indirecte, à de nombreuses contreparties financières telles que des chambres de compensation, des prestataires de services d'investissement, des banques commerciales ou d'investissement, des fonds communs de placement, des fonds alternatifs, ainsi que d'autres clients institutionnels, avec lesquels elle conclut de manière habituelle des transactions. Le Groupe BNP Paribas pourrait également être exposé aux risques liés à l'implication croissante dans le secteur financier d'acteurs peu ou non réglementés et à l'introduction de nouveaux types d'opérations peu ou non réglementés (par exemple, fonds non régulés, plateformes de négociation ou plateformes de financement participatif). Le risque de crédit et de contrepartie serait exacerbé si les actifs détenus en garantie par le Groupe BNP Paribas ne pouvaient pas être cédés, si leur valeur venait à se détériorer ou si leur prix ne permettait pas de couvrir l'intégralité de l'exposition du Groupe BNP Paribas au titre des prêts ou produits dérivés en défaut ou encore, dans le cas d'une défaillance d'un acteur des marchés financiers significatif tel qu'une contrepartie centrale

À titre d'information, au 31 décembre 2021, la valeur exposée au titre du risque de contrepartie s'élève à 29 milliards d'euros pour les « établissements financiers », soit 13 % du total de la valeur exposée au risque de contrepartie pour le Groupe BNP Paribas, et à 54 milliards d'euros pour les chambres de compensation (CCP), soit 24 % du total de la valeur exposée au risque de contrepartie pour le Groupe BNP Paribas.

En outre, les fraudes ou malversations commises par les acteurs des marchés financiers peuvent avoir un effet significatif défavorable sur les institutions financières en raison notamment des interconnexions entre les institutions opérant sur les marchés financiers. La fraude commise par Bernard Madoff révélée en 2008, qui a conduit un certain nombre d'institutions financières, dont le Groupe BNP Paribas, à annoncer des pertes ou des expositions significatives, en est un exemple. Le Groupe BNP Paribas demeure l'objet de diverses demandes contentieuses en lien avec l'affaire Madoff ; voir note 6.b « *Procédures judiciaires et d'arbitrage* » de ses états financiers consolidés pour le premier semestre 2022.

Les pertes pouvant résulter des risques susmentionnés pourraient peser de manière significative sur les résultats opérationnels du Groupe BNP Paribas.

2. RISQUE OPERATIONNEL

Le risque opérationnel du Groupe BNP Paribas est le risque de perte résultant de processus internes défaillants ou inadéquats (notamment ceux impliquant le personnel et les systèmes informatiques) ou d'événements externes, qu'ils soient délibérés, accidentels ou naturels (inondations, incendies, tremblements de terre, attaques terroristes...). Le risque opérationnel du Groupe BNP Paribas recouvre la fraude, les risques en lien avec les ressources humaines, les risques juridiques et de réputation, les risques de non-conformité, les risques fiscaux, les risques liés aux systèmes d'information, la fourniture de services financiers inappropriés (*conduct risk*), les risques de défaillance des processus opérationnels y compris les processus de crédit, ou l'utilisation d'un modèle (risque de modèle), ainsi que les conséquences pécuniaires éventuelles liées à la gestion du risque de réputation. Sur la période 2013-2021, le principal type d'incidents de risque opérationnel pour le Groupe BNP Paribas appartient à la catégorie « Clients, produits et pratiques commerciales », qui représente plus de la moitié des impacts financiers sous l'effet notamment de l'accord global avec les autorités des États-Unis relatif à la revue de certaines transactions en dollars intervenu en juin 2014. Les défaillances dans les processus comprenant notamment les erreurs dans l'exécution ou le traitement d'opérations et la fraude externe constituent respectivement les deuxième et troisième types d'incidents ayant le plus d'impact financier. Sur la période 2013-2021, les autres types de risque se répartissent entre la fraude externe (14 %), l'interruption de l'activité et dysfonctionnement des systèmes (3 %), les pratiques en matière d'emploi en sécurité au travail (2 %), la fraude interne (1 %) et les dommages occasionnés aux actifs matériels (1 %).

Les actifs pondérés spécifiques à ce risque s'élèvent à 63 milliards d'euros au 31 décembre 2021, soit 9 % du total des actifs pondérés pour le Groupe BNP Paribas, contre 71 milliards d'euros au 31 décembre 2020 et à 62 milliards d'euros au 30 juin 2022, soit 8% du total des actifs pondérés pour le Groupe BNP Paribas.

2.1 Les politiques, procédures et méthodes de gestion du risque mises en œuvre par le Groupe BNP Paribas pourraient l'exposer à des risques non identifiés ou imprévus, susceptibles d'occasionner des pertes significatives.

Le Groupe BNP Paribas a investi des ressources substantielles pour élaborer des politiques, procédures et méthodes de gestion du risque et entend poursuivre ses efforts en la matière. Pour autant, les techniques et stratégies utilisées ne permettent pas de garantir une diminution effective du risque dans tous les environnements économiques et de marché. Ces techniques et stratégies pourraient également s'avérer inopérantes face à certains risques, en particulier ceux que le Groupe BNP Paribas n'aurait pas préalablement identifiés ou anticipés. Le Groupe BNP Paribas pourrait avoir des difficultés à évaluer la solvabilité de ses clients ou la valeur de ses actifs si, en raison des perturbations sur les marchés telles que celles qui ont prévalu ces dernières années, les modèles et les approches utilisés ne permettaient plus d'anticiper les comportements, les évaluations, les hypothèses et les estimations futures. Certains des indicateurs et outils qualitatifs que le Groupe BNP Paribas utilise pour gérer le risque s'appuient sur des observations du comportement passé du marché. Pour quantifier son exposition au risque, le Groupe BNP Paribas procède ensuite à une analyse, généralement statistique, de ces observations. Les procédures utilisées par le Groupe BNP Paribas pour évaluer les pertes liées à son exposition au risque de crédit ou la valeur de certains actifs sont fondées sur des analyses complexes et subjectives qui reposent notamment sur des prévisions concernant les conditions économiques et l'impact que pourraient avoir ces conditions sur la capacité de remboursement des emprunteurs et la valeur des actifs. En période de perturbation sur les marchés ou, plus largement, de fortes incertitudes, de telles analyses pourraient aboutir à des estimations inexactes et en conséquence mettre en cause la fiabilité de ces procédures d'évaluation. Les outils et indicateurs utilisés pourraient livrer des conclusions erronées quant à la future exposition au risque, en raison notamment de facteurs que le Groupe BNP Paribas n'aurait pas anticipés ou correctement évalués dans ses modèles statistiques, ou de la réalisation d'un événement considéré comme extrêmement improbable par les outils et les indicateurs. Cela diminuerait la capacité du Groupe BNP Paribas à gérer ses risques. En conséquence, les pertes subies pourraient s'avérer nettement supérieures à la moyenne historique. Par ailleurs, les modèles quantitatifs du Groupe BNP Paribas n'intègrent pas l'ensemble des risques. Certains risques font en effet l'objet d'une analyse plus qualitative qui pourrait s'avérer insuffisante et exposer ainsi le Groupe BNP Paribas à des pertes significatives et imprévues.

2.2 Toute interruption ou défaillance des systèmes informatiques du Groupe BNP Paribas pourrait provoquer des pertes significatives d'informations relatives aux clients, nuire à la réputation du Groupe BNP Paribas et provoquer des pertes financières.

Comme la plupart de ses concurrents, le Groupe BNP Paribas dépend étroitement des systèmes de communication et d'information. Cette dépendance s'accroît depuis la généralisation des services bancaires mobiles et de banque en ligne, et du développement du *cloud computing*, et plus généralement l'utilisation de nouvelles technologies. Toute panne, interruption ou défaillance de la sécurité de ces systèmes pourrait entraîner des erreurs ou des interruptions au niveau des systèmes de gestion de la clientèle, de comptabilité générale, de dépôts, de services et/ou de traitement des prêts ou conduire le Groupe BNP Paribas à engager des coûts significatifs pour la récupération des données perdues et leur vérification. Le Groupe BNP Paribas ne peut garantir que de telles pannes ou interruptions ne se produiront pas ou, si elles se produisent, qu'elles seront résolues de manière adéquate.

Par ailleurs, le Groupe BNP Paribas est soumis au cyberrisque, c'est-à-dire le risque causé par un acte malveillant et/ou frauduleux, commis virtuellement, avec pour intention de manipuler des informations (données confidentielles, bancaires/assurantielles, techniques ou stratégiques), processus et utilisateurs, dans le but de causer des pertes matérielles aux sociétés, employés, partenaires et clients du Groupe BNP Paribas et/ou aux fins d'extorsion (rançongiciel). Au cours des dernières années, un nombre croissant de sociétés (y compris des institutions financières) ont fait l'objet d'intrusions ou de tentatives d'intrusion de leurs systèmes de sécurité informatique, parfois dans le cadre d'attaques complexes et hautement ciblées des réseaux informatiques. Les techniques mises en œuvre pour pirater, interrompre, dégrader la qualité des services fournis, dérober des données confidentielles ou saboter des systèmes informatiques se sont perfectionnées et sont en constante évolution, et il est souvent impossible de les identifier avant le lancement d'une attaque. Le Groupe BNP Paribas et ses prestataires de services tiers pourraient donc ne pas être en mesure de se prémunir contre de telles techniques ou de mettre en place rapidement un système de contre-mesures approprié et efficace. Toute panne ou interruption des services informatiques du Groupe BNP Paribas ou de ceux de ses prestataires de services tiers et toute divulgation d'informations confidentielles des clients, contreparties ou salariés du Groupe BNP Paribas (ou toutes autres personnes) qui pourrait en résulter, ou toute intrusion ou attaque contre ses systèmes et réseaux de communication, pourraient causer des pertes significatives et seraient susceptibles d'avoir un effet défavorable sur la réputation, les résultats opérationnels et la situation financière du Groupe BNP Paribas. Les autorités de régulation estiment aujourd'hui que la cybersécurité constitue un risque systémique croissant pour le secteur financier. Elles ont souligné la nécessité pour les institutions financières d'améliorer leur résilience face aux cyberattaques en renforçant les procédures internes de surveillance et de contrôle informatique. Une cyberattaque réussie pourrait donc exposer le Groupe à une amende des autorités de régulation, en particulier en cas de perte de données personnelles des clients.

Enfin, le Groupe BNP Paribas est exposé au risque de dysfonctionnement opérationnel ou d'interruption d'un agent compensateur, de marchés étrangers, de chambres de compensation, de banques dépositaires ou de tout autre intermédiaire financier ou prestataire externe de service auxquels le Groupe BNP Paribas a recours pour exécuter ou faciliter des transactions portant sur les titres financiers. En raison de son interconnexion grandissante avec les clients, le Groupe BNP Paribas pourrait également augmenter son exposition au risque de dysfonctionnement opérationnel des systèmes d'information de ces derniers. Les communications du Groupe BNP Paribas, les systèmes de données et ceux de ses clients, ceux de ses prestataires de services et contreparties, peuvent aussi être sujets à des dysfonctionnements ou interruptions en conséquence de cybercrime ou cyberterrorisme ; le Groupe BNP Paribas ne peut pas garantir que ces dysfonctionnements ou interruptions de ses propres systèmes ou ceux d'autres parties ne surviendront pas ou qu'en cas de survenance, ces dysfonctionnements ou interruptions seront résolus adéquatement. Ces dysfonctionnements opérationnels ou interruptions ont représenté sur la période 2013-2021, en moyenne, 3 % des pertes liées au risque opérationnel.

2.3 Le risque de réputation pourrait peser sur la solidité financière et la confiance des clients et des contreparties dans le Groupe BNP Paribas.

Compte tenu du caractère hautement concurrentiel de l'industrie des services financiers, la réputation de solidité financière et d'intégrité du Groupe BNP Paribas est capitale pour attirer et fidéliser ses clients. L'utilisation de divers moyens pour promouvoir et commercialiser ses produits et services pourrait entacher la réputation du Groupe BNP Paribas, si ces derniers étaient considérés comme inadaptés à l'intérêt des clients. De même, à mesure que ses portefeuilles de clientèle et d'activités s'élargissent, le fait que les procédures et les contrôles exhaustifs mis en œuvre pour prévenir les conflits d'intérêts puissent s'avérer inopérants, ou être perçus comme tels, pourrait porter préjudice à la réputation du Groupe BNP Paribas. Pourraient également nuire à sa réputation tout comportement inapproprié d'un employé, toute fraude ou malversation commise par des acteurs du secteur financier auxquels le Groupe BNP Paribas est exposé, tout retraitement, toute diminution ou correction des résultats, ou toute action juridique ou réglementaire à l'issue potentiellement défavorable, telle que la transaction que le Groupe BNP Paribas a conclue avec les autorités américaines en 2014 en raison de la violation des lois et règlements américains relatifs aux sanctions économiques. Tout préjudice porté à la réputation du Groupe BNP Paribas pourrait s'accompagner d'une perte d'activité, susceptible de peser sur ses résultats opérationnels et sa situation financière.

3. RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché du Groupe BNP Paribas est le risque de perte de valeur provoqué par une évolution défavorable des prix ou des paramètres de marché. Les paramètres influant sur le risque de marché pour BNP Paribas sont, sans que cette liste soit exhaustive, les taux de change, les cours des valeurs mobilières et des matières premières négociables (que le prix soit directement coté ou obtenu par référence à un actif similaire), le prix de dérivés sur un marché organisé ainsi que tous les paramètres qui peuvent être induits de cotations de marché comme les taux d'intérêt, les spreads de crédit, les volatilités ou les corrélations implicites ou d'autres paramètres similaires.

Le risque de marché du Groupe BNP Paribas s'exprime principalement dans le cadre des activités de négociation réalisées par les métiers du pôle Corporate & Institutional Banking (CIB), principalement au sein de Global Markets, qui représentait 14,8 % des revenus du Groupe BNP Paribas en 2021. Les activités de négociation de BNP Paribas sont directement liées aux relations économiques avec les clients des métiers, ou indirectement dans le cadre d'une activité de teneur de marché.

Par ailleurs, le risque de marché relatif aux activités bancaires du Groupe BNP Paribas recouvre le risque de taux et de change des activités d'intermédiation bancaire. Le risque de change concerne d'une part l'exposition au risque de change dit opérationnel qui provient des résultats nets dégagés par les activités conduites dans des devises différentes de la devise fonctionnelle de l'entité concernée. Il concerne d'autre part la position de change dite structurelle qui est liée aux investissements dans des devises différentes de la devise fonctionnelle. Concernant le risque de taux, le Groupe BNP Paribas a défini les notions de risque de taux standard et de risque de taux structurel. Le risque de taux standard correspond au cas général d'une opération donnée. Le risque de taux structurel correspond au risque de taux lié aux fonds propres et aux dépôts à vue non rémunérés.

Le risque des activités de marché de BNP Paribas est notamment mesuré par la *Value at Risk* (VaR) et différents autres indicateurs de marché (VaR stressée, risque additionnel de défaut et de migration, mesure globale relative au portefeuille de corrélation) ainsi que par des tests de résistance, des mesures de sensibilité et des limites.

Les actifs pondérés spécifiques à ce risque s'élèvent à 25 milliards d'euros au 31 décembre 2021, soit près de 3 % du total des actifs pondérés pour le Groupe BNP Paribas, contre 25 milliards d'euros et 4 % du total des actifs pondérés au 31 décembre 2020 et à 29 milliards d'euros au 30 juin 2022, soit 4% du total des actifs pondérés pour le Groupe BNP Paribas.

3.1 Les fluctuations de marché et la volatilité exposent le Groupe BNP Paribas au risque de pertes substantielles dans le cadre de ses activités de marché et d'investissement.

À des fins de négoce ou d'investissement, le Groupe BNP Paribas prend des positions sur les marchés de dette, de devises, de matières premières et d'actions, ainsi que sur des actions non cotées, des actifs immobiliers et d'autres

types d'actifs, notamment via des contrats de produits dérivés. Une volatilité extrême de ces marchés, c'est-à-dire l'amplitude des variations de prix sur une période et un marché donnés, indépendamment du niveau de ce marché, pourrait avoir une incidence défavorable sur ces positions. La volatilité, si elle s'avérait insuffisante ou excessive par rapport aux anticipations du Groupe BNP Paribas, pourrait également engendrer des pertes sur de nombreux autres produits utilisés par le Groupe BNP Paribas, tels que les swaps, les contrats à terme, les options et les produits structurés.

Dans la mesure où le Groupe BNP Paribas détient des actifs, ou des positions nettes acheteuses, sur l'un de ces marchés, tout repli de celui-ci pourrait occasionner des pertes liées à la dépréciation de ces positions. À l'inverse, si le Groupe BNP Paribas vendait des actifs à découvert ou détenait des positions nettes vendeuses sur l'un de ces marchés, tout rebond de celui-ci pourrait, malgré les limites de risque et les systèmes de contrôle existants, exposer le Groupe BNP Paribas à des pertes potentiellement très importantes dans la mesure où il devrait couvrir ses positions à découvert dans un marché haussier. De manière occasionnelle, le Groupe BNP Paribas pourrait constituer une position acheteuse sur un actif et une position vendeuse sur un autre actif, pour couvrir des opérations avec la clientèle et/ou dans l'anticipation de tirer avantage de la variation de la valeur relative de ces actifs. Si toutefois ces valeurs relatives évoluaient dans un sens ou d'une manière contraire aux anticipations du Groupe BNP Paribas, ou de telle manière que les positions du Groupe BNP Paribas ne soient pas couvertes, il serait possible que cette stratégie expose le Groupe BNP Paribas à des pertes. Dans la mesure où elles seraient substantielles, ces pertes pourraient obérer les résultats et la situation financière du Groupe BNP Paribas. Par ailleurs, les stratégies de couverture mises en place par le Groupe BNP Paribas peuvent être imparfaites en fonction des conditions de marché.

Le Groupe BNP Paribas pourrait subir des pertes si l'un des instruments ou l'une des stratégies de couverture qu'il utilise pour couvrir les différents types de risque auxquels il est exposé s'avérait inopérant. Nombre de ces stratégies s'appuient sur l'observation du comportement passé des marchés et l'analyse des corrélations historiques. À titre d'exemple, si le Groupe BNP Paribas détient une position longue sur un actif, il pourra couvrir le risque en prenant une position courte sur un autre actif dont le comportement permet généralement de neutraliser toute évolution de la position longue. Il se peut cependant que cette couverture soit partielle, que ces stratégies ne couvrent pas tous les risques futurs ou qu'elles ne permettent pas une diminution effective du risque dans toutes les configurations de marché. Toute évolution inattendue du marché pourrait également diminuer l'efficacité de ces stratégies de couverture, à l'image des pertes exposées par les activités dérivés actions de la Banque au premier trimestre 2020, liées notamment au contexte de marché et aux décisions de la BCE sur les distributions de dividende. En outre, la manière dont les gains et les pertes résultant de couvertures inefficaces sont comptabilisés pourrait accroître la volatilité des résultats publiés par le Groupe BNP Paribas.

Le Groupe BNP Paribas utilise un modèle « Value at Risk » (VaR) pour quantifier son exposition aux pertes potentielles résultant des risques de marché. Il réalise également des stress tests afin de quantifier son exposition potentielle dans des scénarios extrêmes (voir partie *Tests de résistance – risque de marché* de la section 5.7 *Risque de marché* du Document d'Enregistrement Universel 2021) Toutefois, ces techniques reposent sur des méthodologies statistiques basées sur des observations historiques qui peuvent s'avérer être des prédictions peu fiables pour le futur. Par conséquent, l'exposition du Groupe BNP Paribas aux risques de marché dans des scénarios extrêmes pourrait être plus importante que les expositions anticipées par ces quantifications techniques.

3.2 Les revenus tirés des activités du Groupe BNP Paribas générant des commissions sont potentiellement vulnérables à une baisse des marchés et à une baisse d'activité.

Les commissions du Groupe BNP Paribas représentaient 23 % des revenus totaux en 2021. Les conditions économiques et financières affectent le nombre et la taille d'opérations de marché de capitaux dans lesquelles le Groupe BNP Paribas intervient comme garant ou conseil financier ou au titre d'autres services de financement et d'investissement. Ces revenus, reposant notamment sur les frais de transaction rémunérant ces services, sont directement liés au nombre et à la taille des opérations dans le cadre desquelles le Groupe BNP Paribas intervient, et peuvent ainsi être affectés de manière significative par les tendances économiques ou financières défavorables à ses clients et aux activités de financement et d'investissement. Par ailleurs, les commissions de gestion que le Groupe BNP Paribas facture à ses clients étant généralement calculées sur la valeur ou la performance des portefeuilles, toute baisse des marchés qui aurait pour conséquence de diminuer la valeur de ces portefeuilles ou d'augmenter le montant des rachats réduirait les revenus afférents aux activités de gestion d'actifs, de dérivés d'actions et de Banque Privée. Indépendamment de l'évolution du marché, le développement de la gestion indiciaire ou la sous-performance des organismes de placement collectif du Groupe BNP Paribas constituent des facteurs susceptibles de provoquer une contraction des revenus afférents à l'activité de gestion d'actifs ainsi que l'accélération des rachats et la diminution de la souscription de parts de ces organismes. Une réduction du niveau du chiffre d'affaires provenant des activités basées sur les commissions et les honoraires susmentionnés peut avoir un impact négatif important sur les résultats financiers du Groupe BNP Paribas.

3.3 Des ajustements apportés à la valeur comptable des portefeuilles de titres et d'instruments dérivés du Groupe BNP Paribas ainsi que de la dette du Groupe BNP Paribas pourraient avoir un effet défavorable sur son résultat net et sur ses capitaux propres.

La valeur comptable des portefeuilles de titres et d'instruments dérivés du Groupe BNP Paribas et de certains autres actifs, ainsi que de la dette du Groupe BNP Paribas dans son bilan, est ajustée à chaque date d'établissement des états financiers. Au 31 décembre 2021, à l'actif du bilan du Groupe BNP Paribas, les instruments financiers en valeur de marché par résultat, les instruments financiers dérivés de couverture et les actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres s'élevaient respectivement à 683 milliards d'euros, 9 milliards d'euros et 46 milliards d'euros. Au passif, les instruments financiers en valeur de marché par résultat et les instruments financiers dérivés de couverture s'élevaient respectivement à 714 milliards d'euros et 10 milliards d'euros au 31 décembre 2021. La plupart des ajustements sont effectués sur la base des évolutions de la juste valeur des actifs ou de la dette du Groupe BNP Paribas au cours d'un exercice comptable, et les variations sont comptabilisées soit dans le compte de résultat soit directement dans les capitaux propres. Les variations comptabilisées dans le compte de résultat, dans la mesure où elles ne sont pas compensées par des variations inverses de la valeur d'autres actifs, affectent les résultats consolidés du Groupe BNP Paribas et en conséquence son résultat net. Un ajustement à la baisse de la juste valeur des portefeuilles de titres et de produits dérivés du Groupe BNP Paribas peut entraîner une réduction des capitaux propres, et dans la mesure où un tel ajustement ne serait pas compensé par des contrepassations affectant la valeur des passifs du Groupe BNP Paribas, les ratios d'adéquation des fonds propres du Groupe BNP Paribas pourraient également être abaissés. Le fait que les ajustements à la juste valeur soient comptabilisés pour un exercice comptable donné ne signifie pas que des ajustements complémentaires ne seront pas nécessaires pour les périodes suivantes.

4. RISQUE DE LIQUIDITE ET DE FINANCEMENT

Le risque de liquidité est le risque que le Groupe BNP Paribas ne puisse pas honorer ses engagements ou dénouer ou compenser une position en raison de la situation du marché ou de facteurs qui lui sont spécifiques, dans un délai déterminé et à un coût raisonnable. Il traduit le risque de ne pas pouvoir faire face à des flux nets sortants de trésorerie, y compris liés à des besoins en collatéral, sur l'ensemble des horizons du court terme au long terme. Le risque spécifique du Groupe BNP Paribas peut être notamment appréhendé au travers du Ratio de Liquidité à Court terme (LCR) analysant la couverture des sorties nettes de trésorerie à trente jours en scénario de stress. Le LCR du Groupe BNP Paribas s'élève à 143 % à la fin de l'année 2021. La réserve de liquidité s'établit par ailleurs en fin d'année 2021 à 452 milliards d'euros.

4.1 L'accès du Groupe BNP Paribas au financement et les coûts de ce financement pourraient être affectés de manière défavorable en cas de résurgence des crises financières, de détérioration des conditions économiques, de dégradation de notation, d'accroissement des spreads de crédit des États ou d'autres facteurs.

La crise financière, la crise de la dette souveraine de la zone euro ainsi que l'environnement macroéconomique global ont conduit, il y a une dizaine d'années, de façon ponctuelle à une restriction de l'accès au financement des banques européennes et à une dégradation des conditions de ce financement, en raison de plusieurs facteurs, notamment : l'augmentation importante du risque de crédit perçu des banques, liée en particulier à l'exposition à la dette souveraine, la dégradation de la notation affectant certains États et établissements financiers et la spéculation sur les marchés de la dette. De nombreuses banques européennes, y compris le Groupe BNP Paribas, ont dû ponctuellement faire face pendant ces périodes à un accès plus difficile aux marchés obligataires pour les investisseurs institutionnels et au marché interbancaire, ainsi qu'à une augmentation générale de leur coût de financement. Dans le cadre de la crise sanitaire, la Banque centrale européenne (« BCE ») a par ailleurs mis en place des facilités de refinancement destinées à favoriser le financement de l'économie par les banques (TLTRO), auxquelles le Groupe a fait appel. Les conditions défavorables sur le marché de la dette pourraient réapparaître à la suite d'une récession, d'une stagnation durable de la croissance, d'une déflation, d'une « stagflation » (croissance atone accompagnée d'une inflation), d'une nouvelle crise de dette souveraine, de nouvelles formes de crises financières ou pour des raisons liées au secteur financier, à l'économie en général (dont les conséquences économiques de la crise sanitaire récente ou bien de l'invasion de l'Ukraine et ses impacts sur l'économie mondiale (dont par exemple l'inflation)) ou au Groupe BNP Paribas en particulier. Dans ce cas, l'effet sur la liquidité du secteur financier européen en général ou du Groupe BNP Paribas en particulier pourrait être très significativement défavorable et avoir un impact négatif sur les résultats opérationnels du Groupe BNP Paribas ainsi que sur sa situation financière.

4.2 Une dégradation prolongée des marchés peut réduire la liquidité du Groupe BNP Paribas et rendre plus difficile la cession d'actifs. Une telle situation peut engendrer des pertes significatives. En outre, le Groupe BNP Paribas doit assurer une Gestion Actif-Passif adéquate afin d'éviter toute exposition à des pertes.

Dans certains des métiers du Groupe BNP Paribas, en particulier Global Markets (qui représentait 14,8 % des revenus du Groupe BNP Paribas en 2021) et la Gestion Actif-Passif, des fluctuations prolongées des marchés, en

particulier une dégradation prolongée du prix des actifs, peuvent peser sur le niveau d'activité ou réduire la liquidité sur le marché concerné. Cette situation peut exposer le Groupe BNP Paribas à des pertes significatives si celui-ci n'est pas en mesure de solder rapidement ses positions éventuellement perdantes. Cela est particulièrement vrai des actifs qui sont intrinsèquement peu liquides. Certains actifs qui ne sont pas négociés sur une Bourse de valeurs ou sur un marché règlementé, tels que certains produits dérivés négociés entre institutions financières, sont généralement valorisés à l'aide de modèles plutôt que sur la base de cours de marché. Compte tenu de la difficulté de suivre l'évolution du prix de ces actifs, le Groupe BNP Paribas pourrait subir des pertes significatives qu'il n'avait pas prévues (voir paragraphe *Simulations de stress et réserve de liquidité* de la section 5.8 *Risque de liquidité* du Document d'enregistrement universel 2021).

Le Groupe BNP Paribas est exposé au risque que la maturité, le taux d'intérêt ou la devise de ses actifs ne correspondent pas correctement à ceux de ses passifs. Pour un certain nombre des actifs du Groupe BNP Paribas, les dates de paiement sont incertaines et si le Groupe BNP Paribas reçoit des revenus moins importants que ceux attendus à un moment donné, des financements additionnels provenant du marché pourraient être requis afin qu'il puisse exécuter ses obligations. Alors que le Groupe BNP Paribas se fixe, dans le cadre de ses procédures de gestion des risques, des limites strictes concernant les écarts entre actifs et passifs, il ne peut être garanti que ces limites seront efficaces pour éliminer toutes les pertes potentielles résultant de l'inadéquation entre ces actifs et passifs.

4.3 Les notations des sociétés du Groupe BNP Paribas pourraient être dégradées et la rentabilité du Groupe pourrait en être sérieusement impactée.

Les notations de crédit ont un impact significatif sur la liquidité du Groupe BNP Paribas. Le 25 avril 2022, Standard & Poor's a confirmé la note long terme des dépôts et de la dette senior préférée de BNP Paribas SA de A+, et confirmé la note court terme à A-1 et a révisé la perspective de négative à stable. Le 23 septembre 2021, Fitch a maintenu la note long terme des dépôts et de la dette senior préférée de AA- et F1+, et a révisé la perspective à stable. Le 5 juillet 2022, Moody's a confirmé la note long terme des dépôts et de la dette senior préférée à Aa3, et confirmé la note court terme à P-1, avec une perspective stable. Le 28 juin 2022, DBRS a confirmé la notation de la dette senior préférée à AA(low), ainsi que la notation de la note court terme à R-1(middle) avec une perspective stable. Une dégradation de la notation de crédit des sociétés du Groupe BNP Paribas pourrait nuire à la liquidité et compétitivité du Groupe. Cela pourrait également augmenter les coûts de financement du Groupe BNP Paribas, limiter son accès aux marchés de capitaux ou encore déclencher des obligations supplémentaires au titre de ses programmes d'émissions de covered bonds ou de contrats financiers de marché, de dérivés ou de couverture.

Par ailleurs, le coût de financement à long terme non garanti du Groupe BNP Paribas auprès d'investisseurs de marché est également directement lié à ses spreads de crédit, qui à leur tour dépendent dans une certaine mesure de ses notations de crédit. Un accroissement des spreads de crédit peut significativement augmenter le coût de financement du Groupe BNP Paribas. Les spreads de crédit changent en permanence en fonction du marché et connaissent des évolutions imprévisibles et hautement volatiles. Les spreads de crédit sont aussi influencés par la perception que le marché a de la solvabilité du Groupe BNP Paribas. Enfin, les spreads de crédit peuvent être affectés par les fluctuations des coûts d'acquisition des swaps de crédit indexés sur les titres de créance du Groupe, qui sont influencés à la fois par la notation de ces titres mais aussi par un certain nombre de facteurs de marché échappant à tout contrôle du Groupe BNP Paribas.

5. RISQUES LIÉS AUX CONTEXTES MACROECONOMIQUES ET DE MARCHÉS

5.1 Le contexte économique et financier défavorable a eu par le passé, et pourrait avoir à l'avenir, un impact sur le Groupe BNP Paribas et les marchés dans lesquels il opère.

■ Dans l'exercice de ses activités, le Groupe BNP Paribas est exposé à l'évolution des marchés financiers et plus généralement, à l'évolution de la conjoncture économique en France (32 % des revenus du Groupe au 31 décembre 2021), dans les autres pays d'Europe (45 % des revenus du Groupe au 31 décembre 2021) et dans le reste du monde (23 % des revenus du Groupe au 31 décembre 2021, dont 5 % liés aux activités de Bank of the West aux États-Unis). Une détérioration des conditions de marché dans les pays où le Groupe BNP Paribas intervient et de l'environnement économique pourrait à l'avenir avoir une ou plusieurs des conséquences suivantes :

- un contexte économique défavorable se répercutant sur les activités et opérations des clients du Groupe BNP Paribas, en réduisant la demande de crédits et le volume des opérations, en renforçant ainsi le taux de défaut sur les emprunts et autres créances clients notamment en raison de la détérioration de la capacité financière des entreprises et des ménages ;
- une baisse du cours des titres obligataires, actions et matières premières impactant les activités du Groupe BNP Paribas, notamment ses activités de marché, de banque d'investissement ainsi que de gestion d'actifs ;
- les politiques macroéconomiques adoptées en réponse à la conjoncture économique, existante ou anticipée, pouvant avoir des effets imprévus et potentiellement avoir des conséquences sur les paramètres de marché, tels que les taux d'intérêt et les taux de change qui, à leur tour, peuvent impacter les activités du Groupe BNP Paribas les plus exposées aux risques de marché ;

- la perception favorable de la conjoncture économique, globale ou sectorielle, pouvant aboutir à la formation de bulles spéculatives sur certains actifs, et les corrections subséquentes issues d'une dégradation d'une telle conjoncture ;
- des perturbations économiques significatives (à l'image de la crise financière de 2008, de la crise de la dette souveraine européenne de 2011, de la récession induite par le Covid 19 depuis 2020 ou de la forte inflation et de la hausse des taux d'intérêt ainsi que des chocs géopolitiques (invasion de l'Ukraine en 2022) pouvant avoir un impact important sur toutes les activités du Groupe BNP Paribas, notamment si la perturbation est caractérisée par une absence de liquidité des marchés qui rendrait difficile, voire impossible, la vente de certains produits à leur valeur de marché. Ces perturbations pourraient également entraîner une baisse des commissions de flux ou une baisse des crédits à la consommation ;
- divers événements politiques et géopolitiques défavorables tels que des catastrophes naturelles, des tensions géopolitiques, des risques sanitaires tels que la pandémie de coronavirus et ses suites, la crainte ou la réitération de nouvelles épidémies ou pandémies, des actes terroristes, troubles sociaux, cyberattaques, conflits armés ou menaces de conflits et risques y afférents (en particulier, la guerre en Ukraine actuelle et les sanctions économiques corrélatives), sont de nature à affecter de manière ponctuelle ou durable les conditions économiques dans lesquelles évolue le Groupe BNP Paribas.

Les économies et marchés financiers ont été depuis 2020 et continuent à être particulièrement sensibles à plusieurs facteurs dont l'évolution de la pandémie de coronavirus et les conséquences économiques de celle-ci, notamment l'accroissement du niveau des dettes souveraines et de celles des entreprises, préalablement à l'émergence de la crise sanitaire et aggravées depuis, ainsi qu'à la vigueur et à la durée de la reprise économique consécutive au point culminant de la crise, elle-même dépendante de différentes variables (voir section 7.1 *Les épidémies et pandémies, y compris la pandémie de coronavirus en cours (Covid-19) et leurs conséquences économiques, peuvent affecter négativement les activités, les opérations, les résultats et la situation financière du Groupe*).

En outre, différents facteurs impactent actuellement ou pourront continuer d'impacter l'économie et les marchés financiers au cours des prochains mois ou années dont notamment des tensions ou chocs géopolitiques, (notamment dans l'est de l'Europe et, en particulier, l'invasion de l'Ukraine telle que développée ci-après), des risques politiques affectant directement l'Europe, l'évolution générale des prix à la consommation et des cours des matières premières caractérisés par un niveau d'inflation très élevé, l'évolution corollaire des salaires, des tensions sur les chaînes d'approvisionnement, l'évolution de la conjoncture économique de certains pays ou régions contributrices de la croissance de l'économie mondiale, des tensions relatives à des échanges commerciaux internationaux, et, telle que développée ci-après, l'évolution de la politique monétaire et des taux d'intérêt (ces éléments étant eux-mêmes affectés par les facteurs susvisés).

En particulier, l'invasion de l'Ukraine, ainsi, que la réaction de la communauté internationale ont eu, continuent d'avoir et pourraient continuer d'être source d'instabilité des marchés mondiaux, pesant sur les indices boursiers, augmentant les prix de matières premières (notamment le pétrole, le gaz et les produits agricoles tels que le blé), aggravant les perturbations des chaînes d'approvisionnement et augmentant les coûts de production et l'inflation, plus généralement. Des répercussions économiques et financières impactant l'inflation à la hausse et la croissance mondiale à la baisse sont intervenues et sont toujours anticipées du fait de ces événements, et le Groupe BNP Paribas, ainsi que ses clients, pourraient subir, en conséquence, des effets négatifs.

Plus généralement, la volatilité des marchés financiers pourrait avoir des conséquences adverses sur les positions de marché et d'investissement du Groupe BNP Paribas sur les marchés de la dette, des changes, des matières premières et des actions, et ses positions sur d'autres investissements. À titre indicatif, les revenus de Global Markets représentaient 14,8 % des revenus du Groupe BNP Paribas en 2021. Des perturbations sévères et une forte volatilité ont souvent caractérisé les marchés au cours des dernières années, et pourraient survenir à nouveau, exposant alors le Groupe BNP Paribas à des pertes significatives. De telles pertes pourraient s'étendre à une grande diversité de transactions et instruments de marché et de couvertures, y compris les swaps, forward, futures, options et produits structurés. La volatilité des marchés financiers rend difficile toute anticipation des tendances et mise en œuvre effective des stratégies de marché.

Il est difficile d'anticiper des dégradations de conjoncture économique ou d'autres perturbations de marché et de déterminer les marchés qui seront significativement touchés. Si l'économie, ou les conditions de marché en France ou ailleurs en Europe, ou bien les marchés financiers dans leur globalité, se détérioraient ou devenaient de plus en plus volatils, cela pourrait avoir un impact significatif défavorable sur les opérations, les activités, les résultats et la situation financière du Groupe BNP Paribas.

5.2 Toute variation significative des taux d'intérêt est susceptible de peser sur les revenus ou sur la rentabilité du Groupe BNP Paribas. La sortie d'un environnement prolongé de taux d'intérêt bas, tout comme le maintien d'un tel environnement, comportent des risques.

La marge d'intérêts perçue par le Groupe BNP Paribas sur une période donnée influe de manière significative sur ses revenus et sa rentabilité pour cette période. Les taux d'intérêt sont affectés par de nombreux facteurs sur lesquels le Groupe BNP Paribas n'a aucune emprise, tels que le niveau de l'inflation et les politiques monétaires des États et certaines décisions concernant des taux de l'épargne réglementée. L'évolution des taux d'intérêt du marché pourrait

affecter différemment les taux d'intérêt appliqués aux actifs porteurs d'intérêt et les taux d'intérêt payés sur la dette. Une augmentation des taux d'intérêt sur les financements à court terme du Groupe BNP Paribas et le non-adossement des échéances sont susceptibles de peser sur sa rentabilité. A l'inverse, toute évolution défavorable de la courbe des taux pourrait diminuer la marge d'intérêts des activités de prêt.

Après une longue période de taux d'intérêt bas (en France, en Europe et au niveau mondial, plus généralement) et accentuée lors des premières phases de la pandémie de coronavirus du fait notamment de politiques monétaires très accommodantes des banques centrales, ces dernières opèrent un resserrement depuis début 2022 face à l'apparition d'une inflation forte et plus durable qu'escompté initialement, ce qui a entraîné une hausse rapide et importante des taux d'intérêt de marché. Par exemple, le 15 juin 2022, la Réserve fédérale (US) a décidé de relever son principal taux directeur à 1,75 % et prévoit de continuer son action en vue de rétablir un taux d'inflation à hauteur de 2 %. Parallèlement, la BCE a amorcé une première hausse de 0,50 % le 21 juillet 2022 et a approuvé la création du nouvel « instrument de protection de la transmission ». Elle a cessé, en mars 2022, le programme d'achats d'urgence face à la pandémie (PEPP) et, en juin 2022, ses opérations de refinancement ciblé à long terme (TLTRO 3).

L'impulsion d'une normalisation de la politique monétaire, voire d'un resserrement de celle-ci, donnée à la suite de la période prolongée de taux d'intérêt bas, engendre des risques. Tout resserrement plus prononcé ou plus rapide que prévu des politiques monétaires pourrait avoir un impact négatif sur l'économie et engendrer une récession. Dans la zone euro, caractérisée jusqu'alors par une politique monétaire unifiée en dépit de risques différents entre les Etats, l'élargissement des écarts de taux (*spread*) constaté parmi les obligations souveraines pourrait impacter le financement des Etats subissant les hausses les plus importantes de taux et, à terme, provoquer des conséquences macroéconomiques plus graves. Par ailleurs, la généralisation de l'augmentation des taux directeurs pourrait inciter les détenteurs de créances ou d'actifs faiblement rémunérés à un arbitrage au profit de ceux mieux rémunérés et accentuer la diminution de la valeur de tout portefeuille de créances ou actifs à taux fixe comportant des taux moins élevés. Si les stratégies de couverture du Groupe BNP Paribas s'avèrent inefficaces ou ne fournissent qu'une couverture partielle contre cette diminution de valeur, le Groupe BNP Paribas pourrait subir des pertes. Les décisions politiques visant à augmenter la rémunération de l'épargne réglementée (d'ores et déjà entamée en France) devraient accentuer le niveau de collecte positive de tels placements et, a contrario, impliquer un arbitrage en défaveur des supports non réglementés, rémunérés à des taux plus faibles ou non rémunérés. Un tel scénario, cumulé au fait que l'épargne réglementée continuerait d'être rémunérée à un niveau supérieur de celui perçu par le Groupe BNP Paribas au titre de ces mêmes dépôts, pourraient engendrer un surcoût lié au montant des encours déposés et conduire à une baisse des ressources du Groupe BNP Paribas. Concernant les financements octroyés par le Groupe BNP Paribas, ceci pourrait en particulier mettre à l'épreuve la résistance du portefeuille de prêts et d'obligations du Groupe BNP Paribas, et le cas échéant conduire à une augmentation des créances douteuses et des cas de défauts. De plus, l'augmentation des taux induit le renchérissement du coût des ressources du Groupe BNP Paribas et entraîne la hausse des taux de marché aux crédits originés sous les effets conjugués d'une possible baisse de la nouvelle production et d'une concurrence renforcée.

De manière plus générale, l'évolution graduelle des politiques monétaires, telle qu'actuellement mise en œuvre par les banques centrales, a contribué à induire et pourrait continuer à induire des corrections de certains marchés ou catégories d'actifs (par exemple, les sociétés et emprunteurs souverains ne bénéficiant pas d'une notation Investment Grade, certains marchés actions et immobiliers), et impacter les acteurs qui ont particulièrement bénéficié d'un environnement prolongé de taux d'intérêt bas et d'une liquidité abondante. Ces corrections ont pu, et pourraient continuer à se propager à l'ensemble des marchés financiers, du fait notamment d'une hausse importante de la volatilité.

Un retour à moyen terme à un environnement de taux d'intérêt bas dans le marché ou une baisse des taux d'intérêt, notamment à la suite d'une récession, ne peut pas être exclu. Une telle évolution serait de nature à peser significativement sur la rentabilité des banques, comme cela avait été le cas pendant la longue période récente de taux d'intérêt bas. L'impact relatif sur les banques dépend notamment de la proportion des revenus en provenance de la marge d'intérêts ; cette proportion était de 46 % pour BNP Paribas en 2021 (voir *le Compte de résultat consolidé de l'exercice 2021 – Tableau de passage IFRS 5* dans le chapitre 3). Durant les périodes de taux d'intérêt bas, les écarts de taux d'intérêt tendent à se resserrer ; le Groupe BNP Paribas peut alors ne pas être en mesure d'abaisser suffisamment les taux d'intérêt sur ses dépôts de manière à compenser la baisse de revenus provenant des prêts consentis à des taux plus faibles. La marge d'intérêts s'élevait respectivement à 21 312 millions d'euros en 2020 et à 21 209 millions d'euros en 2021. À titre indicatif, sur les horizons d'un, deux et trois ans, la sensibilité des revenus au 31 décembre 2021 à une augmentation parallèle, instantanée et définitive des taux de marché sur l'ensemble des devises de + 50 points de base (+ 0,5 %) a un impact de respectivement + 127 millions d'euros, + 537 millions d'euros et + 694 millions d'euros ou + 0,3 %, + 1,2 % et + 1,5 % du produit net bancaire du Groupe. Un environnement de taux négatifs impliquant une facturation des liquidités déposées par les banques auprès des banques centrales, alors que les dépôts bancaires ne sont usuellement pas facturés par les banques à leurs clients, constitue un facteur tendant à réduire significativement la marge des établissements bancaires. De plus, le Groupe BNP Paribas a fait et pourrait encore faire face à une hausse des remboursements anticipés et des refinancements de prêts hypothécaires et autres prêts à taux fixe consentis aux particuliers et aux entreprises, les clients cherchant à tirer parti de coûts d'emprunt relativement faibles. Ceci, cumulé à l'octroi de nouveaux prêts à des faibles taux

d'intérêt, a entraîné et pourrait entraîner à nouveau une baisse du taux d'intérêt moyen du portefeuille de prêts du Groupe BNP Paribas causant ainsi une baisse du revenu net d'intérêts qu'elle retire de ses activités de prêt. En outre, un environnement persistant de taux d'intérêt bas peut également avoir pour effet d'aplatir la courbe des taux sur le marché en général, ce qui pourrait réduire la prime générée par le Groupe BNP Paribas se rapportant à ses activités de financement. Un tel aplatissement de la courbe des taux pourrait également inciter les institutions financières à s'engager dans des activités plus risquées en vue d'atteindre les niveaux de rendement escomptés, ce qui serait de nature à augmenter la volatilité globale du marché. Des taux bas peuvent affecter la rentabilité, voire la solvabilité, des activités d'assurance des banques françaises dont le Groupe BNP Paribas, notamment en raison de l'importance dans le marché des fonds en euros des contrats d'assurances, et pourraient ne pas être en mesure de générer des retours sur investissement suffisants pour être attractif par rapport à d'autres investissements. Des taux bas pourraient en outre affecter les commissions facturées par les filiales du Groupe BNP Paribas spécialisées dans la gestion d'actifs sur les marchés monétaires ou d'autres produits à taux fixe. Une réduction des spreads de crédit et une diminution des revenus générés par les activités de banque de détail, résultant d'une baisse des taux du portefeuille de créances du Groupe BNP Paribas, pourraient enfin affecter la rentabilité de ses opérations de banque de détail.

5.3 Du fait du périmètre géographique de ses activités, le Groupe BNP Paribas est exposé au risque pays et à l'évolution des contextes politiques, macroéconomiques ou financiers d'une région ou d'un pays.

Le Groupe BNP Paribas est exposé au risque pays, c'est-à-dire au risque que les conditions économiques, financières, politiques ou sociales d'un pays étranger, notamment un pays dans lequel il exerce une activité, affectent les opérations, les résultats, la situation financière ou les activités du Groupe BNP Paribas. Le Groupe BNP Paribas surveille le risque pays et le prend en compte dans l'évaluation à la juste valeur et le coût du risque enregistrés dans ses états financiers. Cependant, un changement significatif dans l'environnement politique ou macroéconomique pourrait entraîner l'enregistrement de charges additionnelles ou aboutir à des pertes plus importantes que les montants déjà inscrits dans ses états financiers. En outre, des facteurs spécifiques à une région ou à un pays dans lesquels le Groupe BNP Paribas opère pourraient rendre difficile l'exercice de son activité et conduire à des pertes d'exploitation ou des dépréciations d'actifs.

Au 31 décembre 2021, le portefeuille de crédits du Groupe BNP Paribas était notamment composé de créances sur des emprunteurs situés en France à hauteur de 32 %, en Belgique et au Luxembourg à hauteur de 16 %, en Italie à hauteur de 9 %, dans les autres pays européens à hauteur de 19 %, en Amérique du Nord à hauteur de 13 %, incluant BancWest, en Asie à hauteur de 6 % et dans le reste du monde à hauteur de 5 %. Une dégradation des conditions économiques de ces pays ou régions aurait des répercussions particulièrement significatives sur le Groupe BNP Paribas. De plus, le Groupe BNP Paribas est exposé à des risques propres s'agissant des pays non-membres de l'OCDE, et qui sont sujets à des incertitudes telles que l'instabilité politique, l'imprévisibilité législative et fiscale, l'expropriation ainsi que d'autres risques moins présents dans des économies plus développées.

Par ailleurs, le Groupe BNP Paribas est présent en Ukraine, pays envahi en février 2022, au travers de sa filiale UkrSibbank dont il détient 60 % du capital au côté de la Banque Européenne de Reconstruction et de Développement (40 %). Au 31 décembre 2021, le total de bilan d'UkrSibbank représentait environ 0,08 % de celui du Groupe BNP Paribas. Les fonds propres totaux de la filiale représentaient en part du Groupe BNP Paribas environ 0,15 % des fonds propres consolidés. Au 31 décembre 2021, le Groupe BNP Paribas réalisait moins de 0,5 % de son résultat courant avant impôt en Ukraine (voir section 8.6 *Informations sur les implantations et les activités relatives à l'exercice 2021* du chapitre 8 Informations générales). L'ensemble des expositions brutes bilan et hors bilan du Groupe BNP Paribas sur l'Ukraine (qui sont concentrées sur UkrSibbank) représentait moins de 0,09 % des expositions brutes du Groupe. Le contexte en Ukraine a profondément modifié les opérations encore conduites par les banques locales, qui sont depuis le 24 février 2022 centrées sur la fourniture de moyens de paiement et les services critiques pour l'économie dans le cadre de nouvelles réglementations mises en place par la banque centrale. Dans ce contexte, le Groupe BNP Paribas a estimé qu'au 31 mars 2022, il exerce une influence notable sur l'entité au sens des normes comptables en vigueur. En conséquence, en application des normes comptables en vigueur, le Groupe a enregistré au 31 mars 2022, une dépréciation de ses titres à hauteur de 90%, d'un montant net de -159 millions d'euros, ainsi qu'une perte de 274 millions d'euros liés au recyclage de la réserve de conversion.

Concernant la Russie, objet de sanctions économiques sévères imposées notamment par l'Union Européenne, les Etats-Unis et le Royaume-Uni, les expositions brutes bilan et hors bilan sur ce pays représentaient moins de 0,07 % des expositions brutes du Groupe BNP Paribas. Le montant des expositions résiduelles nettes, à la fois en Russie et en Ukraine, est plus limité compte tenu de la manière dont la banque opère dans ces deux marchés et dont elle sécurise ses activités, avec des garanties et des collatéraux. En outre, différents clients ou contreparties du Groupe BNP Paribas, notamment des institutions financières et des corporates, ont des activités dans ces pays, des expositions aux emprunteurs de ces pays ou des fournisseurs importants dans ces pays et pourraient voir leur situation financière affaiblie par le conflit et ses conséquences, notamment en raison de la cessation de leurs activités en Ukraine et/ou en Russie ou de la réduction ou cessation (spontanée ou contrainte) de leur approvisionnement en provenance de ces pays. Le Groupe suit attentivement l'évolution de la situation en liaison avec les autorités concernées et en particulier les réactions de la communauté internationale en matière de sanctions économiques.

6. RISQUES LIÉS À LA RÉGLEMENTATION

6.1 Des mesures législatives et réglementaires adoptées ces dernières années, ainsi que des évolutions législatives et réglementaires en cours ou à venir, pourraient affecter de manière significative le Groupe BNP Paribas ainsi que l'environnement financier et économique dans lequel il opère.

Des mesures législatives ou réglementaires sont entrées en vigueur ces dernières années notamment en France, en Europe et aux États-Unis, en vue d'introduire un certain nombre de changements, dont certains permanents, dans l'environnement financier. Ces mesures ont entraîné une mutation substantielle de l'environnement dans lequel le Groupe BNP Paribas et d'autres institutions financières évoluent.

■ Parmi les mesures qui ont été adoptées figurent :

- l'augmentation des ratios prudentiels de fonds propres, de solvabilité et de liquidité (en particulier pour les institutions financières d'importance systémique telles que le Groupe BNP Paribas) ainsi que la modification des règles de pondération du risque et des modalités de l'utilisation des modèles internes qui ont débouché ou pourraient déboucher sur une hausse des exigences en capital ;
- des restrictions visant l'exercice par les banques commerciales de certaines activités considérées comme spéculatives qui sont interdites ou doivent être exercées au sein de filiales dédiées (en particulier les opérations pour compte propre) et sont soumises à des exigences prudentielles spécifiques et de financement autonome ;
- l'interdiction ou des limitations de tarifs visant certains types de produits financiers ou d'activités ;
- le renforcement des régimes de prévention et de résolution des crises, notamment la Directive sur le Redressement et la Résolution des Banques du 15 mai 2014 (« DRRB ») telle que modifiée de temps à autre, qui renforce les pouvoirs de prévention et de résolution des crises bancaires afin notamment que les pertes soient supportées en priorité par les créanciers et actionnaires des banques et afin de limiter à un minimum les coûts supportés par les contribuables ;
- la mise en place, par la DRRB, de fonds nationaux de résolution ainsi que la création, par le Règlement du Parlement européen et du Conseil du 15 juillet 2014 (« le Règlement MRU »), tel que modifié de temps à autre, du Conseil de Résolution Unique (« CRU »), qui peut entamer une procédure de résolution à l'égard d'établissements bancaires tels que le Groupe BNP Paribas et du Fonds de Résolution Unique (« FRU »), dont le financement par le Groupe BNP Paribas (à hauteur de sa contribution annuelle) peut être significatif ;
- la mise en place de systèmes nationaux de garantie des dépôts et un projet de système européen de garantie/assurance des dépôts qui couvrira progressivement tout ou partie des systèmes de garantie des dépôts nationaux participants ;
- le renforcement des exigences de contrôle interne et de transparence quant à certaines activités ;
- la mise en œuvre de tests de résistance réglementaires (y compris en matière climatique) qui pourrait conduire à l'application d'exigences supplémentaires en matière de capital réglementaire (voir partie *Tests de résistance – risque de marché* de la section 5.7 *Risque de marché* du Document d'enregistrement universel 2021) ;
- le renforcement des pouvoirs des autorités compétentes en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ;
- le renforcement des exigences en matière de règles de gouvernance et de bonne conduite et la limitation et l'imposition accrue des rémunérations de certains salariés au-delà de certains niveaux ;
- l'introduction de nouvelles règles pour améliorer la transparence, l'efficacité et l'intégrité des marchés financiers et notamment la régulation des transactions à haute fréquence, le renforcement des règles en matière d'abus de marché, la régulation plus stricte de certains types de produits financiers, telle que l'obligation de déclarer les produits dérivés et opérations de financement sur titres ou encore l'obligation soit de procéder à la compensation des opérations sur produits dérivés négociés de gré à gré, soit de limiter les risques y afférents (y compris à travers la constitution de garanties pour les produits dérivés non compensés par une contrepartie centrale) ;
- la taxation des transactions financières ;
- le renforcement des exigences en matière de protection des données personnelles et cybersécurité ;
- le renforcement des exigences de divulgation d'informations, y compris à travers l'introduction de nouvelles exigences de publication d'informations sur (i) la manière dont les groupes bancaires fournissant des services de gestion de portefeuille comme le Groupe BNP Paribas intègrent les risques ou les incidences négatives en matière de durabilité, les objectifs d'investissement durable ou la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales lorsqu'ils prennent des décisions d'investissement, et (ii) la manière et la mesure dans laquelle les groupes bancaires financent ou développent eux-mêmes des activités économiques pouvant être considérées comme durables sur le plan environnemental au sens de la Taxonomie européenne ;
- l'introduction de nouvelles exigences relatives à la prise en compte des risques climatiques dans les systèmes de mesure et de gestion des risques des groupes bancaires, y compris à travers la publication de propositions à l'attention des banques en matière de gestion et de publication des risques climatiques ; et
- le renforcement des pouvoirs des autorités de supervision, tel que l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (« ACPR »), et la création de nouvelles autorités, notamment l'adoption en octobre 2013 du Mécanisme de

Surveillance Unique (« MSU ») en application duquel le Groupe BNP Paribas est sous la supervision directe de la BCE.

Ces mesures peuvent avoir un impact défavorable significatif. À titre d'exemple, la mise en place de la contribution au Fonds de Résolution Unique s'est traduite par une charge supplémentaire très significative pour le Groupe BNP Paribas (contribution au Fonds de Résolution Unique de 967 millions d'euros en 2021).

Les mesures relatives au secteur bancaire pourraient être à nouveau modifiées, étendues ou renforcées. En outre, des mesures supplémentaires pourraient être adoptées dans d'autres domaines. Il est impossible de prévoir avec précision quelles mesures supplémentaires seront adoptées ou de déterminer quel en sera le contenu exact et, compte tenu de la complexité des sujets et de l'incertitude les entourant, de déterminer leur impact sur le Groupe BNP Paribas. L'effet de ces mesures, qu'elles soient déjà adoptées ou qu'elles soient adoptées ultérieurement, a été et pourrait continuer à être de nature, entre autres, à réduire la capacité du Groupe BNP Paribas à allouer et affecter ses ressources de capital et de financement, limiter sa capacité à diversifier les risques, réduire la disponibilité de certaines ressources de financement et de liquidité, augmenter le coût du financement, augmenter les coûts de mise en conformité de ses activités, augmenter le coût ou réduire la demande des produits et services offerts par le Groupe BNP Paribas, imposer au Groupe BNP Paribas de procéder à des réorganisations internes, des changements structurels ou à des cessions, affecter la capacité du Groupe BNP Paribas à exercer certaines activités, telles qu'actuellement exercées, ou à attirer ou à retenir des talents et, plus généralement, affecter sa compétitivité et sa rentabilité, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur ses activités, sa situation financière et ses résultats opérationnels. À titre d'exemple récent, la Commission européenne a présenté, le 27 octobre 2021 un paquet législatif visant à finaliser la mise en œuvre au sein de l'Union européenne de l'accord de Bâle 3 adopté par le Groupe des gouverneurs de banque centrale et des responsables du contrôle bancaire (GHOS) le 7 décembre 2017. Ce paquet législatif sera ensuite examiné par le Parlement européen et le Conseil en vue d'un accord sur un texte final. Dans l'analyse d'impact accompagnant le paquet législatif, la Commission européenne a estimé, sur la base d'une étude d'impact de l'Autorité bancaire européenne datant de décembre 2020 et d'estimations supplémentaires de la Commission européenne pour certains ajustements spécifiques à l'UE, que la mise en œuvre des normes définitives de Bâle 3 pourrait entraîner une augmentation moyenne des exigences minimales totales de fonds propres comprise entre 6,4 % et 8,4 %, après une mise en œuvre complète de la réforme. Sur la base de l'analyse d'impact actualisée de l'Autorité bancaire européenne tenant compte de l'effet combiné de la réforme et des conséquences potentielles de la crise sanitaire, la Commission européenne a décidé d'appliquer les nouvelles exigences de fonds propres aux banques européennes à compter du 1^{er} janvier 2025, avec une période d'introduction progressive au cours de laquelle les exigences seront augmentées graduellement jusqu'en 2030 (et 2032 pour certaines exigences). Sur cette base, le Groupe a communiqué une augmentation potentielle de 8 % de ses risques pondérés à la date de première application annoncée au 1^{er} janvier 2025, ce qui implique une augmentation potentielle de 8 % des exigences minimales totales de fonds propres, liée à la finalisation de Bâle 3 (plein). Cette estimation pourrait être ajustée en fonction de l'évolution du projet de texte, de l'évolution du Groupe et du contexte macroéconomique.

Le Groupe BNP Paribas est en outre soumis à une réglementation importante et fluctuante dans les juridictions où elle exerce ses activités. Le Groupe BNP Paribas est exposé à des changements législatifs ou réglementaires dans l'ensemble des pays dans lesquels il exerce ses activités, concernant, entre autres : les politiques monétaires, de liquidité et de taux d'intérêt et autres politiques des banques centrales et des autorités de régulation ; l'évolution générale des politiques gouvernementales ou réglementaires susceptibles d'influer sensiblement sur les décisions des investisseurs en particulier sur les marchés où le Groupe BNP Paribas est présent ; l'évolution générale des exigences réglementaires applicables au secteur financier, notamment des règles prudentielles en matière de gouvernance, de rémunérations, d'adéquation des fonds propres et de liquidité, de restrictions des activités considérées comme spéculatives, et des cadres de redressement et de résolution ; l'évolution générale des réglementations applicables aux valeurs mobilières, ainsi que les règles relatives à l'information financière, à la divulgation d'informations et aux abus de marché ; les changements dans les réglementations de certains types de transactions et d'investissements, tels que les instruments dérivés et opérations de financement sur titres et les fonds monétaires ; les changements dans les réglementations des infrastructures de marché, telles que les plateformes de négociation, les contreparties centrales, les dépositaires centraux et les systèmes de règlement-livraison de titres ; l'évolution de la réglementation des services de paiement, du financement participatif (crowdfunding) et des fintechs ; l'évolution de la réglementation de protection des données et de cybersécurité ; l'évolution de la législation fiscale ou des modalités de sa mise en œuvre ; l'évolution des normes comptables ; l'évolution des règles et procédures relatives au contrôle interne, à la gestion des risques et à la conformité ; et l'expropriation, la nationalisation, le contrôle des prix, le contrôle des changes, la confiscation d'actifs et l'évolution de la législation relative aux investissements étrangers.

Ces changements, dont l'ampleur et la portée sont largement imprévisibles pourraient avoir des conséquences significatives pour le Groupe BNP Paribas, et avoir un effet défavorable sur ses activités, sa situation financière et ses résultats opérationnels. Certaines réformes ne visant pas spécifiquement des institutions financières, telles que les mesures relatives au secteur des fonds d'investissement ou celles promouvant l'innovation technologique telles que l'ouverture de l'accès aux données (« open data »), pourraient faciliter l'entrée de nouveaux acteurs dans le

secteur des services financiers ou affecter le modèle économique du Groupe BNP Paribas, sa compétitivité et sa rentabilité, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur sa situation financière et ses résultats opérationnels.

Enfin, les ajustements réglementaires temporairement mis en place par les autorités nationales et européennes dans le contexte de la crise sanitaire sont arrivés ou devraient arriver progressivement à terme, sans qu'il soit possible de déterminer précisément leur évolution (voir section 7.1 *Les épidémies et pandémies, y compris la pandémie de coronavirus en cours (Covid-19) et leurs conséquences économiques, peuvent affecter négativement les activités, les opérations, les résultats et la situation financière du Groupe*).

6.2 En cas de non-conformité avec les lois et règlements applicables, le Groupe BNP Paribas pourrait être exposé à des amendes significatives et d'autres sanctions administratives et pénales, et pourrait subir des pertes à la suite d'un contentieux privé, en lien ou non avec ces sanctions.

Le Groupe BNP Paribas est exposé au risque de non-conformité, c'est-à-dire à l'incapacité à respecter intégralement la législation, la réglementation, les codes de bonne conduite, les normes professionnelles ou les recommandations applicables au secteur financier. L'adoption par différents pays d'exigences légales ou réglementaires, multiples et parfois divergentes et contradictoires, exacerbe ce risque. Outre le préjudice porté à sa réputation et l'éventuel déclenchement d'actions civiles (y compris les actions de Groupe), le non-respect de ces textes exposerait le Groupe BNP Paribas à des contentieux et des amendes et frais significatifs (y compris des amendes et des frais qui excéderaient les montants provisionnés), à des avertissements des autorités, à des suspensions d'activité, voire dans des cas extrêmes, au retrait de l'agrément par les autorités. Ce risque est encore renforcé par l'accroissement constant du niveau de contrôle des institutions financières par les autorités compétentes ainsi que par les augmentations conséquentes des montants des amendes et peines applicables. En outre, les contentieux privés à l'encontre d'institutions financières ont augmenté de manière substantielle ces dernières années. Par conséquent, le Groupe BNP Paribas est exposé à un risque juridique significatif dans la conduite de ses opérations et le nombre de demandes de dommages-intérêts ainsi que les montants réclamés en cas de litiges, de procédures d'autorités de régulation ou autres contentieux menés contre des établissements financiers ont augmenté de façon importante ces dernières années et pourraient continuer à s'accroître. Dans ce contexte, le Groupe BNP Paribas peut constituer des provisions comme indiqué dans la note 4.m des états financiers *Provisions pour risques et charges*.

À cet égard, le 30 juin 2014, le Groupe BNP Paribas a conclu une série d'accords avec – et a été soumis à des décisions prises par – des agences gouvernementales fédérales américaines et de l'État de New York ainsi que différentes autorités de supervision et ce, afin de mettre un terme aux enquêtes menées pour avoir enfreint des lois et réglementations des États-Unis relatives à des sanctions économiques. Les amendes et pénalités imposées au Groupe BNP Paribas dans le cadre de ce règlement global incluaient notamment le paiement d'une amende s'élevant au total à 8,97 milliards de dollars (6,6 milliards d'euros) et la reconnaissance de responsabilité (*guilty plea*) de BNP Paribas SA, la société mère du Groupe BNP Paribas, pour avoir enfreint la loi pénale fédérale et la loi pénale de l'État de New York. À la suite de ces accords, le Groupe BNP Paribas continue de faire l'objet d'un contrôle accru par les autorités de tutelle (y compris par le biais de la présence au sein du Groupe BNP Paribas d'un consultant indépendant), qui surveillent le respect par le Groupe BNP Paribas des mesures correctives décidées en accord avec elles.

Le Groupe BNP Paribas est actuellement impliqué dans plusieurs contentieux et enquêtes comme résumé dans la note 6.b « *Procédures judiciaires et d'arbitrage* » de ses états financiers consolidés pour le 1^{er} semestre 2022. Le Groupe BNP Paribas pourrait à nouveau être impliqué dans de telles procédures à n'importe quel moment. Aucune garantie ne peut être donnée qu'une décision défavorable dans un ou plusieurs contentieux ou une ou plusieurs enquêtes n'aura pas un effet défavorable significatif sur les résultats opérationnels du Groupe BNP Paribas quelle que soit la période concernée.

6.3 Le Groupe BNP Paribas pourrait connaître une évolution défavorable menant à sa résolution : les détenteurs de titres BNP Paribas pourraient subir des pertes si BNP Paribas devait faire l'objet d'une procédure de résolution.

La DRRB, le Règlement MRU et l'Ordonnance du 20 août 2015, tels que modifiés de temps à autre, confèrent à l'ACPR ou au CRU le pouvoir d'entamer une procédure de résolution à l'égard d'établissements bancaires tels que le Groupe BNP Paribas, avec pour objectif d'assurer la continuité des fonctions critiques, d'éviter les risques de contagion, de recapitaliser ou de restaurer la viabilité de l'établissement. Ces pouvoirs doivent être mis en œuvre de manière que les pertes, sous réserve de certaines exceptions, soient supportées en priorité par les actionnaires, puis par les porteurs d'instruments de fonds propres additionnels de catégorie 1 et de catégorie 2 (tels que les obligations subordonnées), puis par les porteurs d'obligations senior non préférées et enfin par les porteurs d'obligations senior préférées conformément à l'ordre de priorité de leurs créances dans le cadre des procédures normales d'insolvabilité. À titre d'information, la composition des financements *wholesale* moyen long terme du Groupe BNP Paribas au 31 décembre 2021 était la suivante : dette hybride Tier 1 pour 10 milliards d'euros, dette subordonnée Tier 2 pour 23 milliards d'euros, dette senior non sécurisée non préférée pour 70 milliards d'euros, dette senior non sécurisée préférée pour 69 milliards d'euros et dette senior sécurisée pour 17 milliards d'euros.

Les autorités de résolution disposent également de pouvoirs étendus pour mettre en œuvre les outils de résolution à l'égard des institutions et des groupes soumis à une procédure de résolution, ce qui peut notamment inclure la

cession totale ou partielle des activités de l'établissement à un tiers ou à un établissement relais, la séparation des actifs de cet établissement, la substitution de l'institution en qualité de débiteur au titre d'instruments de dette, la dépréciation totale ou partielle d'instruments de fonds propres réglementaires, la dilution d'instruments de fonds propres réglementaires à travers l'émission de nouveaux titres de capital, la dépréciation totale ou partielle ou la conversion en titres de capital d'instruments de dette, la modification des conditions des instruments de dette (y compris la modification de l'échéance et/ou du montant des intérêts payables et/ou la suspension temporaire des paiements), la suspension de la cotation et de l'admission à la négociation d'instruments financiers, la révocation des dirigeants ou la nomination d'un administrateur spécial.

Certains pouvoirs, en ce compris la dépréciation totale ou partielle d'instruments de fonds propres réglementaires, la dilution d'instruments de fonds propres réglementaires à travers l'émission de nouveaux titres de capital, la dépréciation totale ou partielle ou la conversion en titres de capital d'instruments de fonds propres additionnels de catégorie 1 et de catégorie 2 (tels que les obligations subordonnées), peuvent également être employés comme mesures préventives en dehors de toute procédure de résolution et/ou en vertu de la réglementation des aides d'États de la Commission européenne si l'institution nécessite un soutien public exceptionnel.

La mise en œuvre de ces moyens et pouvoirs à l'égard du Groupe BNP Paribas pourrait donner lieu à des changements structurels significatifs du Groupe BNP Paribas (notamment des ventes d'actifs ou d'activités ou de la création d'établissements relais) et à une dépréciation totale ou partielle, une modification ou une variation des droits des actionnaires ou des créanciers. L'exercice de ces pouvoirs pourrait également, après le transfert de tout ou partie des activités ou la séparation des actifs du Groupe BNP Paribas, laisser les porteurs d'obligations (même en l'absence de toute dépréciation ou conversion) dans une situation de créanciers d'un établissement dont les activités ou les actifs restants seraient insuffisants pour honorer les créances détenues par tout ou partie de ses créanciers.

7. RISQUES LIÉS À L'ÉVOLUTION DU GROUPE BNP PARIBAS DANS SON ENVIRONNEMENT

7.1 Les épidémies et pandémies, y compris la pandémie de coronavirus en cours (Covid-19) et leurs conséquences économiques, peuvent affecter négativement les activités, les opérations, les résultats et la situation financière du Groupe.

Le développement d'une pandémie mondiale liée à une nouvelle souche du coronavirus (Covid-19) a fortement perturbé les économies et les marchés financiers à l'échelle mondiale depuis 2020. Les mesures de confinement et autres restrictions introduites ont entraîné dans un premier temps une contraction des économies de nombreuses régions, une réduction des échanges, une diminution des capacités de production, un resserrement des prévisions de croissance et une perturbation des chaînes logistiques. Dans un second temps, le développement des campagnes de vaccination et l'adaptation des agents économiques ont permis l'adaptation progressive de ces mesures et restrictions qui s'est accompagnée d'une reprise de l'activité économique. En conséquence, les prévisions des différentes institutions convergent vers une reprise très nette de l'économie.

Néanmoins, des incertitudes demeurent quant à l'ampleur et la pérennité de la normalisation de la situation sanitaire (apparition de nouvelles souches du virus, et en réaction des mesures de confinement adoptées par certains pays d'Asie au premier semestre 2022), qui pourraient conduire à une nouvelle dégradation de la situation.

À date, des points de tension affectent encore les trajectoires de reprise de l'activité économique. Les chaînes de logistique internationales, fortement mises sous tension par les restrictions de circulation mises en place, demeurent très perturbées, avec pour conséquence des pénuries affectant certains biens de consommation (par exemple, pénurie des semi-conducteurs affectant les retards de production de téléphonie ou encore d'automobiles) ou des tensions sur les approvisionnements en matières premières d'hydrocarbures ou le marché de l'emploi, affectant les prix de façon spécifique (hausse du prix des matières premières) ou plus globale (inflation).

Par ailleurs, si divers gouvernements et banques centrales ont mis en place et complété des mesures pour soutenir l'économie et sa relance afin d'atténuer les conséquences économiques et de marché négatives de la pandémie, rien ne permet toutefois de garantir que de telles mesures suffiront à compenser durablement les effets négatifs de la pandémie sur l'économie régionale ou mondiale, à pleinement compenser ou à atténuer les récessions régionales ou mondiales qui se sont produites ou qui pourraient intervenir ou à prévenir des perturbations possibles des marchés financiers, pleinement et durablement. Les modalités de retrait des mesures de soutien public pourraient avoir aussi des conséquences défavorables sur l'évolution de l'activité économique et la solidité financière des agents économiques. Globalement, cette crise a affecté et pourrait continuer d'affecter les économies des principaux pays où opère le Groupe BNP Paribas, notamment ses marchés domestiques (France, Italie, Belgique et Luxembourg), qui représentaient collectivement 57 % des expositions brutes de crédit du Groupe au 31 décembre 2021. Les résultats et la situation financière du Groupe ont été et pourraient continuer d'être affectés de manière défavorable par les effets de la crise liée à la pandémie et aux perturbations induites sur l'activité économique dans ses principaux marchés. En particulier, la crise sanitaire a eu notamment en 2020 un impact majeur sur le coût du risque du Groupe, reflétant des anticipations macroéconomiques basées sur plusieurs scénarios, conformément au cadre existant avant la crise sanitaire. En application de ce cadre, les scénarios macroéconomiques et en particulier les hypothèses et les prévisions du PIB sont un élément clé du calcul du coût du risque, et la crise sanitaire a conduit, entre autres, à une dégradation des hypothèses de projections du PIB pour bon nombre des marchés du Groupe.

Le calcul du coût du risque intègre également les spécificités de la dynamique suite à la crise sanitaire de 2020, ainsi que sur ses évolutions anticipées pour les années futures, sur le risque de crédit et de contrepartie et notamment l'impact des mesures de confinement sur l'activité économique et les effets des mesures de soutien du gouvernement et des décisions des autorités. Ces éléments ont contribué à l'augmentation substantielle du coût du risque du Groupe au cours de l'exercice 2020 (66 points de base).

L'exercice 2021 est marqué par une amélioration avec une progression des revenus de 4,4 % à 46.235 millions d'euros et une hausse du Résultat Net part du Groupe tirées par la progression des revenus de Domestic Markets (+ 5,2 % par rapport à 2020) avec le rebond de l'économie et la résilience des revenus de CIB (+ 3,4 % par rapport à 2020) mais aussi la baisse du coût du risque (-48,8 % par rapport à 2020) en lien avec notamment l'amélioration des prévisions économiques. Les revenus des métiers d'International Financial Services restent néanmoins affectés par les impacts de la crise sanitaire (-1,2 % par rapport à 2020).

Cependant, l'évolution de la crise sanitaire actuelle et des conditions de marché présente des caractéristiques susceptibles d'accroître la probabilité et l'ampleur de divers risques existants auxquels le Groupe est confronté, tels que : i) la pression sur les revenus due notamment a) aux conséquences de l'environnement de taux bas des dernières années (même si celui-ci est peu à peu remis en question) et b) à une baisse des revenus des commissions et frais ; ii) une nouvelle dégradation des risques liés à un ralentissement de l'économie, du fait de pressions inflationnistes (prix de l'énergie, tensions sur le marché du travail) ou de la perturbation des chaînes d'approvisionnement ou du retrait des mesures de soutien public ; iii) le risque de perturbation des marchés financiers en cas d'évolutions mal anticipées des politiques monétaires et iv) des actifs pondérés plus élevés en raison de la détérioration des paramètres de risque, affectant ainsi la situation de capital du Groupe.

Les résultats et la situation financière du Groupe pourraient également être affectés négativement par des tendances défavorables sur les marchés financiers dans la mesure où la pandémie a conduit initialement à des conditions de marché extrêmes (pics de volatilité, forte baisse des marchés actions, tensions sur les spreads, marchés d'actifs spécifiques en suspens...). Les incertitudes sur l'ampleur et la pérennité de la reprise économique, l'allègement ou le renforcement des mesures mises en place par les autorités publiques ou les points de tension liées aux chaînes logistiques et aux approvisionnements en matières premières ont pu et pourraient générer des conditions de marchés défavorables. Ainsi, des conditions de marché défavorables ont eu et pourraient de nouveau avoir un impact négatif sur les activités de marché du Groupe, qui ont représenté 14,8 % de ses revenus consolidés en 2021, entraînant des pertes de trading ou autres pertes liées au marché comme cela a été le cas en 2020 à la suite des restrictions sur les ventes à découvert ou la distribution de dividendes (notamment 184 millions d'euros au 1^{er} trimestre 2020 au titre des restrictions des autorités européennes pour les dividendes 2019). De plus, certains portefeuilles d'investissement (par exemple, dans les filiales d'assurance du Groupe) sont comptabilisés en valeur de marché et ont été impactés par la dégradation des conditions de marché, notamment au second trimestre 2020, et pourraient continuer à l'être à l'avenir.

La mesure dans laquelle les conséquences économiques à court, moyen et long termes de la pandémie continueront d'affecter les résultats et la situation financière du Groupe dépendra en effet en grande partie i) de l'intensité et de la durée des restrictions mises en place et de leur réintroduction périodique, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, ii) du moment et de l'ampleur du retour aux modes de vie, aux opérations commerciales et aux interactions économiques pré-pandémiques, iii) des effets des mesures prises jusqu'à présent, des mesures futures qui pourraient être prises par les gouvernements et les banques centrales pour atténuer les répercussions économiques de la pandémie ou des modalités de levée de ces mesures et iv) de la durée et de l'ampleur de la trajectoire à venir de la pandémie, y compris la perspective de nouvelles vagues ou l'apparition de nouvelles souches du virus et, en conséquence, d'un rétablissement ou d'un renforcement des mesures de confinement ou d'autres restrictions, telles qu'en matière de voyages, dans les différents marchés où le Groupe exerce ses activités, ainsi que la vitesse du déploiement et les modalités des programmes de vaccination. En outre, bien que les mesures prises par les autorités nationales et européennes (notamment, banques centrales et gouvernements) en réponse à la pandémie aient jusqu'à présent et pourraient continuer d'aider à atténuer ses conséquences économiques et commerciales défavorables, les autorités ont également émis et peuvent encore émettre des restrictions ou des recommandations supplémentaires concernant les mesures prises par les banques. En particulier, elles ont limité en 2020 et en 2021 la flexibilité des banques dans la gestion de leur activité et en matière de distribution de dividendes, d'allocation de capital et de politique de rémunération.

L'environnement inédit généré par la crise du Covid-19 ne permet pas encore d'effacer toutes les incertitudes soulevées, tant sanitaires que sociales et économiques. Les conséquences sur le Groupe dépendront donc de la durée des impacts liés à cette crise, des mesures prises par les gouvernements et les banques centrales et de la faculté de la société à se relever, ce qui rend difficilement prévisible d'évaluer l'étendue des conséquences sur le Groupe BNP Paribas.

7.2 Si le Groupe BNP Paribas ne parvenait pas à réaliser ses objectifs stratégiques, ou si ses résultats ne suivaient pas les tendances prévues, le cours de ses instruments financiers pourrait en être défavorablement affecté.

Le Groupe BNP Paribas a annoncé, lors de l'annonce de ses résultats annuels le 8 février 2022, un plan stratégique pour la période 2022-2025 qui comporte différents objectifs financiers et opérationnels, à périmètre constant, ainsi que l'impact attendu du redéploiement du produit de la vente de BancWest, après neutralisation de l'effet dilution de la cession sur le résultat du Groupe. Les résultats réalisés du Groupe BNP Paribas sont susceptibles de différer significativement de ces tendances pour diverses raisons, y compris en cas de réalisation d'un ou de plusieurs des facteurs de risque décrits dans la présente section, en particulier du fait des conséquences de la crise sanitaire qui ont eu et pourraient continuer d'avoir des répercussions majeures sur les perspectives économiques et de générer des chocs majeurs sur les marchés financiers. Si le Groupe BNP Paribas n'évolue pas en ligne avec ces tendances, sa situation financière et la valeur de ses instruments financiers pourraient en être affectées, de même que ses coûts de financement.

De plus, le Groupe mène une politique ambitieuse de responsabilité sociale et environnementale (RSE) et s'engage pour avoir un impact positif sur la société avec des réalisations concrètes. En 2021, BNP Paribas a renforcé son engagement en faveur d'une économie durable et de l'accélération des stratégies de décarbonation, avec la signature de la Net Zero Banking Alliance, de la Net Zero Asset Owner Alliance et de la Net Zero Asset Manager initiative. Le Groupe prend ainsi des positions fortes, en étant membre fondateur des Principes pour une Banque Responsable de l'ONU, qui l'engage à aligner sa stratégie sur l'Accord de Paris et sur les Objectifs de Développement Durable (ODD). Dans le cadre de son plan stratégique 2022-2025, il a pour objectif de mobiliser 350 milliards d'euros à travers les activités de crédits et d'émissions obligataires durables liées aux sujets environnementaux et sociaux (crédits aux entreprises, institutionnels et particuliers liés aux sujets environnementaux et sociaux et émissions obligataires durables annuelles) et 300 milliards d'euros d'investissements responsables et durables gérés en 2025 (Fonds ouverts de BNP Paribas Asset Management distribués en Europe, classés Article 8 et 9 au sens de la réglementation SFDR). Si le Groupe ne parvenait pas à atteindre ces objectifs, qui dépendent en partie d'éléments en dehors de son contrôle, sa réputation pourrait être affectée.

7.3 Le Groupe BNP Paribas pourrait connaître des difficultés relatives à l'intégration des activités issues des opérations d'acquisition ou de rapprochement et pourrait ne pas réaliser les bénéfices attendus de ces opérations.

Le Groupe BNP Paribas procède régulièrement à des opérations d'acquisition de sociétés ou de rapprochement d'activités. Pour rappel, les dernières opérations significatives du Groupe BNP Paribas ont été l'intégration de la plateforme Prime Services et Electronic Equities de Deutsche Bank en 2019, l'acquisition de 100 % d'Exane, détenue jusque-là à 50 % par BNP Paribas, finalisée le 13 juillet 2021 et l'acquisition de 100 % de Floa, filiale de Casino et de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (via la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – BFCM) et l'un des leaders français des paiements innovants, finalisée le 1^{er} février 2022. Les intégrations opérationnelles d'activités ont impliqué, en 2021, 164 millions d'euros de coûts de restructuration. Une intégration réussie ainsi que la réalisation de synergies nécessitent, entre autres, une coordination satisfaisante des efforts du développement de l'activité et du marketing, le maintien du personnel de direction clé, des politiques d'embauche et de formation efficaces ainsi que l'adaptation des systèmes d'information et des systèmes informatiques. Toute difficulté rencontrée au cours du processus de regroupement des activités est susceptible d'engendrer une augmentation des coûts d'intégration ainsi que des économies ou bénéfices plus faibles qu'anticipé. De ce fait, il ne peut y avoir de garantie quant à l'étendue des synergies réalisées ni quant à leur date de réalisation. De plus, le processus d'intégration des activités opérationnelles existantes du Groupe BNP Paribas avec les activités opérationnelles acquises pourrait perturber les activités d'une ou plusieurs de ses branches et détourner l'attention de la Direction sur d'autres aspects des activités opérationnelles du Groupe BNP Paribas, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur les activités et résultats du Groupe BNP Paribas. Par ailleurs, dans certains cas, des litiges relatifs aux opérations de croissance externe pourraient avoir un impact défavorable sur les processus d'intégration ou avoir d'autres conséquences défavorables, notamment sur le plan financier.

Bien que le Groupe BNP Paribas procède généralement à une analyse approfondie des sociétés qu'elle envisage d'acquérir, il n'est souvent pas possible de conduire un examen exhaustif de celles-ci. Dans l'hypothèse où le Groupe BNP Paribas n'aurait pas pu mener un exercice de due diligence approfondi préalablement à une acquisition, il pourrait acquérir des actifs douteux ou problématiques, ou des activités qui pourraient ne pas être rentables ou présenter certains risques potentiels qui ne se matérialisent qu'après l'acquisition. L'acquisition d'une activité non rentable ou d'une activité présentant des risques matérialisés peut présenter un impact négatif important sur la rentabilité globale du Groupe BNP Paribas et augmenter son passif.

7.4 L'environnement du Groupe BNP Paribas pourrait évoluer du fait d'une intensification de la concurrence, par des acteurs bancaires et non bancaires, ce qui pourrait peser sur les revenus et la rentabilité du Groupe.

Le Groupe BNP Paribas est confronté à une vive concurrence, que ce soit en France ou dans d'autres parties du monde où il est présent, notamment l'Europe et les États-Unis, et cette concurrence pourrait s'intensifier du fait du

mouvement de concentration dans le secteur des services financiers, du fait de l'entrée de nouveaux acteurs dans le domaine des services de paiements et de financement ou du développement de plateformes de financement participatif (*crowdfunding*) ainsi que de l'évolution permanente des habitudes de consommation en matière bancaire. À titre d'illustration, le Groupe BNP Paribas a engagé des initiatives dans ce domaine avec le lancement de Hello bank! ou l'acquisition de Nickel ou celle encore de Floa mais de nouveaux concurrents, soumis à une réglementation plus souple ou à des exigences moins fortes en matière de ratios prudentiels (fonds de dette, shadow banks) ou bénéficiant d'économies d'échelle, de synergies de données, d'innovations technologiques (opérateurs internet et mobiles, plateformes numériques, fintechs) ou d'un libre accès aux données financières des clients pourraient être plus compétitifs en proposant des prix plus bas et des services plus innovants répondant aux besoins nouveaux des consommateurs. Des technologies nouvelles, facilitant ou transformant les processus de transactions et les systèmes de paiement, telles que par exemple les technologies *blockchain* et les services qui y sont liés, ou susceptibles d'impacter significativement les mécanismes fondamentaux du système bancaire actuel, telles que par exemple les monnaies digitales des banques centrales, se sont développées ces dernières années ou pourraient connaître un essor dans un avenir proche. S'il est difficile de prévoir les effets de ces évolutions ainsi que la réglementation qui leur est applicable, l'usage de telles technologies pourrait néanmoins réduire les parts de marché des banques, et notamment du Groupe BNP Paribas, capter des investissements qui auraient pu être réalisés dans des technologies utilisées par des institutions financières plus établies, comme le Groupe BNP Paribas ou, plus largement, faire émerger un système monétaire différent dans lequel l'intérêt de recourir aux institutions financières établies, telles que le Groupe BNP Paribas, serait affecté. Si de telles évolutions continuaient à prendre de l'ampleur, en particulier grâce au soutien des gouvernements et des banques centrales, si le Groupe BNP Paribas ne parvenait pas à préserver sa compétitivité en France ou sur ses autres grands marchés en proposant une palette de produits et de services plus innovante, attractive et rentable que celle offerte par les concurrents actuels ou les nouveaux entrants ou si certaines de ces activités venaient à être exercées par d'autres institutions que les banques, il pourrait perdre des parts de marché dans certains métiers importants, ou subir des pertes dans toutes ou certaines de ses activités. Il est également possible que l'application d'exigences renforcées (notamment en matière de capital réglementaire et de limitations d'activité) aux établissements financiers de taille significative ou d'importance systémique, auxquelles les nouveaux acteurs peuvent ne pas être soumis, engendre des distorsions de concurrence préjudiciables aux intérêts des plus grandes institutions du secteur privé, telles que le Groupe BNP Paribas.

7.5 Le Groupe BNP Paribas pourrait voir son activité perturbée et connaître des pertes en raison des risques liés au changement climatique tels que des risques de transition, des risques physiques ou des risques de responsabilité.

Le Groupe BNP Paribas est exposé aux risques liés au changement climatique, directement sur ses propres opérations ou indirectement via ses activités de financement et d'investissement. Il existe deux principaux types de risques liés au changement climatique : (i) les risques de transition, qui résultent d'une modification du comportement des agents économiques et financiers en réponse à la mise en place de politiques énergétiques ou de changements technologiques ; (ii) les risques physiques, conséquence de l'impact direct du changement climatique sur les personnes et les biens via des épisodes météorologiques extrêmes ou bien des risques de long terme tels que la montée des eaux ou l'augmentation des températures. De plus, des risques de responsabilité peuvent découler de ces deux catégories de risque. Ils correspondent aux dommages et intérêts qu'une personne morale devrait payer si elle était jugée responsable du réchauffement climatique. BNP Paribas intègre progressivement l'évaluation de ces risques dans son dispositif de gestion des risques. Le Groupe suit ces risques dans le cadre de la conduite de son activité, dans celle de ses contreparties ou dans ses investissements pour compte propre ou pour compte de tiers. À ce titre, les politiques spécifiques de crédit et la Politique Générale de Crédit ont été enrichies depuis 2012 et 2014 respectivement avec l'ajout de clauses relatives à la responsabilité sociale et environnementale. De plus, le développement d'exigences réglementaires en la matière pourraient conduire à un accroissement des litiges subis par les institutions financières en lien avec le changement climatique et d'autres thématiques qui y sont relatives. Le Groupe pourrait ainsi être tenu responsable de manquements au titre de l'exécution de certaines de ses opérations, par exemple en cas d'appréciation inadéquate des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance de certains produits financiers.

De plus, des politiques sectorielles et d'exclusion de financement de certains secteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) ont aussi été mises en place. Ainsi dans le cadre de la lutte contre le changement climatique, le Groupe BNP Paribas a pris en 2019 de nouveaux engagements afin de réduire à zéro son exposition au charbon thermique à horizon 2030 dans les pays de l'OCDE, et à horizon 2040 pour le reste du monde.

Le Groupe prend ainsi des positions fortes, en étant membre fondateur des Principes pour une Banque Responsable de l'ONU, qui l'engage à aligner sa stratégie sur l'Accord de Paris et sur les Objectifs de Développement Durable (ODD). Dans le cadre de son plan stratégique 2022-2025, il a pour objectif de mobiliser 350 milliards d'euros à travers les activités de crédits et d'émissions obligataires durables liées aux sujets environnementaux et sociaux (crédits aux entreprises, institutionnels et particuliers liés aux sujets environnementaux et sociaux et émissions obligataires durables annuelles) et 300 milliards d'euros d'investissements responsables et durables gérés en 2025 (Fonds ouverts de BNP Paribas Asset Management distribués en Europe, classés Article 8 et 9 au sens de la réglementation SFDR). Fin 2015, BNP Paribas avait déjà significativement renforcé ses critères de financement et

d'investissement dans le secteur du charbon et en 2017, il fut le premier établissement bancaire à avoir annoncé la cessation de ses activités de financement aux entreprises qui tirent l'essentiel de leurs revenus des hydrocarbures non conventionnels, des mesures qui restent à ce jour parmi les plus avancées du secteur. Ces décisions se reflètent également dans le mix énergétique que le Groupe BNP Paribas finance. En 2022, le Groupe BNP Paribas a publié son premier rapport d'alignement pour le climat et ses objectifs de réduction de l'intensité d'émissions carbone d'ici 2025. Le Groupe BNP Paribas accompagne par ailleurs ses clients, particuliers ou entreprises, dans leur transition vers une économie bas-carbone. Le Groupe BNP Paribas vise également à réduire son empreinte environnementale liée à son propre fonctionnement. En dépit des actions menées par le Groupe BNP Paribas pour suivre les risques et lutter contre le changement climatique, les risques physiques, de transition ou de responsabilité liés à celui-ci, ou tout retard ou échec dans l'élaboration de leur mise en œuvre, pourraient avoir un impact négatif important sur les activités du Groupe, sa situation financière, et entraîner des litiges.

7.6 L'évolution de certaines participations dans les établissements de crédit ou financiers pourrait peser sur la situation financière du Groupe BNP Paribas.

Certaines catégories d'actifs peuvent être assorties d'une pondération de risque élevée de 250 %. Ils incluent : les établissements de crédit ou financiers consolidés par mise en équivalence dans le périmètre prudentiel, à l'exception des entités d'assurance ; les participations financières significatives, dans les établissements de crédit ou financiers détenus à plus de 10 % ; les actifs d'impôts différés dépendant de bénéfices futurs et résultants de différences temporelles.

Au 31 décembre 2021, les actifs pondérés assortis d'une pondération de risque élevée de 250 % s'élèvent à 18 milliards d'euros, soit 2 % du total des actifs pondérés pour le Groupe BNP Paribas. Ils s'élèvent à 20 milliards d'euros, soit 3% du total des actifs pondérés du Groupe au 30 juin 2022. Si le Groupe BNP Paribas augmente le montant des actifs assortis d'une pondération de risque élevé (soit en augmentant la proportion de ces actifs assortis d'une pondération de risque élevé dans son portefeuille global d'actifs, soit en raison d'une augmentation de la pondération réglementaire des risques applicable à ces actifs), ses ratios d'adéquation des fonds propres pourraient être abaissés.

4. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

4.1 Nomination du cabinet EY en qualité de commissaire aux comptes

Le Conseil d'administration de BNP Paribas, réuni le 24 juin 2022, a décidé de soumettre à l'Assemblée générale des actionnaires de mai 2024, qui approuvera les comptes de l'exercice 2023, le renouvellement du cabinet Deloitte et la nomination du cabinet EY en qualité de commissaires aux comptes pour un mandat de 6 ans à compter du 1er janvier 2024, les mandats des cabinets Mazars et PwC arrivant alors à échéance et ne pouvant plus être renouvelés en application des dispositions légales. Cette décision fait suite à un processus d'appel d'offres piloté sous la supervision du Comité des comptes. Le comité a exercé la sélection de manière indépendante et a présenté au Conseil d'administration les différents choix possibles avant de formuler sa proposition.

4.2 Composition de l'actionnariat au 30 juin 2022

Actionnaires	31/12/2021			30/06/2022		
	Nombre d'actions (en millions)	% du capital	% des DDV	Nombre d'actions (en millions)	% du capital	% des DDV
SFPI⁽¹⁾	96,55⁽²⁾	7,8%	7,8%	96,55⁽²⁾	7,8%	7,8%
BlackRock Inc.	74,96⁽³⁾	6,1%	6,1%	72,50⁽⁴⁾	5,9%	5,9%
Gd Duché de Luxembourg	12,87	1,0%	1,0%	12,87	1,0%	1,0%
Salariés	51,32	4,2%	4,2%	53,46	4,3%	4,3%
• dont FCPE ⁽⁴⁾ Groupe	39,18	3,2%	3,2%	41,30	3,3%	3,3%
• dont détention directe	12,14	1,0 ^(*)	1,0 ^(*)	12,16	1,0 ^(**)	1,0 ^(**)
Mandataires sociaux	0,30	NS	NS	0,30	NS	NS
Titres détenus par le Groupe⁽⁵⁾	1,28	0,1%	-	1,40	0,1%	-
Actionnaires Individuels	48,75	4,0%	4,0%	48,75	4,0%	4,0%
Inv. institutionnels	910,74	73,8%	73,9%	915,69	74,2%	74,3%
• Européens	511,62	41,4%	41,5%	540,12	43,8%	43,8%
• Non Europ.	399,12	32,4%	32,4%	375,57	30,4%	30,5%
Autres et non identifiés	37,56	3,0%	3,0%	32,81	2,7%	2,7%
TOTAL	1 234,33	100%	100%	1 234,33	100%	100%

(1) Société Fédérale de Participations et d'Investissement : société anonyme d'intérêt public agissant pour le compte de l'État belge.

(2) Selon déclaration par la SFPI, Document AMF n° 217C1156 daté du 6 juin 2017.

(3) Selon déclaration par BlackRock datée du 21 avril 2021.

(4) Selon déclaration par BlackRock datée du 24 juin 2022.

(5) Les droits de vote du FCPE sont exercés, après décision prise par son Conseil de Surveillance, par le Président de ce dernier.

(6) Hors positions de travail des tables de trading.

(*) Dont 0,5% pour les actions visées à l'article L.225-102 du Code de commerce permettant de déterminer le seuil au-delà duquel la nomination d'un administrateur représentant les salariés actionnaires doit être proposée.

(**) Dont 0,4% pour les actions visées à l'article L.225-102 du Code de commerce permettant de déterminer le seuil au-delà duquel la nomination d'un administrateur représentant les salariés actionnaires doit être proposée.

4.3 Amendement au chapitre 2 « Gouvernement d'entreprise et contrôle interne »

Présentation des mandataires sociaux : nouveaux administrateurs et mandataires sociaux suite à l'Assemblée Générale de BNP Paribas le 17 mai 2022.

➤ Nouvelle administratrice :

Lieve LOGGHE

Fonction principale : Directrice Financière du Groupe Euronav

Née le 11 juillet 1968

Nationalité : Belge

Dates de début et de fin de mandat : 17 mai 2022 – AG 2025

Date du 1^{er} mandat d'administrateur : 17 mai 2022

Mandats⁽¹⁾ dans des sociétés cotées ou non cotées du Groupe BNP Paribas, y compris étrangères

BNP Paribas^(*), administratrice

Autres⁽¹⁾

ODISEE, administratrice et membre du comité d'audit

TINCC BV, administratrice

Nombre d'actions BNP Paribas détenues⁽¹⁾ : 1 000

Adresse professionnelle : 20 De Gerlachekaa
2000, Anvers
Belgique

Études

Titulaire d'un Master en économie de l'Université de Bruxelles, Titulaire d'un Master en comptabilité de la Vlerick School for Management

Titulaire d'un Master en fiscalité de l'EHSAL Management School

Mandats exercés au 31 décembre des exercices précédents

(les sociétés mentionnées sont les têtes des groupes dans lesquels les fonctions sont exercées)

2021 :

Administratrice : ODISEE,
TINCC BV

⁽¹⁾ Au 29 juillet 2022.

^(*) Société cotée.

Synthèse des échéances des mandats des administrateurs de la société

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale des actionnaires du 23 mai 2000 a décidé de limiter à trois années la durée du mandat des nouveaux administrateurs.

Administrateurs	2023 (AG statuant sur les comptes 2022)	2024 (AG statuant sur les comptes 2023)	2025 (AG statuant sur les comptes 2024)
J. Lemierre	✓		
J.-L. Bonnafé			✓
J. Aschenbroich	✓		
J. Brisac		✓ ⁽ⁱ⁾	
P.A. de Chalendar		✓	
M. Cohen	✓		
H. Epailard		✓ ⁽ⁱⁱ⁾	
R. Gibson-Brandon		✓	
M. Guillou			✓
L. Logghe			✓
C. Noyer		✓	
D. Schwarzer	✓		
M. Tilmant			✓
S. Verrier		✓ ⁽ⁱⁱⁱ⁾	
F. Wicker-Miurin	✓		

(i) Administratrice représentant les salariés actionnaires.

(ii) Administrateur élu par les salariés cadres – Date de début et de fin de son précédent mandat : 16 février 2018 – 15 février 2021. Réélu par les salariés cadres lors du premier tour de scrutin le 20 novembre 2020 (avec entrée en fonction le 16 février 2021).

(iii) Administratrice élue par les salariés techniciens – Date de début et de fin de son précédent mandat : 16 février 2018 – 15 février 2021. Réélue par les salariés techniciens lors du premier tour du scrutin le 20 novembre 2020 (avec entrée en fonction le 16 février 2021).

4.4 Comité Exécutif

Le Comité Exécutif de BNP Paribas était composé au 29 juillet 2022 des membres suivants :

- **Jean-Laurent Bonnafé**, Administrateur Directeur Général ;
- **Yann Gérardin**, Directeur Général délégué, en charge du pôle Corporate & Institutional Banking ;
- **Thierry Laborde**, Directeur Général délégué, en charge du pôle Commercial, Personal Banking & Services ;
- **Laurent David**, Directeur Général adjoint, Chief Operating Officer ;
- **Renaud Dumora**, Directeur Général adjoint, en charge du pôle Investment & Protection Services ;
- **Marguerite Bérard**, Directrice de la Banque Commerciale en France ;
- **Stefaan Decraene**, Responsable International Retail Banking ;
- **Charlotte Dennery**, Administratrice Directrice Générale de BNP Paribas Personal Finance ;
- **Elena Goitini**, Administratrice déléguée de BNL ;
- **Max Jadot**, Administrateur Directeur Général et Président du Comité de Direction de BNP Paribas Fortis ;
- **Yannick Jung**, Responsable de Corporate & Institutional Banking Global Banking EMEA ;
- **Pauline Leclerc-Glorieux**, Administratrice Directrice Générale de BNP Paribas Cardif ;
- **Olivier Osty**, Responsable de Corporate & Institutional Banking Global Markets ;
- **Bernard Gavani**, Directeur des Systèmes d'Information ;
- **Nathalie Hartmann**, Directrice de la Conformité ;
- **Lars Machenil**, Directeur Financier ;
- **Sofia Merlo**, Directrice des Ressources Humaines ;
- **Frank Roncey**, Directeur des risques ;
- **Antoine Sire**, Directeur de l'Engagement d'entreprise.

Depuis novembre 2007, le Comité Exécutif de BNP Paribas est doté d'un Secrétariat permanent.

4.5 Accessibilité de l'amendement au document d'enregistrement universel au public

Ce document est disponible sur le site internet www.invest.bnpparibas.com ou sur celui de l'Autorité des Marchés Financiers www.amf-france.org.

Toute personne désireuse d'obtenir des renseignements complémentaires sur le Groupe BNP Paribas peut, sans engagement, demander les documents :

- **par courrier :**
BNP Paribas – Finance & Stratégie
Relations Investisseurs et Information Financière
3, rue d'Antin – CAA01B1
75002 Paris
- **par téléphone :** +33 (0)1 40 14 63 58

L'information règlementée est accessible sur le site : [Recherche & Documentation](#) | [Information règlementée](#) | [Actionnaires & Investisseurs](#)
[| Banque BNP Paribas](#)

4.6 Changement significatif

A l'exception des éléments mentionnés dans cet Amendement au Document d'enregistrement universel 2021, aucun changement significatif défavorable de la performance et de la situation financière n'est survenu depuis le 30 juin 2022, aucun changement significatif défavorable des perspectives du Groupe n'est survenu depuis le 29 juillet 2022.

A la connaissance de BNP Paribas, il n'y a pas eu d'événement récent qui soit significativement pertinent pour l'évaluation de la solvabilité de BNP Paribas depuis le 30 juin 2022.

5. RESPONSABLE DU CONTRÔLE DES COMPTES

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Mazars
61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

- **Deloitte & Associés** a été renouvelé Commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 24 mai 2018 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2024 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Son premier mandat lui a été confié par l'Assemblée Générale du 23 mai 2006.

Deloitte & Associés est représenté par Laurence Dubois.

Suppléant : Société BEAS, 6, place de la Pyramide, Paris – La Défense (92)

Identifiée au SIREN sous le numéro 315 172 445 RCS Nanterre.

- **PricewaterhouseCoopers Audit** a été renouvelé en tant que Commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 24 mai 2018 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2024 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Son premier mandat lui a été confié par l'Assemblée Générale du 26 mai 1994.

PricewaterhouseCoopers Audit est représenté par Patrice Morot.

Suppléant : Jean-Baptiste Deschryver, 63, rue de Villiers, Neuilly-sur-Seine (92).

- **Mazars** a été renouvelé en tant que Commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 24 mai 2018 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2024 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Son premier mandat lui a été confié par l'Assemblée Générale du 23 mai 2000.

Mazars est représenté par Virginie Chauvin.

Suppléant : Charles de Boisriou, 61, rue Henri Regnault, Courbevoie (92).

Deloitte & Associés, PricewaterhouseCoopers Audit et Mazars sont enregistrés comme Commissaires aux comptes auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Versailles et placés sous l'autorité du « Haut Conseil du Commissariat aux Comptes ».

6. RESPONSABLE DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

Personne qui assume la responsabilité du Document d'Enregistrement Universel et de ses amendements :

M. Jean-Laurent BONNAFÉ, Administrateur Directeur Général de BNP Paribas

Attestation du responsable du document d'enregistrement universel et de ses amendements

J'atteste que les informations contenues dans la version française du 3^{ème} amendement du Document d'Enregistrement Universel 2021 déposé auprès de l'AMF le 29 juillet 2022 sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, qu'à ma connaissance le rapport semestriel d'activité qu'il contient aux pages à présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et qu'il décrit les principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Paris, le 29 juillet 2022

L'Administrateur Directeur Général

Jean-Laurent BONNAFÉ

7. TABLE DE CONCORDANCE

7.1 Rubriques de l'annexe I du règlement européen n°2017/1129

Afin de faciliter la lecture du présent amendement au Document d'Enregistrement Universel, la présente table de concordance reprend les rubriques prévues par le Règlement européen 2017/1129 (Annexe I), pris en application de la Directive dite « Prospectus 3 » et renvoie aux pages du Document d'Enregistrement Universel où sont mentionnées les informations relatives à chacune des rubriques.

Rubriques de l'annexe I du règlement européen n° 2017/1129	Troisième Amendement au Document d'Enregistrement Universel 2021 N° de page	Second Amendement au Document d'Enregistrement Universel 2021 N° de page	Premier Amendement au Document d'Enregistrement Universel 2021 N° de page	Document d'Enregistrement Universel 2021 N° de page
1 PERSONNES RESPONSABLES				
1.1. Personne responsable du Document d'Enregistrement Universel	242	6	136	688
1.2. Attestation de la personne responsable du Document d'Enregistrement Universel	242	6	136	688
1.3. Attestation ou rapport attribué à une personne intervenant en qualité d'expert				
1.4. Informations provenant d'un tiers				
1.5. Approbation de l'autorité compétente	2	2	2	1
2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	236 ; 241	5	135	686
3. FACTEURS DE RISQUE	217-235		92-108	309-323
4. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR				4-6 ; 695-698 ; 702
5. APERÇU DES ACTIVITÉS				
5.1. Principales activités	3			7-18 ; 218-221 ; 670-676
5.2. Principaux marchés				7-18 ; 218-221 ; 670-676
5.3. Histoire et évolution de la société				6
5.4. Stratégie et objectifs				157-160 ; 582-583 ; 630-640 ; 650-651
5.5. Dépendance éventuelle				668
5.6. Éléments fondateurs de toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle				7-18 ; 132-148
5.7. Investissements				267 ; 570 ; 628-629 ; 669
6. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE				

Rubriques de l'annexe I du règlement européen n° 2017/1129	Troisième Amendement au Document d'Enregistrement Universel 2021 N° de page	Second Amendement au Document d'Enregistrement Universel 2021 N° de page	Premier Amendement au Document d'Enregistrement Universel 2021 N° de page	Document d'Enregistrement Universel 2021 N° de page
6.1. Description sommaire du Groupe/Organigramme	3			4 ; 650-651
6.2. Liste des filiales importantes	193-216			281-289 ; 562-569 ; 670-675
7. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT				
7.1. Situation financière	4-79		3-74 ; 77-78	160 ; 180 ; 182 ; 532-533
7.2. Résultat d'exploitation	67-79		63-74	132-148 ; 155-156 ; 163-169 ; 180 ; 219 ; 532
8. TRÉSORERIE ET CAPITAUX				
8.1. Capitaux de l'émetteur	58-59 ; 89 ; 91-92 ; 178-181		57 ; 78 ; 80-91	184-185 ; 557
8.2. Source et montant des flux de trésorerie	90			183
8.3. Besoins de financement et structure de financement	16-24		18	160 ; 482-498
8.4. Information concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement sur les opérations de l'émetteur				N/A
8.5. Sources de financement attendues pour honorer les investissements				N/A
9. ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE				299 ; 306-308
10. INFORMATION SUR LES TENDANCES				157-160 ; 669
10.1. Principales tendances récentes			110	157-160 ; 669
10.2. Tendances susceptibles d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur			110	157-160 ; 669
11. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE				
11.1. Prévisions ou estimations du bénéfice publiées	N/A	N/A	N/A	N/A
11.2. Déclaration énonçant les principales hypothèses de prévisions	N/A	N/A	N/A	N/A
11.3. Déclaration de comparabilité avec les informations	N/A	N/A	N/A	N/A

Rubriques de l'annexe I du règlement européen n° 2017/1129	Troisième Amendement au Document d'Enregistrement Universel 2021 N° de page	Second Amendement au Document d'Enregistrement Universel 2021 N° de page	Premier Amendement au Document d'Enregistrement Universel 2021 N° de page	Document d'Enregistrement Universel 2021 N° de page
12. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE				
12.1. Informations concernant les membres des organes d'administration et de direction	237-239			35-50 ; 114
12.2. Conflit d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction				55-56 ; 70-71 ; 81-110
13. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES				
13.1. Montant de la rémunération versée et avantages en nature			112-132	81-110 ; 257-264 ; 277
13.2. Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages			112-132	81-110 ; 257-264 ; 277
14. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION				
14.1. Date d'expiration des mandats actuels	237-238			35-48
14.2. Contrats de service liant les membres des organes d'administration				N/A
14.3. Informations sur le Comité d'audit et le Comité des rémunérations				58-66
14.4. Déclaration indiquant si l'émetteur se conforme à un régime de Gouvernement d'entreprise qui lui est applicable				51-58
14.5. Incidences significatives potentielles sur la gouvernance d'entreprise				35-48
15. SALARIÉS				
15.1. Nombre de salariés	3			4 ; 614-615 ; 650 ; 695
15.2. Actionnariat et stock-options				81-110 ; 204-205 ; 612-613
15.3. Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur				

Rubriques de l'annexe I du règlement européen n° 2017/1129	Troisième Amendement au Document d'Enregistrement Universel 2021 N° de page	Second Amendement au Document d'Enregistrement Universel 2021 N° de page	Premier Amendement au Document d'Enregistrement Universel 2021 N° de page	Document d'Enregistrement Universel 2021 N° de page
16. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES				
16.1.Actionnaires détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote	236			19-20
16.2.Existence de droits de vote différents des principaux actionnaires				19
16.3.Contrôle de l'émetteur				19-20
16.4.Accord connu de l'émetteur dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure entraîner un changement de son contrôle				20
17. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES				81-110 ; 278-279 ; 682-683
18. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT L'ACTIF ET LE PASSIF, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR				
18.1.Informations financières historiques, y compris les états financiers	4-79 ; 83-216		63-74 ; 77-78	5 ; 23 ; 132-290 ; 532-570
18.2.Informations financières intermédiaires et autres	4-79 ; 83-216		63-74 ; 77-78	N/A
18.3.Audit des informations financières annuelles historiques				291-296 ; 571-576
18.4.Informations financières pro-forma				N/A
18.5.Politique de distribution des dividendes	20			23 ; 26-27 ; 133 ; 158 ; 160 ; 560
18.6.Procédures judiciaires et d'arbitrage	182-183		110-111	266-267
18.7.Changement significatif de la situation financière de l'émetteur	240		110	669
19. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES				
19.1. Capital social	178			19 ; 264-266 ; 551-553 ; 677 ; 702
19.2. Acte constitutif et statuts				677-682
20. CONTRATS IMPORTANTS				668
21. DOCUMENTS DISPONIBLES	239	4	110	668

En application de l'annexe I du règlement européen n° 2017/1129, les éléments suivants sont inclus par référence :

- Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2020, présentés respectivement aux pages 161 à 271 et 272 à 277 du Document d'Enregistrement Universel n° D.21-0886 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 2 mars 2021. L'information est disponible sur le lien suivant : [document-denregistrement-universel-et-rapport-financier-annuel-2020 \(invest.bnpparibas\)](#)
- Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2019, présentés respectivement aux pages 149 à 258 et 259 à 264 du Document d'Enregistrement Universel n° D.20-0097 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 3 mars 2020. L'information est disponible sur le lien suivant : <https://invest.bnpparibas/document/document-denregistrement-universel-et-rapport-financier-annuel-2019>
- Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2018, présentés respectivement aux pages 149 à 269 et 270 à 276 du Document de référence n° D.19-0114 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 5 mars 2019. L'information est disponible sur le lien suivant : <https://invest.bnpparibas/document/document-de-reference-et-rapport-financier-annuel-2018>

Afin de faciliter la lecture du rapport financier annuel, la table thématique suivante permet d'identifier les principales informations prévues par l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier.

	Rapport financier annuel 2021
	N° de page
Attestation du responsable du document	688

7.2 Rapport de gestion

La table de concordance ci-après permet d'identifier dans le présent Document d'Enregistrement Universel les informations qui constituent le rapport de gestion de la Société (incluant le rapport sur le gouvernement d'entreprise) et le rapport de gestion consolidé, telles que requises par les dispositions légales et réglementaires.

I. Situation et activité de la Société et du Groupe¹	
Informations (textes de référence)	N° de page
Situation de la Société et du Groupe durant l'exercice écoulé (L. 232-1 II et L. 233-26 du Code de commerce)	132-160 ; 180-289 ; 532-570
Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et du Groupe (L.22-10-35 et L. 225-100-1 I du Code de commerce)	132-160 ; 180-289 ; 532-570
Indicateurs clés de performance de nature financière et, le cas échéant, non financière de la Société et du Groupe (L.22-10-35 et L. 225-100-1 I du Code de commerce)	132-175 ; 582-583 ; 589
Évolution prévisible de la Société et du Groupe (L. 232-1 II et L. 233-26 du Code de commerce)	157-160
Événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement du rapport de gestion (L. 232-1 II et L. 233-26 du Code de commerce)	669
Activité en matière de recherche et développement de la Société et du Groupe (L. 232-1 II et L. 233-26 du Code de commerce)	N/A
Prises de participation ou prises de contrôle dans des sociétés ayant leur siège social en France (L. 233-6 et L. 247-1 I du Code de commerce)	570
Activité et résultats de l'ensemble de la Société, des filiales de la Société et des sociétés qu'elle contrôle par branche d'activité (L. 233-6 et L. 247-1 I du Code de commerce)	7-18 ; 132-156
Succursales existantes de la Société (L. 232-1 II du Code de commerce)	670-676
Informations sur les implantations et les activités de la Société (L. 511-45 et R. 511-16-4 du Code monétaire et financier)	281-289 ; 670-676
II. Facteurs de risques et caractéristiques des procédures de contrôle interne²	
Informations (textes de référence)	N° de page
Description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société et le Groupe sont confrontés (L. 22-10-35 et L. 225-100-1 I du Code de commerce)	305-323
Indications sur les risques financiers liés aux effets du changement climatique et mesures prises par la Société et le Groupe pour les réduire en mettant en œuvre une stratégie bas-carbone dans toutes les composantes de leurs activités (L. 22-10-35 du Code de commerce)	124
Objectifs et politique en matière de couverture de chaque catégorie principale de transactions de la Société et du Groupe (L. 22-10-35 et L. 225-100-1 I du Code de commerce)	476-480
Exposition aux risques de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie de la Société et du Groupe (L. 22-10-35 et L. 225-100-1 I du Code de commerce)	365-498
Principales caractéristiques des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société et le Groupe relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière (L. 22-10-35 du Code de commerce)	126-130

1. Les informations relatives aux événements postérieurs au conseil d'administration du 7 février 2022 ne font pas partie du rapport de gestion.

2. Les informations relatives à l'invasion de l'Ukraine en février 2022 intégrées dans le Pilier 3 au 31 décembre 2021, soit après l'arrêté des comptes au 31 décembre 2021 par le Conseil d'Administration ne font pas partie du rapport de gestion.

III. Informations concernant le capital social	
Informations (textes de référence)	N° de page
Nom des personnes physiques ou morales détenant directement ou indirectement plus de 5 % du capital social ou des droits de vote et modifications intervenues au cours de l'exercice (L. 233-13 du Code de commerce)	19-20
Nom des sociétés contrôlées et part du capital de la Société qu'elles détiennent (L. 233-13 du Code de commerce)	281-289
État de la participation des salariés au capital social (L. 225-102 du Code de commerce)	19-20
Titres acquis par les salariés dans le cadre d'une opération de rachat d'une entreprise (L. 225-102 du Code de commerce)	N/A
Aliénations d'actions intervenues à l'effet de régulariser les participations croisées (L. 233-29 et R. 233-19 du Code de commerce)	N/A
Informations relatives aux opérations de rachat par la Société de ses propres actions (L. 225-211 du Code de commerce)	111-113 ; 264 ; 547
Ajustements éventuels pour les titres donnant accès au capital (L. 225-181, L. 228-99, R. 225-137, R. 228-91 du Code de commerce)	N/A
État récapitulatif des opérations réalisées par les mandataires sociaux, les dirigeants, certains cadres de la société et des personnes avec lesquelles ils ont des liens personnels étroits au cours du dernier exercice et ayant fait l'objet d'une déclaration (223-26 du règlement général de l'AMF, L. 621-18-2 et R. 621-43-1 du Code monétaire et financier)	110
IV. Autres informations comptables, financières et juridiques	
Informations (textes de référence)	N° de page
Informations sur les délais de paiement (L. 441-14 et D.441-6 du Code de commerce)	549
Montant des dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices et montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % (243 bis du Code général des impôts)	23
Injonctions ou sanctions pécuniaires pour des pratiques anticoncurrentielles (L. 464-2 du Code de commerce)	N/A
Informations sur les instruments financiers dont le sous-jacent est constitué d'une matière première agricole et moyens mis en œuvre par la Société afin d'éviter d'exercer un effet significatif sur le cours des matières premières agricoles (L. 511-4-2 du Code monétaire et financier)	N/A
Montant et caractéristiques des prêts financés ou distribués par la Société ou qu'ils distribuent tels que définis au III de l'article 80 de la loi n° 2005-32 du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale et bénéficiant à ce titre de garanties publiques (L. 511-4-1 du Code monétaire et financier)	N/A
Rendement des actifs de la Société (R. 511-16-1 du Code monétaire et financier)	354

V. Déclaration de performance extra-financière et plan de vigilance	
Informations (textes de référence)	N° de page
Informations sur les conséquences sociales et environnementales relatives à la Société, aux filiales et aux sociétés contrôlées (L. 22-10-36, L. 225-102-1 III et R. 225-105 du Code de commerce)	580-663
Informations sur les effets de l'activité de la Société quant au respect des droits de l'Homme et à la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale (L. 22-10-36 et R. 225-105 du Code de commerce)	592-593 ; 642-649
Informations concernant la Société, les filiales et les sociétés contrôlées et relatives aux conséquences sur le changement climatique de l'activité et de l'usage des biens et services produits, aux engagements sociétaux en faveur du développement durable, de l'économie circulaire, de la lutte contre le gaspillage alimentaire, de la lutte contre la précarité alimentaire, du respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable, aux actions visant à lutter contre les discriminations et à promouvoir les diversités, aux mesures prises en faveur des personnes handicapées (L. 22-10-36, L. 225-102-1 et R. 225-105 du Code de commerce)	580-666
Accords collectifs conclus dans la Société, les filiales et les sociétés contrôlées et leurs impacts sur la performance économique de la Société, des filiales et des sociétés contrôlées ainsi que sur les conditions de travail des salariés (L. 22-10-36, L. 225-102-1 et R. 225-105 du Code de commerce)	602-621
Informations pour les sociétés exploitant au moins une installation figurant sur la liste prévue à l'article L. 515-36 du Code de l'environnement (L. 225-102-2 du Code de commerce)	N/A
Modèle d'affaires de la Société (R. 225-105 I du Code de commerce)	650-651
Informations sociales, environnementales et sociétales pertinentes au regard des principaux risques et politiques de la société, de ses filiales et sociétés contrôlées (R. 225-105 II du Code de commerce)	Chapitre 7
Informations taxonomiques / Article 8 du Règlement (EU) 2020/852 « Taxonomy »	655-658
Plan de vigilance (L. 225-102-4 du Code de commerce)	642-646
VI. Rapport sur le gouvernement d'entreprise	
Informations (textes de référence)	N° de page
Information sur la politique de rémunération des mandataires sociaux (L. 22-10-8 du Code de commerce)	81-87
Informations relatives aux rémunérations et avantages de toute nature des mandataires sociaux (L. 22-10-9 du Code de commerce)	87-102
Conditions de conservation des actions gratuites attribuées aux dirigeants mandataires sociaux (L. 225-197-1 du Code de commerce)	N/A
Conditions de levées et de conservations des options attribuées aux mandataires sociaux (L. 225-185 du Code de commerce)	103
Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice (L. 22-10-10 et L. 225-37-4 1° du Code de commerce)	35-50
Conventions conclues entre l'un des mandataires sociaux de la Société et une filiale de la Société (L. 22-10-10 et L. 225-37-4 2° du Code de commerce)	51
Tableau récapitulatif des délégations en matière d'augmentation de capital (L. 22-10-10 et L. 225-37-4 3° du Code de commerce)	111-113
Modalités d'exercice de la Direction Générale (L. 22-10-10 et L. 225-37-4 4° du Code de commerce)	53-54
Composition et conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil (L. 22-10-10 1° du Code de commerce)	35-47 ; 52-53, 58-66
Description de la politique de diversité appliquée aux membres du Conseil d'administration ainsi que des objectifs, modalités de mise en œuvre et résultats obtenus au cours de l'exercice écoulé (L. 22-10-10 2° du Code de commerce)	54-56 ; 74-80

Informations (textes de référence)	N° de page
Informations sur la recherche d'une représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des instances dirigeantes et résultats en matière de mixité dans les 10 % de postes à plus forte responsabilité (L. 22-10-10 2° du Code de commerce)	57 ; 604 ; 645
Éventuelles limitations apportées par le Conseil d'administration aux pouvoirs du Directeur Général (L. 22-10-10 3° du Code de commerce)	54
Code de gouvernement d'entreprise élaboré par les organisations représentatives des entreprises auquel la Société se réfère (L. 22-10-10 4° du Code de commerce)	51
Modalités relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale (L. 22-10-10 5° du Code de commerce)	28-30
Description de la procédure relative aux conventions courantes conclues à des conditions normales mise en place par la Société et de sa mise en œuvre (L. 22-10-10 6° et L. 22-10-12 du Code de commerce)	80
Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique (L. 22-10-11 du Code de commerce)	113

Annexes	N° de page
Tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours des 5 derniers exercices (R. 225-102 du Code de commerce)	561
Rapport de l'un des Commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière (L.22-10-36, L.225-102-1, R.225-105-2 et L.823-10 du Code de commerce)	664-666
Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise (L. 22-10-71 du Code de commerce)	114

Etats Financiers Annuels	N° de page
Comptes annuels	532-570
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	571-576
Comptes consolidés	180-290
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	291-296

7.3 Appendice - Informations clefs concernant l'émetteur, en application de l'article 26.4 du règlement européen n°2017/1129

1) Qui est l'émetteur des valeurs mobilières?

i. Informations générales :

Siège social : 16 boulevard des Italiens, 75009 Paris, France

Forme juridique : La Société dénommée BNP PARIBAS est une société anonyme agréée en qualité de banque en application des dispositions du Code monétaire et financier (Livre V, Titre 1er) relatives aux établissements du secteur bancaire.

Identifiant d'entité juridique : R0MUWSFPU8MPRO8K5P83

Droit régissant ses activités : BNP Paribas est une société de droit français et qui exerce ses activités dans de nombreux pays, tant en Europe qu'en dehors de l'Europe. Dès lors de nombreuses réglementations étrangères peuvent régir ses activités.

Pays d'origine : France

ii. Principales activités :

L'organisation de BNP Paribas a évolué en 2021, s'appuyant désormais sur trois pôles opérationnels : Corporate & Institutional Banking (CIB), Commercial, Personal Banking & Services (CPBS) et Investment & Protection Services (IPS).

Le pôle **Corporate and Institutional Banking (CIB)**, regroupe :

- Global Banking,
- Global Markets,
- et Securities Services.

Le pôle **Commercial, Personal Banking & Services**, regroupe :

- Les banques commerciales de la zone euro :
 - la Banque Commerciale en France (BCEF),
 - BNL banca commerciale (BNL bc), la Banque Commerciale en Italie,
 - la Banque Commerciale en Belgique (BCEB),
 - la Banque Commerciale au Luxembourg (BCEL) ;
- Les banques commerciales hors zone euro, qui s'organisent autour de :
 - Europe Méditerranée, couvrant les banques commerciales en dehors de la zone euro et des États-Unis et notamment en Europe Centrale, en Europe de l'Est, en Turquie et en Afrique
 - BancWest aux États-Unis.
- Les métiers spécialisés :
 - BNP Paribas Personal Finance,
 - Arval et BNP Paribas Leasing Solutions,
 - Les Nouveaux Métiers Digitaux (notamment Nickel, Floa, Lyf) et BNP Paribas Personal Investors.

Le pôle **Investment & Protection Services** regroupe :

- l'Assurance (BNP Paribas Cardif),
- la Gestion Institutionnelle et Privée : BNP Paribas Asset Management, BNP Paribas Real Estate, la gestion du portefeuille de participations industrielles et commerciales non cotées et cotées du Groupe BNP Paribas (BNP Paribas Principal Investments) et BNP Paribas Wealth Management.

BNP Paribas SA est la maison mère du Groupe BNP Paribas.

iii. Principaux actionnaires au 30 juin 2022 :

SFPI¹ : 7,8% du capital ;

BlackRock Inc. : 5,9 % du capital²

Grand-Duché du Luxembourg : 1,0 % du capital.

iv. Identité des principaux dirigeants :

Jean LEMIERRE : Président du Conseil d'administration de BNP Paribas ;

Jean-Laurent BONNAFÉ : Administrateur Directeur Général de BNP Paribas ;

Yann GERARDIN : Directeur Général délégué, Corporate & Institutional Banking ;

Thierry LABORDE : Directeur Général délégué, Commercial, Personal Banking & Services.

v. Identité des contrôleurs légaux des comptes :

Deloitte & Associés a été renouvelé Commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 24 mai 2018 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2024 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Son premier mandat lui a été confié par l'Assemblée Générale du 23 mai 2006.

Deloitte & Associés est représenté par Laurence Dubois.

Suppléant : Société BEAS, 6, place de la Pyramide, Paris-La Défense (92)

Identifiée au SIREN sous le numéro 315 172 445 RCS Nanterre.

PricewaterhouseCoopers Audit a été renouvelé en tant que Commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 24 mai 2018 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2024 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Son premier mandat lui a été confié par l'Assemblée Générale du 26 mai 1994.

PricewaterhouseCoopers Audit est représenté par Patrice Morot.

Suppléant : Jean-Baptiste Deschryver, 63, rue de Villiers, Neuilly-sur-Seine (92).

Mazars a été renouvelé en tant que Commissaire aux comptes lors de l'Assemblée Générale du 24 mai 2018 pour une durée de 6 exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2024 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Son premier mandat lui a été confié par l'Assemblée Générale du 23 mai 2000.

Mazars est représenté par Virginie Chauvin.

Suppléant : Charles de Boisriou, 28 rue Fernand Forest, 92150 Suresnes (92).

Deloitte & Associés, PricewaterhouseCoopers Audit et Mazars sont enregistrés comme Commissaires aux comptes auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Versailles et placés sous l'autorité du « Haut Conseil du commissariat aux comptes ».

¹ Société Fédérale de Participations et d'Investissement : société anonyme d'intérêt public agissant pour le compte de l'État belge.

² Selon déclaration par BlackRock datée du 24 juin 2022..

2) Quelles sont les informations financières clés concernant l'émetteur ?

Le compte de résultat aux bornes 30 juin 2022 et 30 juin 2021 est publié en application de la norme IFRS 5.

En millions d'euros	Année 31/12/2021 ¹	Année - 1 31/12/2020	Année - 2 31/12/2019	Intermédiaire 30/06/2022 ¹	Intermédiaire 30/06/2021 ¹
Produits d'intérêts nets	19 238	21 312	21 127	10 318	9 850
Commissions	10 362	9 862	9 365	5 059	5 038
Gains nets sur instruments financiers	7 777	7 146	7 464	5 687	4 190
Produit Net Bancaire	43 762	44 275	44 597	24 690	22 364
Coût du risque	(2 971)	(5 717)	(3 203)	(1 410)	(1 707)
Résultat d'exploitation	11 325	8 364	10 057	6 850	5 675
Résultat net, part du Groupe	9 488	7 067	8 173	5 285	4 679
Résultat par action	7,26	5,31	6,21	4,04	3,56

Le bilan au 30 juin 2022 est publié en application de la norme IFRS 5.

En millions d'euros	Année 31/12/2021 ¹	Année - 1 31/12/2020	Année - 2 31/12/2019	Intermédiaire 30/06/2022 ¹	Intermédiaire 30/06/2021
Total des actifs	2 634 444	2 488 491	2 164 713	2 891 007	2 671 803
Dettes représentées par un titre	220 106	212 351	221 336	229 506	239 945
Dont dettes senior préférées à moyen long terme	78 845 ⁽²⁾	82 086 ⁽²⁾	88 466 ⁽²⁾	N/A	N/A
Dettes subordonnées	25 667	23 325	20 896	25 702	23 162
Prêts et créances sur la clientèle	814 000	809 533	805 777	855 044	825 226
Dettes envers la clientèle	957 684	940 991	834 667	1 008 661	1 000 870
Capitaux propres (part du Groupe)	117 886	112 799	107 453	115 945	115 991
Créances douteuses/encours bruts ⁽³⁾	2,0 %	2,1 %	2,2 %	1,8%	2,1%
Ratio Common Equity Tier 1 (CET1)	12,9 %	12,8 %	12,1 %	12,2%	12,9%
Ratio de fonds propres total	16,4 %	16,4 %	15,5 %	15,7%	16,5%
Ratio de levier ⁽⁴⁾	4,1 %	4,9 %	4,6 %	3,8%	4,0%

(1) Application d'IFRS 5

(2) Périmètre prudentiel

(3) Encours dépréciés (stage 3), bilan et hors-bilan, non nettés des garanties reçues, sur la clientèle et les établissements de crédit, y compris les titres de dette au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres sur les encours bruts sur la clientèle et les établissements de crédit, bilan et hors-bilan, y compris titres au coût amorti et les titres de dette en valeur de marché par capitaux propres (hors assurance).

- (4) En tenant compte de l'effet de l'exemption temporaire des dépôts auprès des banques centrales de l'Eurosystème (calculé conformément à l'article 500 ter du Règlement UE n° 2020/873).

Description succincte des réserves dans le rapport d'audit, ayant trait aux informations financières historiques :
N/A.

3) Quels sont les risques spécifiques de l'émetteur ?

La présentation des facteurs de risque ci-dessous, consiste en une sélection non exhaustive des principaux risques spécifiques à BNP Paribas, qui doit être complétée par un examen de l'intégralité des facteurs de risque contenus dans le prospectus, par l'investisseur.

1. Toute augmentation substantielle des provisions ou tout engagement insuffisamment provisionné au titre du risque de crédit et de contrepartie pourrait peser sur les résultats et sur la situation financière du Groupe BNP Paribas.
2. Toute interruption ou défaillance des systèmes informatiques du Groupe BNP Paribas pourrait provoquer des pertes significatives d'informations relatives aux clients, nuire à la réputation du Groupe BNP Paribas et provoquer des pertes financières.
3. Les fluctuations de marché et la volatilité exposent le Groupe BNP Paribas au risque de pertes substantielles dans le cadre de ses activités de marché et d'investissement.
4. Des ajustements apportés à la valeur comptable des portefeuilles de titres et d'instruments dérivés du Groupe BNP Paribas ainsi que de la dette du Groupe BNP Paribas pourraient avoir un effet défavorable sur son résultat net et sur ses capitaux propres
5. L'accès du Groupe BNP Paribas au financement et les coûts de ce financement pourraient être affectés de manière défavorable en cas de résurgence des crises financières, de détérioration des conditions économiques, de dégradation de notation, d'accroissement des spreads de crédit des États ou d'autres facteurs.
6. Le contexte économique et financier défavorable a eu par le passé, et pourrait avoir à l'avenir, un impact sur le Groupe BNP Paribas et les marchés dans lesquels il opère.
7. Des mesures législatives et réglementaires prises ces dernières années, en particulier en réponse à la crise financière mondiale, ainsi que des nouvelles propositions de loi, pourraient affecter de manière substantielle le Groupe BNP Paribas ainsi que l'environnement financier et économique dans lequel il opère.
8. En cas de non-conformité avec les lois et règlements applicables, le Groupe BNP Paribas pourrait être exposé à des amendes significatives et d'autres sanctions administratives et pénales, et pourrait subir des pertes à la suite d'un contentieux privé, en lien ou non avec ces sanctions.
9. Les épidémies et pandémies, y compris la pandémie de coronavirus en cours (Covid-19) et leurs conséquences économiques, peuvent affecter négativement les activités, les opérations, les résultats et la situation financière du Groupe.